**Edition finale**

# LE SOLEIL

Lisez l'annonce de... LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

55e ANNEE—No 267 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 10 NOVEMBRE 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

# UN QUARTIER DE MADRID EST REDUIT EN RUINES PAR LES AVIONS

**Les bombardiers de l'armée assiégeante ont creusé aujourd'hui, avec des bombes, des cratères dans les rues de la capitale — Deux ponts sont pris — Des soldats se rendent.**

Avec les troupes nationalistes sur le front madrilène, 10. — (D'après l'Agence Havas et l'Ass'd Press) — Les bombardiers de l'armée assiégeante ont creusé aujourd'hui, avec leurs bombes, des cratères dans les rues de Madrid, où sont à la veille de pénétrer les troupes du général Varéla. Le bombardement aérien s'est concentré sur le quartier sud de la capitale, qui n'est plus qu'un monceau de ruines fumantes, les assiégeants ayant voulu, par sa destruction, enlever aux défenseurs de la ville la possibilité d'une bataille de rue et d'une défense maison par maison.

L'incendie a éclaté dans le voisinage de l'usine municipale du gaz. L'usine elle-même paraissait en feu. D'après les renseignements parvenus de Madrid la gare du nord serait déjà détruite.

Des troupes du tabor marocain et de la Légion étrangère ont passé à gué le Manzanarès et resserré ainsi l'investissement de Madrid. On s'attend à la reddition des miliciens madrilènes cernés dans le secteur de la Casa del Campo, derrière les jardins royaux. Les défenseurs d'une première ligne de tranchées, près du pont de Tolède, ont arboré le drapeau blanc dès l'apparition des chars d'assaut nationalistes.

Londres, 10 — On apprend dans les milieux officiels anglais, que les troupes nationalistes dans une poussée inattendue au nord-ouest de Madrid, ont atteint deux objectifs: les deux champs de golf situés aux confins nord-ouest de la cité. Une bombe est tombée hier sur le cercle anglo-américain. On ignore quels dégâts elle a causée. Une petite bombe a éclaté dans le jardin de l'ambassade anglaise, où plus de cent personnes sont refugiées. Il n'y a pas eu de dégâts. Le bombardement de la ville a repris de plus belle aujourd'hui et tout indique que la bataille pour la possession de Madrid devient plus acharnée.

Madrid, 10 — Terrés dans les caves, les chefs socialistes désespèrent aujourd'hui de sauver Madrid. Une nouvelle avance a porté les insurgés à 500 verges de la ville proprement dite, près de la porte des Anges et du pont de Tolède. Les miliciens ont dû se replier dans les rues.

A Séville le général Quipo de Llano, commandant de la place, annonce à la radio que les troupes nationales entreront dans Madrid dès qu'elles en auront reçu l'ordre. Leur avance, au sud, s'opère par la route Madrid-Tolède.

Le général Miaja, qui dirige la défense de la ville, a ordonné aux miliciens de tenir coûte que coûte sur leurs lignes jusqu'à l'arrivée des renforts de Barcelone.

## TEMPERATURE

Toronto, 10. (P.C.) — Vallée du bas St-Laurent : nuageux, un peu de neige, du grésil en certains endroits. Plus froid ce soir. Mercredi : beau et froid.

# *L'opinion de l'hon. King sur les affaires internationales*

Parlant hier à un banquet offert aux délégués canadiens à la Société des Nations, le premier ministre du Canada a brossé un tableau de la situation actuelle en Europe.

Ottawa, 10 (D'après la Canadian Press) — Parlant hier soir au banquet offert par la Ligue pour la S. D. N. aux délégués canadiens à la dernière session de Genève, M. Mackenzie-King, qui présidait cette délégation, a décrit cette session et brossé un tableau de la situation actuelle en Europe.

Parlant de la guerre civile d'Espagne, il déclara que les conflits d'idées au sein des nations constituaient une plus grande menace pour la paix que les conflits d'intérêts entre nations, vu le danger que la guerre civile, une fois allumée dans un pays, ne débordât ses frontières. En Espagne, dit-il, on distingue malaisément entre les forces du communisme et du fascisme. On tend à confondre avec le communisme de sincères efforts pour améliorer le sort de la classe ouvrière et à confondre avec le fascisme des efforts également sincères pour maintenir l'ordre et faire observer les lois.

Aux yeux de M. King le conflit dont le monde sera bientôt le théâtre mettra aux prises ceux qui croient dans une loi 'de paix, de santé et de travail" et ceux dont la loi est "le sang et la mort." Aussi croit-il que les buts de la S. D. N., s'ils sont "la paix par des moyens pacifiques", pourraient rallier toutes les nations et peser d'un grand poids pour le bien.

De l'avenir immédiat de la S. D. N. le premier ministre déclara qu'un comité de révision se réunirait le mois prochain pour essayer de s'entendre sur les amendements à apporter au Covenant. Il ajouta qu'il existait un fort sentiment à l'effet de biffer du pacte de la S. D. N. les articles propres non seulement à tenir certaines puissances à l'écart de la S. D. N., mais peut-être à amener la perte de membres actuels.

Citant l'attitude exprimée à Genève par la délégation australienne, à savoir qu'une S. D. N. non-universelle ne pouvait pas remplir les obligations du Covenant, M. King déclara : "Une opinion répandue veut qu'une conférence générale des puissances immédiatement et essentiellement affectées par les conditions qui existent en Europe soit le moyen nécessaire pour faire face à la situation présente".

"Si", dit M. King, "toutes ces

(Suite à la page 11, 1ère col.)

## APPPEL COMMUNISTE

Paris, 10, (C.P.-Havas.) — Le parti communiste français lance aujourd'hui une nouvelle campagne pour venir en aide à Madrid. Sa proclamation à cet effet couvre la première page de l'"Humanité"; elle est affichée partout dans Paris. "Nous avons été dupés assez longtemps, y lit-on. Le peuple espagnol doit avoir le droit de se procurer armes, munitions, canons, chars et avions. Pacifistes de France, hommes de coeur, unissez-vous pour la défense de la République espagnole !" En même temps "Le Figaro", feuille de droite, annonce qu'une enquête par Philippe Ruland, l'un des membres de la commission sénatoriale d'enquête, a établi que 36 avions avaient été expédiés de France à Madrid en 9 envois différents.

# Un audacieux attentat commis hier à St-Roch

**Trois hommes pénètrent dans la soirée au magasin de M. S. Chamberland, 30 rue St-Joseph, et volent $2,800 après avoir assailli le bijoutier.**

Un vol d'environ $2,800 a été commis, hier soir, au magasin de M. Siméon Chamberland, bijoutier, 30 rue St-Joseph. En rapport avec ce vol Philippe (Willis) Giguère a comparu ce matin devant M. le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, pour répondre à une accusation de vol avec violence. Il a choisi une enquête préliminaire qui a été fixée au 17 novembre. La police recherche encore deux individus qui selon elle accompagnaient Giguère.

Il était 10 heures 15, hier soir, lorsque trois hommes entrèrent dans le magasin de M. Chamberland sous prétexte d'examiner les marchandises. Soudain ils sautèrent sur M. Chamberland et pendant qu'un d'eux le tenait à la gorge les autres fouillaient pour trouver les clefs des coffrets. Puis les voleurs s'emparèrent de $800. en argent et de près de $2,000 en bijoux. Le sergent Couture et le constable Hébert arrivèrent sur les lieux quelques minutes plus tard, mais déjà les voleurs avaient fui. Les détectives Aimé Guillemette, Oscar Tanguay et Adélard Gaulin se mirent aussitôt à la recherche des trois hommes.

Des policiers furent chargés de surveiller la rue St-Joseph et surtout les approches de la gare du Palais avant le départ du train de 12 heures moins cinq. A 12 heures moins 10, le constable Hébert qui se trouvait près de la gare du Palais aperçut trois hommes avec un paquet. Giguère reconnut les hommes de police et lança à bout de bras son paquet qui contenait des bijoux. La police réussit à mettre la main sur Giguère, mais ses compagnons prirent la fuite.

Durant toute la nuit la police a recherché les accusés et a surveillé les trains. On espère mettre la main aujourd'hui sur les deux compagnons de Giguère.

Ce dernier sort de prison où il a passé sept mois à la suite d'une sentence prononcée contre lui par le juge Fitzpatrick.

La police a retrouvé une partie des bijoux volés mais aucun centin de l'argent.

# S. BALDWIN PREDIT LA REVOLUTION

**Le premier ministre d'Angleterre déclare que le résultat d'une nouvelle guerre serait la révolution mondiale — Indisposition de MacDonald.**

Londres, 10. (A.P.) — J. Ramsay MacDonald, ancien premier ministre, remis de l'indigestion qui le fit se trouver mal hier au cours d'un banquet du lord maire, a fait son habituelle promenade à pied ce matin. Il est âgé de 70 ans. Pendant le discours où M. Baldwin, premier ministre, exposait la nécessité de préparer la paix" on le vit soudain se lever à demi de son siège. Miss Ishbel Mac Donald saisit le bras de son père et, avec l'aide d'un serviteur, le conduisit de la salle du banquet à une antichambre, où lord Dawson of Penn, médecin du roi, lui donna ses soins.

Londres, 10 — (P.C.) — Parlant au banquet donné hier soir en l'honneur de Sir George Broadbridge, lord-maire de Londres, le premier ministre Stanley Baldwin a déclaré que le résultat inévitable d'une guerre serait "la révolution mondiale", et il a promis que son gouvernement s'efforcerait de "sauver l'Europe" "au moyen du désarmement et de barrières commerciales moins élevées.

"Je suis prêt", dit M. Baldwin au sujet du réarmement de la Grande-Bretagne, "à ce que nous consacrions tous nos efforts, quoi qu'il doive en coûter en hommes et en argent, pour faire le nécessaire, mais j'ai continuellement conscience de la folie que nous faisons tous.

"Le gouvernement est prêt et an-

(Suite à la page 11, 8e col.)

# Une lettre remarquable de S. Em. le cardinal Liénart aux communistes français

**L'éminent archevêque de Lille adresse une lettre aux chefs du parti communiste — Deux erreurs doctrinales : le matérialisme athée et le libéralisme économique.**

Paris, 10, (P. C.-Havas). — "Le communisme n'est pas la cause de tous nos maux mais c'est un remède pire que le mal." Telle est la conclusion de la lettre que Son Eminence le cardinal Liénart, archevêque de Lille, adressa aujourd'hui aux chefs du parti communiste.

Le 25 octobre, 1936, au congrès diocésain des oeuvres, le cardinal Liénart prononçait un discours retentissant pour justifier les derniers mandements du Saint-Père contre le bolchevisme. Le lendemain, le journal "L'Humanité", organe officiel du parti communiste, annonçait l'envoi d'une lettre ouverte au cardinal Liénart et disait que le "parti relèvera les attaques erronées et injustifiées, et rappellera aux ouvriers catholiques, l'appel fraternel qu'il leur a préalablement adressé."

A cette lettre, conçue en termes courtois et modérés, le cardinal Liénart répond aujourd'hui sur le ton "d'un pasteur qui n'oublie jamais qu'il a parlé à ses brebis, même égarées."

"Je ne veux pas rendre le communisme responsable de tous les maux dont souffre l'humanité. Quant j'ai cherché les responsables, je n'ai pas incriminé votre parti mais deux erreurs doctrinales: le matérialisme athée, bien antérieur au communisme et qui ne fait que produire chez vous ses effets logiques; et le libéralisme économique, qui a vicié le capitalisme et amené ses abus. Rappeler à tous les ouvriers et patrons leurs devoirs de chrétiens, c'est précisément ma mission. Je l'ai remplie en maintes circonstances. J'ai mis les ouvriers en garde contre le matérialisme athée que vous professez et les patrons en garde, contre le libéralisme économique. En le faisant, je n'ai attaqué ni les uns ni les autres mais seulement des doctrines fausses et des erreurs funestes.

"Quant au communisme, si je ne vois pas en lui, comme vous m'en accusez, la cause de tous nos maux, pourquoi l'ai-je dénoncé comme un péril ? C'est en le prenant exactement tel qu'il se dénonce à la foule: il prétend être un remède: donc, j'ai le droit de l'apprécier tel qu'il le veut. J'en ai même le devoir parce que vous l'offrez aux ouvriers catholiques qui sont fils de l'Eglise, et aux autres ouvriers dont je suis aussi le père, quoi qu'ils pensent.

Je souscris sans réserve au programme qui est à la fin de votre lettre et qui n'est d'ailleurs pas spécial aux communistes: "Servir les intérêts du peuple de France. Vouloir que celui qui travaille puisse vivre sans crainte du lendemain en assurant à sa famille l'aisance et le bien-être, éviter à notre pays les horreurs de la guerre civile, par-dessus tout, vouloir la paix entre hommes de bonne volonté, avoir horreur de la guerre et ne pas revoir nos cités détruites."

"Il reste cependant à examiner comment dans la pratique vous voulez réaliser ces idées. Après avoir lu votre prospectus, voyons l'expérience telle qu'elle

(Suite à la page 11, 6e col.)

## LONDRES ET ROME

Londres, 10, (C. P.) — On apprend que l'Angleterre et l'Italie ont, ces jours derniers, progressé beaucoup vers le règlement de leur différend. Il se pourrait donc que les négociations pour un accord méditerranéen fussent amorcées bientôt. Cependant on qualifie de "prématurée" la nouvelle que le comte Ciano viendrait bientôt à Londres à cette fin. Le "Morning Post" dit: "Il est fort possible qu'un "gentlemen's agreement" soit conclu avant longtemps. Il aurait pour objet de dissiper les soupçons qui se sont élevés de part et d'autre. Pareil accord pourrait prendre la forme d'un échange de lettres par lesquelles chacune des parties s'engagerait à respecter les intérêts de l'autre en Méditerranée".

# Reprise de l'enquête des Comptes Publics

**M. Edgar Vézina comparaît de nouveau et son témoignage est interrompu à plusieurs reprises — M. A.-P.-B. Williams comparaît.**

Le principal témoin, ce matin, à l'enquête des comptes publics, fut encore M. Edgar Vézina, vérificateur général de la province. Il a été interrogé surtout par l'hon. T.-D. Bouchard, au sujet des indemnités des conseillers législatifs, et d'un rapport sur ses différends avec l'assistant - trésorier, M. A.-P.-B. Williams. Suivant l'usage, le premier ministre et le chef parlementaire de l'Opposition ont multiplié les échanges de vues sans amabilité.

Au début de la séance, **l'honorable T.-D. Bouchard** a fait une mise au point en relevant les notes sténographiques d'une séance antérieure pour déclarer : — "A la page 1,010 des notes sténographiques, on me fait dire que je suis allé à la commission des liqueurs de Paris, alors que j'ai déclaré que je n'y suis jamais allé et que je ne savais pas même où c'était.

**Voix à droite** : — On le sait que vous y êtes allé !

**Autre voix** : — Il y avait de bons cocktails !

**L'hon. T.-D. Bouchard** : Je ne le sais pas, car je n'en bois jamais de cocktails. Si j'y suis allé, on m'a amené là, car je ne sais pas où c'est".

**L'hon. M. Duplessis** : — Alors, le chef de l'Opposition avait dû prendre son cocktail avant, s'il ne se rappelle plus où c'est.

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — Vous aviez dû en prendre autant que moi car je n'en prends pas du tout, et le premier ministre le sait.

Finalement, on s'amuse plutôt de l'incident ; on se taquine à gauche et à droite, et le tout prend fin quand **M. Edgar Vézina**, auditeur de la province, vient continuer son témoignage.

**M. EDGAR VEZINA**

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — Je vous avais demandé l'autre jour de préparer certains documents relatifs à l'indemnité des conseillers. Les avez-vous préparés ?

**M. Edgar Vézina** : — Antérieurement à 1929, cet état se trouvait dans les régistres de l'ancien greffier, M. Campbell, qui est mort aujourd'hui. Il nous faudrait faire des recherches très considérables, et je n'ai

(Suite à la page 11, 4e col.)

# ASSEMBLEES INTERDITES PAR L. BLUM

**Le gouvernement français ne veut pas permettre les manifestations politiques le jour de l'Armistice — Avis de Salengro.**

Paris, 10. (D'après l'Ass'd Press) — Les autorités françaises ont interdit toute manifestation politique pour demain, jour de l'armistice. La garde mobile en force assurera l'ordre sur le parcours des Champs Elysées, où les troupes doivent défiler devant le président Lebrun et le président du conseil.

Les gauches accusent les droites de vouloir donner à la journée de demain l'apparence d'une réaction du peuple contre le gouvernement de front populaire. Dans l'appel qu'il adresse au pays le ministre de l'intérieur, Roger Salengro, demande qu'on s'abstienne de toute action pouvant troubler l'unité du peuple français et amoindrir son hommage aux morts de la guerre.

Aussi les autorités ont-elle interdit un meeting du parti populaire de Jacques Doriot, communiste dissident, et autorisé les réunions d'un caractère social des partisans du colonel de La Rocque à la condition expresse qu'on n'y fasse pas de discours.

Paris, 10. (P. C. - P. A.) — Quatorze policiers et plusieurs partisans communistes ont été blessés hier soir quand des gauches ont voulu disperser un congrès du parti pupulaire français de Jacques Doriot, qui tenait ses assises dans Saint-Denis, un faubourg de Paris.

Les batailles éclatèrent quand les communistes voulurent passer à

(Suite à la page 11, 6e col.)

## MOINS DE CHOMEURS

Washington, 10. (A.P.) — Les experts du département du commerce font rapport qu'un relevé "inofficiel" du nombre des chômeurs aux Etats-Unis réduit ce dernier à moins de 9 millions en janvier dernier et de 15 millions en 1933.

# M. Hepburn préconise la disparition de plusieurs ministères provinciaux

**Le premier ministre d'Ontario est d'opinion qu'il y a abus de gouvernement au Canada — Il propose la fusion de plusieurs services provinciaux et fédéraux.**

Toronto, 10. (P. C.) — Les hommes d'affaires du Canada, qui se plaignent de la pléthore de gouvernement dans le pays, ont M. Hepburn avec eux. Parlant hier soir au banquet de la Canadian Automobile Chamber of Commerce, le premier ministre de l'Ontario a déclaré :

"Comme chef de gouvernement je me rends compte qu'il y a trop de gouvernement au Canada. On pourrait économiser énormément en en supprimant une partie".

M. Hepburn annonça qu'il proposerait au gouvernement fédéral la fusion des services fédéral et provincial de la santé publique, du travail et de l'inspection agricole, pour réduire les frais d'administration et alléger d'autant le fardeau qui retombe sur des industries en concurrence avec celles d'autres pays sur le marché mondial.

"Par exemple, dit-il, prenons le département de l'Agriculture. Il y a là dédoublement de services avec Ottawa, surtout lorsqu'il s'agit d'inspection. Quant au commerce international, c'est manifestement une question du ressort fédéral. Il ne saurait y avoir de commerce ontarien et de commerce québecois. Il faut que ce soit le commerce du Canada. C'est pourquoi je pense que beaucoup de nos services d'inspection devraient être remis au gouvernement fédéral.

"On peut en dire autant du travail. Il faut que la législation, dans ce domaine, soit uniforme, pour les heures et les salaires. Les lois à cet effet devraient être appliquées par le gouvernement fédéral. De même pour la santé publique, qui doit apporter dans toutes les parties du pays les mêmes bienfaits. A l'heure actuelle la confusion règne dans ce domaine."

Ottawa, 10. (C.P.) — La proposition de M. Hepburn de fusionner certains services fédéraux et provinciaux pour éviter la duplication est accueillie avec beaucoup d'intérêt à Ottawa, mais il est difficile d'obtenir là-dessus des opinions en haut lieu. On fait observer que le gouvernement fédéral a déjà opéré une concentration considérable, dans ses propres services, par la réduction du nombre de ses portefeuilles de 19 à 15.

Mais la fusion de départements fédéraux et provinciaux serait une autre affaire. Il ne suffirait pas d'un accord entre Ottawa et Toronto. Toutes les provinces devraient être consentantes.

# Un cadavre est aperçu près de St-V. de Paul

**Un batelier aperçoit ce cadavre sur la rivière des Prairies — On croit que c'est le corps de Mlle Eliane St-Pierre — Les recherches.**

Montréal, 10 (D.N.C.) — Un cadavre, que l'on croit être celui de Mlle Eliane Saint-Pierre, a été vu flottant et entraîné par le courant de la rivière des Prairies en face de St-Vincent-de-Paul, peu avant neuf heures hier soir.

M. Sylvio L'Archevêque en charge du yacht passeur entre Montréal-Nord et Saint-Vincent, traversait la rivière des Prairies hier soir, quand il sentit son yacht frapper un corps quelconque. Regardant il vit un cadavre, mais ne put savoir s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme. Il fit des efforts pour s'en emparer, mais ne put y réussir. Rendu sur la rive il prévint immédiatement les autorités et l'inspecteur Brodeur, accampagné de plusieurs détectives, se rendit sur les lieux, mais l'obscurité les empêcha de retrouver le cadavre. A bonne heure ce matin, les détectives sont retournés sur les lieux et, actuellement, ils font des recherches dans la rivière et le long de la rive, là où le courant aurait pu pousser le cadavre. Une fois de plus l'espoir des policiers de retrouver le cadavre s'est réveillé et maintenant que le cadavre est à l'eau depuis sept jours, les recherches seront plus faciles, car il devrait sans aucun doute flotter à la surface, mettant pratiquement fin aux opérations de fouiller dans le lit de la rivière.

Pendant ce temps le scaphandrier employé depuis trois jours tentera de continuer son travail au pont de Saint-Eustache.

Dans l'intervalle Emile Fissiault detenu comme témoin, a hier été traduit en Cour sous une accusation d'enlèvement et il devra subir un examen mental en attendant son procès. On le fera examiner afin de savoir s'il ne pourrait recouvrir la mémoire sur les événements qui se déroulèrent vendredi soir dernier.

## LES REVENUS DE LA CAN. COTTONS

Ottawa, 10 (D'après la Canadian Press) — A.-O. Dawson, président de la Canadian Cottons, a été le principal témoin à la reprise de l'enquête Turgeon sur l'industrie textile aujourd'hui. M. McRuer, avocat de la commission royale, lui ayant demandé de produire tout le dossier relatif à la réserve de l'inventaire et aux bénéfices révélés au gouvernement de 1916 à 1936, l'avocat A.-S. Bunreau s'y opposa tout de suite, alléguant le secret auquel la compagnie avait droit pour tout ce qui touchait l'impôt sur le revenu.

Le commissaire Turgeon ne fut pas de cet avis. Il rappela qu'à Montréal, durant l'enquête, on ne lui avait pas dit la vérité sur l'assiette financière de la compagnie, et il exigea cette vérité.

M. Dawson déclara qu'il ne s'op-

(Suite à la page 11, 1ère col.)

## S. EM. LE CARDINAL CHEZ LES URSULINES

Son Eminence le cardinal Villeneuve ,O.M.I., célébrera une messe solennelle au monastère des Dames Ursulines, rue du Parloir, le 23 courant, à l'occasion des noces d'or de profession de la Très Révérende Mère Marie de la Présentation, Supérieure Générale. Dom Jamet, religieux bénédictin distingué, donnera le sermon de circonstance et plusieurs dignitaires du clergé régulier et séculier assisteront à ces belles cérémonies. On sait que la Très Révérende Mère Marie de la Présentation est l'une des grandes figures religieuses de la communauté. Elle a présidé à la fondation de deux maisons ursulines aux pays et d'une mission au Japon. Les fêtes jubilaires du 23 écriront donc une page mémorable dans les annales des filles de la Vénérable Marie de l'Incarnation.

# NOYADE D'UN JEUNE MARIN BRITANNIQUE

**Un garçon de 17 ans, A. Burnet, matelot sur un cargo "Ellerdale" se jette dans le fleuve à Lévis — Dans un moment de découragement.**

Un jeune homme de 17 ans, du nom de Burnet, venant d'Angleterre s'est noyé dans le St-Laurent ce matin de bonne heure, après s'être jeté du pont du navire sur lequel il travaillait.

La victime de ce drame était matelot sur le navire "Ellerdale", venu à Lévis avec un chargement de charbon pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Le charbonnier était accosté au quai depuis dimanche dernier et rien ne faisait prévoir de la part du jeune marin l'intention de mettre son projet à exécution. Il faisait bien son travail et n'avait parlé d'aucun projet à personne à bord.

D'après le rapport du capitaine du "Ellerdale", le jeune Burnet passa la soirée à bord et a dû écrire les trois lettres que l'on a trouvées ce matin, l'une adressée au capitaine, une autre à sa mère et la troisième à sa fiancée.

Dans ces lettres, il dit être découragé et vouloir en finir avec la vie. Il s'excuse auprès de sa mère et de sa fiancée de leur causer cet-

(Suite à la page 11, 6e col.)

## LIBELLE CRIMINEL

Saint-Hyacinthe, 10. — (P.C.) Gérard Brady, éditeur de l'hebdomadaire "L'Idée Ouvrière", a été accusé de libelle criminel contre la personne du maire T.-D. Bouchard, chef de l'Opposition au parlement de Québec.

# LE PARLER FRANCAIS

**Mgr Camille Roy et M. Antonio Langlais sont de retour d'Ottawa, Hull et Montréal où ils ont reçu un chaleureux accueil.**

Le voyage de Mgr Cmille Roy, P. A., V.G., et de M. Antonio Langlais, C.R., à Montréal, Ottawa et Hull, a illustré de façon brillante l'ampleur du mouvement que provoque l'organisation du second congrès de langue française. Il devient de plus en plus évident que tous les éléments canadiens français du pays veulent y aller pour leur part et contribuer à faire un retentissant succès de ces grandes assises nationales. Les délégués québecois ont reçu partout le plus chaleureux accueil et les allocutions qu'ont prononcées Mgr Roy, président du comité central d'organisation, et M. Langlais, secrétaire général, ont été longuement applaudies.

En quittant Québec, Mgr Roy s'est rendu dans la Métropole où il a rencontré avec M. Langlais les membres du comité montréalais d'organisation afin de discuter du travail à faire pour le succès de ces assises. Dimanche après-midi Mgr Roy était l'hôte d'honneur du groupe acéjiste Reboul et devant un imposant raliement de jeunesse, le distingué prélat a porté la parole avec d'autres orateurs distingués. Cette assemblée était sous la présidence conjointe de M. le curé Béland, O.M.I., et du maire Moussette. M. Langlais prononça aussi une allocution et les orateurs furent remerciés par le R. Père Labossière, aumônier du Cercle Reboul.

Dimanche midi, Mgr Roy était

(Suite à la page 11, 8e col.)

# FIN DE LA SESSION

*En dernière heure, on apprend que la prorogation des Chambres, à moins d'imprévu, se fera ce soir à 8 heures 30. C'est la première session de la 20e Législature qui ainsi prendra fin.*

# RECIT DE LA DESTRUCTION DE L'"ISIS"

**Le jeune Fritz Roethke, 17 ans, seul survivant du navire à moteur "Isis" raconte comment le bateau a été englouti.**

Londres, 10, (A. P.. — Fritz Roethke, ce jeune garçon de 17 ans, l'unique rescapé de l'"Isis", navire à moteur de la ligne Hambourg-Amérique qui a péri avec 39 hommes au milieu de l'Atlantique, a repris suffisamment de forces pour décrire ce naufrage.

"La tempête s'abattit sur l'"Isis" dimanche soir. Par l'écoutille No 1 l'eau s'engouffra dans le navire. A 8 heures, dit-il, une vague énorme s'abattit sur nous et, apparemment, la cloison No 2 céda, ce qui fit beaucoup pencher le navire à babord, le pont des chaloupes n'étant plus qu'à un pied au-dessus de l'eau.

"Nous ne pensions plus qu'à sauver nos vies. Le capitaine cria au second de mettre à la mer la chaloupe No 2. Quelques-uns y coururent avec moi. Mais alors "Bang !" Une autre vague ! La chaloupe était démantibulée.

"Je me trouvai dans l'eau. Je vis l'avant du navire s'enfoncer et l'arrière se dresser presque perpendiculairement. C'est ainsi qu'il

(Suite à la page 11, 7e col.)

## SEANCE ORAGEUSE

Montréal, 10. (D.N.C.) — Au cours d'une séance fort orageuse le conseil municipal a voté hier une somme de $1,539,380 pour les secours directs aux chômeurs de la Métropole pour le mois de décembre prochain.

Pendant cette séance le conseil a finalement adopté le projet du système d'alarme.

# Un nouveau crime de la pègre à New-York

**Un homme qui n'était jamais entré dans un bar se fait tuer par des bandits qu'il prenait pour des gens ivres et qui dévalisaient les clients au moment où il entra dans l'établissement.**

New-York, 10.— Pour la première fois de sa vie, Isaac Shean, âgé de 56 ans, marchand de viande, 579, Hopkinson Avenue, Brooklyn entrait l'autre jour dans un débit de liqueurs dans le but de se remettre l'estomac. Il était trois heures du matin. Des bandits étaient dans la place. Il crut qu'il s'agissait d'une farce et leur résista. Mal lui en prit, on tira sur lui et il mourut de la première balle.

Les quatre bandits qui perpétraient ce vol avec effraction virent brusquement les hommes et les femmes qui se trouvaient en cet endroit se tourner contre eux et lancer les verres et les bouteilles qui leur tombaient sous la main. Les 4 hommes venaient précisément de vider les poches des clients et allaient partir avec $525.. Ils prirent la fuite non sans tirer quelques coups dans la direction de la foule. L'une des balles attrapa Abraham Propper, âgé de 51 ans, gérant de l'endroit, à la cuisse. Ce débit est situé à 195, Avenue Sutter, dans Brownsville, à Brooklyn.

Une bouteille lancée du milieu de la salle blessa l'un des malandrins à la tête et ses compagnons l'entraînèrent dans leur automobile. Le quatrième voleur était au volant et l'auto démarra aussitôt.

Propper qui habite 199 Sutter Avenue Brooklyn et Solomon Schliska, propriétaire du débit, étaient en arrière du comptoir. Anna King, danseuse et cantatrice., chantait quand les trois hommes firent leur entrée, peu après 3 heures du matin. Ils portaient des manteaux noirs et des chapeaux gris. C'étaient des hommes entre 30 et 40 ans.

—Personne ne se fera faire de mal

(Suite à la page 11, 2e col.)

## UNE REUNION DU CONS. LEGISLATIF

Le Conseil législatif a tenu, ce matin, une courte séance sous la présidence de l'hon. Alphonse Raymond. Deux bills ont été reçus de la Chambre des députés et ont été passés en première lecture:

Loi autorisant la cité de Montréal à accorder un octroi de $200,000 à l'hôpital Sainte-Justine;

Loi modifiant la loi des mines relativement à l'établissement de villages dans les régions minières.

A propos de la première loi, l'hon. M. Martin s'est levé pour faire l'éloge de cet hôpital qui est un de ceux qui font le plus de bien et qui n'ont tout de même jamais reçu l'aide des gouvernements.

En deuxième lecture, sur division, la Chambre Haute a adopté le bill relatif au moratoire et sauvegardant la petite propriété. Aussi, le bill concernant l'élection des députés à l'Assemblée législative.

En deuxième et troisième lecture, on a passé les deux bills suivants:

Loi relative à l'extension d'une convention collective de travail ra-

(Suite à la page 11, 8e col.)

## PAS DE QUORUM

Trois membres du comité administratif, MM. Hubert Simard, L.-F. Martel et Chrysanthe Jobin, ont attendu vainement ce midi la venue du quatrième collègue qui donnerait force de loi à leurs délibérations. On sait que le quorum du comité est de quatre. La séance a été remise à jeudi avant-midi.

## CONGE CIVIQUE

Les bureaux municipaux seront fermés demain à l'occasion de la fête de l'armistice. Seuls les policiers et certains officiers de la cité, comme le trésorier, seront à leurs bureaux.

# NOUVELLES DE LEVIS

**Notes personnelles**

Mlle Claire Ferland, de Lévis, était dernièrement en promenade chez sa grand'mère, Mme P. Ferland, à St-Jean Chrysostôme.

—M. M. Caux et Mlle Germaine Caux, de Lévis, étaient récemment en promenade chez leur cousin, M. l'abbé G. Montminy, curé à Ste-Agathe de Lotbinière.

**Le navire "Ellerdale" à Lévis.**

Le navire "Ellerdale" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Pictou pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

**Son Eminence le cardinal Villeneuve au collège de Lévis hier après-midi.**

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, s'est rendu hier après-midi au collège de Lévis où il fut reçu par les autorités de cette maisons d'étude. Après avoir causé quelque temps avec les prêtres de la maison, Son Eminence se rendit à la salle du théâtre rencontrer les élèves du collège.

M. l'abbé Henri Raymond, supérieur, souhaita à l'éminent visiteur, la plus cordiale bienvenue et les respectueux hommages de tous les prêtres et élèves de la communauté. Il lui dit le plaisir que chacun éprouvait chaque fois que l'on avait l'honneur de recevoir la visite du Prince de l'Eglise canadienne. Son Eminence remercia. M. l'abbé Raymond de ses bonnes paroles et dit tout le plaisir qu'il éprouvait de venir rencontrer les autorités et les élèves du collège chaque fois que ses occupations le lui permettaient. Il fit une intéressante causerie aux élèves sur l'apostolat laïque et leur dit qu'ils devaient bien se préparer à exercer plus tard dans le monde ce travail d'apostolat si recommandé par Sa Sainteté le Pape Pie XI. Parlèrent aussi, M. Jules Dorion et M. l'abbé Laliberté.

**Lévisiens partis pour Vancouver**

La barge "Alberni", autrefois la propriété du gouvernement qui a été vendue, est partie samedi dernier pour Vancouver. Quelques marins de la rive sud font le voyage qui va être long vu que ce navire ne va pas vite. Il y a le capitaine Roméo Mercier, rue Wolfe, à Lévis, M. Lévi Lamontagne, rue Fraser, à Lévis et M. E. Roy, de Bienville. L'ingénieur en chef est M. Paul Bolduc, de Québec, autrefois de Bienville. Il y a 22 hommes à bord comme membres d'équipage.

**Demain sera observé comme fête légale dans le service postal.**

Demain, jour de l'Armistice ou du Souvenir, sera observé comme fête légale dans le service postal.

Il n'y aura aucune livraison par facteurs, ce jour-là, et aucune correspondance sera livrée sur demande au bureau-chef. Un guichet général sera ouvert de 8 heures du matin à midi au bureau-chef.

Les sous-bureaux seront fermés toute la journée. Le vestibule du bureau-chef sera ouvert de 7 heures du matin à 6 heures de l'après-midi. Les correspondances déposées au bureau-chef avant midi ce jour-là, seront acheminées à destination comme à un jour ordinaire.

**Une autre bordée de neige.**

Une autre bordée de neige suit celle que nous avons eue ces jours derniers et qui n'avait pas disparu complètement. Comme la température n'est pas froide et que la terre n'est pas assez gelée, cette neige ne restera pas, mais tout indique que nous ne tarderons pas à être définitivement en hiver. Il a neigé une partie de la soirée d'hier et de la matinée.

**Assemblée du club de raquettes "Le Voltigeur" ce soir.**

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes "Le Voltigeur" sera tenue ce soir, vers 9 heures, au chalet de la Côte du Passage, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents à cette assemblée importante vu qu'il sera question de la date d'ouverture du chalet par une fête aux huîtres la semaine prochaine et aussi de la préparation du programme des activités de la saison du club.

**Les équipes sont au travail à Lévis et à Lauzon.**

Comme nous l'avons dit hier, les travaux de chômage sont commencés depuis hier dans le comté de Lévis. Trois équipes comprenant environ 150 chômeurs nécessiteux ont commencé hier matin, l'une au Parc Shaw, une autre à Hadlow et la troisième à la rue Ste-Thérèse. Ces équipes travailleront 48 heures et trois autres équipes nouvelles seront mise à l'ouvrage la semaine prochaine et ainsi de suite afin de permettre à tous de travailler.

A Lauzon, on a commencé à charroyer hier le matériel reçu au endroits où seront faits les travaux comme nous l'avons dit hier. On attend encore d'autres matériaux, tels que tuyaux, piques, pelles, etc., et on est à construires des abris pour protéger ces matériaux contre les intempéries de la température. Dès que tout le matériel sera reçu et rendu sur les lieux les équipes seront complétées et feront comme dit plus haut 48 h. par semaine afin de permettre à tous les chômeurs nécessiteux d'avoir du travail.

**Deux minutes de silence seront observées demain matin, à onze heures.**

M. L.-S. Durand, maire de Lévis, a reçu une lettre du secrétaire de la province lui incluant copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat, au sujet de la commémoration de la journée du Souvenir, demain, jour de l'Armistice.

Dans tout l'Empire Britannique, demain matin, à onze heures, on observera ces deux minutes de silence et M. le maire Durand demande à ce que dans Lévis on se rende à cette demande et que tout travail, toute circulation du trafic, etc., soient suspendus à ce moment, en souvenir de ceux qui ont donné leur vie sur les champs de bataille pour le salut de la Patrie.

Nul doute que tous se rendront volontiers à cette demande du premier magistrat de la cité de Lévis, comme cela a été fait chaque année, le 11 novembre, depuis que la chose est demandée. Nos vétérans de la rive sud vont aussi se rendre demain assister aux cérémonies qui vont avoir lieu demain matin à la Croix du Sacrifice, à Québec.

**Assemblée de la Chambre de Commerce junior de Lévis, hier soir.**

La Chambre de Commerce junior de Lévis a tenu sa première assemblée générale régulière, hier soir, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de M. Paul Jean. L'assistance était nombreuse et plusieurs questions intéressantes ont été discutées.

Nos jeunes sont pleins d'ardeur et d'enthousiasme et sont tous bien disposés à travailler au développement des intérêts de la rive sud. Comme débutants, ils ne sont pas encore tout à fait familiers avec la constitution et il leur arrive parfois de commencer à parler sans en avoir demandé la permission au président ou de parler plus d'un à la fois sur un même sujet. M. le président attire leur attention sur les articles de la constitution et tout se fait alors suivant la forme voulue Dans quelques séances tout sera parfait et la section des jeunes va faire du bon travail dont on ne tardera probablement pas à en ressentir les résultats sur notre rive.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée préliminaire à la formation de la section junior, et après la lecture des questions discutées lors des réunions des membres du bureau de direction, procès-verbal et rapports qui furent ratifiés par l'assemblée générale, on commença la discussion des différentes questions à l'ordre du jour dont voici les principales :

**La section junior reconnue officiellement par la section senior.**

Le secrétaire, M. Roger Lalonde, donna lecture d'une lettre de M. Maurice Dussault, secrétaire de la section senior, en date du 4 novembre, informant la section junior qu'elle était officiellement reconnue par la Chambre de Commerce de Lévis et que l'on considère que cela ne peut que contribuer au développement de la rive sud.

**Quinze nouveaux membres admis, hier soir.**

Quinze nouveaux membres ont été admis, hier soir, dans la section junior, ce qui porte le nombre des membres actuels à 45.

**Une causerie sur l'achat chez nous.**

C'est l'intention de la section des jeunes qu'à chacune des assemblées l'un des membres donne une causerie sur un sujet d'actualité. M. le président Jean a donné l'exemple en soumettant à l'assemblée, hier soir, un très intéressant travail sur l'importante question de l'achat chez nous. Il a terminé en faisant un pressant appel aux citoyens de la rive sud d'acheter chez leurs marchands locaux afin d'encourager les nôtres et ainsi on fera un acte du plus beau civisme. M. Jean fut remercié pour ce beau travail et tous espèrent qu'à chacune des assemblée on aura le plaisir d'entendre de ces causeries.

**Formation de plusieurs comités.**

Nos jeunes ont décidé de se mettre immédiatement au travail et afin de se le partager ils ont formé différents comités et nommé à chacun un président qui aura le pouvoir de s'adjoindre les membres qu'ils jugera à propos pour mener les choses à bonne fin. Ces comités et présidents sont :

Comité de l'achat chez nous: Président, M. Jean-Marie Gagnon.

Comité des sports d'hiver : Président, M. Roger Kronstrom.

Comité d'urbanisme : M. Roger Thibaudeau.

Comité de recrutement : M. Emery Roy.

Comité de révision : M. René Roy.

On formera d'autres comités à la prochaine assemblée, dont le comité d'urbanisme.

**Des diners-causeries pour les membres de la section junior**

M. le président a annoncé que la section junior avait l'intention de donner à tous les quinze jours un diner-causerie auquel assisteront tous les membres. Ce premier diner aura lieu mercredi soir, le 18 novembre, à 6 heures 30 du soir, à l'hôtel Larochelle, à Lévis. Le conférencier sera M. C.-E. Gagnon, directeur de cette section. On aura ces diners une fois dans un hôtel et une autre fois dans un autre hôtel de la ville C'est là une excellente idée qui permettra aux membres de se réunir et discuter dans l'intimité les questions qui les intéressent. M. Henri Dorval a été chargé de voir à l'organisation de ces diners-causeries.

**On fera la visite des industries du district**

Une autre belle initiative qu'a prise la Chambre de Commerce de Lévis des jeunes est celle de faire la visite de temps à autre des industries que nous avons dans notre district. Cela leur permettra de se mettre au courant de ce qui nous avons chez nous, de se mettre en contact avec ces hommes d'affaires et industriels et de s'instruire sur ces différentes branches de commerce. Ces visites sont toujours intéressantes et permettent de puiser une foule de renseignements utiles. M. Paul Dion a été chargé de s'occuper de préparer ces visites des industries.

Après la discussion de questions de régie interne, l'assemblée a été levée et ajournée sine die.

**Le tableau d'honneur du couvent de Bienville**

Le manque d'espace nous force à remettre à demain la publication du tableau d'honneur pour les élèves du Couvent de Bienville.

**Soirée d'amateurs demain soir, à Lévis, à l'occasion de l'Armistice**

Demain soir, jour de l'Armistice, à 8 heures 30, en la salle Dion, rue St-Louis, à Lévis, aura lieu une grande soirée d'amateurs organisée par le club de raquettes "Le Lévis". M. Maurice Beaupré, bien connu dans tout le district, agira comme maitre des cérémonies. On entendra M. Joseph Bouchard, le champion des violoneux. M. et Mme Vital Fortin représenteront un tableau vivant "L'Ange du dernier moment" et se feront entendre dans leur répertoire de chansons folklore avec M. Charles Gingras au piano d'accompagnement. Plus de 20 amateurs seront au programme et comme artiste invité il y aura TiBee, le populaire comédien. L'admission sera de vingt-cinq centins et on compte sur une salle comble à cette soirée de demain qui sera encore supérieure à celle de mercredi dernier.

**Pas de confessions et communion des enfants de Lévis cette semaine**

Il n'y aura pas de confessions demain ni de communion jeudi matin de cette semaine pour les enfants de Lévis. Ce sera pour la semaine prochaine.

**Le mercredi en l'honneur de saint Joseph**

Demain sera le mercredi en l'honneur de saint Joseph. La messe de 6 heures 45, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera chantée à son autel.

Demain matin, à 7 heures, en l'église de Lauzon, sera chantée une grand'messe en l'honneur de saint Joseph et demain soir à 7 heures 30, aura lieu le 15ème des 52 mercredis promis en son honneur.

Les fidèles voudront bien demain assister à la messe, communier et prier avec piété confiance ce grand patriarche afin d'obtenir sa protection spéciale ainsi que les faveurs damandées.

**Séance dramatique et musicale demain soir au Patronage de Lévis**

Demain soir, à 8 heures, en la nouvelle salle de théâtre du Patronage de Lévis, sera donnée une séance dramatique et musicale. On interprétera un très beau drame en trois actes et deux tableaux intitulé "Dominique" tiré du roman de Pierre l'Ermite "Comment j'ai tué mon enfant". Le prix sera de vingt-cinq centins et on peut se procurer des cartes au Patronage de Lévis. Nul doute qu'il y aura salle comble.

**Pour les bienfaiteurs, les fondateurs et fondatrice de l'Institut du Précieux Sang.**

Jeudi matin prochain, à 6 heures 30, un service solennel sera chanté en la chapelle du monastère du Précieux-Sang, à Lévis, en faveur des bienfaiteurs défunts de la communauté.

Vendredi matin,à 6 heures 15, en la même chapelle, un service solennel sera chanté en faveur des Vénérés Fondateurs et Fondatrice de l'Institut du Précieux Sang et des religieux décédées.

Tous les amis du Précieux Sang sont respectueusement invités à assister à ces deux services.

**Aux funérailles de la Révde Mère St-Calixte**

Hier matin, à 8 heures, en la chapelle de la maison-mère des Soeurs de la Charité, à Québec, ont eu lieu les funérailles de la Révde Mère St-Calxte, supérieure provinciale de la province d'Youville, décédée jeudi dernier, à l'âge de 74 ans.

M. l'abbé Calixte Ferland, du collège de Lévis, cousin de la défunte, native de Lévis, fut l'un des prêtres qui dirent des messes aux autels latéraux. Au nombre des parents qui assistèrent aux funérailles, on remarquait parmi les cousins, M. Achille Dagneau, de St-Joseph de Lévis, MM. Georges Ramsay et J. Fournier, de Lévis, Parmi les neveux, on remarquait MM. Lévi Ramsay et Henri Fournier, aussi de Lévis.

## ST-ROMUALD

**Le Bingo :**

Les deux soirées de bingo, données mercredi et jeudi dernier, ont été très bien réussies. Le public a généreusement encouragé l'oeuvre. Il était intéressant d'y prendre part, devant la valeur des prix offerts. A la demande générale, une autre soirée semblable sera donnée mercredi le 4 novembre à 7 h. 30, à la salle du Collège.

**Nouveau directeur :**

Les anciens élèves du Collège des Révérends Frères de Saint-Gabriel, et toute notre population apprendront avec plaisir que le C. F. Roch, qui, pendant dix ans, fut professeur de la classe des finissants au collège local, vient d'être nommé directeur, d'une des importantes maisons de la Communauté des RR. FF. de St-Gabriel. Nous nous réjouissons de la bonne nouvelle, et présentons nos respectueux compliments au nouveau jeune directeur.

**Feu M. Plamondon :**

Nous avons regretté d'apprendre le décès de feu M. Ant. Plamondon, décédé à Québec, à l'âge de quarante-sept ans. Nos sincères sympathies à la famille et particulièrement aux parents demeurant en notre paroisse.




tous deux contenant le merveilleux POLI-CREME A ONGLES
La Cross
FC-11-10
parait mieux et dure plus longtemps
OFFRE ESSAI Naturel, rose, corail, hâle, cardinal, grenat, rouille, incolore. Pour avoir format-échantillon de n'importe quelle couleur, envoyez cette annonce avec un timbre de 3c à La Cross, 84 ouest, rue Wellington, Toronto, Canada.
pharmacies et magasins à rayons

"Je suis à bout de travailler comme une esclave."



Les vieux poêles font une corvée de la cuisson — doublant souvent le temps requis pour la préparation d'un repas, et une femme a raison de se plaindre amèrement de cet inutile travail supplémentaire.

Voyez les nouveaux poêles Gurney dès maintenant. Facilité de cuisson, rapidité, température exacte et uniforme et la beauté de lignes et de nuances modernes vous sont disponibles pour un déboursé comparativement modique. Gurney vous offre les améliorations et l'expérience de 93 années dans la construction des poêles.



*Poêle de Cuisine Gurney*
*Le modèle CORONATION No 49C1*

Un poêle moderne de toute beauté et d'une grande capacité de cuisson, cependant très compact dans ses dimensions. Devant et côté en fonte épaisse. Foyer profond et grille à deux positions. Fini en entier, à l'intérieur et à l'extérieur, en émail-porcelaine fondu sur fer Armco très épais, assurant une longue durée et un nettoyage facile. Fini en une variété de combinaisons de couleurs qui s'harmonisent avec n'importe quelle cuisine. Fabriqué avec fourneau de 16" ou de 19".

*Un produit 100% de Québec*

POELES Gurney

A CHARBON et au BOIS

The Gurney Foundry Co., Limited.
MONTREAL

Les poêles Gurney
sont en vente par termes faciles
CHEZ
COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
273 St-Paul — 142 St-Joseph

Il n'y a plus que 5 jours!

POUR PRENDRE PART AU GRAND CONCOURS DE $34,000.00 POUR NOMMER LE BÉBÉ!

$30,000 EN BONS D'ÉPARGNE* PLUS $4,000 EN ARGENT 2,832 PRIX EN TOUT!




PETITS BONS POUR NOMMER CE BÉBÉ!



Envoyez autant de noms que vous voulez, mais ne manquez pas de joindre un carton Pepsodent à chacun.

PREMIER PRIX $5,000 en Petits Bons
DEUXIÈME PRIX $1,000 en Petits Bons
10 prix de $100 chacun en Petits Bons
720 prix de $25 chacun en Petits Bons
100 prix de $50 chacun en Petits Bons
2,000 prix de $2 chacun en Argent

*Tous les prix des Bons d'Epargne cotés ici à leur valeur d'échéance. Rachetables à des valeurs établis avant l'échéance

POSTEZ VOTRE ENTRÉE AVANT MINUIT LE 15 NOVEMBRE 1936

LES RÈGLES DE CETTE OFFRE

1. Ecrivez—en lettres détachées—le nom que vous soumettez pour le bébé. Ecrivez aussi, de la même façon, votre nom et votre adresse.
2. Chaque entrée doit être accompagnée de la boite de carton complète d'un produit Pepsodent quelconque, Pâte à Dents, Poudre à Dents, Antiseptique—du modèle que vous achetez régulièrement. Vous pouvez soumettre autant de noms que vous voulez, mais vous devez inclure un carton séparé pour chaque nom soumis. Adressez votre entrée avec le carton à: The Pepsodent Company, Toronto, Ontario.
3. L'enveloppe contenant votre entrée doit être marquée au bureau de poste à ou avant minuit, dimanche, le 15 novembre 1936.
4. Un nom peut être un ou plusieurs mots, simples ou composés. Ces mots peuvent être des noms propres ou communs, ou des ajectifs, etc. Les juges, dans leurs décisions, tiendront compte de l'originalité, de la singularité et de la convenance des noms soumis.
5. Les juges arrêteront la procédure à suivre pour arriver à leur décision, et leur décision—ou celle de la majorité des juges—sur toute matière se rapportant au concours sera finale et obligatoire. Les juges sont: Mrs. William B. Walrath, fondatrice et directrice gérante du "Cradle", Evanston, Ill., Miss E. Evelyn Grumbine, éditrice adjointe du "Child Life Magazine", et le prof. M. J. Freeman de l'Université de Chicago.
6. Les lauréats seront avisés aussitôt que possible après la clôture du concours. Les entrées ne seront pas retournées. La Cie Pepsodent se réserve le droit de faire usage ou non de tout nom soumis au concours, que tel nom ait gagné un prix ou non. Si un nom gagnant un prix est soumis par plus d'un concurrent, des prix additionnels seront décernés afin que toutes les personnes dûment reconnues par les juges comme ayant correctement soumis tel nom gagnant de prix au concours, sous la même forme, reçoivent le prix indiqué.
7. Le concours est restreint aux bornes continentales du Canada et des E.-U. Nul employé de la Cie Pepsodent, ou de leur agence de publicité, n'est éligible à ce concours.
8. Les noms servant d'exemples, et cités plus haut, ne seront pas acceptables comme entrées. Il est cependant permis d'employer ces noms, en entier ou en partie, en composition avec d'autres noms ou d'autres mots.
9. Il n'est pas nécessaire d'écouter Amos 'n' Andy à la radio pour prendre part à ce concours.

Comment choisir un nom gagnant pour la nouvelle petite fille d'Amos!

PEUT-ÊTRE y a-t-il dans votre famille un nom particulièrement charmant. Soumettez-le si vous voulez. Envoyez autant de noms ou de combinaisons de noms que vous voulez. Ce sont l'originalité et la convenance qui comptent surtout. Vous pourriez croire, par exemple que "Amanda" serait un nom convenable, vu qu'il contient tant de lettres contenues dans dans "Amos" et "Andy". Ou bien vous pourriez préférer un nom comme "Gloria Grace" ou un simple prénom comme "Judith". Ces suggestions ne peuvent pas être usitées, mais elles font voir comme il est facile de trouver un nom.

Les gens choisissent souvent des noms d'après quelque trait caractéristique de la famille du bébé.

Par exemple, le premier cadeau présenté par Andy à la petite fille d'Amos fut un pied de lapin! Ruby, la mère de l'enfant préfère la rose à toute autre fleur. La grand'mère maternelle du bébé se nomme Lillian.

Avec tous ces conseils, le choix d'un nom original pour le bébé devrait être chose facile. Vous ne saurez jamais si vous auriez pu gagner le premier prix de $5,000 si vous n'essayez pas au moins une fois. Envoyez donc votre entrée aujourd'hui.




ENVOYEZ VOTRE ENTRÉE AVEC UN CARTON DE N'IMPORTE QUEL MODELE DE CES PRODUITS PEPSODENT.


## ANNIE ROONEY la petite orpheline ✣ ✣ par Brandon WALSH




FEUILLETON DU SOLEIL

# Le Poids du Passé

## par O'Nevès

No 45.

— C'est une très belle personne, qui parait un peu froide. Son fiancé, le fils de sir Stephen, le nouveau lord Highcliffe, est absent depuis assez longtemps. Je suppose que son deuil s'avançant, il ne tardera pas à rentrer et que le mariage aura lieu bientôt. Le jeune lord serait, pour toi, un charmant compagnon, mon fils, je suis sûre que tu l'aimerais. J'ai eu quelques accasions de le rencontrer et l'ai trouvé extrêmement sympathique. Ce serait très gentil pour tous si le jeune ménage s'installait à la villa. On dit que M. Falconer l'a achetée pour eux.

Ida se retira le plus qu'elle put. Comment pourrait-elle jamais oublier Stafford s'il revenait vivre dans le voisinage si, à chaque heure du jour, elle risquait de le rencontrer. Le pensée la hanta pendant les fêtes paisibles de Noël au château, et ce fut avec soulagement qu'elle se retrouva chez elle, libérée des contraintes mondaines.

Dans ses chevauchées journalières, elle évita les points d'où elle aurait pu apercevoir la villa, faisant pour cela un long détour.

Un matin que, dans ce but, elle allait traverser une prairie aux confins du domaine, elle aperçut une amazone franchissant la barrière à l'autre extrémité. Le sang lui monta au visage. C'était Maud Falconer, elle n'en douta pas un instant, et une vague d'amertume la submergea quand elle reconnut Adonis, le cheval de Stafford.

Sa première impulsion fut de tourner bride. L'orgueil la retint et elle continua sa course, essayant de ne pas regarder sa rivale.

Maud eut aussi la pensée d'éviter la rencontre. Mais le cheval avait reconnu son ancien compagnon de promenade et, impétueusement, il s'élança à travers le champ, contre la volonté de sa conductrice.

Les deux jeunes filles se rencontrèrent presque face à face, pendant que les chevaux échangeaient de joyeux hennissements. Un moment, elles se regardèrent. Ida remarquant la perfection des traits de Maud, tandis que le visage de celle-ci s'enflammait.

— Je vous demande pardon, dit Mlle Falconer, vous ne savez pas sans doute, mademoiselle, que vous vous trouvez sur une propriété privée ?

Ida devint aussi rouge que l'autre, et, se redressant fièrement, renvoya le défi.

— Je vous demande pardon moi-même, madame. Je sais d'autant mieux que je foule un terrain réservé que la propriété est la mienne.

Maud pâlit.

— Ceci ne fait par partie des Grands-Bois ?

— Non, c'est une dépendance de Hérondale.

— Alors, c'est sans doute à Mlle Héron que j'ai l'honneur de parler? dit Maud du même ton de défi qui ramena une nouvelle rougeur au visage d'Ida.

— Oui, je suis Ida Héron.

— Ainsi, répliqua Maud, ci vous ne vous trompez pas sur vos droits, c'est moi qui suis dans mon tort et c'est à moi de m'excuser. Je vous prie d'agréer mes regrets, miss Héron.

— Il n'est pas nécessaire de vous excuser, dit Ida plus doucement. Toutes les fois qu'il vous plaira de passer ici ou sur toute autre partie de Hérondale, vous pourrez le faire à votre gré.

— Merci, dit Maud, toujours hautaine. Je ne compte pas user de la permission ; je me contenterai des terres de mon père ou des grandes routes. Je suis la fille de M. Falconer, de la villa des Grands-Bois.

Ida inclina la tête légèrement et continua son chemin vers la barrière, à l'extrémité du champ. A l'immense mortification de Maud, malgré tous ses efforts, Adonis prit le pas aux côtés de son ancien compagnon. Son écuyère souleva sa cravache et le frappa à travers la face.

Le cheval n'était pas habitué à ce traitement. Il s'arrêta court, puis se cabra violemment, s'efforçant de se débarrasser de la cavalière. Maud serait infailliblement tombée si Ida se penchant, n'avait saisi la bride du cheval et ne l'avait ramené sur ses quatre fers. Cette fois Maud fut projetée en avant, mais put reprendre son équilibre. Elle était pâle de rage. Ida en eut compassion.

— Votre groom va vous rejoindre et votre cheval se calmera. Si vous me permettez un conseil, ne le frappez jamais à travers la face, peu de chevaux le supportent, et le pursang y est particulièrement sensible.

Un rire insultant de Maud lui coupa la parole.

— Merci de vos bons avis et de vos bonnes intentions, miss Héron. Je vous demande seulement de vouloir bien lâcher la bride de mon cheval.

Ida laissa retomber les rênes, puis avant qu'elle pût répondre, Maud avait déjà frappé de nouveau sa monture qui, une seconde fois, se cabra la faisant vaciller dangereusement sur la selle.

Heureusement le groom Pottinger arrivait. Ida sans idée de bravade, s'éloigna aussitôt et faisant sauter la barrière, à son cheval prit la route.

Elle rentra toute bouleversée de chagrin, et pensa à quitter Hérondale au moins pour quelque temps, elle ne voulait plus s'exposer à rencontrer la femme qui lui avait volé Stafford. Quand elle eut retrouvé plus de calme, sa fierté lui fit cimprendre qu'il y aurait lâcheté à abandonner le terrain. Mais, de quelques jours, elle ne sortit pas de son domicile.

Lady Bannerdale ne tarda pas à venir la relancer.

— On ne vous voit plus, petite fille, et, depuis que vous nous avez abandonnés, lord Bannerdale, le plus doux des hommes, et mon fils habituellement si aimable que je pourrais dire, si je n'étais sa mère, que les fées ont déposé tous les dons dans son berceau, sont devenus intraitables.

Il faut que vous veniez m'aider à leur rendre leur bonne humeur. A propos, nous avons fait, ces jours derniers, une visite à Mlle Falconer. Je n'ai pu m'empêcher de la plaindre.

— Pourquoi ? demanda Ida, soudain intéressée.

— Eh bien ! parce qu'elle parait malheureuse. D'abord, elle est seule dans cette vaste maison. Son père est retourné à Londres. Pourtant, comme cela ne me paraissait pas justifier sa tristesse, je résolus de ne point mentionner M. Stafford. Vous savez ce que deviennent ces bonnes résolutions ?

Pour rompre une pause dans la conversation dont je faisais d'ailleurs presque tous les frais, je me suis oubliée à demander, à bout portant : "Vous avez de bonnes nouvelles de M. Orme ?" Elle a tourné vers moi ses beaux yeux irrités : "Lord Highcliffe ? J'en ai rarement des nouvelles. Il est en Australie, et si occupé qu'il lui reste peu de temps pour écrire."

Là-dessus je me suis sauvée dès que j'ai pu.

Ida ne répondit pas et se pencha pour ranimer le feu, ce qui permit à Lady Bannerdale de continuer.

— Je me demande pour quelle raison lord Highcliffe reste ainsi à l'étranger pendant que sa fiancée se morfond. La connaissez-vous ?

— Oui, je l'ai vue, dit Ida, d'un ton qui ne prêtait pas à d'autres développements. Une seconde tasse de thé, lady Bannerdale ? Voulez-vous voir ce que font les ouvriers ? Ils avancent rapidement. S'ils deviennent trop gênants, peut-être irai-je faire un tour sur le Continent.

La conversation de sa visiteuse venait de réveiller l'idée abandonnée. Rentrée chez elle, lady Bannerdale parla en disant à ses deux compagnons, du projet de départ d'Ida.

— Elle nous manquera, dit piteusement lord Bannerdale. Le jeune Edwin ne dit rien, mais, dès le matin du lendemain, il était à Hérondale.

Sa gravité frappa Ida.

—Miss Héron ,commença-t-il, tout de suite, ma mère nous a parlé de votre intention de quitter momentanément Hérondale. Je ne puis pas vous laisser vous éloigner sans vous avoir dit ce que j'ai dans le coeur.

Je ne suis pas naturellement très éloquent, et je suis trop ému pour essayer de l'être. Peut-être, devinez-vous ce que je veux vous dire. Ne vous êtes-vous pas aperçue depuis longtemps que je vous aime. Je vous aime Ida et quand j'emploierais tout un jour à vous le dire, je ne trouverais pas de mots plus doux.

Je vous aime, et je crois que je vous aime depuis le premier jour où je vous ai vue. Voulez-vous me permettre d'ajouter que mon amour répond aux voeux de mes parents qui seraient infiniment heureux de vous appeler leur fille ?

Il voulait lui prendre la main, mais Ida secouait la tête avec tristesse.

— Non, dit-elle à voix basse. Je voudrais savoir vous exprimer combien je suis touché de vos sentiments pour moi ; je vous en suis très reconnaissante, je voudrais pouvoir vous dire oui.

— Oh ! dites-le, implora-t-il.

De nouveau, elle secoua la tête, hésitante.

— Non, je ne peux pas, dit-elle.

— Je comprends que vous ne m'aimez pas, dit-il. Mais je vous en supplie, donnez-moi du temps, le temps de gagner votre coeur ; je vous aime si tendrement que je crois que je réussirai. Laissez-moi essayer.

Ida sourit faiblement.

— Je ne puis pas vous le permettre, dit-elle, très douce ; j'ai trop peur de vous causer ensuite une déception.

— Laissez-moi courir les risques. Je vous en supplie, ne me dites pas non. Je vois bien que vous avez une arrière-pensée ; s'il y a un obstacle, je le surmonterai. Si vous avez un souvenir à oublier, je vous le ferai oublier, vous pouvez avoir confiance.

— J'ai confiance, mais je ne puis rien vous promettre.

— Ne me répondez pas aujourd'hui. Je vous aime trop ardemment pour renoncer à vous. Ida, réfléchissez, attendez quelques jours, tout le temps que vous voudrez. Je ne vous importunerai pas. Je vous laisserai du temps...

— Oui, laissez-moi quelques jours.

— Rappelez-vous que je vous aime de tout mon coeur et de toute mon âme, Ida.

Les yeux pleins de larme, Ida lui tendit la main. Il la baisa dévotement et s'éloigna aussitôt, ne se fiant pas à lui-même.

Quand il l'eut laissée seule, Ida prit Rupert et gagna le sommet de la colline. De là sa vue s'étendait sur le domaine. Elle le contempla longuement. Ce lourd héritage de sa famille lui créait des devoirs, et l'administration de sa grande fortune constituait une charge pesante.

Un jour ou l'autre, il lui faudrait se marier. Jamais, jamais elle n'aimerait aucun homme comme elle avait aimé, hélas ! comme elle aimait encore Stafford de tout le premier élan de son jeune coeur. Peut-être que si elle épousait Edwin Bannerdale, elle pourrait oublier Mais elle ne voulait pas oublier.

(A suivre)


# Cheveux gris

## Le meilleur remède se fait à la maison

En suivant la simple recette que voici, vous pouvez faire chez vous un remède aux cheveux gris meilleur que tout ce que vous pourriez acheter: A une demi-chopine d'eau ajoutez une once de bay-rum, une petite boite de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. Le pharmacien pourra vous faire le mélange ou vous le ferez vous-même à très peu de frais. Appliquez-en aux cheveux deux fois par semaine jusqu'à obtention de la nuance désirée.

Orlex redonne de la couleur aux cheveux striés, décolorés ou grisonnants, les rend souples et lustrés. Il ne teint pas le cuir chevelu, n'est ni collant ni graisseux et ne part pas sous la brosse ou le peigne.

**LE SOLEIL** *le plus grand quotidien à Québec, offre à ses milliers de lecteurs une abondante information dans tous les domaines de l'activité humaine. Par le volume de son tirage et l'étendue du territoire qu'il atteint, le "Soleil" constitue le meilleur facteur de publicité.*

# LE SOLEIL

***Le sentiment n'y fait rien***

*Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.*

*A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.*

55e ANNEE—No 267 QUEBEC, MARDI 10 NOVEMBRE 1936 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

## M. E. Ouellet défend la C. des Services Publics

### NOMINATION

Le gouvernement fédéral annonce officiellement la nomination du lt-colonel A. Thériault, R.C.C.C. comme surintendant de l'arsenal de Québec, en remplacement du colonel comte de Bury qui a pris sa retraite au mois de mai dernier après une longue carrière. Le lt-colonel Thériault était l'assistant du comte de Bury et le major H.-S. Kirby lui succède à ce poste.

### Le Conseil Législatif a accompli beaucoup de besogne hier — L'hon. Ernest Ouellet contre la disparition de la C. S. P.

Tout comme à la Chambre basse, les conseillers législatifs ont accompli hier beaucoup de besogne en vue de la prorogation prochaine. Pour faire franchir sans délai plusieurs stages de la procédure parlementaire à des bills, il a fallu suspendre le règlement 38, ce à quoi personne ne s'est objecté.

Si les conseillers législatifs ont expédié beaucoup de travail, ils n'ont pas voté à la légère les projets de loi. Au contraire ils en ont discuté plusieurs avec un souci évident de protéger les intérêts de toutes les classes de la société.

A la demande de l'hon. Elisée Thériault, on a remis à la prochaine séance du Conseil, qui a lieu aujourd'hui, le vote en troisième lecture du bill qui permet à la ville de Québec d'emprunter $650,000 pour éviter l'imposition d'une taxe spéciale. M. Thériault entend présenter un amendement à cette mesure.

Le fait saillant de la séance du Conseil, ce fut l'opposition énergique de l'hon. Ernest Ouellet à l'abolition de la Commission des Services publics. A la Chambre basse, ce projet de loi fut appuyé avec enthousiasme par le Dr Philippe Hamel. Autant le député de Québec-Centre l'a appuyé autant M. Ouellet l'a combattu

Les conseillers ont étudié le bill concernant les sources pétrolifères de la Gaspésie, que sir Thomas Chapais a expliqué en disant que le gouvernement affectait $15,000 pour des expériences sur les sources d'huile découvertes en Gaspésie. A ce sujet, l'hon. John-Hall Kelly qui représente la Gaspésie, a rappelé qu'il y a une quarantaine d'années une compagnie anglaise a dépensé au delà de $1,500,000 pour exploiter ces sources pétrolifères, et qu'elle a creusé 51 puits. "Il est avéré, ajoute M. Kelly, que le pétrole sort encore de terre en certains endroits et qu'on peut même le faire brûler. Sur certains points du territoire, il y a quarante ans, l'huile a jailli de certains puits, à une grande hauteur, pendant 48 heures. On a dit que la Standard Oil avait empêché dans le temps l'exploitation de ses sources pétrolifères. "Je n'y crois pas", dit M. Kelly. Quoi qu'il en soit, il y a encore de l'huile dans la Gaspésie. Il est à souhaiter que nous trouvions tous les moyens d'exploiter ces sources. Lors des fêtes de Gaspé, en 1934, des géologues français sont venus sur place visiter ces sources. Ils ont cru que lors de leur première exploitation, on n'avait pas creusé tout à fait au bon endroit".

M. Kelly voudrait que dans la loi on ne puisse révoquer les ventes de terrains sur lesquels a travaillé cette compagnie anglaise, il y a un demi-siècle, et qui ont été concédés dans la suite. On cultive la plupart de ces terrains. Il faudrait qu'on indemnise leurs propriétaires pour la valeur des terrains seulement, et non pour la valeur que représente l'huile, s'il y en a. On a

(Suite à la page 10 2e col.)

## DUEL ENTRE CASGRAIN ET DUPLESSIS

### Le député de la Rivière-du-Loup et le premier ministre se disent des aménités au sujet d'un bill approuvé par les deux partis.

A l'occasion d'un projet de loi sur lequel la gauche et la droite étaient d'accord, le premier ministre et M. **Léon Casgrain**, député libéral de la Rivière-du-Loup, ont échangé hier soir des aménités à l'Assemblée législative. Il s'agissait de voter $5,000 pour "encourager la mise en valeur et le développement des ressources naturelles propres au combustible". Après quelques remarques de l'hon. **Joseph Bilodeau**, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie, **M. Léon Casgrain** le félicita chaudement. Toutefois, il eut le malheur, en terminant, de faire une allusion au sénateur **Lorne-C. Webster**, ce qui lui valut une attaque de M. Duplessis, qui parla de l'ancien régime. Insensiblement, on en vint à parler de prison, d'enquête des comptes publics et autres choses du même genre.

Dès après la lecture du bill par le président, le Dr Marc Trudel (St-Maurice), M. Duplessis déclara que le texte n'en était pas imprimé mais que, sans doute, l'Opposition ne s'y opposerait pas, attendu "qu'il s'agit de voter $5,000 pour des recherches au sujet de la question de savoir s'il n'y a pas moyen d'exploiter et d'employer la tourbe pour le chauffage".

Le premier ministre ajouta qu'il convenait de donner du travail aux conseillers législatifs, pour qu'ils ne siègent pas sans raison.

**M. Bouchard** déclara sans hésiter, en sa qualité de chef de l'Opposition, qu'il ne s'opposait pas au bill.

**L'hon. J. Bilodeau** expliqua qu'en plusieurs endroits, notamment à St-Hyacinthe, à Cacouna, à la Rivière-Ouelle et ailleurs, le gouvernement fédéral avait déjà fait faire des recherches qu'il convient de reprendre. Nous achetons pour $30,000,000 de charbon dur et de charbon mou, chaque année, et si nous pouvions

(Suite de la page 7, 2e col.)

*A L'INAUGURATION DU BAZAR DE SAINT-MALO PAR SON EXC. Mgr PLANTE*



**L'ouverture solennelle du bazar annuel de la paroisse de Saint-Malo hier soir par S. Ex. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, a donné lieu à une brillante cérémonie. Les photos ci-dessus représentent, en haut, Son Excellence Mgr Plante, accompagné de M. l'abbé Louis Chabot, directeur de l'organisation du bazar, bénissant les tables. La foule était si dense dans la salle que Mgr l'Auxiliaire dut faire la bénédiction du haut de la scène. En bas, on voit une partie de la foule présente à cette cérémonie. On remarque sur la première rangée, en arrière de l'orchestre, de gauche à droite, M. le Chevalier Télesphore Martin, qui accompagne Mlle Jeanne Côté, candidate dans le concours de popularité, à sa droite; M. l'abbé F.-P. Lamontagne, V. F., curé de la paroisse; S. Ex. Mgr Omer Plante; Mlle Madeleine Bisson, candidate, accompagnée de son grand-père, M. Elzéar Ferland, ancien marguillier, et M. l'abbé A. Chouinard. On distingue également M. l'abbé L. Chabot, debout et dans la seconde rangée, M. l'abbé P.-E. Arsenault, vicaires de la paroisse. — (Cliché du "Soleil")**

## La lettre de Jimmy Valentine soulève l'ire des unionistes à l'Assemblée législative

### Un piquant débat a marqué les commentaires qui ont été faits de part et d'autres, à la Chambre, hier, sur la lettre que M. Jimmy Valentine a fait parvenir au comité des comptes publics — Le gouvernement se défend et l'opposition attaque — Répliques acerbes.

Un vigoureux débat s'est engagé hier soir, à l'Assemblée législative à propos d'un rapport de M. Alexandre Taché, député de Hull, et président du comité des Comptes Publics. Ce rapport avait trait à M. Jimmy Valentine. La députation allait s'attaquer à l'ordre du jour, quand le président du comité prit la parole.

**M. Taché** : — Monsieur le président, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport du comité des Comptes Publics. (un page va remettre le document au président, l'hon. P. Sauvé.)

**M. Sauvé** : — (Lisant le document) "J'ai l'honneur de faire rapport à cette Chambre que M. Jacques Valentine a été assigné à comparaître devant le comité des Comptes Publics, et qu'il a fait défaut de ce faire. Je vous prie d'adopter les mesures pour que l'ordre donné à M. Valentine soit respecté".

**M. Maurice Pelletier**, (U. N., Lotbinière) : :— Relativement à cet incident, je tiens à titre de membre du comité des Comptes Publics à protester contre l'outrecuidance de certains témoins. Il est disgracieux pour la Chambre de se voir répondre ainsi par des gens qui ont des obligations à remplir envers le comité. A titre de membre de ce co-

(Suite à la page 4, 4e col.)

### VERS L'ITALIE

New-York, 10. — (P.A.) — Son Eminence le cardinal Eugène Pacelli, secrétaire d'Etat au Vatican, s'est embarqué samedi pour l'Italie.

## UN TRAGIQUE ACCIDENT A GRAND'MERE

### Mme Adams, de La Tuque, est tuée accidentellement lorsqu'une auto capote sur la route de Grand'Mère — Des blessés.

Grand'Mère, 10.— (D. N. C.).—Madame Adams, de La Tuque, a été tuée instantanément hier après-midi au cours d'un accident d'automobile, alors qu'elle se dirigeait vers Grand'Mère en compagnie de M. John Wilson, frère de madame Bud Stillman, et de sa belle-soeur, Mlle Adams, aussi de la Tuque.

M. Philippe Laliberté, propriétaire de "Mauricie General Lumber Mills, Company, Ltd." se rendait par affaires à Grand'Mère lorsqu'il vit l'auto de M. Wilson capoter. Il arrêta immédiatement pour se porter au secours des blessés. Mme Adams était inconsciente et gravement blessée à la tête. Avec l'aide de M Wilson, M. Laliberté installa la femme à l'arrière de son auto et fila vers St-Georges de Champlain. Il s'arrêta au presbytère où M. le curé Biron administra la victime sous condition De là M. Laliberté se rendit à Grand'Mère où un médecin constata la mort. Il déclara que la femme avait dû succomber sur le coup. Le cadavre a été transporté à la morgue Lemay, de Grand'Mère, où le coroner a tenu enquête, hier soir.

Mlle Adams, soeur de Mme Adams, a été blessée au front et a eu un bras fracturé. Son état n'est pas considéré comme dangereux. Quant à M. Wilson, propriétaire de l'automobile, il ne souffre que d'égratignures et d'entailles.

On attribue l'accident au mauvais état de la route, recouverte de glace et de neige, car l'automobile capota dans une courbe.

Après l'enquête, le cadavre de Mme Adams a été transporté à La Tuque. La défunte laisse son mari, un frère, une soeur et deux enfants.

### DERNIERS RAPPORTS

Washington, 10. —(P.A.) Les derniers calculs des votes données aux élections générales américaines du 3 novembre dernier donnent les résultats suivants: Rossevelt a une majorité sur Landon de 9,809,940, 12,413 districts sur 122,672 n'ayant pas encore fait rapport. Votes pour Roosevelt, 25,810,049; Landon, 16,000,109.

## Seconde réunion des délégués provinciaux

### En vue de coordonner la politique des deux provinces pour le développement forestier une deuxième conférence aura lieu sous peu entre Ontario et Québec.

Montréal, 10 (P.C.) — On est à préparer les voies à une nouvelle réunion des représentants des gouvernements de Québec et d'Ontario en vue de coordonner les politiques des deux provinces au point de vue des développements forestiers. Cette réunion fait suite à une première qui eut lieu il y a quelques semaines dans la métropole entre les deux premiers ministres Hepburn et Duplessis et certains de leurs ministres.

La prochaine réunion, a-t-on appris, sera précédée par une entrevue entre le gouvernement québécois et des représentants d'employeurs et d'employés de l'industrie de la pulpe et du papier.

Les détenteurs de limites, les entrepreneurs, les bûcherons, les colons et les membres des unions ouvrières de l'industrie du papier seront invités à participer à cette conférence préparatoire qui, espère-t-on, aidera à fixer une politique définie concernant la stabilisation du travail forestier, une exploitation judicieuse des ressources provinciales en forêts, l'établissement d'une échelle équitable de salaires, l'amélioration des systèmes de prévention des incendies, etc.

Des employés dans les bureaux du gouvernement ont déclaré qu'on es-

(Suite à la page 7 1ère col.)

### POUR LES VETERANS

Des quartiers généraux de la Légion canadienne, on annonce que le jeudi, 12 onvembre, il y aura à 7 heures et 30, au restaurant Kerhulu ce que l'on appelle un dîner réunion de l'Armistice. Tous les membres associés sont cordialement invités à ces agapes.

### RUDE BATAILLE

Washington, 10. — (P.A.) — Plusieurs Juifs ont été battus, dont un gravement, au cours de batailles de rues à l'occasion de l'anniversaire de sanglantes rencontres entre Juifs et Polonais en novembre 1935.

## PROTESTATIONS EXPRIMEES PAR M. E. THERIAULT

L'hon. Elisée Thériault, partisan de l'Union nationale aux dernières élections, a vivement protesté, hier au Conseil législatif, contre les destitutions de certains fonctionnares. Il a rappelé, à ce propos, la promesse réitérée maintes fois par M. Duplessis, que les fonctionnaires qui furent honnêtes et compétents ne seront pas destitués.

Il a cité quelques cas où des employés se sont plaints à lui que jamais ils ne s'étaient occupés de politique, qu'ils avaient même voté aux dernières élections pour les candidats nationaux et qu'ils ont reçu leur avis de congé. "L'un d'eux, prétend-il, a déclaré avoir voté pour M. Oscar Drouin à l'avant-dernière élection et pour le Dr Hamel lors de la dernière. Il a été tout de même destitué". Cet employé lui rappelle toutefois qu'il y a une dizaine d'années, son père aurait voté pour M. Louis Létourneau, M. Thériault demande si c'est bien la raison de sa destitution, à quoi M. Chapais, à l'amusement de la Chambre, répond qu'évidemment, si le père de cet employé avait voté pour l'hon. Louis Létourneau il méritait d'être mis à la porte.

### JEUNES LIBERAUX DE ST-GREGOIRE

La Fédération de la Jeunesse Libérale du comté de Québec a tenu une assemblée à Ste-Foye, mercredi, le 4 courant, pour procédé à la nomination des directeurs qui pourront assister aux délibérations, et à l'élection des officiers de l'Association du district de Québec, dont ils sont affiliés depuis tout dernièrement.

Les directeurs nommés, sont: MM. Alphonse Auger, avocat de Québec, pour Charlesbourg, M. Marc-Edouard Côté, pour St-Grégoire, M. Maurice Plamondon, pour Lorette-ville, M. Laurent Lortie, pour Giffard, M. Arthur Laroche, pour Ste-Foy.

Assistait à l'assemblée: MM. Wilfrid Lacroix, député du comté de Québec, à Ottawa, M. Alphonse Auger, avocat, aviseur légal de la Fédération, également plusieurs délégués de chaque association du comté.

## M. H. Authier demande un tribunal d'honneur

### L'ancien ministre de la Colonisation proteste contre des affirmations de l'hon. M. Duplessis et est prêt à soumettre sa cause à un tribunal d'honneur présidé par le bâtonnier de Québec.

L'honorable Hector Authier nous a fait hier soir, la déclaration suivante :

"Au cours de la discussion sur le bill No 35, hier soir, à l'Assemblée Législative, M. Duplessis a déclaré que je me suis rendu coupable d'abus dans la vente de lots de villages à Val-d'Or et ailleurs, d'abus tels qu'ils justifient une loi de confiscation. Le ministre des Mines a endossé les déclarations de son chef.

"En somme, on a affirmé que j'ai abusé de ma situation de député de l'Abitibi, que je me suis associé à des employés du gouvernement pour commettre des illégalités et pressurer le peuple de Val-d'Or et d'autres lieux.

"Permettez-moi de protester de toutes mes forces contre ces affirmations absolument fausses. Aucune des compagnies dont j'ai été directeur ne s'est rendue coupable d'illégalités ou d'abus qui puissent justifier de telles paroles.

"J'ai servi la province de Québec durant plus de 20 ans avec tout le coeur et toute l'intelligence que je possède, et il me semble que je mérite un peu de justice même de mes adversaires politiques—ce que je ne leur ai jamais refusé.

"Je proposerai donc à MM. Duplessis et Gagnon de m'accorder un tribunal d'honneur, présidé par le bâtonnier de Québec — puisque nous sommes tous trois membres du Barreau.

"Ce tribunal prendra connaissance des documents et des faits que peuvent soumettre MM. les ministres, ainsi que de mes réponses et explications. Si ce tribunal déclare que je me suis rendu coupable d'abus et d'illégalités à Val-d'Or, je m'engage à me soumettre en silence aux sanctions que le ministre des Mines pourra décréter. Si, par contre, ce tribunal déclare que je n'ai pas failli à l'honneur ni à l'honnêteté, le premier ministre et son collègue des mines reconnaitront publiquement le bien fondé de ma défense".

## DISPARITION QUI INQUIETE UNE PAROISSE DE LA BEAUCE

**Beauceville, 10. (D. N. C.) — Malgré les actives recherches qui ont été faites par un groupe nombreux de citoyens, on n'a pas encore retrouvé dans les bois de Dorset M. Paul Gilbert de St-Evariste Station, parti mercredi avec son fils et un autre compagnon pour une exploration. Gilbert est un père d'une nombreuse famille et possède une propriété dans la paroisse St-Evariste. Lorsqu'il entra dans le bois avec ses deux compagnons, il portait avec lui une livre de biscuit et une demi-livre de fromage. Les trois explorateurs se séparèrent et le lieu de rendez-vous était à leur automobile vers le soir. On ne l'a pas revu depuis. Comme M. Gilbert était un homme d'expérience dans l'exploration, on présume qu'il a dû succomber à une syncope.**

**Tous les hommes disponibles dans St-Evariste ont fait des recherches actives depuis jeudi, mais sans résultat. Ce tragique événement a causé une vive émotion dans toute la région où M. Gilbert était bien connu et estimé de tous.**

### UNE CAUSERIE

La prochaine conférence du cercle des Femmes canadiennes sera donnée par mademoiselle Frances Hotham. Mlle Hotham parlera de la Norvège et du Danemark.

## ON SCRUTE LA LEGISLATION DE BENNETT

### Le Conseil Privé a entendu hier les plaidoiries sur les lois du chômage et des assurances sociales.

Londres, 10 (P.C.-Câble par T.-C. Champion) — Les avocats canadiens qui représentent le gouvernement d'Ottawa et les provinces intéressés à faire décider de la validité de certaines lois passées sous le régime Bennett ont argumenté hier devant le comité judiciaire du Conseil Privé sur la validité de la loi du chômage et des assurances sociales et le jugement a été réservé.

Cet appel cherchait spécifiquement à déterminer si le Parlement du Canada avait la juridiction législative nécessaire à l'adoption de la mesure. Il fut enregistré par le procureur général du Canada et le procureur général de l'Ontario et quelques autres se sont enregistrés comme défendeurs.

Frank Gahan, au nom du Nouveau-Brunswick, a prétendu que la mesure était invalide Il a affirmé que pour les pensions au vieil âge le gouvernement fédéral a présenté un plan a laissé les provinces libres de décider si elles bénéficieraient ou non d'une contribution de 75 pour cent. Toutes les provinces aujourd'hui ont adopté ce plan.

Plusieurs membres du Conseil Privé ont exprimé leurs opinions. Lord MacMillan déclara que "ce supposé plan d'assurance" fut attaqué parce qu'étant contributoire, il se trouvait à intervenir dans les droits civils qui regardent les provinces en vertu de la constitution. Mais on trouve une analogie plus réelle, ajouta-t-il, dans la Loi des Accidents du Travail. C'est un accident de travail que d'être blessé; c'est un accident économique

(Suite à la page 11, 3e col.)

### LE COMMUNISME

La ligue des Patriotes a étudié la question du communisme au cours d'une assemblée tenue le 7 novembre et une résolution a été adoptée dans le but de prier les autorités fédérales de prendre les mesures nécessaires pour entraver la propagande du communisme dans les rangs des ouvriers canadiens. La résolution, envoyée à l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, demande de déclarer le communisme illégal au Canada, de déporter les étrangers trouvés coupables de propagande, de cesser les relations commerciales avec la Russie et de prohiber la littérature communiste au Canada.

## Une augmentation dans le revenu du tourisme

### Le secrétaire du Club Automobile, a compilé un rapport qui démontre une augmentation de 24.45% pour l'été dernier.

La saison du tourisme a été fructueuse pour la province de Québec cet été et les statistiques démontrent que $62,236,395 ont été dépensés un peu partout par les visiteurs qui nous sont venus des Etats-Unis, suivant le rapport compilé par M. J.-Emile Renaud, secrétaire du club Automobile et gérant du bureau du tourisme municipal dont les activités sont centralisées dans l'immeuble Carrel. Les revenus ont augmenté de 24.45 pour cent comme en fait foi le rapport suivant:

Du commencement de la saison jusqu'au 1er novembre il est entré dans la province, sous des permis de 48 heures de séjour, 189,777 automobiles et, sous des permis de 60 jours, 239,540. Ces automobiles sont entrées par un des 28 ports douaniers des lignes. De plus, sur les routes interprovinciales d'Ontario ou du Nouveau-Brunswick, il est venu 159,500 automobiles. On peut donc dire que nous avons reçu un total de 588,817 automobiles, ce qui indique une augmentation de 17 pour cent sur les chiffres de l'an dernier, soit une augmentation de 21 pour cent pour les permis de 48 heures et de 14 pour cent pour ceux de 60 jours.

Si on passe maintenant aux revenus approximatifs on arrive à un total de $62,236,395 en procédant d'après les méthodes suivantes qui, comme on le verra, n'exagère rien. On considère, en effet, que 20 pour cent seulement des touristes de 48 heures laissent des revenus dans la province; on suppose une moyenne de 3 personnes par automobile et on évalue leurs dépenses à $3 chacune. En résumé, 37,955 automobiles auraient laissé dans la province $351,595.

Quant aux véritables touristes, ceux qui ont obtenu un permis de 60 jours ou plus, toujours en fixant la moyenne des passagers à 3 par automobile, on évalue leur nombre à 1,187,120. On suppose qu'ils ont passé 5 jours dans la province et qu'ils ont dépensé en tout $8 par jour. Ils nous ont donc laissé $59,-884,800.

Enfin, on évalue à $2,000,000 les sommes dépensées par les touristes venus en autobus, en trains, en bateaux, et c'est ainsi qu'on arrive au grand total de $61,236,395.

C'est par le poste douanier de Rock Island, sur la route qui conduit à Sherbrooke, que les entrées ont été les plus nombreuses, soit 75,913 dont 27,000 sur des permis de 60 jours. C'est par Philipsburg que les véritables touristes, ceux de 60 jours, sont surtout entrés, car ils sont au nombre de 50,830 sur un total de 53,672.

On estime que l'augmentation considérable du tourisme au cours de l'été est dû surtout au retour prononcé vers des conditions économiques normales chez nos voisins. En effet, c'est dans tout le continent qu'on a pu noter une grande activité touristique.

### LUTTE AU VICE

Un groupe de citoyens a commencé à étudier la question du vice commercialisé à Québec, dans le but de faire sous peu un rapport aux autorités municipales. Les comités paroissiaux ont obtenu de bons résultats d'une récente intervention à l'Hôtel de Ville et ce serait la suite logique du travail commencé dans le but d'obtenir plus de sévérité envers les prostituées.

## UNANIMITE DES DEPUTES SUR UN BILL

### La Chambre est appelée à ratifier une résolution de la ville de Montréal accordant $100,000 à l'hôpital Ste-Justine — La gauche et la droite font l'éloge de l'institution.

Quelques minutes avant l'ajournement de la séance d'hier à la Chambre, la députation a approuvé unanimement un bill ayant pour effet d'autoriser la cité de Montréal à verser une somme de $100,000 à l'hôpital de Sainte-Justine, à Montréal.

Cette mesure était présentée par M. Grégoire Bélanger, député de Dorion, et elle ratifiait une résolution du conseil de ville de Montréal à cette fin.

Au moment où ce bill était présenté, le **Dr Marc Trudel** député de St-Maurice, a fait remarquer : — A titre d'ancien chef interne de cet hôpital, je suis heureux d'approuver cette mesure. Des milliers de vies humaines ont été sauvées dans ce milieu, et je suis heureux de dire à la direction de cette institution que la Chambre reconnait le mérite de son oeuvre.

**L'hon. M. Duplessis** : — Cet hôpital a rendu des services signalés. Je tiens à en féliciter, au nom de la province, les dames patronesses et tout le personnel, tout comme je félicite les personnes qui s'intéressent directement ou indirectement à cette oeuvre."

**L'hon. C. Bastien** : — Je reconnais les services nombreux rendus par cet hôpital, et pour une fois, je suis heureux de me joindre à la droite pour approuver un bill.

Après ces brèves remarques de droite et de gauche, le bill a été adopté en troisième lecture.

Plusieurs projets de loi ont été votés hier soir en première lecture.

L'hon. William Tremblay, ministre du Travail, a présenté une "loi favorisant l'impartialité et la célérité dans le paiement des pensions de vieillesse".

(Suite à la page 11, 3e col.)

## Un bill de M. O. Gagnon soulève un long débat

### Le bill du ministre des Mines au sujet de l'établissement de villages dans les régions minières produit un choc entre le gouvernement et l'Opposition.

Après un long débat assez acri-

Après un assez long débat et acrimonieux, l'Assemblée législative a voté hier soir un projet de loi, présenté par l'hon. Onésime Gagnon, au sujet de l'établissement de villages dans les régions minières.

Avant la deuxième lecture, l'hon. T.-D. Bouchard a fait observer qu'il y a, à la base de ce projet de loi, un principe dangereux, celui de la confiscation des droits acquis.

M. Gagnon a répondu qu'il n'y voit rien de radical, et il cite l'ancienne loi. Il explique ensuite : "Nous voulons que les concessions minières servent à l'exploitation des mines et non aux spéculations sur les immeubles". Le ministre ajoute qu'il a dernièrement visité l'Abitibi, et qu'il a constaté qu'à Val d'Or, il y eut des exploitations scandaleuses. On a vendu $3,400 des terrains qui ont coûté 50 cents. Et Val d'Or n'a pas eu l'avantage des services publics, pas d'aqueduc, pas d'éclairage, etc. Par contre, Bourlamaque, construite par des gens véritablement intéressés dans l'exploitation des mines, est une ville modèle. C'est pour cette raison que le gouvernement veut un droit de contrôle, et qu'il puisse reprendre ses terrains si cela est nécessaire.

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — "Cette mesure laisse une porte ouverte au favoritisme. Nous devrions, il me semble, trouver des lois qui feront disparaitre cette ingérence du lieutenant-gouverneur en conseil dont

(Suite à la page 6 1ère col.)

### DECLARATIIONS CONCERNANT LA COUPE DU BOIS

M. Henri Vachon, député ministériel de Wolfe, a protesté hier soir à l'Assemblée législative, contre un M. Hubert Vallières, citoyen de son comté. Suivant M. Vachon, il se pratique dans le comté de Wolfe des coupes de bois frauduleuses. M. Vallières, à qui il a refusé tout appui, a cependant obtenu un permis et coupe du bois sur les terres de la couronne.

M. Vachon proteste et demande qu'un ingénieur forestier soit envoyé pour arrêter ces agissements.

L'hon. M. Duplessis en l'absence momentanée de l'hon. Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts, a d'abord félicité M. Vachon et a dit que M. Vallières a dilapidé plusieurs lots, du côté de Ham-Sud et ailleurs. Quand M. Duplessis était chef de l'opposition, il a reçu des protestations contre M. Vallières et les a transmises au département qui semblait de connivence. M. Duplessis dit qu'il a donné des instructions sévères pour qu'on suspende l'exécution de tous les contrats d'échange qui favorisent, dit-il, M. Paradis la Brompton et M. Tobin.

### PROPRIETAIRE INCONNU

Un ouvrage de comptabilité (Welton) a été déposé à l'Académie Commerciale. Le propriétaire est prié d'aller le réclamer.

### UN ACCIDENT AU PONT DE QUEBEC

Une automobile de marque "Ford" portant les plaques d'identification "98160" est allée s'abimer au pied des approches du pont de Québec sur la rive sud, vers 10 h. 30 hier soir. Le véhicule a dérapé dans la courbe à la sortie du pont en direction de Lévis, et il a enfoncé la garde solide pour retomber ensuite au centre du parc du pont de Québec, sur le côté sud. L'occupant de l'automobile, un résident de Montréal, n'a reçu que de légères contusions, et l'on s'imagine difficilement qu'il s'en soit tiré aussi bien quand on songe que son automobile a fait un plongeon d'une centaine de pieds, et qu'elle est pratiquement hors d'usage aujourd'hui. L'accident est survenu à la sortie du pont du côté sud, là où les approches comprennent une courbe assez prononcé au sommet d'une pente.

L'automobile qui a fait le plongeon venait de Québec et elle se dirigeait sur la rive sud.

Le détective, Allen, de la police provinciale, a été chargé de faire enquête sur la nature de cet accident.

*Fais ce que dois*

# LE SOLEIL

*Organe du parti libéral*

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 10 NOVEMBRE 1936

## S. M. le Roi du Canada

C'est le désir de Sa Majesté le Roi Edouard VIII de visiter son royaume du Canada, l'an prochain, après les fêtes du couronnement. Ce sera la première fois, depuis quatre cents ans qu'il est découvert, que ce pays aura l'honneur de recevoir son souverain. Cet événement éveillera beaucoup d'intérêt politique. Il fixe déjà l'attention sur le statut particulier des dominions britanniques, dont la parfaite indépendance — n'en déplaise à ceux qui y travaillent — n'est qu'un fait incomplet.

Premièrement, l'égalité de statut vaut au Canada le rang, sinon le titre de royaume, comme l'Angleterre, dit-on, mais plutôt comme l'Ecosse et l'Irlande, devrait-on dire, puisque, sans un acte du parlement anglais, ces deux derniers pays ne peuvent pas plus que nous, en théorie, modifier seuls leur constitution. Mais le royaume du Canada est un Etat sur lequel règne *ex-officio* le Roi d'Angleterre, comme ses devanciers ont régné sur lui lorsqu'il n'était qu'un dominion autonome ou une simple colonie. Deuxièmement, si le Canada est un royaume sur lequel règne le Roi d'Angleterre, il s'ensuit que son vice-roi est ici le représentant de Sa Majesté Edouard VIII, avec le consentement du gouvernement canadien, mais sans sujétion ni obligation au gouvernement anglais. Cette théorie rend probablement plus délicate la fonction gubernatoriale, mais elle ne change pas grand'chose par rapport à la nation canadienne. Elle évoque, cependant, le vieil axiome de droit anglais : "*The King can do no wrong*".

Troisièmement, si le Roi d'Angleterre et le Roi du Canada sont une seule et même personne, il est difficile d'imaginer que, dans les affaires internationales, les gouvernants de ces deux pays puissent soutenir des points de vue différents, que, par exemple, l'un prenne partie dans une guerre et que l'autre reste neutre. Et c'est de ce dernier point qu'il convient de tirer les conclusions que l'on voudra, selon qu'on est impérialiste, autonomiste ou nationaliste.

L'un des objets de la prochaine visite du Roi en Canada est de raviver ces pâles notions chez ses sujets canadiens, comme d'ailleurs chez ceux que Sa Majesté visitera par la suite, puisque c'est son intention de faire le tour de l'empire britannique. Toutes les considérations et les commentaires que l'on pourrait faire à cette occasion n'empêcheront pas que cette tournée diplomatique ne soit un immense succès, surtout chez nous, où la domination anglaise, quoi qu'on en puisse dire, n'a pas nui au progrès moral et matériel du peuple. D'ailleurs, on se la rappelle, dans les conflits inévitables qui sont survenus entre gouvernants anglais et administrés canadiens, la bienveillance royale a maintes fois tempéré la sévérité officielle.

## Les frais administratifs

A son tour, M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, constate que le gouvernement du Canada coûte trop cher aux contribuables, obligés de payer l'impôt fédéral, l'impôt provincial, l'impôt municipal, l'impôt scolaire, l'impôt du culte. Et il croit trouver remède au mal en contractant aujourd'hui certains services autrefois laissés aux provinces. Malheureusement, pour de multiples raisons, rien n'est difficile à modifier comme un pacte fédératif.

Ainsi, lorsque l'on parle de laisser entièrement au gouvernement fédéral la législation et l'administration en matière d'hygiène, il semble, tout d'abord, que rien ne soit plus sage, plus judicieux, plus facile à réaliser. Qu'on tente d'instituer ce changement et l'on verra quelles passions on peut soulever en essayant d'amener une population à respecter une règlementation faite par les siens et pour son bien.

Il est également facile de soutenir qu'il suffirait d'un département de l'Agriculture à Ottawa pour satisfaire à tous les besoins de la première industrie nationale. Mais, en voyant comment fonctionne la loi fédérale du prêt agricole, on constate immédiatement que, comme tant d'autres iniatives d'Ottawa, elle ne donne pas de résultats satisfaisants dans la province de Québec, à tel point que, depuis des années, la Législature québecoise légifère pour suppléer à l'insuffisance de cette forme de crédit rural.

On se demande aussi pourquoi un ministère fédéral du Travail ne remplirait pas seul l'objet que se proposent les administrations provinciales. A cette question, il convient premièrement de répondre que les provinces ont des droits spéciaux en matière de législation ouvrière, et qu'elles y tiennent d'autant plus que les idées sociales découlent de la philosophie, matière éducationnelle par excellence, relevant donc à peu près exclusivement de l'autonomie provinciale. Et ainsi de suite . . . .

Puisque les provinces maritimes, avec des intérêts identiques, refusent de s'unir en une seule administration provinciale, et puisque les trois provinces de la Prairie canadienne veulent entretenir aussi trois législatures au lieu d'une seule, il apparaît qu'il faudrait une longue campagne de publicité pour amener le peuple à consentir au moindre changement à ses habitudes. Ajoutons que, par passion ou par lucre, il y a beaucoup de gens qui s'emploieraient à imputer de vils motifs aux gens pratiques désireux de réduire le coût de l'administration publique en réduisant les offices et leur personnel.

## SOLARIUM GRATUIT

### Rayons tamisés

Simplifier votre vie.

Les lièvres changent de couleur.

Les lettres en ont perdu plus d'un.

La médisance procède de bas en haut.

Le parler canadien tient à son pittoresque.

La propagande emploiera les grands moyens.

Un héros le sait quand il est trop tard pour reculer.

Les mots nous comblent, mais les faits nous accablent.

Pour ses nerfs, M. Blum a pris une douche anglaise.

Les sociétés invisibles font tout le mal que nous voyons.

Dans cette omelette espagnole, il entre des piments mexicains.

Divorcée, répudiée, réprouvée, voilà une progression descendante.

A condition qu'elle ne soit pas humide, on préfère la neige à la pluie.

On devrait taxer lourdement l'homme qui compose des discours pour les autres.

## Ce qu'ils disent

**Un altruiste**

Le solitaire est le jeu de prédilection de celui qui sait s'ennuyer tout seul. (La Tribune).

•

**Peu importe le nom**

On a déjà trouvé pour le général Franco le nom qui, comme le **Duce** pour Mussolini, le **Fuehrer** pour Hitler, le caractérisera désormais. On l'appellera **El Conductor**, le Conducteur. Au fond, toutes ces désignations s'équivalent. (Le Devoir).

•

**Les routes d'hiver**

L'expérience des dernières années démontre qu'il est possible, à un coût relativement peu élevé, de maintenir les routes ouvertes, en hiver, entre les grands centres. Une telle politique comporte de nombreux avantages. Pourquoi refuserions-nous d'y souscrire ? Pour le moment nous ne touchons qu'à l'ouverture de la route Trois-Rivières-Montréal. Mais il est clair si l'on s'arrête le moindrement à l'étude de la question, que l'ouverture de la route Trois-Rivières-Québec s'impose tout autant que l'autre. Et dans le même ordre d'idées, on pourrait aller beaucoup plus loin et soutenir que les routes devraient être ouvertes au trafic automobile non seulement durant les mois d'été, mais aussi les mois d'hiver. (Le Nouveliste)

•

**L'objet d'Houdini**

Mais parce qu'il a délibérément promis avant de mourir son concours à ces expériences, il ne faut pas croire que Houdini, de son vivant, croyait aux revenants ou aux manifestations spirites. Il était à cet égard décidément sceptique. Aux spirites qui se disaient convaincus il a à la vérité mainte fois offert de les désabuser en reproduisant, par les seuls artifices de son art de magicien, toutes les manifestations qu'ils prétendaient provoquer de l'autre monde. Malgré la force de sa conviction, Houdini admettait cependant une lointaine possibilité qu'il fût dans l'erreur. Et c'est pour dissiper ce doute qu'il a réglé les expériences posthumes qui ont donné au cours des dix dernières années un résultat nettement négatif.

•

**Pays d'Amérique**

Pays d'Amérique, les Etats-Unis n'entendent pas se mêler aux querelles d'Europe ni à celles de l'Asie. Les Etats-Unis n'interviendront dans un conflit que si leurs intérêts sont directement menacés. Cette politique conviendrait à merveille au Canada, pays d'Amérique lui aussi et qui devrait se tenir à l'écart des querelles européennes et asiatiques. Le Canada a moins à suivre la politique anglaise sous ce rapport que la politique américaine. Il semble déjà qu'il y ait entente sur ce point entre M. Roosevelt et M. King. Nous avons tout intérêt à accepter le principe de la solidarité américaine et canadienne en matière de politique étrangère. Le fait d'appartenir au commonwealth britannique ne devrait pas nous faire perdre de vue notre position géographique. M. King est de retour d'Europe. Il a sans doute appris les intentions britanniques au cours de son séjour à Genève et à Londres. Il voudra évidemment faire sur la politique étrangère des déclarations que nous attendons avec une vive impatience. (Le Droit).

•

**La répartition du travail**

On parle beaucoup du communisme et du fascisme, par le temps qui court. Rien ne sert, contre ces deux fléaux, de faire des harangues enflammées. Elles ne réussiront qu'à créer des polémiques acerbes sans apporter aucun remède au mal. Pour empêcher la propagation de ces doctrines subversives, il faut aller à la racine du mal. Tous conviendront, avec nous, que le manque de travail est à la source même du malaise actuel. Il faut, conséquemment, donner du travail à tout le monde : pour y parvenir, il faut nécessairement diminuer les heures de travail des uns et augmenter celle des autres, par une meilleure répartition de la tâche à accomplir.

Le mouvement ouvrier fait tous ses efforts pour diminuer les heures de travail de la classe laborieuse. Il rencontre des oppositions auxquelles il ne s'attendait pas : des gens qui crient bien haut qu'il faut diminuer les heures de travail sont les premiers à s'opposer à cette réforme dès qu'on veut l'appliquer à leur industrie : ils sont bien en faveur de cette amélioration du sort des travailleurs, et partant du retour inévitable à la prospérité, mais ils ne la trouvent bonne et applicable que lorsque c'est chez le voisin.

(Le Monde Ouvrier)

## La lettre de Jimmy Valentine soulève l'ire des unionistes à l'Assemblée législative

(Suite de la page 3)

mité, je tiens aussi à enregistrer ma protestation contre les agissements des gens qui voyagent et qui font leur possible pour ne pas comparaître quand ils ont été assignés. Ce sont des actes injustifiables et injustifiés, et nous devons nous appliquer à maintenir les prérogatives des représentants du peuple et des membres de cette Chambre".

**M. Auguste BoByer** (U. N., Châteauguay) : Au cours de la dernière campagne électorale, j'ai dit à la population de Châteauguay que cette enquête des Comptes Publics se continuerait à cette session et au cours des autres. Si les gens m'ont fait confiance, c'est parce qu'ils avaient la parole d'un candidat qui promettrait de voir à la continuation de l'enquête. Je suis informé, de plus, que certains témoins se baladent quand ils sont assignés devant le comité. Ce nommé "Jimmy" Valentine a tenu envers ce comité un langage qui ne peut être admis, et que le comité, pas plus que la Chambre, n'admettra.

"S'il s'agissait d'un témoin ordinaire, passe peut-être, mais ce monsieur était l'homme à tout faire de l'ancien premier ministre et de l'ancien régime. J'ai la conviction que le chef de l'Opposition admettra que mes pa oles sont réelles, vraies et exactes, parce qu'il a fait des efforts pour faire oublier certains personnages de l'acabit de Valentine. Je prétend que Valentine a insulté le comité et les représentants du peuple. Je suis heureux de corroborer les remarques de mon collègue de Lotbinière à ce sujet, et je prétends que des témoins comme Valentine devraient être assignés par la force s'il le faut".

**M. Taché** : "A titre de président du comité des Comptes Publics, je tiens à attirer l'attention de la Chambre sur ce fait. L'article "603" des règlements des Comptes Publics dit que si un témoin néglige de comparaître, ce comité rapporte le fait à la Chambre, et que la Chambre peut même lui ordonner de comparaître à la barre et au comité.

**M. Hermann Barrette**, (U. N., Terrebonne) : — "J'ai des renseignements qui me permettent de dire que ce M. Valentine se promenait dans la province et aux Etats-Unis en tenant un langage irrévérencieux non seulement à l'égard du comité, mais également à l'égard du premier ministre actuel. Ce que l'on a dit au sujet des voyages ne s'applique pas seulement à Valentine, mais à tous ceux qui ont un goût effréné pour les voyages. Il semble également que ces voyageurs ont une tendance à se diriger vers le Mexique. Je demanderais que cette Chambre sévisse pour que ces témoins rendent compte de leur langage s'il y a lieu".

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — "Au fond, on fait avec ceci une tempête dans un verre d'eau. J'ai déjà eu l'occasion de dire ce que je pensais de cette lettre inopportune, présentée dernièrement au comité. Doit-on réellement attacher autant d'importance à cet incident. En quoi les délibérations du comité ont-elles été gênée parce que le témoin n'était pas là ? Je trouve qu'on a procédé d'une manière très étrange dans l'assignation des témoins. Ceux qui étaient chargés d'assigner les témoins ont pris connaissance des absences de ceux qui pouvaient être entendus, et quand on a constaté qu'ils étaient absents, on les a assignés pour faire croire au public qu'ils s'étaient sauvés.

**M. Hermann Barrette** : — Le chef de l'Opposition peut-il me dire à quelle source il a puisé ses rénseignements ?

**L'hon. T.-D. Bouchard** : Ma source de renseignements, elle est en moi-même. Prenons par exemple le cas de M. Bériau. Il était en voyage aux Etats-Unis, et c'était connu du public qu'il était allé se promener pour se reposer. On l'a alors assigné, sachant qu'il était parti. Trois jours durant il était prêt à comparaître au comité, et on n'a pas demandé de l'entendre. Qu'on essaie de me contredire sur ce point.

(Ici, des députés de la droite tentent d'interrompre le chef de l'opposition en lui posant des questions).

**M. Léon Casgrain**, (Lib. Rivière-du Loup) :—"Je soulève un point d'ordre, monsieur le président".

**L'hon. T.-D. Bouchard** :—"Je suis prêt à répondre".

**L'hon. M. Duplessis** :—"Le député de Rivière-du-Loup est un avocat, et il devrait connaitre les règlements. Le chef de l'opposition dit qu'il est prêt à continuer, et le député de la Rivière-du-Loup soulève un point d'ordre . . ."

**L'hon. T.-D. Bouchard** :—"Le premier ministre continue son système de farces. Il me semble que la simple politesse c'est d'écouter celui qui parle. Je ne puis répondre à toutes les questions au milieu de mes remarques".

**M. Sauvé** :—"Le député de la Rivière-du-Loup peut-il me dire sur quoi il se base pour soulever ce point d'ordre ?"

**M. Léon Casgrain** :—"On ne peut pas interrompre un député qui parle sans lui en demander la permission".

**M. Sauvé** :—"On ne peut interrompre un député sans sa permission".

Le point d'ordre de M. **Léon Casgrain** est donc maintenu par le président, et **l'hon. T.-D. Bouchard** continue :—"Dans le cas de M. Valentine, la Chambre devrait se borner à noter le fait. Ce n'est pas un témoin récalcitrant, car il s'est rendu ici et il a été entendu. Il est resté trois jours ensuite à la disposition du comité, et il est parti. Je ne crois pas que l'on puisse dire qu'il s'agit d'un témoin récalcitrant. Si nous avons besoin de lui qu'on l'assigne, mais qu'on assigne les témoins quand il y a possibilité de les entendre. Les hommes d'affaires n'ont pas toujours de temps à perdre..."

**Voix à droite** : — "Il y en a qui ont fait perdre de l'argent à la province".

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — "Ceux qui ont fait perdre de l'argent à la province rembourseront. Personne ne me fera croire que nous pouvons entendre M. Valentine demain (aujourd'hui). Nous sommes à interroger M. Vézina et son témoignage est loin d'être fini. Je crois que la simple mention du fait autour de cet incident devrait suffire".

**L'hon. M. Duplessis** :—"Je ne dirai pas que le chef de l'Opposition me surprend par cette attitude, mais on adme ttra que son raisonnement, si on peut appeler ça du raisonnement, manque un peu de sérieux. Nous avons promis une enquête complète sans ménagement pour les individus, et nous allons le faire sans pitié et sans ménagement. Nous ne sommes qu'à la période préliminaire de cette enquête. Nous sommes à une session d'urgence, et à ce stage, l'enquête ne peut avoir l'ampleur qu'elle aurait dans une session ordinaire. Nous n'avons pas le temps de placer tous les faits devant le comité dans un délai aussi court. Cette enquête a été commencée avant les élections, et aujourd'hui, le chef de l'Opposition la qualifie de tempête dans un verre d'eau . . ."

**L'hon. T.-D. Bouchard** :—"Pardon, j'ai dit que nous faisions une tempête avec la discussion de l'incident Valentine".

**L'hon. M. Duplessis** :— "C'est un fait notoire, on sait ce qui s'est passé. Au milieu de l'enquête, les membres de l'ancien gouvernement ont quitté leur poste comme des rats dans un navire en perdition. Nous sommes allés au peuple et il s'est prononcé en faveur de l'enquête. Il ne s'agit pas de s'attaquer à un tel ou un tel, mais de sauver les prérogatives des représentants du peuple. On se rend compte du verdict en voyant la pénurie de l'opposition. Nous voulons une enquête complète, mais comment procéder si les témoins s'en vont. Le chef de l'Opposition a dit que c'était une tempête dans un verre d'eau, mais je lui laisse sa patente".

Il y a un fait patent cependant. Nous étions prêt à entendre Valentine, mais le chef de l'opposition qui ne veut pas que la lumière se fasse s'est ingénué à interroger et à insulter l'auditeur. M. Vézina, en lui demandant quatre ou cinq fois la même chose, à tel point que les spectateurs se sont demandés à quoi il voulait en venir. En voyant ceci, Valentine s'est dit que s'il prenait autant de temps à procéder, il s'en foutait, et il est parti.

"Au sujet de cet incident, nous avons consulté les statuts et les règlements. Nous avons le droit de le faire venir à la barre de la Chambre, mais c'est un trop grand honneur qu'il ne mérite pas. Celui qui est cité ainsi à la barre de la Chambre peut être condamné à l'incarcération pour le temps de la session, mais la session est finie et sa peine ne serait pas longue. Alors, il n'y aura pas lieu d'appliquer ce règlement qui conviendrait si la session ne tirait pas à sa fin. Il y a dans nos statuts la loi Roberts, une loi aussi inique que son parrain, et l'ancien régime a donné à cette loi un effet retro-actif. Nous n'en voulons pas.

"Nous pourrions censurer Valentine mais alors son nom serait dans les procès-verbaux de la Chambre et il ne mérite pas cela. Ce serait beaucoup d'honneur pour lui. Nous protestons seulement contre son manque de respect au comité. Nous avons reçu un mandat bien clair, et je le dis sans hésiter, à la prochaine session je présenterai moi-même une loi qui aura pour effet de punir des gens comme Valentine et leur faire comprendre qu'il n'y a pas loin de la coupe de l'insolence à la prison. Ce sera une loi sévère mais une loi juste".

**L'hon. C. Bastien**:—"Le premier ministre aime beaucoup à parler de l'enquête. C'est son sujet favori. Quand il n'y a pas de séance du comité, il faut qu'il en parle. Il semble que ce soit une lubie chez lui".

**M. Duplessis**:—"Une lubie pour moi, le vol pour les autres".

**M. Bastien**:—"Le premier ministre pourrait peut-être me laisser parler. Je ne l'ai pas interrompu pendant son beau discours. Je n'ai pas d'hésitation à le dire, personne n'approuve la lettre de M. Valentine. Mais je n'approuve pas non plus le premier ministre. Je crois qu'il devrait avoir plus de méthode dans sa conduite de l'enquête."

**M. Duplessis**:—"Est-ce une question ?"

**M. Bastien**:—"Non. C'est une suggestion. Quand le premier ministre a interrogé un témoin, il devrait en finir avec lui à la séance suivante s'il l'assigne. Prenons le cas de M. Valentine. Par exemple, la semaine dernière, il est venu mardi, mercredi et jeudi. On ne l'a pas interrogé. Il est absent vendredi. Et le premier ministre s'indigne."

**M. Duplessis**:—"C'est parce que le chef de l'Opposition fait perdre le temps du comité qu'on n'a pas interrogé Valentine.

**M. Bastien**:—"M. Valentine s'absente après être venu pour rien trois jours de suite. Et le premier ministre s'exclame: "Comment, Valentine n'est pas ici ? Quel crime ! "Et de jeunes députés, comme le député de Lotbinière et le député de Châteauguay, qui ne sont pas habitués aux trucs du premier ministre, trouvent cela bien extraordinaire.

Encore une fois, je n'approuve pas la lettre de M. Valentine mais je n'approuve pas davantage la conduite du premier ministre à l'enquête."

**M. Auguste Boyer**:—"C'est le jour des poissons, le vendredi".

**M. Bastien**:—"Je demande au premier ministre d'avoir plus de méthode dans la conduite de l'enquête. Pourquoi ne pas continuer avec les témoins qu'on a commencé d'interroger. Le premier ministre leur dit:—"Je connais votre histoire, j'en sais long", puis il ne les interroge plus".

**M. Boyer**:—"Point d'ordre, M. l'orateur. Le député de Berthier n'a pas le droit de s'adresser directement à un député".

**M. Bastien**:—"J'attends la décision".

**M. Sauvé**:—"C'est vrai que le règlement défend à un député de s'adresser directement à un collègue".

**M. Bastien**:—"Je ne me suis pas moqué du député de Lotbinière. Je sais qu'il a beaucoup d'expérience et je le sais zélé pour le premier ministre. De plus, il est habile et il a renforci l'argument du premier ministre au sujet de l'incident Valentine.

"Le premier ministre a dit que le chef de l'Opposition retardait l'enquête en interrogeant M. Vézina. D'abord, nous avons autant que les députés de la droite le droit d'interroger des témoins. Ensuite, il faut dire que c'est le premier ministre qui retarde le témoignage de M. Vézina en intervenant et en répondant à sa place quand le chef de l'Opposition l'interroge."

**M. Duplessis**: — "Point d'ordre. Je regrette d'interrompre la voix mélodieuse que nous venons d'entendre. Mais nous sommes en présence d'un rapport qui constate que Valentine n'est pas venu au comité."

**M. Bastien**: — "C'est ça."

**M. Duplessis**: — "Le chef de l'Opposition a fait des commentaires sur ce rapport, et des digressions J'ai répondu à ses digressions. Mais le débat ne doit pas s'éterniser sur des digressions."

**M. Bastien**: — "Pour finir, et pour revenir à la motion, je répète que si je n'approuve pas la lettre de M. Valentine je n'approuve pas non plus la conduite du premier ministre."

**M. Hortensius Béique** (U.N. Chambly) : — "Le député de Berthier fait un effort, sur les derniers jours de la session, pour montrer à ses électeurs qu'il est ici. Quand il y a des coupables, il les défend. Il dit que le premier ministre suggère des réponses. C'est le chef de l'Opposition. Depuis quelque temps il y a bien des témoins absents. Toutes sortes de rumeurs courent. Un tel est fou, un autre est en train de devenir fou. Il faut prendre des moyens pour empêcher ça. Il faut connaitre la vérité et les témoins n'ont pas le droit de se moquer du gouvernement. Je félicite le premier ministre de son attitude.

"Le régime ancien nous a assez "railroadé", je ne suis pas gêné pour parler à l'Opposition."

A ce moment, M. Béique parle de "la voix du député de Berthier", et les deux députés s'eng. . . . en se parlant à la deuxième personne, sans d'ailleurs que l'on comprenne bien ce qu'ils se disent.

Pour terminer, M. Béique dit que dans quatre ans "on battra ce qui reste de l'Opposition et on sera tranquille." Sur ce, le débat se termine.

## CHRONIQUE OUVRIERE

**LA DUREE DU TRAVAIL**

"Actuellement, les conditions de vie des salariés sont telles qu'ils ont le sentiment d'être frustrés des avantages inhérents au progrès du savoir humain et des conquêtes de la science et de l'esprit d'invention. Au lieu d'enrichir la vie de l'homme et de reculer les bornes de sa liberté, chaque développement de l'organisation industrielle, de la technique et de l'outillage mécanique n'a fait qu'aggraver la servitude du travailleur. La durée du travail, qui aurait pu être sensiblement réduite si les améliorations techniques dues à la science et à l'esprit d'invention ne servaient pas exclusivement l'intérêt des chefs d'industrie, est demeurée pratiquement inchangée. Le mouvement en faveur de la semaine de 40 heures est pour ainsi dire stationnaire. Lors de la Conférence internationale du travail qui s'est tenue à Genève en juin 1936, les délégués des employeurs, appuyés par plusieurs gouvernementaux, y compris le nôtre, je ne le dis pas sans honte, ont persévéré dans une tactique d'obstruction. Ils ont pu ainsi empêcher l'adoption de projets de convention sur la semaine de 40 heures dans quatre des cinq industries auxquelles on s'efforçait d'appliquer cette norme". C'est ce que déclarait M. A.-H. Findlay, président, à l'ouverture de la soixante-huitième session du Congrès des Syndicats britanniques.

La réduction de la durée du travail est reconnue comme l'un des meilleurs moyens de remédier au chômage. Ce mouvement qui assurerait une meilleure répartition du travail et diminuerait le nombre des chômeurs, même sur le plan national, rencontre de l'opposition non seulement de la part des patrons mais malheureusement de la part des ouvriers eux-mêmes. Il y a des gens qui crient bien haut qu'il faut diminuer les heures de travail mais sont les premiers à s'opposer à cette réforme dès qu'on veut l'appliquer à leur industrie même si celle-ci ne souffre pas d'une concurrence internationale. Il y a aussi un certain nombre d'ouvriers qui touchent des salaires élevés et ne veulent pas consentir à une réduction de leurs heures de travail sous prétexte qu'ils ne pourront pas faire face à leurs obligations. Ils semblent oublier qu'une crise étreint le monde et que des milliers de chômeurs doivent se contenter d'une maigre pitance, ce qui ne peut toujours durer. C'est ainsi que l'on en voit travailler tant d'heures sur un chantier pour se rendre ensuite sur un autre faire la même besogne. On prend tous les moyens possibles pour faire du temps supplémentaire, soit à la boutique ou à la maison en apportant de l'ouvrage à domicile. Quelques-uns concurrencent parfois leur patron en exécutant des travaux après leur journée de travail et souvent à meilleur marché que ne pourrait le faire leur patron qui leur paie des salaires raisonnables. Ce n'est certainement pas par ce moyen que l'on parviendra à rétablir l'équilibre rompu et à assurer une meilleure répartition du travail.

**ASSEMBLEES**

**Au Secrétariat**

CE SOIR: L'Union Nationale des charroyeurs de charbon. La Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec, Inc.

DEMAIN : La Fraternité Nationale des employés de tramways. Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs.

**Bourse du Travail**

DEMAIN : La Fraternité des tailleurs de cuir.

**Salle Club des Marchands**

CE SOIR: Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Les Dames Auxiliaires des charpentiers, local 248.

DEMAIN: La Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730. L'Alliance Internationale des employés d'élévateurs à grain. L'Union Internationale des travailleurs en fourrure, local 68.

TOUCHONS DU BOIS

Quel bonheur que d'avoir une situation stable... une santé robuste... des revenus fixes ! Mais, alors même que l'avenir s'annonce souriant, nous aimons à "toucher du bois", par prudence. Inutile de "toucher du bois" si vous détenez une police de rentes viagères de la North American Life qui vous garantit un revenu fixe pour le restant de vos jours dès que vous vous retirez des affaires.



NORTH AMERICAN LIFE

solide comme le continent

J. CHOUINARD, C. L. U.
*Gérant de succursale*
351 Blvd Charest

TOUS LES PROFITS AUX ASSURÉS

## LA NEIGE GENE LA CIRCULATION

Une nouvelle chute de neige au milieu de la soirée d'hier a causé depuis quelques heures de nombreux embarras aux automobilistes qui n'avaient pas encore songé à utiliser leurs chaines pour circuler dans la ville. Comme la température était assez froide à ce moment et que la neige n'était pas très épaisse, les glissades d'automobiles ont été assez nombreuses, cependant que dans les côtes, le moteur tournait inutilement! Sur la fin de la soirée, nombre d'automobiles sont restées immobilisées sur la chaussée glissante ou aux entrées des cours. Toutefois, le temps était plus doux cet avant-midi, et les dérapements ont pu être évités plus facilement comme les pneus mordaient assez sur la neige détrempée.

## UNE CAUSERIE

M. l'abbé Pierre Gravel a donné, le 4 novembre, une conférence sur Madeleine de Verchères en la salle des Chevaliers de Colomb. Le conférencier avait intitulé son travail: "La leçon de Verchères" et il a dégagé de ce fait dramatique de notre histoire des leçons pratiques que l'on pourrait appliquer de nos jours. On remarquait dans l'assistance: M. le curé Ferland, de St-Roch, MM. les abbés Rodrigue et Dumas, le notaire Arthur Duval, le Dr Dorion, M. Elzéar Carmichael et autres.

Avez-vous perdu cette énergie? Vous sentez-vous désemparée?

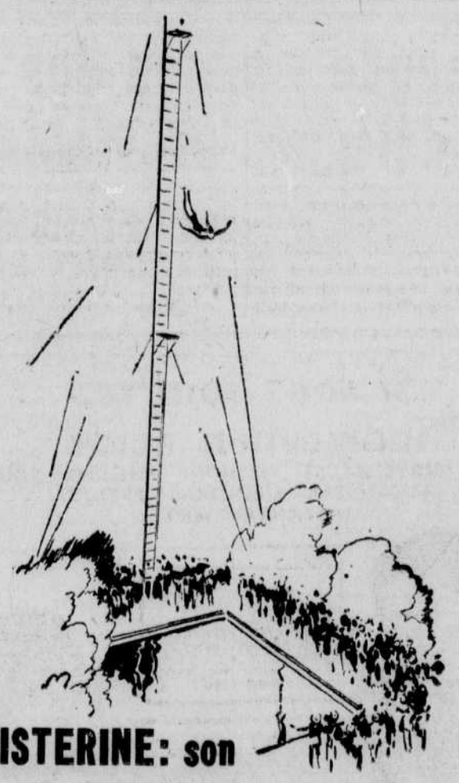
MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

Combien de milliers de personnes se trainent d'un pas lourd dans la vie, épuisées, l'air hagard, qui pourraient être fortes et pleines de santé n'était certaine faiblesse constitutionnelle !

Tout le monde devrait avoir pour objet de maintenir sa force, sa santé et sa vigueur d'esprit et de corps, de se fortifier l'organisme contre les attaques de la maladie.

Les Pilules Milburn pour la santé et les nerfs contiennent les éléments si propres à créer de la vigueur, de la force et de l'énergie pour faire fonctionner le mécanisme humain.

Procurez-vous-en une boite chez votre pharmacien. Vous ne serez pas désappointé.



LISTERINE: son prix fait un plongeon!

*Nouveau bas prix du fameux antiseptique et désodorisant !*

Pensez-donc — 79c pour la grosse bouteille (14 onces) du plus fameux antiseptique au monde. Les gens en santé, les gens difficiles en auront toujours. D'abord, il garde la bouche merveilleusement fraiche et nette, détruit par millions les bactéries, et corrige l'halitose (mauvaise haleine). N'oubliez pas d'en prendre une bouteille à votre prochaine tournée de magasinage. Lambert Pharmacal Co., (Canada) Ltd., Toronto.

NOW 79¢ 14-OZ. SIZE



FABRICATION CANADIENNE

*Parfait antiseptique désodorisant énergique*

Le Thé
RED ROSE
est "du bon thé"
BON aujourd'hui, demain
et toujours
36-4F

*LES OFFICIERS DU CERCLE COURTOIS*



**Le vignette ci-dessus représente les officiers du Cercle "COURTOIS" des étudiants en Pharmacie dont le "Soleil" annonçait récemment l'élection On remarque de gauche à droite : M. Charles-Henri DesRochers, président ; M. Léopold Ward, vice-président ; et M. Jean-Marie Belle-Isle, secrétaire.**

## Progrès des couvoirs coopératifs du Québec

(Suite de la dernière page)

appareils. La production de 2,000,000 de poussins, anticipée pour le printemps prochain, sera facilement réalisable.

En ce moment, des instructeurs avicoles font le choix des sujets reproducteurs des troupeaux qui sont "CERTIFIES". On procède également à la prise de sang, afin d'éliminer des troupeaux tous les sujets porteurs de germes du "pullorum" (diarrhée blanche), maladie causant d'énormes ravages.

Seuls les oeufs provenant de reproducteurs approuvés et portant une bande métallique officielle fixée à la patte par les instructeurs sont acceptés pour l'incubation. Cet anneau atteste que les sujets sont conformes au type de la race, aptes à la ponte, et possèdent les caractéristiques de bons reproducteurs.

Le Ministère aide encore aux membres de couvoirs coopératifs en octroyant un montant d'argent pour l'achat de cochets enregistrés. Il a fourni environ 1,200 cochets enregistrés et on estime que 400 autres seront placés en vue des prochaines accouplements. Nombre de mâles reproducteurs R. O. P. sont aussi mis chaque année à la tête des troupeaux des membres des couvoirs coopératifs.

La valeur de ce travail d'amélioration des troupeaux s'apprécie mieux quand on sait que sur 60,000 reproducteurs éprouvés, cet automne le pourcentage des réacteurs reste inférieur à 2%.

La production anticipée de 2,000,000 de poussins en 1937 est encore infiniment inférieure aux besoins de la province. La demande de poussins de choix croît plus rapidement que la production. Et les cours du marché des oeufs et autres produits avicoles se maintiennent plus élevés qu'à pareille date l'an dernier.

Au surplus, les faits attestent que le moyen le plus pratique d'établir une basse-cour consiste à acheter des poussins provenant de bonnes lignées de pondeuses, car l'incubation naturelle ou par l'intermédiaire de couveuses artificielles de faible capacité a vécu ses plus belles années.

Le débutant en aviculture s'épargne beaucoup d'ennuis et de pertes d'argent en achetant des poussins "certifiés", produits par les couvoirs coopératifs soumis au contrôle du Ministère de l'Agriculture. Cette surveillance n'a d'autre but que d'assurer une protection efficace aux établissements coopératifs ainsi qu'aux acheteurs soucieux de la qualité.

## A Laval

(Suite de la dernière page)

gés dans la traduction des auteurs latins et grecs. Voici les ouvrages proposés dans les différentes classes :

Rhétorique A et B—Orateurs attiques, Horace—Satires.

Seconde A et B—Orateurs attiques, Virgile—Enéide.

Troisième A, B et C—Xénophon Anabase, Cicéron— Pro Ligorio,

Quatrièmes— Quinte-Curce— Vie d'Alexandre.

Cinquièmes— Cornelius— Nepos.

**Intéressantes brochures à la Faculté de Médecine**

La bibliothèque des étudiants en Médecine continue de s'enrichir chaque jour d'intéressantes brochures brochures médicales et scientifiques qui suscitent l'intérêt des Carabins et leur offre des connaissances utiles. Le courrier d'hier seulement apportait au moins une quinzaine de ces revues publiées sous les auspices de diverses associations scientifiques du pays et de l'étranger. Inutile de dire que ces précieuses études sur des sujets importants sont reçues avec la plus vive gratitude. Parmi ces brochures arrivées hier mentionnons: le Bulletin de l'Association Canadienne Antituberculeuse, le dernier numéro du Journal sud-africain des sciences médicales, un extrait de la presse médicale intitulée: "Quatre semaines à Montréal et à Québec sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien", où le célèbre professeur Léopold Nègre, chef de Service à l'Institut Pasteur fait un résumé des cours qu'il a donnés dans la vieille capitale et dans la Métropole l'an dernier; le prospectus des internes de l'hôpital St-Jean, de Brooklyn, N.-Y.,; une étude sur les bactéries par les docteurs Henderson, Jamieson et Powell; "l'Education médicale à North Dakota"; "Un formulaire à l'usage des hôpitaux"; le supplément du Collège américain des physiciens; et plusieurs autres revues et publications de toutes sortes d'un grand intérêt.

**Répétition pour la Chorale Laval**

La Chorale Laval aura une répétition ce soir, à l'heure et au lieu ordinaires. La direction prie instamment tous les membres d'assister à cet important exercice. La répétition commencera à huit heures précises.

La Chorale Laval est très active cette année et elle prépare actuellement deux grands concerts auxquels le public québecois sera convié en décembre prochain et au cours du mois de mars. Cet imposant corps musical groupe plus de cent cinquante voix mixtes et il constitue la plus puissante institution du genre dans la province et peut-être même dans le Dominion. On sait le succès remporté en ces dernières années par la Chorale Laval dans l'interprétation de chefs-d'oeuvre des meilleurs maîtres. Le public sera sans doute anxieux d'aller applaudir les nouveaux succès qu'elle lui prépare. Les exercices sont sous la direction de M. J.-Robert Talbot, M. D., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université Laval, efficacement secondé par M. l'abbé P.-C. Desrochers, président du bureau de direction de l'Ecole, et M. l'abbé Albert Roy, professeur de chant grégorien.

**Quatre bachelières recevront le diplôme universitaire**

Mlles Françoise-Paule Bernier, Esther Couillard, Aline Bisson et Thérèse Légaré recevront le diplôme du Baccalauréat au cours d'une brillante cérémonie au couvent de Jésus-Marie, de Sillery, le 16 novembre prochain. Cette collation annuelle des diplômes universitaires sera sous la présidence de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, et revêtira un cachet de très grande solennité. M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université Laval, fera le bilan des activités au cours de la dernière année et Son Eminence le cardinal prononcera une allocution. Le cérémonie commencera à trois heures de l'après-midi.

## POUR LES PAUVRES

Un concert sera donné lundi soir, le 23 novembre à la salle St-Pierre au profit de la conférence St-Vincent de Paul de St-Sauveur. Plusieurs artistes bien connus de Québec ont prêté leur concours aux organisateurs de cette soirée de charité. Sont au programme, Mlle Marthe Lapointe, M. Antoine Montreuil, violoniste, docteur en musique ; M. J.-M. Lemieux, ténor ; M. J.-A. Côté, basse ;

Le Trio musical composé de MM. J. Dompierre, pianiste ; Alex. Côté, violoncelliste ; Antoine Montreuil, violoniste exécutera plusieurs pièces au cours de la soirée, ainsi que l'orchestre Ste-Cécile, sous la direction de Mlle J. Drolet. Mlles Simone Parent et Yvette Turcot interpréteront deux concerto.

Les cartes sont en vente chez J. W. Cantin, 460, St-Joseph et chez Cyrille Robitaille, 320, St-Joseph.

## JUGEMENTS RENDUS DANS LA BEAUCE

St-Joseph de Beauce, 10. (Spé.)—C.) L'hon. juge Wilfrid Laliberté, de la Cour supérieure, siégeant dans le district judiciaire de Beauce, vient de rendre quelques jugements.

Dans la cause de Philippe Beaulieu, de St-Joseph, vs Philippe Grondin, commerçant du même lieu, le défendeur a été condamné à payer au demandeur la somme de $100 avec intérêt depuis la date de l'assignation et les dépens.

Le juge a renvoyé avec dépens une action en dommages de $199.99 prise par M. Achille Vachon, maître de poste, de Ste-Aurélie, contre Alphonse Maheu du même lieu. Le demandeur prétendait que par vengeance et malice le défendeur l'avait accusé auprès de l'inspecteur des bureaux de poste de mal tenir son bureau.

L'inscription en droit de la demanderesse a été renvoyée avec dépens dans l'affaire de Dame (veuve) Paul Poulin, de St-Simon-les-mines, vs Joseph Loubier, de Beauceville-est.

## FEU L.-A. LECLERC

Un citoyen avantageusement connu à Québec disparaît dans la personne de M. Laurent-A. Leclerc, décédé subitement hier à l'âge de 80 ans. Feu M. Leclerc était retiré depuis quelques années du commerce du cuir dont il s'était occupé avec succès. Il était un homme charitable et dévoué à toutes les oeuvres paroissiales qui profitaient de ses qualités de citoyen intègre et obligeant. Pendant de nombreuses années feu M. Leclerc a été maître-chantre à la paroisse St-Roch et à la paroisse Jacques-Cartier.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Elisabeth Lachance et quatre fils, MM. Lauréat, Jacques et Albert, de Québec, et Wilfrid, de Montréal; trois filles: Mmes Jos. Shields (Lucinda), Albert Sumdstrom (Anita) et Mlle Cécile Leclerc.

Les funérailles auront lieu jeudi a 9 heures en l'église St-Sacrement.

A la famille en deuil le "Soleil" présente ses sympathies.

## UN JURE

Dans le corps de jury qui a fait enquête sur la mort de M. E. Trépanier, tué accidentellement, on a mentionné le nom de M. Arthur Lemieux. C'est M. Albert Lemieux qui fut membre du jury du coroner.

## LA QUALIFICATION D'UN ECHEVIN

Chicoutimi, 10. (D.N.C.) — A la dernière séance du conseil de ville, il fut question de l'éligibilité de M. Thomas Gilbert, échevin. M. Geo-H. Tremblay "Moïse", donna lecture d'une lettre du Groupe Ouvrier de Chicoutimi en date du 2 novembre, demandant au conseil d'adopter une résolution requérant M. Thomas Gilbert de donner sa démission comme échevin du quartier. Et parce que, prétend-on ,il n'aurait pas eu lors de l'élection du 1er août 1936 et n'aurait pas encore, le cens de l'éligibilité prescrit par la loi des Cités et Villes.

Son Honneur le Maire dit que M. Thomas Gilbert n'est pas échevin selon la loi et qu'il détient illégalement un siège qui pourrait être tenu par un autre. M. le notaire C.-E. Boivin est d'avis qu'il n'appartient pas au conseil de prendre l'initiative de se prononcer sur ce cas-là. La loi fournit à tout contribuable les moyens voulus pour la disqualification d'un échevin. Son Honneur le maire est d'opinion que tous les citoyens ont le droit de demander à l'échevin sa démission et que M. Gilbert n'avait pas le droit de siéger au conseil. M. l'échevin C.-E. Boivin répète que ce n'est pas au conseil à procéder en ce cas et qu'il existe une procédure légale régulière que l'on doit suivre.

## UN BAZAR

Le grand bazar de la paroisse St-Joseph, s'est ouvert hier après-midi avec la bénédiction des tables par M. le curé Laroche.

Hier soir, la salle était remplie à déborder et la foule s'en donna à coeur joie.

La principale attraction du bazar est le concours de popularité entre M. Lauréat Poitras, marguillier en charge, et M Omer Drolet, employé de tramways.

M. Poitras est le candidat de la "haute finance", tandis que M. Drolet est le "candidat du peuple". Les deux candidats ont tenu une assemblée contradictoire et ils ont exposé à tour de rôle leur programme.

L'organisateur de M. Poitras est M. J. Nadeau et celui de M. Drolet est M. Jos. Nolin.

Des discours furent prononcés par M. Emile Caron, président-fondateur de la Garde Montcalm, par M. Georges Plamondon, commandant-fondateur de la Garde Montcalm, par MM. les vicaires Jacques et Hémond.

La très nombreuse assistance qui se pressait dans les salles du bazar fait augurer le plus magnifique succès, et le public est cordialement invité à aller faire une visite.

## PENIBLE ACCIDENT

Un jeune homme de St-Patrice-de-Beaurivage, Valère Therrien, 18 ans, fils de M. Philias Therrien, cultivateur, a été la victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie, vendredi soir dernier, sur la route nationale, à St-Isidore. Le jeune Therrien a été écrasé sous une barrique de melasse lorsque le camion qu'il occupait avec M. Alfred Ferland et mademoiselle A. Morand, a capoté dans un fossé. Il a eu plusieurs côtes fracturées et porte des blessures par tout le corps. M. Therrien a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Québec. Les deux autres occupants s'en sont tirés presque indemnes. M. Flamand, qui conduisait, n'a reçu aucune blessure. Mlle Morand cependant a été blessée à la figure lorsqu'elle a passé à travers le pare-brise du camion.

Cet accident s'est produit vers les 7 heures 30, vendredi soir dernier. M. Alfred Flamand, camionneur, de St-Patrice-de-Beaurivage, revenait alors de Québec dans son camion chargé de nombreux colis. Il était accompagné du jeune Therrien et de Mlle Morand. Rendu à St-Isidore, une automobile demanda le passage à M. Ferland qui donna un coup de volant trop brusque et son véhicule alla s'arrêter dans un fossé très profond. La cabine du camion fut réduite en pièces. Le jeune Therrien resta pris sous une barrique de 1,500 livres de melasse tandis que Mlle Morand passa en travers le pare-brise. Le conducteur fut assez heureux pour s'en tirer indemne mais son véhicule a subi des dommages considérables et la marchandise qu'il transportait a été avariée.

## BAZAR ST-FIDELE

**DU 2 AU 20 NOVEMBRE**
**BIENVENUE**

**GRANDS TIRAGES**

1—UN FRIGIDAIRE. Valeur de $200.00. 1 billet $0.10, 3 pour $0.25. 15 pour $1.00.
2—MANTEAU DE SEAL FRANCAIS. Sur mesures, chez J.-B. Laliberté, Ltée, Québec. Magnifique valeur
3—$50.00 en argent. En un seul prix.
4—$50.00 de MARCHANDISES. Au choix, au Syndicat de Québec.

Billets : 0.10, 3 pour 0.25. Sur réception d'une enveloppe affranchie, nous vous retournerons les billets.

Presbytère de St-Fidèle, 169, 12ème Rue, Québec.

3-5-7-10-12-14-17-19

## "Soeur Blanche"

C'est ce soir, le 10 novembre, que sera présenté à la salle des Chevaliers de Colomb, 111 rue Fleurie, le grand drame en 5 actes de Chs-E. Harpe, "Soeur Blanche", interprété par Fred Ratté, Yvonne Grondin Chs-E Harpe et toute une distribution d'artistes populaires.

Cette soirée est organisée par Phil. Bouchard au profit de l'église St-Roch, pour réserver vos billets appelez: 9849.

## Collège de Sainte-Anne de la Pocatière

La fête de M. le Directeur aura lieu MERCREDI LE 11 NOVEMBRE. Les élèves interpréteront "L'Offertoire" de D.-S. Lemoyne. L'abbé Bethléem dit de cette pièce: "Elle vit, elle vibre. Il n'y a là-dedans que des faits et des âmes ; des âmes en action. Allez voir cette pièce... De l'oxygène ! On en réclame. On en veut. On en a besoin. En voilà!"

5-6-9-10

## A St-Fidèle

Jeudi prochain le 12 avec la bienveillante permission du Capitaine Emile Trudel, chef de police de Québec, il y aura un tag-day au profit du Bazar de St-Fidèle.

OFFRES ALLECHANTES
aux plus grands magasins de Québec...
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

GRAND SPECIAL
en BAS
*pour* DAMES



900

Paires de bas, façonnés, en beau cachemire — laine à l'extérieur, coton à l'intérieur. Bas chauds et durables. Très bien finis. Tous ils sont parfaits à l'exception de quelques paires légèrement reprisées au pied.

Teintes: "DUST BEIGE", "SMOKEMIST", "GUN METAL" "GRAIN", noir, etc.

Chaque paire examinée soigneusement avant livraison.

Pointures: 8½, 9, 9½, 10

49c

**S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.**

CORSETS



Les personnes de tailles fortes sont invitées à noter qu'à notre RAYON DES CORSETS, elles trouveront un assortiment complet de

**CORSETS, CORSETTES et BRASSIERES**

dans des styles qui conserveront les meilleures lignes à leur taille. — Avec un ajustage parfait, par nos corsetières expertes, plus de bourrelets à la taille et dans le dos.

Nos corsets vous feront sveltes tout en vous procurant le confort.

Des styles pour toutes les tailles. — Des prix pour toutes les bourses.

Jugez-en par vous-même en nous honorant d'une visite.

MANTEAUX !--

150

Superbes manteaux — soldes d'assortiments — Tissus de très belle qualité. — Très beau choix de styles divers.— Tous élégamment garnis de fourrure. — Belle variété de teintes : **Brun, bleu marine, rouge-vin, vert, noir.**—Toutes les tailles, de 14 à 42 dans le lot.



*Valeurs régulières de* $22.50

PRIX DE SOLDES $15.00

--- VENTE --- DE --- COUPONS

*Au rayon des Tissus à la Verge*

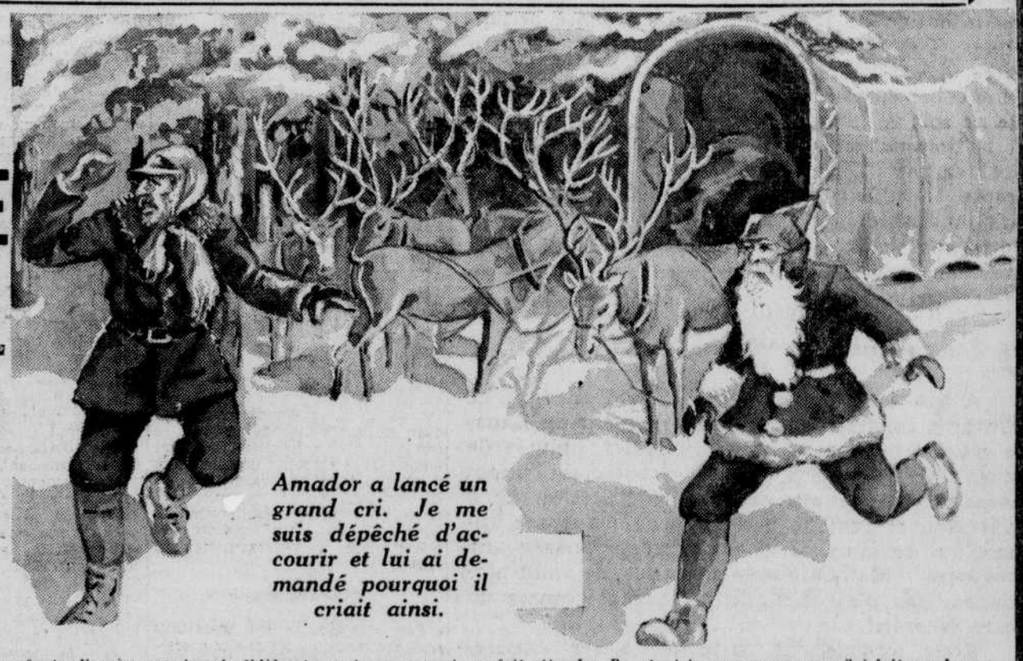
ETOFFE DE LAINE, coupons variant de 1 à 2¾ verges, des plus appropriées pour **manteaux d'enfants, jupes,** etc.

**Ces coupons ne seront pas retournables ni échangeables.**

1/2 PRIX

Message --- du --- PERE NOEL

tel qu'irradié hier soir par le poste CKCV



*Amador a lancé un grand cri. Je me suis dépêché d'accourir et lui ai demandé pourquoi il criait ainsi.*

*Mes chers petits enfants. J'espère que je suis fidèle et que je ne vous ai pas fait attendre. Pourtant je vous assure que j'ai fait une bonne journée. La première étape de mon voyage est terminée et je vous envoie ce message, ce soir, du petit poste perdu dans une plaine immense où nous allons passer la nuit. La première journée de mon voyage s'est bien passée. Je vais vous la raconter et vous allez voir que votre vieil ami ne perd pas son temps, qu'il fait tout son possible pour ne pas être en retard au rendez-vous qu'il vous a fixé, et dont les journaux de Québec, grâce à la générosité de la COMPAGNIE PAQUET, vous diront l'heure et le lieu.*

*Nous sommes partis ce matin, de bonne heure, de ma demeure. Le temps était sombre mais cependant, derrière les nuages, on voyait quelquefois un petit rayon pâle et froid du soleil d'hiver. Amador avait bien fait tous les préparatifs. Les rennes tous ferrés, bien nourris et bien reposés, semblaient tous joyeux de s'atteler à mon nouveau traineau chargé entièrement de milliers et de milliers de paquets de toutes formes et de toutes grosseurs.*

*Inutile de vous dire qu'il a fallu augmenter le nombre des rennes pour traîner cette immense voiture. Nous avons dû en ajouter six paires, c'est-à-dire, douze rennes, qu'Amador a domptés sous ma surveillance durant tout l'été dernier. Ça me fait, maintenant, vingt-quatre rennes.*

*Mais je reviens à notre voyage. Le midi, nous sommes arrêtés à l'ombre d'un petit bois de sapins, pour faire dîner les rennes et prendre, tous les deux, Amador et moi, un léger repas. Pendant que nous mangions, Amador m'a encore parlé de ce monstre terrible qu'on nomme l'Arang-Goustan, et qui, paraît-il rôde dans ce pays immense depuis quelque temps. Ce pauvre Amador a bien peur que nous rencontrions cette bête épouvantable, et j'ai beau essayer de le rassurer, je vois bien que je n'y parviens pas.*

*Tout à coup, pendant que j'étais tout au fond de la voiture, occupé à changer de place quelques paquets fragiles, Amador a lancé un cri et m'a appelé de toutes ses forces. Je me suis dépêché d'accourir, et je lui ai demandé pourquoi il criait ainsi. Le pauvre Amador avait bien peur, tellement peur qu'il avait presque de la misère à me parler. Enfin, il m'a dit qu'il avait entendu au loin, venant de derrière une petite montagne que nous venions de dépasser, trois hurlements sourds et lugubres qui lui avaient fait bien peur. Il est certain que c'est l'Arang-Goustan qui annonçait sa présence.*

*Pour le rassurer je suis resté près de lui durant le reste de l'étape, et j'ai conduit les rennes qui trottaient toujours, mais qui commençaient à être un peu fatigués. J'avais bien hâte d'apercevoir le camp où j'avais décidé que nous passerions cette nuit. Le jour était tombé presque complètement, les nuages étaient de plus en plus sombres et la tempête s'en venait rapidement. Enfin, au bout de quelque temps, j'ai aperçu le camp. Les rennes, qui l'ont aperçu, en même temps que moi, ont couru encore plus vite et nous sommes arrivés sans misère.*

*Maintenant, nous voilà installés pour la nuit, J'ai bien peur que demain la tempête soit très forte. N'importe, nous partirons tout de même de bon matin, car nous avons une longue étape à faire dans la journée de demain. Je vais me reposer un peu pour me lever bien de bonne heure. Bonsoir, mes petits enfants, faites de beaux rêves. Pensez à moi et à demain!*

**Soyez aux écoutes demain soir à la même heure 6 h. 15 poste CKCV**

*Si vous souffrez d'"indigestion acide"...*
LA MERVEILLEUSE METHODE PHILLIPS VOUS ALCALISERA L'ESTOMAC PRESQUE INSTANTANEMENT !




Partout, l'on reconnait de plus en plus l'importance de *l'alcalisation* stomacale, par laquelle sont soulagés ces symptômes de "l'indigestion acide" : nausées et dérangements d'estomac. La majorité des troubles gastriques découlent en effet, d'un excès d'acidité.

On obtiendra une alcalisation *rapide* en prenant deux cuillérées à thé de LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS une demi-heure après avoir mangé, OU deux des *nouveaux Comprimés* de Lait de Magnésie Phillips.

On est presque immédiatement soulagé— quelques minutes suffisent le plus souvent. Nausées, gaz, sensation de réplétion, douleurs inséparables de l'indigestion acide . . . tout cela disparaît. L'on se sent tout revivifié !

. C'est à essayer — surtout si vous avez eu recours, jusqu'ici, à quelque autre moyen moins efficace d'enrayer l'acidité. Procurez-vous soit le liquide Phillips, soit les *nouveaux* et remarquables Comprimés de Lait de Magnésie Phillips, dont chacun représente une cuillerée à thé du lait liquide. Le grand étui ne coûte que 25c à la pharmacie.

AUSSI EN COMPRIMES: Chaque petit comprimé est l'équivalent d'une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips.



PRODUIT CANADIEN

LAIT DE MAGNESIE PHILLIPS

# Echos mondains

*Madame E.-L. Patenaude a gracieusement accepté d'être présente à un bridge et thé qui sera donné vendredi après-midi, aux "Highlands", sur le chemin St-Louis, par la succursale des dames de la S. P. A. au profit de la S. P. A.*

— o —

*L'honorable Hector Laferté est de retour de Montréal.*

— o —

*Madame J.-M. Prower reçoit cet après-midi à l'heure du thé, en l'honneur de la dame et des filles d'honneur qui agiront comme telles à l'occasion du mariage de sa fille, mademoiselle Una Prower.*

— o —

*M. Paul Lacoste, C.R., de Montréal, est en ce moment à Québec, l'invité de M. et de madame Charles Frémont.*

— o —

*Le Cercle des Femmes Canadiennes a débuté hier après-midi par une conférence donnée par M. Charles Lagourgue dont mademoiselle Janet Fairbanks, de l'Opéra de Chicago, était la brillante interprète. Madame W.-H. Delaney, présidente, présenta le conférencier. Madame E.-L. Patenaude était l'invitée d'honneur à cette première réunion.*

— o —

*Madame L. de G. Beaubien passe quelques jours à Québec, l'invitée de M. et de madame Charles Frémont.*

— o —

*Madame Paul Trudel, qui sera dame d'honneur au mariage Douglas-Prower, est attendue à Québec aujourd'hui, et sera l'invitée du brigadier et de madame J.-M. Prower, rue St-Louis.*

— o —

*Le docteur Wilfrid LeBlond est parti pour Rochester, Minn., E.-U., où il passera quelque temps à la Clinique Mayo.*

— o —

*Au thé offert, jeudi dernier, par la Ligue de la Jeunesse Féminine, à la résidence de mademoiselle Yvette Turgeon, avenue des Erables, le thé était servi par mesdemoiselles Georgette Dorval, Françoise Sévigny et M.-P. Châteauvert, aidées de mesdemoiselles Claudette Piché, Madeleine Edge, Madeleine Roy, Marguerite Cauchon, Rolande Legendre, Louise Vallerand et Louise Gagné. Assistaient à ce thé : mesdemoiselles Charlotte Turcotte, Louise Archer, Jeanne d'Arc Genest, Coquine Bouchard, Thérèse Turcotte, Jacqueline Darveau, Grace Green, M.-Paule Morissette, Alice Gaboury, Jacqueline Morissette, Madeleine Watters, Simone Cauchon, Suzanne Langlois, Pauline Miquelon, Simone Matte, Irène Campeau, Zoé Pinsonnault, Madeleine Boisvert, Pauline Lemoine, Lilian Atkinson, Cécile Chabot, Charlotte Savary, Madeleine Vallée, Olivette Giguère, Isabelle Tellier, Jacqueline Morency, Madeleine Barnard, Madeleine Galipeault, Monique Amos, Gaby Baillargeon, Dorosia LeGendre, Estelle Fortier, Raymonde Tellier, Paule Desrochers, Jeanne Roy, Madeleine Frémont, Marie Guimont, Lorraine Gaudry, Mariette Gauvin, mesdames Jacques Samson, Maurice Giroux, J.-P. Lessard, Frank Fortier, Paul Vézina, de la Bruère Fortier, C.-M. Boissonnault, Jean St-Jacques.*

*Une causerie a eu lieu hier soir à l'Institut Canadien, sous la présidence de M. R.-A. Benoit. Le conférencier était M. Charles Lagourgue, et mademoiselle Janet Fairbanks, de l'Opéra de Chicago, a interprété quelques-unes de ses oeuvres. M. et madame R.-A. Benoit recevaient à leur résidence, après la conférence.*

— o —

*Le major Raymond Garneau est de retour d'Ottawa, où il a fait un court séjour, par affaires.*

— o —

*Madame W.-H. Delaney, présidente du Cercle des Femmes Canadiennes, a reçu à l'heure du thé, samedi, au Quebec Winter Club, en l'honneur de M. Charles Lagourgue et de mademoiselle Janet Fairbanks.*

— o —

*M. Hugues Lapointe est de retour à Québec après avoir passé la fin de semaine à Ottawa.*

— o —

*M. Paul-Emile Magnan, M. Antoine Bourget, avocat, et madame Bourget, mesdemoiselles Simone et Gabrielle Pouliot, M. Charles Huard sont de retour d'un voyage à bord du "Lady Somers" à la Jamaïque, Nassau et aux Bermudes.*

— o —

*M. et madame André Turcot sont de retour de Montréal.*

— o —

*M. et madame Léo Marmen, de Lac-au-Saumon, étaient enrégistrés au Château Frontenac, au cours de la semaine dernière. Ils se rendaient à Montréal, Ottawa et Toronto.*

— o —

*Madame P.-J. Paradis est de retour de Montréal, où elle était l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Jacques Paradis.*

— o —

*Le colonel J.-E. Pinault, V.D., président de l'Association d'Infanterie du Canada, passe la semaine à Ottawa, où il représente son association à la conférence annuelle des Associations de la Défense Nationale.*

— o —

*Madame Jacques Valentine est de retour d'une croisière d'une couple de mois dans le sud à bord du "Chomedy".*

— o —

*M. Pierre Décary, avocat, de Montréal, qui a passé la fin de semaine en notre ville, chez son père, M. A.-R. Décary, est retourné dans la métropole.*

— o —

*Madame Rossignol est de retour d'un voyage à Rimouski, où elle était l'invitée de l'épouse du docteur Gagné.*

— o —

*Mademoiselle Charlotte Fortier est de retour d'un voyage d'une semaine à Ottawa et à Montréal.*

— o —

*Mademoiselle Gabrielle Archambault, qui a passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame Joseph Amyot, est retournée à Montréal.*

— o —

*M. et madame Daniel-G. Grogan annoncent les fiançailles de leur fille Katheryn-B. (Kathleen), avec M. William-G. Power, fils de M. et de madame John-E. Power. Le mariage aura lieu dans l'intimité au cours de novembre.*

(Suite à la page 7 1ère col.)

## Un bill de M. O. Gagnon soulève un long débat

(Suite de la page 3)

le premier ministre actuel se plaignait sous l'ancien gouvernement. Nous ne donnons pas des droits égaux à tous les citoyens comme le gouvernement l'avait promis aux dernières élections. Je dis que cette mesure est une loi de confiscation. Nous allons à l'encontre des principes prêchés par le gouvernement actuel."

**M. Emile Lesage** (U. N., Abitibi) — "Je félicite le ministre des Mines de protéger ceux qui vont aller s'établir dans les centres miniers. Dans le passé, ceux qui voulaient aller à Val d'Or devaient acheter pour des sommes trop élevées des lots appartenant à de grosses compagnies sur lesquelles figurait l'ancien ministre de la Colonisation. J'aime mieux l'ingérence du lieutenant-gouverneur que celle de l'ancien député de l'Abitibi dans la East-West Corporation. Ce geste du ministre des Mines sera apprécié de tous ceux qui iront s'établir dans les centres miniers."

**L'hon. O. Gagnon** : — "Ce bill ne vise aucunement au favoritisme. La plupart, sinon la presque totalité de ces compagnies minières ont pour officiers ou directeurs des gens des provinces voisines. L'ancien régime a pris si peu l'intérêt de la région minière de l'Abitibi qu'il ne l'a même pas reliée à Montréal par un chemin de fer. Le commerce de l'Abitibi, à cause de cette situation, prend la direction de la province voisine. C'est le devoir du gouvernement de protéger les enfants de notre province qui iront s'établir dans les régions minières. Sous l'Union Nationale, ils ne seront pas traités comme des esclaves, mais comme des gens indépendants qui ont le droit de vivre. On a compris cette mesure, parce qu'on a déjà essayé de nous intimider par des télégrammes. Il n'y a rien de radical dans ce bill. Nous voulons simplement exercer un contrôle qui a toujours fait défaut. Il est nécessaire de contrôler la construction de ces villages miniers.

Nous les contrôlerons suivant le code municipal et la loi des cités et villes. Nous vendrons ces lots à l'enchère avec un prix minimum. Encore une fois, cette mesure n'a rien de radical".

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — "Pourquoi ne pas faire la loi pour protéger le public sans donner au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de dire qu'un propriétaire de mines devra vendre ses lots ou ne pas les vendre. Le lieutenant-gouverneur en conseil pourra dire telle ou telle compagnie fera cela, telle ou telle compagnie ne le fera pas. On a dit que les mines étaient passées aux mains des étrangers, mais un Canadien français a réussi dans ce domaine, et un député l'a décrié ce soir. Tout le monde veut que les Canadiens français aient leur part dans cette industrie, mais quand l'un d'eux réussit quelque peu, on s'empresse de le décrier. Je désirerais une loi qui n'obligera pas le propriétaire d'une mine à venir se courber devant le gouvernement".

**M. Auguste Boyer**, (U.N., Châteauguay) :—"L'Union Nationale a dit qu'elle passerait des lois pour permettre aux membres du gouvernement de décider si réellement une compagnie a exploité les petits. Le che de l'opposition dit que nous avons critiqué un Canadien français qui a réussi dans les mines, mais avons critiqué un Canadien français auraient également réussi s'ils avaient été dans la situation de l'ancien député de l'Abitibi qui convertissait ses intérêts politiques au bénéfice de ses intérêts personnels. Cette loi rencontre un autre article du programme de l'Union Nationale".

**L'hon. C. Bastien** :—"C'est un pouvoir extraordinaire que l'on donne au lieutenant-gouverneur en conseil. Le premier ministre renie ce qu'il a prêché pendant dix ans".

**L'hon. M. Duplessis** :—"Etes-vous pour ou contre la loi ?"

**L'hon. C. Bastien** :—"Contre certains articles. On a dit que l'ancien gouvernement avait donné nos mines aux étrangers. Il y a plusieurs Canadiens français qui ont obtenu des succès remarquables dans ce domaine".

**L'hon. O. Drouin** :—"Est-ce que le député de Berthier trouve qu'il y en a assez qui ont réussi".

**L'hon. C. Bastien** :— "Parlez-nous donc du sénateur Webster".

**Voix à droite:** — "Hors d'ordre".

**L'hon. C. Bastien** :—"Le ministre des Mines a dit que nous n'avions pas ouvert de route entre l'Abitibi et Montréal, et que le commerce passait par la province voisine. Il a été député à Ottawa, et s'il avait été ici il aurait pu voir l'opposition protester à chaque fois que nous demandions des crédits pour la voirie. Quant au ministre des Terres et Forêts, il devait faire arrêter le sénateur Webster, mais ce dernier n'a pas été inquiété".

**Le Dr Arthur Leclerc** (U.N., Charlevoix-Saguenay) : — "Je félicite le ministre des mines de sa loi, mais je remarque que le dernier paragraphe dit qu'on ne tolérera pas sur les terrains de la mine aucune autre construction que celles nécessaires à son opération. Alors, ça devient une ville fermée. Je ne dis pas cela pour critiquer, mais je pose la question, car je ne voudrais pas voir s'établir des cercles au milieu desquels on étouffe et qu'on appelle des villes fermées".

**L'hon. O. Gagnon**:—Ce bill a précisément pour but d'empêcher ces excès de villes fermées, et d'empêcher également les propriétaires de mines de négliger l'industrie fondamentale pour s'occuper seulement de transactions immobilières."

**L'hon. M. Duplessis**:—"Le chef de l'opposition a critiqué cette mesure, mais je connais l'inspirateur du chef de l'Opposition. Il est ici; nous l'avons vu ce matin, et le chef de l'opposition aussi . . . ."

**L'hon. T.-D. Bouchard**:—"C'est faux; je ne l'ai pas vu . . . ."

**L'hon. M. Duplessis**:—"Alors, comment le chef de l'opposition sait-il cela puisque je ne l'ai pas encore nommé. Comment se fait-il qu'il l'a reconnu s'il ne l'a pas vu?

"Quant au bill, on dit que nous donnons trop de pouvoirs au lieutenant gouverneur en conseil. L'ancien gouvernement en avait de nombreux pouvoirs lui aussi, mais nous donnons plus de garanties que l'ancien régime. Nous avons posé des actes depuis notre arrivée au pouvoir, et nous n'avons pas été les instruments d'une spéculation éhontée avec des ministres, des frères de ministres et des amis de ministres pour diriger certaines compagnies. L'ancien gouvernement avait établi une politique de favoritisme éhontée qui a laissé la population dans le chemin. A Val d'Or, des citoyens se sont fait construire. Ils avaient embelli leur propriété, mais un jour la compagnie est arrivée en disant qu'ils devaient la payer parce que les terrains lui appartenaient. On a chargé à ces pauvres gens des prix exorbitants. J'ai protesté contre ces abus alors que j'étais chef de l'opposition, contre ces abus dont l'instigateur était l'ancien député de l'Abitibi et ancien ministre de la Colonisation. L'ancien gouvernement a été l'instrument et le complice des spéculateurs. On a laissé organiser des compagnies sur des compagnies avec l'aide de lois spéciales, et sans songer à l'intérêt du peuple. Des employés de la province en société avec l'ancien député de cette région ont acheté des terrains pour spéculer ensuite. Nous disons avec ce bill que ces compagnies ne pourront continuer une telle exploitation. Pour empêcher ces abus, nous prendrons certains terrains que nous revendrons à des conditions honnêtes."

**L'hon. T.-D. Bouchard:**—"Ceci ne répond pas à ma question. On va permettre au gouvernement de confisquer les biens de certaines personnes parce que le gouvernement aura déclaré que ces lots étaient la propriété de la Couronne. Cette clause va laisser aux mains du gouvernement un instrument de terrorisme. Jamais une loi aussi exorbitante n'a été présentée à la Chambre."

**Lhon. M. Duplessis** :—"On m'a dit où vous vous trompez, car je ne serais pas ici."

**M. Grégoire Bélanger** (U.N., Dorion). — "Et, la loi Dillon ?"

**L'hon. T.-D. Bouchard:**—"Cet article prête au favoritisme, et il n'est pas conforme aux promesses du gouvernement qui devait faire disparaître l'ingérence du lieutenant-gouverneur en conseil."

**L'hon. O. Gagnon:**—"Nous nous faisons donner des pouvoirs facultatifs, mais nous ne voulons pas nous en servir pour terroriser des gens de bonne foi. Les compagnies qui respecteront les droits des citoyens n'auront rien à craindre. Cette loi sera un exemple."

**Lhon. T.-D. Bouchard** :—"Tous les pouvoirs donnés au gouvernement sont facultatifs. Nous n'avons jamais prétendu qu'il n'y a pas eu d'abus dans ce domaine, mais avec cette loi, le ministre des Mines ne pourra jamais empêcher certains abus, et il le sait lui-même. Le gouvernement se servira plutôt de cette loi pour exercer une certaine vengeance politique contre les propriétaires de mines de Val d'Or, et d'après la discussion, on voit quel est le but de cette loi."

**M. Emile Lesage** (U. N., Abitibi) : —"C'est à Val d'Or que les pires abus ont été commis, surtout dans le cas de la East-West Corporation, une compagnie dans laquelle l'ancien député du comté était intéressé."

**L'hon. M. Duplessis**; —Si le chef du groupe de l'opposition avait eu le pouvoir facultatif de choisir le chef de l'opposition !

**L'hon. T.-D. Bouchard**: — "C'est le que le chef de l'Opposition avait fait des démarches . . .

**L'hon. T.-D. Bouchard**:—"Je nie catégoriquement, le choix a été unanime."

**L'hon. M. Duplessis**:—"J'ai vu que le chef de l'Opposition tenait à avoir son poste surtout quand on a voulu réduire son salaire. Il ne s'agissait plus d'un pouvoir facultatif, mais d'un pouvoir lucratif."

**L'hon. T.-D. Bouchard** :—Oui, au sujet de cette indemnité, la "Presse", de Montréal, a déclaré que le chef de l'Opposition a été le seul à ne pas voir son indemnité parlementaire réduite. Ceci est faux. Elle a été réduite, et ce qui n'a pas été réduit c'est mon traitement de chef parlementaire de l'Opposition et celui des ministres sans portefeuille."

Après ces remarques du chef de l'Opposition, le bill du ministre des Mines a franchi sa troisième étape.

"SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

"1. L'article 31a de la Loi des mines de Québec (Statuts refondus, 1925, chapitre 80,) tel qu'édicté par la loi 16 George V, chapitre 27, section 5, modifié par la loi 20 George V, chapitre 41, section " et remplacé par la loi 24 George V, chapitre 29, section 3, est de nouveau remplacé par les suivants :

"31a. Aucun propriétaire de concession minière ne peut utiliser tout ou partie de son terrain à des fins autres que celles d'exploitation minière, pour lesquelles il a obtenu son titre de concession.

Il est cependant loisible au ministre des mines et des pêcheries et au ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce d'autoriser de concert, s'ils le croient utile et nécessaire, et aux charges et conditions qu'ils jugent à propos, le propriétaire de concession minière à subdiviser tout ou partie de son terrain en lots à bâtir.

Sans cette autorisation, le propriétaire de concession ne peut disposer d'aucun lopin de terre, ni ériger ou permettre ou tolérer qu'on érige sur son terrain des constructions autres que celles nécessaires à ses opérations.

Toute contravention à la présente disposition rend la concession révocable par le ministre.

"31b. Les droits de surface des terrains pour lesquels des concessions ont été obtenues sont considérés comme ayant toujours appartenu à la couronne, si le lieutenant-gouverneur en conseil le décide ainsi dans l'intérêt public.

"31 c. Le lieutenant-gouverneur en conseil a plein pouvoir et pleine autorité de pourvoir, sur les terres de la couronne dans les régions minières, à l'établissement de villages ou villes, des parcs destinés à recevoir les stériles et résidus et déchets liquides ou solides des opérations, d'emplacements d'usines et ateliers, et généralement de tous travaux nécessaires pour faciliter l'exploitation des mines, et il peut, à ces fins, disposer en faveur de tout exploitant de mines, aux prix, charges et conditions qu'il juge à propos, de toute étendue de terrain nécessaire."

2. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

NOTE EXPLICATIVE

"En vertu de l'article 31a, tel que remplacé, aucun propriétaire de concession minière ne doit ériger ou permettre d'ériger, sur ses terrains miniers, des constructions, autres que celles nécessaires à ses opérations, à moins que le ministre des mines et des pêcheries et le ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce ne l'y autorisent de concert, — et toute contravention à cette disposition entraine la révocation de la concession.

"Antérieurement, ces constructions pouvaient être autorisées simplement par le ministre des mines, sur paiement à ce dernier, en outre de tout autre droit, d'une somme de vingt-cinq dollars pour chaque lot de subdivision ne dépassant pas cinq mille pieds de superficie tel qu'indiqué sur un plan, — et la contravention à cette disposition comportait une amende de cinquante dollars pour chaque lopin de terre sur lequel le propriétaire de concession minière avait permis ou toléré une construction.

"En vertu des articles 31b et 31c nouveaux, les droits de surface des terrains miniers concédés retournent à la couronne, si le lieutenant-gouverneur en conseil le décide ainsi dans l'intérêt public, — et ledit lieutenant-gouverneur en conseil a pouvoir absolu, sur les terres de la couronne dans les régions minières, de pourvoir à l'érection de villages ou villes, d'affecter des terrains propres à recevoir des déchets, etc., et à ces fins disposer de tout lopin de terre requis en faveur d'un exploitant de mine."


AU GALA



Mlle MARTHE LAPOINTE, artiste québecoise de très haute réputation, tiendra rôle de premier plan dans le gala universitaire le 4 décembre prochain.

MIRIFIQUES AUBAINES
DEUX POUR UN !

Pour raison majeure, abandonnons commerce. Sacrifions, c'est le mot, nos insurpassables produits français.

NE MANQUEZ PAS NOS VENTES SPECIALES du JEUDI!

AINSI, JEUDI, le 12, nous allons bazarder CENT PARFUMS EXQUIS d'une valeur de $2.00, pour 50 sous

Demandez notre prix-courant

(Tél. : 2-2481)

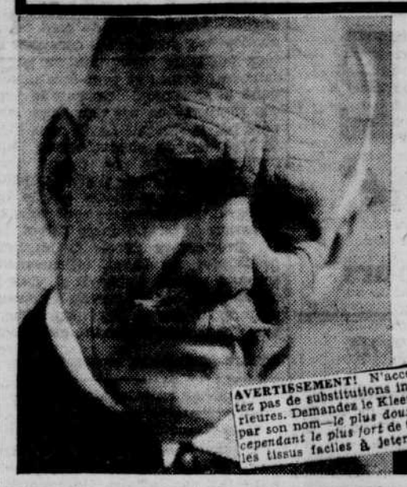
Magasin ouvert de 9 à midi et de 2 à 6

La Fierté Française

14, rue de la Fabrique.

(au-dessus de Henry Birks & Sons.)

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE KLEENEX



Les hôpitaux insistent sur son usage!

KLEENEX EMPECHE LA CONTAGION DES RHUMES

Le Kleenex prend et retient fermement plus de 99% de tous les germes qui le touchent. Les mêmes épreuves de laboratoire prouvent que les germes passent au travers des mouchoirs ordinaires — pour se communiquer aux mains, aux vêtements puis à d'autres personnes. La profession médicale connait ces faits. Elle sait également que, chaque Kleenex ne servant qu'une seule fois comme mouchoir, les germes sont détruits quand le tissu est détruit. Les germes du rhume ne peuvent pas se répandre pour infecter d'autres personnes. La personne qui fait usage de Kleenex ne peut pas s'infecter de nouveau comme elle le ferait par l'usage répété d'un mouchoir humide et chargé de germes.

AVERTISSEMENT! N'acceptez pas de substitutions inférieures. Demandez le Kleenex par son nom—le plus doux et cependant le plus fort de tous les tissus faciles à jeter.

KLEENEX


# DANS NOS THEATRES

## La Voleuse d'Enfants demain et jeudi

**Deux matinées et deux soirées pour ce grand drame populaire au Palais Montcalm par la troupe J.-R. Coutlée.**

Le grand succes d'assistance que la troupe Coutlée a remporté ces deux dernieres semaines va se répéter pour les quatre représentations de LA VOLEUSE D'ENFANTS qui est bien le plus beau drame du répertoire. Mme Arthur Fortier qui a donné une interprétation si juste et si réelle du rôle difficile de LA PROCHARD la semaine dernière a consenti à jouer le rôle titre de LA VOLEUSE D'ENFANTS. Elle sera secondée par toute la troupe avec dans les principaux rôles Mlles Colette Brassard et Yvonne Grondin et M. M. J.-R. Coutlée, Marc Forrez, Jean Colin, Arthur Boudreau, J.-S. Robitaille, Rolland et Marcel Huard et R. St-Hilaire.

On peut réserver ses billets au Palais Montcalm (et c'est une bonne chose de le faire) pour les deux matinées et les deux soirées de demain et jeudi. Spécialement demain qui se trouve la fête de l'Armistice le Palais Montcalm devrait être comble comme mercredi dernier. Les prix sont populaires, il y a des sièges réservés pour les matinées et les soirées et les enfants sont admis. — Communiqué.

## AU CAPITOL



FREDDIE BARTHOLOMEW, la petite vedette de "THE DEVIL IS A SISSY", le beau film Metro-Goldwyn qui passera au Capitol demain et jeudi avec un autre grand film.

### AU CAPITOL

Le jeune Freddie Bartholomew excelle apparemment dans n'importe quel rôle qu'on lui confie. Le garçonnet qui nous a donné une si vivante personnification de "David Copperfield" et ensuite de "Little Lord Fauntleroy", figure maintenant comme un bambin moderne de l'East Side de New-York dans "The Devil Is A Sissy", qui prend demain l'affiche au théâtre Capitol avec "Women are Trouble".

Dans le film Metro-Goldwyn-Mayer de la jeunesse contemporaine des grandes villes, Freddie a pour co-étoile Jackie Cooper et Mickey Rooney. Ian Hunter et Peggy Conklin fournissent le côté romanesque dans une touchante histoire d'amour qui entre dans le récit aventureux des garçonnets.

Les autres membres de la distribution sont Gene et Kathleen Lockhart, Sherwood Bailey et Buster Slavin. Le scénario a été écrit par Rowland Brown

Les garçonnets s'unissent dans un effort déterminé aux fins d'acheter une pierre funéraire pour le père de l'un d'eux récemment électrocuté à Sing Sing. Tels sont les environs dans lesquels ils vivent. En recueillant l'argent destiné à cette fin louable, ils se font prendre par la police et les voilà en cour juvénile.

Freddie finit par les protéger et il sert également d'instrument pour faire capturer une bande de tueurs de la ville.

Une grosse part de crédit pour l'intensité dramatique, la poignante sympathie et la délicieuse joyeuse de la vue est due à l'excellent directeur, W.-S. Van Dyke. — Communiqué.

## Nino Martini chantera des airs d'Opéra

De même que des mélodies françaises, espagnoles, italiennes et anglaises, — Un programme magnifique pour samedi soir.

Tous nos lecteurs ont-ils lu le magnifique programme de Nino Martini que nous avons publié samedi dernier ? Il comprend deux airs d'opéra très aimés, celui du "Roi d'Ys" de Lalo, que Clément nous a chanté autrefois, et l'air "O Paradiso" de "L'Africaine" de Meyerbeer, deux grands airs magnifiques qui vont faire ressortir toutes les qualités de timbre, d'étendue et de style de l'excellent ténor Martini. En plus il nous chantera de belles mélodies italiennes, françaises, espagnoles et anglaises, et même quelques extraits de ses films. Quant aux rappels, il n'est pas regardant et le public en aura tant qu'il le désirera.

Comme nous l'annonçons dans une autre colonne, il reste environ cent sièges réservés à l'orchestre à vendre pour ce beau concert qui va réunir au Palais Montcalm samedi soir la salle la plus nombreuse et la plus élégante depuis l'ouverture de notre théâtre municipal.

On demande déjà à la direction s'il y aura des sièges sur la scène. C'est possible. Lorsque la centaine de billets d'orchestre qui restent seront enlevés, l'administration verra ce qu'elle peut faire pour des chaises additionnelles.—(Com.)

## GITTA ALPAR TRIOMPHE AU VICTORIA



GITTA ALPAR, la "Grace Moore" française qui triomphe avec Jules Berry cette semaine au Victoria dans "DISQUE 413".


ARLEQUIN AUJOURD'HUI
Une GRANDE REVUE MILITAIRE "En Avant les Braves !" — Drame en 1 acte : L'ESPIONNE" — Mabel Adams et ses BELMONT BLONDES — Exhauste, Manda, Cigarette, De-Varennes, Balloune—Sur l'écran pour 4 jours à partir de samedi: "BULLETS OR BALLOTS et "SONS O' GUNS" — Comédie et sujets courts.

DEMAIN et JEUDI Palais Montcalm
2 MATINEES — 2 SOIREES
LA TROUPE COUTLEE DANS
La Voleuse d'Enfants
DRAME POPULAIRE DE LA RADIO
Matinées : Soirées .30 et .40
Balcon .25c Orc. réservés .30
BILLETS EN VENTE AU GUICHET

EMPIRE
Epouse-Reine - Martyre
NOVA PILBEAM
NINE DAYS A QUEEN
et Ricardo CORTEZ dans Case of the Black Cat
Comédie et sujets courts

LE GRAND EVENEMENT MUSICAL
Palais Montcalm, Samedi Soir à 8 h. 15
NINO MARTINI
IL RESTE ENVIRON 100 BILLETS A VENDRE ($2.50 et $2.75 plus taxe)
S'adresser au contrôle du Palais Montcalm

CARTIER
AUJOURD'HUI : Shirley Temple dans "THE POOR LITTLE RICH GIRL". Aussi Joe E. Brown : "EARTHWORM TRACTORS".
COMMENCANT DEMAIN


Aussi Jane Withers et Tom Brown dans "GENTLE JULIA".
Mat. 12c — Soir 21c (plus taxe)

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
La troupe JOSEPH
présente
"LE CHAT SORT DU SAC"
CE SOIR
Grande Soirée d'Amateurs
5 PRIX EN ARGENT
A L'ECRAN
Le Grand Succès Populaire
LES DEUX GAMINES avec 25 vedettes
En programme double
SIMONNE BERRIAU dans "LA TENDRE ENNEMIE"

VICTORIA
Aujourd'hui
GITTA ALPAR
LA Grace Moore FRANÇAISE dans
DISQUE 413
avec JULES BERRY JEAN GALLAND CONSTANT REMY PIERRE LARQUEY en programme double
JOSSELINE GAEL dans PLUIE D'OR
Continu de 1 à 11 p. m.

BEBE CONNAIT la Différence

SAVON BABY'S OWN
Le meilleur pour Bébé et pour Vous

FRANCAIS Changement de programme
En primeur bas de la ville
LES HORREURS DE LA GUERRE avec "FIRST WORLD WAR" aussi le type de FRANKENSTEIN dans "Great Impersonation": Edmund Lowe aussi les primaires de la plus gigantesque série ultra-moderne Buster Crabbe : "FLASH GORDON"

RIALTO AUJOURD'HUI
Pierre Richard Willm dans
"LE PRINCE JEAN"
aussi Barbara Stanwyck dans
"ANNIE OAKLEY"
MATINEE 10c — SOIREE 15c

CANADIEN TROIS FILMS
A 1.00 et 7.00 ALICE FIELD dans LA REINE DE BIARRITZ
A 2.20 et 8.20 RAIMU dans GASPARD DE BESSE
A 3.45 et 9.45 reprise de BLANCHE MONTEL dans La MAISON du MYSTERE

CAPITOL DERNIER JOUR
Mat.: 25c Demain 25c-35c soir 30c-40c
GARY COOPER and MADELEINE CARROLL
à 6.30—9.30
Aussi à: 8.10 Joan Bennett Cary Grant WEDDING PRESENT
THE GENERAL DIED at DAWN
A Paramount Picture

DEMAIN ET JEUDI 2 GRANDS FILMS
Freddie BARTHOLOMEW Jackie COOPER Mickey ROONEY

...DANS LA DRAMATIQUE "SCENE DES RUES" DE 1936!
"The DEVIL IS A SISSY" IAN HUNTER · PEGGY CONKLIN
A 1 h.-3.40 6h.45-9.30
SECOND FILM A: 2 h. 35-8.25
ELLE AVAIT CE QU'IL FALLAIT POUR FAIRE PERDRE LA TETE A DEUX INDIVIDUS :
FLORENCE RICE STUART ERWIN, PAUL KELLY dans
"WOMEN ARE TROUBLE"

CLASSIC
CLARK GABLE JEANETTE MacDONALD dans
"SAN FRANCISCO"
"Starlit Days at Lido" (couleur)
Représentation à 2 h., 7 h. et 8¾ h.

PRINCESS "FLOWERS FOR MADAME"
FRED ASTAIRE GINGER ROGERS dans
"FOLLOW THE FLEET"
George RAFT, Rosalind RUSSELL dans "IT HAD TO HAPPEN"



Pour la Bronchite, la Toux et le Rhume

Quelques Gorgées Seulement Et Comme l'Eclair— le Soulagement

Il est différent—il agit plus rapidement—il est composé de produits médicaux supérieurs et effectifs.

Le "BUCKLEY'S MIXTURE" (triple action) est le nom de cette merveilleuse ordonnance pour soulager la toux et le rhume ; il est si pur et exempt de drogues dangereuses, qu'un enfant peut, sans danger, en faire usage.

Une petite gorgée et le rhume ordinaire est soulagé—quelques gorgées et cette vieille toux ne vous dérangera plus,—vous serez émerveillé de la rapidité avec laquelle "Buckley's" met en faillite les toux les plus opiniâtres. Faites-en deux bouteilles avec sucre, en le diluant en parties égales avec du miel. Les enfants en raffolent.



Etes-vous comme cette pauvre femme ?

Sans force, incapable de faire votre ouvrage de chaque jour, souffrant de troubles internes essentiellement féminins et n'ayant aucun intérêt à la vie ?

Ayez confiance, la mauvaise période par laquelle vous passez cessera si vous voulez bien prendre les bonnes PILULES ROUGES pour enrichir votre sang qui est trop pauvre, augmenter vos forces et tonifier votre organisme. Les bonnes PILULES ROUGES ont ramené à la santé des milliers de femmes qui souffraient de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses, irrégularités, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Pourquoi ne vous feraient-elles pas du bien à vous aussi ?

*"J'étais jeune femme; après mon quatrième enfant, ma santé déclina. J'affaiblissais, ma besogne me paraissait plus difficile à accomplir de jour en jour et j'étais nerveuse, je manquais de sommeil. Une amie me conseilla de me tonifier et me suggéra les PILULES ROUGES; je les ai essayées et dès le début du traitement, j'ai obtenu de si bons résultats que c'est toujours à ce tonique que j'eus recours, à différents intervalles, lorsque je me suis trouvée déprimée. Maintenant, j'ai une famille de douze enfants; après chacune de mes maladies, je me rétablissais avec les PILULES ROUGES . . .".*

*(Signé) — Mme JOSEPH LEDUC, 19, Elgin, GRANBY, P.Q.*

Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges, par la poste : 50c la boîte ou 3, $1.25

PRENEZ DES FORCES en prenant les bonnes

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, Rue S.-Denis, Montréal.


## UN SUCCES FORMIDABLE A L'EMPIRE



LESLIE PERRINS et NOVA PILBEAM dans une scene de "NINE DAYS A QUEEN" qui remporte un gros succès à l'Empire depuis samedi. Plusieurs autres attractions complètent le programme.

# Echos mondains

(Suite de la page 6)

*Mesdemoiselles Rita et Blanche Dumas, de Rivière-du-Loup, sont actuellement à Montréal pour une huitaine.*

— o —

*Madame M. Prud'homme est de retour d'un voyage de deux semaines au Nouveau-Brunswick.*

— o —

*M. et madame Jules Côté, de l'avenue Cartier, annoncent les fiançailles de leur fille Dolorès à M. W. Gignac. Le mariage aura lieu en décembre.*

## A MONTREAL

*Le baron et la baronne Kervyn de Meerendré et leur famille quitteront Montréal, le 30 novembre, pour New-York d'où ils s'embarqueront le 3 décembre, à bord du "Champlain" pour retourner en Belgique.*

— o —

*Son Excellence, le général Alfred Nemours et madame Nemours, arrivés d'Europe, dimanche, passeront une quinzaine à Montréal avant de partir pour Port-au-Prince. M. et madame Nemours sont descendus au Windsor.*

— o —

*M. et madame Louis La Casse sont de retour de New-York où ils ont fait leur voyage de noces.*

— o —

*Madame Louis Lemieux passe quelques jours à New-York, à l'hôtel Biltmore.*

— o —

*M. et madame Ovide Taillefer annoncent les fiançailles de leur fille, Marthe, avec M. André Bernardin, fils de M. et de madame J.-S. Bernardin.*

— o —

*Madame Alfred Dupré a reçu, à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur du baron et de la baronne Kervyn de Meerendré, à l'occasion de leur départ prochain pour l'Europe.*

— o —

*Thé, hier après-midi, chez mademoiselle Gilberte Desmarais, en l'honneur de mademoiselle Françoise Hudon, débutante. Les salons et la table de thé étaient décorés de chrysanthèmes or et bronze. Madame A.-Stewart McNichols, madame P.-A. Lavallée et madame René Lefaivre servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Françoise DeSerres, Mimi Magnan, Allison Stanford, Aline Badeaux, Marthe Lamarche et Michelle Dupuis.*

— o —

*Madame P.-A. Lavallée donnera un thé-dansant, pour sa fille, Louise, débutante, le samedi 12 décembre, à l'hôtel Ritz Carlton.*

— o —

*Mademoiselle Jacqueline Commings offrira un thé, demain, en l'honneur de mademoiselle Pamela Davis-Ewing, à l'occasion de son départ prochain pour l'Angleterre.*

— o —

*Mademoiselle Germaine DesRoches recevra, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Provost, débutante, le jeudi 19 novembre, à l'heure du thé, à l'hôtel Queen's.*

## A OTTAWA

*Madame Kato, épouse du ministre plenipotentiaire du Japon au Canada, a donné une réception, hier, et recevra de nouveau cet après-midi.*

— o —

*Lady Floud reçoit à un thé, cet après-midi.*

— o —

*Le général Hepburn, de Pictou, Ont., était de passage à Ottawa pour la fin de semaine.*

— o —

*Lady Foster, qui était l'invitée de madame A.-F. Rogers, part demain pour Montréal, où elle passera quelques jours avant de s'embarquer pour l'Angleterre.*

— o —

*Madame Adolphe de B. Caron s'embarquera, le 24 novembre, pour l'Egypte et la Palestine, où elle passera l'hiver.*

— o —

*Mesdemoiselles Annette et Alice Michaud, filles de l'honorable J.-E. Michaud et de madame Michaud, sont au nombre des débutantes de la saison.*



Rhumes des Enfants
Se soignent mieux sans "drogues"
VICKS VAPORUB












# UNE EXPOSITION DES OEUVRES DE GORDON PFEIFFER

L'exposition des oeuvres de M. Gordon Pfeiffer, jeune peintre canadien, remporte cette année, comme les années passées, un magnifique succès; elle a lieu au Château Frontenac, dans la salle des comités et permet, tous les jours, à un grand nombre de Québecois d'apprécier le talent de l'un des nôtres, qui nous fait honneur, puisqu'il a le mérite de compter au nombre des meilleurs artistes de chez-nous.

Dans ses oeuvres nombreuses — il y en a plus de 80 en exhibits, au Château Frontenac — l'artiste s'inspire du terroir et recherche avant tout la simplicité. Voilà pourquoi, par ses oeuvres, il devient l'un des animateurs de l'art et les scènes pittoresques qu'il reproduit, contribuent, dans une large mesure, à la conservation des moeurs et coutumes traditionnelles de la vieille capitale et du district.

En effet, une brève visite à cette exposition de tableaux, vous convaincra que l'artiste québecois est mû par une idée: illustrer sur une toile les scènes pittoresques du vieux Québec et faire ressortir les points saillants de la vie champêtre, telle qu'on la connait, telle qu'on la constate. Ces tableaux, où l'on sent partout la main de l'artiste inspiré et convaincu, constituent une véritable expression de tout ce qui nous entoure, de tout ce que l'on aime. Il n'est pas un coin du vieux Québec qui ne soit représenté dans une riche peinture qui va même jusqu'à impressionner l'observateur. Enfin, pour ceux qui ont goûté les paysages enchanteurs de l'Ile d'Orléans, une visite à cette exposition ne sera pas sans les charmer au plus haut point, car ils auront une excellente occasion de raviver leurs souvenirs, d'apprécier de nouveau, sous leur vraie couleur, les endroits pittoresques qui retiennent annuellement l'attention de milliers de visiteurs.

Parmi les principales peintures de M. Pfeiffer, on remarque particulièrement le "Cap Trinité", les "Laurentides", "Après la Neige", "St-Siméon", "Château Richer", les "Caboteurs au milieu de la glace", "Réflexions d'Octobre", le "Grand Lac Jacques-Cartier", le "Cap Diamant", "Ste-Famille en Hiver", l'"Heure Paisible". Ces peintures comptent au nombre de véritables chefs-d'oeuvre qui illustrent bien le talent et le sens artistique de M. Pfeiffer. Et ce n'est là qu'une brève énumération de toute cette série de nombreuses et impressionnantes oeuvres où partout l'on reconnait la main d'un artiste, de l'un des nôtres qui apporte une large part au maintien de nos traditions. M. Pfeiffer a déjà obtenu de beaux succès à l'Académie Royale de Toronto. On n'en est pas surpris quand on assiste à cette exposition.

## Seconde réunion des délégués provinciaux

(Suite de la page 3)

pérait que la réunion préliminaire et la conférence puissent avoir lieu avant l'ouverture de la 21e session provinciale de Québec. Le premier ministre Maurice Duplessis a déclaré que la réouverture de la législature aurait probablement lieu au début de février prochain.

Dans les cercles politiques de la ville, on a prédit que les efforts de coordination entre les deux provinces ne s'arrêteraient pas aux ministères des Terres et Forêts. Avant longtemps, a-t-il été déclaré, les gouvernements des deux provinces annonceront des conférences interprovinciales entre officiels d'autres départements toujours en vue d'une coopération plus étroite entre Québec et Ontario.

Et à ce sujet on a rappelé qu'une conférence avait déjà été convoquée entre l'honorable William Tremblay, ministre du Travail de la province de Québec et l'honorable David Croll, ministre du Bien-être en Ontario. Cette conférence, par suite de circonstances incontrôlables, a dû être remise à plus tard. MM. Tremblay et Croll traiteront de problèmes se rapportant au chômage.

Les jours de rivalité entre les deux provinces sont finis, dit-on, en autant que l'administration Duplessis est concernée et, dorénavant Ontario et Québec travailleront en harmonie "pour le plus grand bien et la prospérité du pays dans son ensemble."

## Duel entre Casgrain et Duplessis

(Suite de la page 3)

produire notre combustible, en plus de donner du travail à bien des gens, ce serait un moyen efficace de lutter contre le trust du charbon.

**M. Léon Casgrain** :—"Je félicite le ministre du commerce et de l'industrie, même si cela surprend le premier ministre qui semble s'étonner. A Kamouraska et aux environs et à plusieurs autres endroits, nous avons des richesses naturelles qu'il faut mettre en valeur. C'est très sincèrement que je félicite le gouvernement, à la condition que la loi soit appliquée sans favoritisme".

**Voix à droite** : —"Ce n'est pas l'ancien régime."

**M. Casgrain** : —"Il est bon que le gouvernement fasse la lutte à M. Webster...."

**M. Bilodeau** :—"Je me suis mis en communication avec M. Roy, de Rivière-du-Loup."

**M. Casgrain** approuve d'un geste et M. Duplessis reprend :—"C'est une loi très importante. Je félicite le distingué ministre qui la présente. Il y a une clause pour respecter la loi du dimanche. Si le député de Rivière-du-Loup veut des renseignements sur le trust Webster, qu'il en demande à ceux qu'il appuyait. Les deux régimes, l'ancien et le nouveau achetaient leur charbon de ses compagnies."

**M. Casgrain** : — "Quand le premier ministre était dans l'Opposition, le ministre actuel des Terres et Forêts nous promettait que M. Webster serait mis en prison. A tout événement, j'approuve la loi qui est présentée".

**M. Duplessis** : — "Le député de Rivière-du-Loup peut être tranquille. Il y a beaucoup de ses amis qui iront en prison".

**M. Casgrain** : — "Si le premier ministre savait comme nous avons hâte que ça arrive. Il passe son temps à nous faire des promesses de ce genre, ce qui est bien beau. Si enfin il faisait condamner les gens qu'il vise par des tribunaux régulièrement constitués !"

**M. Duplessis** : — "Evidemment, quelqu'un a dit au député de Rivière-du-Loup de se lever de temps en temps. C'est qu'actuellement il y a un grand concours. Tout le monde sait que le chef actuel de l'opposition ne fait pas l'affaire. Pourquoi le député de Rivière-du-Loup ne s'est-il pas tu jusqu'à la fin ? Qu'a-t-il dit ? Pauvre lui ! Il est content que des gens aillent en prison. Peut-on avoir le coeur aussi dur ? Nous ne sommes au pouvoir que depuis le 26 d'août. Qu'il soit calme et tranquille. Tous ceux qui ont prévariqué, peu importe leur rang et leur importance apparente, prendront le chemin de la prison. Nous ferons cela sans hésitation mais avec justice. Nous ne ferons pas de procès avant de donner aux accusés l'occasion, la chance de se défendre, de se faire entendre. Personne de nous ne veut condamner personne avant qu'il soit entendu. D'autant plus que les coupables n'ont que l'Opposition actuelle pour se défendre, et sont digne de sympathie. Nous n'empêcherons pas le député de la Rivière-du-Loup de jouir de voir ses amis dans le malheur".

**M. Casgrain** : — Je ne me réjouirai jamais de voir quelqu'un en prison, ou dans le malheur. Mais je veux, je souhaite que le premier ministre remplisse ses promesses. Quand des témoins sont absents, le premier ministre fait des colères à faire trembler toute la province."

**M. Duplessis** : — "Le député parle mieux que le chef de l'Opposition."

**M. Casgrain** : — "Je n'ai aucune ambition personnelle. Je souhaite seulement, pour la province de Québec, que le premier ministre remplisse ses promesses, et qu'il n'en fasse pas qu'il ne puisse remplir. Je n'éprouve jamais de plaisir à voir quelqu'un torturé et dans l'angoisse, mais je vois que le premier ministre y prend plaisir. Il aime torturer et menacer."

**M. Duplessis** : — "L'accomplissement d'un devoir suppose qu'on exécute des tâches non agréables. Nous avons reçu un mandat précis et quels que soient les sacrifices nécessaires, nous n'y faillirons pas. Le député de Rivière-du-Loup peut être sûr que nous continuerons. Il est temps que des exemples soient faits. Nous étudions un bill où il est question de tourbe. C'est peut-être pour ça que le député tombe dans un bourbier."

**M. Casgrain** : — "Le parti du premier ministre y va, dans le bourbier."

**MM. Duplessis et Casgrain** échangent encore quelques remarques, mal comprises de la Galerie de la Presse, et la discussion prend fin. Le bill est voté en première lecture, après les résolutions. Il se lit comme suit:

"Attendu qu'il est dans l'intérêt public de favoriser la mise en valeur et le développement des tourbières en cette province;

"Attendu que de plus une telle industrie profitera considérablement aux consommateurs de combustible.

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

"1. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut conférer au ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce les pouvoirs suivants:

a. Faire toute recherche qu'il estime utile aux fins de se rendre compte des possibilités d'exploitation et de la valeur des tourbières en cette province;

b. Aider par des mesures appropriées, à la mise en valeur et au développement de ces tourbières.

2. Le ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce peut nommer le personnel nécessaire à l'application de la présente loi, définir le devoir de chaque personne ainsi nommée et fixer sa rémunération.

3. Toute personne nommée en vertu de l'article précédent peut, entre huit heures du matin et huit heures du soir, tous les jours, sauf les dimanches et jour fériés, pénétrer sur tout terrain pour y faire des recherches et obtenir des renseignements; examiner les terrains; apporter sur les lieux l'outillage qu'elle juge nécessaire pour ses recherches ou de se servir de celui qui s'y trouve; entrer dans tout bâtiment servant à l'exploitation d'une tourbière; prendre dans tel bâtiment, sur le terrain ou ailleurs, tout échantillon dont elle peut avoir besoin pour fins d'expertise, d'analyse ou d'évaluation de la tourbière, sauf de payer les dommages réels s'il y a lieu.

4. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut adopter, modifier ou abroger, sur la recommandation du ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, tout règlement relatif à l'application de la présente loi."

NOTE EXPLICATIVE

"Ce projet de loi a pour objet d'étendre les activités du ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce à la recherche et à l'étude des tourbières dans cette province et de faciliter ainsi leur exploitation et développement."

## UN CONCERT DE G.-H. LINDSAY SUR LE "CHAMPLAIN"



**La photo ci-dessus fut prise au cours d'un concert que donnait M. Georges-Henri Lindsay, Prix d'Europe de l'Académie de Musique, de Québec, à bord du "Champlain", paquebot de la Cie Transatlantique, le 6 septembre dernier, au profit des oeuvres d'assistance patronées par cette firme. Le brillant artiste québecois charma l'auditoire nombreux qui remplissait la salle en exécutant avec beaucoup de brio le programme suivant : Sonate en mi, de Scarlatti ; Nocturne en do mineur de Chopin ; Lotus Land, de Cyril Scott ; et Leyenda, de Albeniz. Georges-Henri Lindsay fait honneur à l'Académie de Musique et à la Vieille Capitale tout entière. Il a connu les plus enviables succès pendant ses études en Europe sous Motte-Lacroix pour le piano et sous Sergent pour l'orgue. M. Lindsay est aujourd'hui titulaire des orgues de la cathédrale des Trois-Rivières où il a succédé à M. Bernard Piché, qui étudie présentement à Bruxelles comme boursier de l'Académie de Musique, de même que M. Noël Brunet, de Montréal, aussi titulaire du Prix d'Europe en juin dernier. Le public québecois aura l'avantage d'applaudir Georges-Henri Lindsay au cours de février en notre ville. Le jeune virtuose québecois donnera en effet un grand concert dans sa ville natale, avec le Cercle Philharmonique de Québec, sous la direction de M. Edwin Bélanger, lui-même, Prix d'Europe de l'Académie de Musique de Québec. C'est là une nouvelle qui réjouira sans doute tous les Québecois et pas un seul voudra manquer de se prévaloir de cette occasion d'aller applaudir notre distingué concitoyen.**







LA Boulangère Domestique


Mildred Mae McKenzie

Mildred Mae McKenzie, surveillante de l'Institut de Science Ménagère de la compagnie Ogilvie Flour Mills, enverra des renseignements gratuits sur les problèmes culinaires et ménagers, sur réception du coupon d'un sac de FARINE ROYAL HOUSEHOLD. Adresser à: Mildred Mae McKenzie, s/d The Ogilvie Flour Mills Co. Ltd., Montréal, P.Q.

Les FARINES Ogilvie ROYAL HOUSEHOLD, Glenora et Alouette sont triplement éprouvées pour vous aider à réussir votre cuisson —la qualité du blé est éprouvée avant la mouture, la qualité de la farine est éprouvée pendant la mouture et la qualité de cuisson est éprouvée après la mouture . . . *tout cela avant que vous achetiez.* Que vous fassiez du pain, des gâteaux ou des pâtisseries, son uniformité et sa sûreté absolue simplifieront incroyablement votre tâche.

Procurez-vous-en un sac aujourd'hui et

*Essayez ces recettes éprouvées avec la Farine Triplement Eprouvée*

**BRIOCHES CHELSA**
(Méthode rapide)

Température: 400°F.-375°F.
Cuisson: 30 minutes

1 tasse lait; 2 cuil. à soupe sucre; 1 cuil. à thé sel; ½ gâteau levure fraiche; 2 cuil. à soupe eau tiède; 3 tasses farine ROYAL HOUSEHOLD; ¼ tasse sucre; 3 cuil. à soupe beurre.

**Garniture**

2 cuil. à soupe beurre mou; ¼ tasse raisins sultana; ⅓ tasse cassonade brune; 1½ cuil. à thé cannelle.

RECETTE: Faites bouillir le lait; ajoutez 2 cuil. à soupe sucre et le sel; Laissez tiédir. Dissolvez la levure dans l'eau tiède et ajoutez au mélange de lait; ajoutez 1 tasse farine. Battez en pâte lisse. Laissez lever à la chaleur jusqu'à mousser. Ajouter le reste du sucre, la farine et le beurre. Jetez sur le pétrin fariné; pétrissez en pâte lisse et élastique. Mettez dans un bol graissé; laissez lever en pâte légère. Crevez les bulles de gaz. Pétrissez légèrement et abaissez à ¾ pouce d'épaisseur. Etendez dessus la garniture; enroulez comme un rouleau à la gelée. Détaillez en tranches de 1 pce. avec un couteau ou des ciseaux éguisés. Disposez en rangs serrés sur une tôle graissée. Quand les brioches sont légères, faites cuire à four modéré. Il faut environ 4 heures pour faire ces brioches.

**GRATIS**

Conservez les coupons de la Farine Royal Household et procurez-vous une série de livrets de recettes intéressantes et pratiques. Belles reliures en spirale. Les pages indexées sont à plat quand le livre est ouvert. Information sur le coupon contenu dans chaque sac.



F4QF

OGILVIE
LES FARINES ROYAL HOUSEHOLD GLENORA • ALOUETTE


# KING de la Gendarmerie Royale

No 166

par ZANE GREY




# Les aventures de SON-PERE

No 406

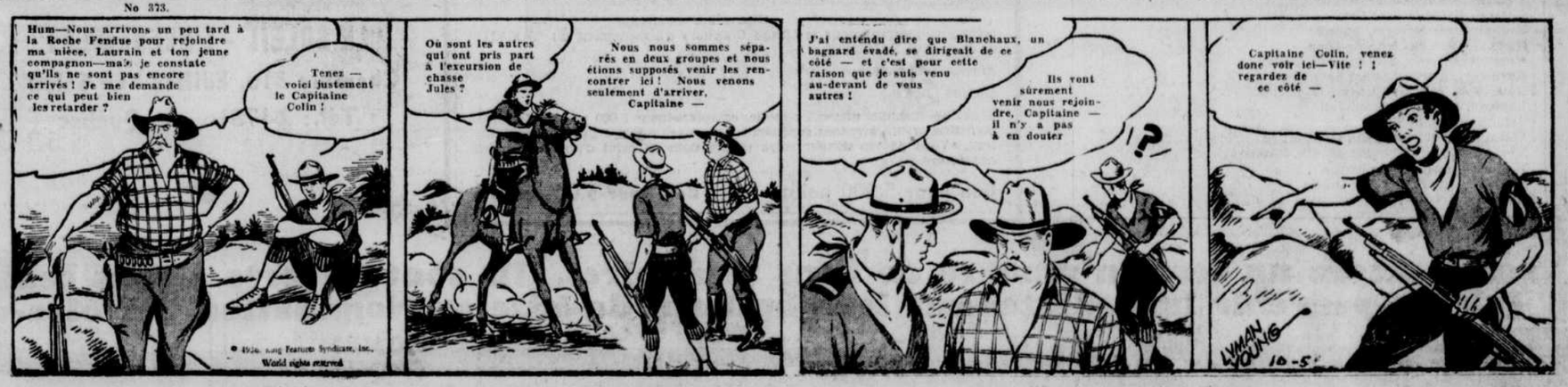
par C. H. WELLINGTON




# TIT-JEAN L'AVIATEUR

No 373.

par Lym YOUNG



# Votre NOM est-il sur cette PAGE ?

Nous croyons que 75% au moins des personnes qui hésitent encore à prendre part au grand Concours d'Abonnements du "Soleil" et de "L'Evénement" agissent ainsi parce qu'elles se sentent trop timides pour faire de ce genre de sollicitation. Il faut réagir ! Songez aux magnifiques prix qui viendront récompenser les vainqueurs à la fin du Concours et dites-vous bien que vous êtes tout aussi intelligent qu'un autre et qu'il n'est pas de raison valable pour que vous ne preniez pas votre part de l'aubaine offerte à tous sans exception.

## Mettez vos capacités à l'épreuve

Ce sera là pour vous une expérience des plus utiles et que vous ne regretterez certainement pas.

### *District No 1*

Archibald, Joseph, St-Grégoire
Audet, Victoire, La Malbaie
Bergeron, Gérard, La Malbaie
Bertrand, Gaston, Cap-Rouge
Bouliane, Beïla, Les Escoumains
Bolduc, Anita, St-Tite des Caps Village
Bouchard, Léontine, Petite Rivière St-François
Boulianne, Mme J.-P., Baie Ste-Catherine
Brousseau, Madeleine, 237 St-Ambroise, Loretteville
Couture, Jean-Marie, Charlesbourg
Côté, Jeanne, St-Joachim
Couillard, H., Baie St-Paul
Desgagnés, Antonio, Saint-Hilarion
Duchain, G., boucher, Beaupré
Gauvreau, Henri, Notre-Dame des Laurentides
Gauthier, (Mme) Thaddie, St-Irénée les Bains
Grenier, Gérard Théo., 15, ave. Royale, St-Louis Courville
Godin, Marie, fille Georges, La Malbaie
Guillot, Hector Ed., 65 St-Michel, Beauport
Imbault, Raymond, St-Siméon
Larouche, Gaston, Grandes Bergeronnes
Lafontaine, Roch Yves, Beaupré
Lavoie, Fernande, Petite Rivière St-François
L'Heureux, Andréas, Ste-Foy
Lemieux J.-Edgar, 36 rue Lessard, Loretteville
Martel, Timothée, Girrard
Mercier, Noël, Château-Richer
Ratté, Paul, B. P. Bas de l'Anse, St-Fidèle
Robert, J.-H., Beauportville
Simard, Mme Antonio, Baie St-Paul
Tremblay, Fernande, Saint-Urbain
Tremblay, Jos-Edmond, Les Eboulements
Tremblay, Paul, Pointe à Pic
Tremblay, Mme Henri, Ste-Anne de Beaupré
Tremblay, Irénée, Pointe des Roches
Tremblay, Jeannette, St-Irénée
Tremblay, Philémon, Ste-Anne de Beaupré
Tremblay, Robert, L'Ange-Gardien
Tremblay, Alice, Sacré-Coeur
Tremblay, Madeleine, St-Paul du Nord
Tremblay, Thérèse, Tadoussac
Turgeon, Rodolphe, St-Laurent, Ile d'Orléans
Verrault, Napoléon, Château-Richer
Villeneuve, Marguerite, Rivière Mailloux

### *District No 2*

Baillargeon, Mme Arthur, Buckland
Beaudoin, J.-E., St-Raphaël
Beaulieu, Marguerite, Kamouraska
Bélanger, Alphonse (Mme), B. P., 686, L'Islet
Bégin, Marie-Anna, St-Camille
Bélanger, J.-N., St-Damien
Bernier, Paul, St-Jean Port-Joli
Blais, H., St-Aubert
Bérubé, Alphonse, Ste-Anne de la Pocatière
Breton, Emile, Ste-Apolline
Bourgault, Joseph, St-Adalbert
Boutin, Paul, Breakeyville
Caron, Joseph, St-Philippe de Néri
Cloutier, Armand, St-Pierre
Cloutier, Philibert, Bras d'Apic
Côté, J.-S., St-Pascal
Cullen, James, St-Henri
Desrochers, Anna-Marie, B.-P. Baillargeon et Craig's Road, St-Etienne
Desbiens, J.-A., St-Pamphile
Dion, Paul-A., Honfleur
Fréchette, Arsène, fils, St-Nicolas Village
Fontaine, Jeannette, St-Lambert
Fournier, Edouard, St-Philémon
Fournier, J.-A., St-Damase des Aulnaies
Gaudreau, Georgette, Ste-Perpétue
Genest, Joseph, 142 Commerciale, St-Romuald
Green, Théophile, 3, St-Aldéric, Montmagny
Girard, Rolland, Charny
Guérette, Roger, St-Louis du Ha ! Ha !
Godbout, Mme Georges, St-Nérée
Hébert, Henri, Saint-Charles
Hudon, Antoine, St-Pascal
Hudon, Liguori, St-Pascal
Keays, Guss (Mme), Vauban
Lachance, Rosée, Ste-Lucie de Beauregard
Lambert, Almanzor, St-Jean Chrysostôme
Leclerc, Camille, Cabano
Leroux, Mme Alphonse, St-Lazare, Village
Levesque, Léo, fils Bernard, St-Pacôme
Marier, Marie-Paule, Sainte-Louise
Marier, Albert, Bte 148, Rivière du Loup
Mercier, Emile, Notre-Dame du Rosaire
Mercier, Juliette, Ste-Euphémie
Morneau, Cécile, Tourville
Morin, Elphégina, St-Marcel
Morin, Pierrette, 55 St-Jean-Baptiste, Montmagny
Paquet, Armand, Montmagny
Paradis, Simonne, St-Denis
Paradis, Mme Z., Deniau
Patry, Moïse, Beaumont
Pelletier, Cyrille, Ste-Hélène
Plourde, Guy, Rivière-Ouelle.
Roy, Dollard, St-Gervais
Rioux, Louis-Philippe, Ile Verte
Savoie, Eugène, St-François
Talbot, Annette, St-Paul
Tremblay, Hector, Ste-Rose du Dégelé
Théberge, Napoléon, fils, Cap St-Ignace
Thibault, Lucienne, Bte 103, Rivière du Loup
Thibault, Roméo, St-Philippe de Néri

### *District No 3*

Beaudet, Marianne, La Pérade
Béland, Alcide (Mme), Montauban les Mines
Béland, Arthur, Neuville
Bernard, A. Cap-Santé
Bisson, Rodolphe, 856 rue Cook, Trois-Rivières
Boucher, Jeannette, 52, rue Vincent, Shawinigan Falls
Boudrault, Thomas Louis, 87 St-Antoine, La Tuque
Boutet, Benoit, 27 St-Honoré, La Tuque
Bureau, Désiré (Mme) Donnacona
Desaulniers, A.-L., Pont-Rouge
Desaulniers, N.-L., Pont-Rouge
Diamant, Alfred, St-Basile
Dumas, Auguste (Mme), Rivière à Pierre
Dupuis, Mme Albert, Ste-Thècle
Dussault, Mme Henri, 27 Toupin, Cap de la Madeleine Centre
Favero, M., 90 St-Benoit, La Tuque
Gagné Cécile, 49 Fusey, Cap de la Madeleine
Gagnon, Mme Alfred, St-Prosper
Germain, Liboire, St-Basile
Germain, Geneviève, St-Augustin
Gignac, Marie, Saint-Alban
Godin, Napoléon, Ste-Christiane
Houde, Jeannette, 209 St-Antoine, La Tuque
Lacoursière, André, St-Casimir
Lafleur, Gaétane, 446 rue St-Roch, Trois-Rivières
Laganière, Elisabeth, Champlain
Lemire, Claire, St-Maurice
Lessard, Noël, 30 St-Georges, La Tuque
Longval, A. (Mme), 117 St-André, Shawinigan Falls
Marchand, Eva, St-Louis
Moisan, Marguerite, St-Léonard
Mongrain, Gilberte, St-Stanislas
Morissette, Maria, Portneuf Village
Naud, Léger, St-Thuribe
Pagé, Richard, Pont-Rouge
Pépin, Gilberte, Montauban
Poulin, Fernande, St-Marc des Carrières
Racette, Jean-Charles, St-Raymond
Rancourt, Henri (Mme) Proulxville
Richards, Robert, 45 St-Benoit, La Tuque
Roy, Oscar, (Mme), 74, rue Notre-Dame, Donnacona
Sauvageau, Florence, Grondines
Thiffault, Alice, St-Tite
Tremblay, Marie-Anne, Lac aux Sables Station
Trépanier, Roger, Les Ecureuils
Trudel, Germaine, Ste-Geneviève de Batiscan
Trudelle, Julienne, St-Adelphe
Veillette, Adrienne, Harvey Jct

### *District No 4*

Auclair, Jeanne, Ste-Rose
Auprix, Claire, 250, St-Louis, Plessisville
Beaudoin, Thérèse, Manseau
Becotte, J.-A. (Mme), Arthabaska
Bernier, Alfred (Mme), St-Gilles
Bernard, Gabrielle, St-Victor
Blais, Emélia, Ste-Sophie
Brochu, Armande, St-Maxime de Scott
Cadorette, Florentine, Coleraine Station
Carbonneau, Jean, Ste-Marguerite
Charest, Lucienne, 526, Notre-Dame, Thetford-Mines
Cliche, Jean-Benoit, Beauce Jct
Côté Jeannette, St-Prosper
Côté, Mme Lucien, Daveluyville
Couture, Ernest, Broughton Est
Couture, Elisabeth, Ste-Justine, Langevin
Couture, Thérèse, Frampton
Croteau, Romuald, St-Apollinaire
Delâge, Edouard, St-Narcisse
Delisle, Marie-Blanche, Stratford Centre
Desrochers, Félix, Ste-Croix
Dion, Ferdinand (Mme), St-Sylvestre
Drouin, J.-A., St-Malachie Station
Drouin, Aristide, Ste-Agathe
Faucher, J.-Siméon, St-Edouard, Rivière Boisclair
Fiset, Thérèse, St-Georges
Fleury, Roméo, St-Malachie
Fortin, Gilberte, St-Luc, Dijon
Fournier, J.-A., Ste-Claire
Gagnon, J.-A., R. R. 2, Broughton Ouest
Gallagher, Mabel, Ste-Marie
Gendron, Wilfrid, Ste-Marie
Grondin, Adrienne, Beauceville Ouest, Casier 163
Jacob, Léo J.-R., D'Israëli
Labonté, Suzanne, St-Joseph
Laflamme, Carmelle, Ste-Anastasie
Laflamme, Joseph (Mme), Vimy Ridge, Coleraine
Lemay, Rolland, Lotbinière
Lemay, Imelda, Deschaillons
Maheux, Clara, B. Maranda, Ste-Aurélie Village
Maheux, Marguerite, St-Benoit Labre
Mailloux, Henri, Dosquet
Massé, Irène, St-Ferdinand
Morin, Jean (Mme), St-Zacharie
Morin, Cécile, Boite Rurale, St-Maxime
Morin, Lucette, Beauceville Ouest
Nadeau, Joseph fils Thomas, 7e rang, Malle Rurale, St-Ephrem de Tring
Olivier, Antoinette, St-Agapit Station
Perrault, Marg.-Marie, St-Anselme
Pouliot, Laure, Lac Etchemin
Provençal, Annette, Black Lake
Roux, Roger, Leclercville
Shaienks, Rose-Aimée, Robertsonville
Soucy, Gérard, St-Flavien
Tanguay, Joseph, St-Antoine
Therrien, Philippe, Beaurivage
Thibodeau, Alfred, St-Isidore
Thibodeau, Thérèse, Ste-Hénédine
Turcotte, Antoinette, St-Benjamin
Vachon, Simonne, St-Georges
Vachon, Vénérand, Ste-Justine Langevin
Vaillancourt, F.-X., Beauceville Est.

### *District No 5*

Albert, Arthur, St-Simon
Althot, Germaine, St-Moise Station
Banville, Philippe, Val Brillant
Beaulieu, J.-A., Amqui
Bond, Philippe, Rivière au Renard
Brisebois, Arthur, St-Quentin, Restigouche
Castonguay, Arthur (Mme), Les Boules
Castonguay, Emma, Matane
Côté, Hector, Pointe Ste-Anne des Monts
Cloutier, Michel, Ste-Angèle, B. R., No 1
Danjou, Antonio (Mme), B. P. 67, Rimouski
Dastous, Isidore, St-Gabriel Est
Deschênes, Léo, C. P. 122, Price
Desrosiers, Jeanne, Baie des Sables
Dionne, Cyprien, Grand Falls
Duguay, Graziella, Caraquet
Dubé, Alphonse (Mme), Sayabec Station
Dumont, L.-P., Casier 397, Rimouski
Gauvin, Conrad (Mme), St-Fabien
Landreville, Jos., Mont-Joli Nord
Lebel, Rosario, Edmundston
Levasseur Françoise, Matane
Martin, Anne-Marie, Clair
Michaud, Mme J.-T., Casier 119, Matane
Michaud, Arthur-A., P.O. Box 574, Canada Road, Edmundston
Parent, J.-E.-Amédée, Sayabec
Pépin, J.-M., Causapscal
Pelletier, Cléophas, St-Octave
Pinault, Bernadette, Price
Pouliot, Mme Norbert, Saucier
Rioux, Lucien, St-Jean de Dieu
Richard, Lorenzo, Ste-Anne de Madawa...
Rochefort, Marie-Anne, Luceville
Ross, Paul (Mme), St-Léon le Grand
Rouleau, F.-Benoit, Mont-Joli
Simard, Alice, St-Ulric
St-Laurent, Philippe, Lac au Saumon
Therriault, Louis-Geo., B. P., 418, Rimouski
Thériault, Laurier, Dalhousie
Thibault, Joséphine, Ste-Angèle
Turcotte, Armand, Bic

### *District No 7*

Bernier, Rolland, Rouyn

Carignan, Jean-Baptiste, St-Félix Dalquier, Amos
Cousineau, Mme Ovila, Senneterre

Lamothe, Welly, Parent

Meehan, Laurier, Barraute
Morissette, Mme Jos., Val D'Or

### *District No 8*

Ce district n'étant pas encore entièrement organisé, nous ne publierons la liste des candidats que la semaine prochaine. Il s'y trouve encore d'excellents territoires libres – Qui voudra s'en emparer ?

### *District No 6*

Bergeron, Paul-Emile, Normandin
Bouchard, Paul-Aimé, Bagotville
Bouchard, Marie-Blanche, St-Félicien Village
Boudreau, Ed., Grande Baie
Brisson, Gabrielle, St-Fulgence
Bussières, Philippe, St-Félicien
Côté, Joseph-Charles, Hébertville Station
Desbiens, Pitre, Kénogami
Dubois, Adrienne, 618 Peupliers, Dolbeau
Dufour, Gérard, Lac Ste-Croix
Dufour, Francis, St-Honoré (Martel)
Dumas, Maurice, Hébertville
Gauthier, Mme Vve E., St-Gédéon
Girard, Ulysse (Mme), Normandin
Girard, René, Casier 623, Roberval
Guay, Lucien, R.R.I., Mistassini
Lamirande, Florence, Isle Maligne
Langevin, Hermance, Ste-Lucie d'Albane
Lapointe, Thomas-Louis, R.R. 2, Delisle
Lavoie, Hélène, Jonquière
Ménard, Adélard, 10 Bossé, Chicoutimi
Murray, J.-A., Box 34, St-Félicien
Pelletier, G.-H., St-Nazaire
Pomerleau, Jean-Marc, Arvida
Potvin, Rodrigue, Lac Bouchette Station
Renaud, Marie-Ange, St-Henri de Taillon
Ricard, Henri, Boite 46, Port-Alfred
Simard, Léontine, Mistassini
Tardif, Armand, St-Félix d'Otis
Tremblay, Magdelaine, Chambord Village
Tremblay, Maurice, Ste-Anne
Tremblay, Henri, B. P. 2, 77 Racine, Chicoutimi
Tremblay, Arthur, Uldéric, St-Joseph d'Alma
Tremblay, Georgette, St-Félicien, Rang Double
Vézina, Germaine, Desbiens

**"LE SOLEIL" et "L'EVENEMENT"**

**Bon pour 5,000 points** **Bon pour 5,000 points**

**FORMULE DE MISE EN NOMINATION**

Département du Concours,
"Le Soleil" — "L'Evénement",
Québec.

Veuillez enrôler M. .....
(Nom du Concurrent)
comme concurrent dans le Grand Concours d'abonnement du "SOLEIL" et de "L'EVENEMENT".

Adresse complète .....

District No .....

Cette formule, dûment remplie, comptera pour 5,000 points. Ces 5,000 points ne seront accordés cependant qu'une seule fois à un même concurrent. Vous pouvez donner votre propre nom ou celui d'un ami comme concurrent.

**Bon pour 5,000 points** **Bon pour 5,000 points**

**Téléphonez ou écrivez pour tous renseignements à**
**M. le Directeur du Concours,**
**"LE SOLEIL - L'EVENEMENT"**
**Chambre 310, Edifice "Le Soleil"**
**Tél.: 2-1781 – Québec**

**Il reste encore un certain nombre de bons territoires. Ils sont ouverts à tous ceux qui s'en empareront en nous faisant parvenir immédiatement leur bulletin de Mise en Nomination. Enrôlez-vous ! Il est encore temps.**

# LE COIN DU RADIOPHILE

## RADIO-CANADA

**MARDI, 10 NOVEMBRE**

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.15 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—G. R. Markowsky et son orchestre.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—En dinant.
6.30 p.m.—Programme de Londres.
7.00 p.m.—Lionel Daunais, baryton.
7.15 p.m.—Rex Battle et son orchestre.
7.30 p.m.—Radio-Journal français — Première édition.
7.37 p.m.—Radio-Journal anglais.
7.45 p.m.—Chant par Madeleine Newcombe.
8.00 p.m.—Les maitres de la musique; biographie musicale et parlée.
8.30 p.m.—"Musical Tapestry", relais du MRN.
9.00 p.m.—"Friendly Enemies".
9.30 p.m.—La Petite Symphonie de Radio-Canada à Montréal.
10.00 p.m.—Chantons en choeur.
10.30 p.m.—Joe DeCourcy et son orchestre de danse.
10.45 p.m.—Radio-Journal français.
10.52 p.m.—Radio-Journal anglais. — Edition finale.
11.00 p.m.—L'heure exacte.
11.01 p.m.—Paysages de rêves.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

**MERCREDI, 11 NOV.**

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.15 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Chansons françaises.
5.45 p.m.—Cours de bourse.
6.00 p.m.—"The Friendly Corner".
6.30 p.m.—Programme de Londres.
7.00 p.m.—Causerie de l'U. C. C.
7.15 p.m.—Pierre Marchand et l'ensemble à cordes du Château Frontenac.
7.30p.m.—Radio-Journal français (première édition.)
7.37 p.m.—Radio-Journal anglais.
7.45 p.m.—Les nomades ; trio vocal.
8.00 p.m.—"Fresques héroïques" ; émission spéciale à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice.
8.30 p.m.—"Band Box Revue" ; relais du MRN.
9.00 p.m.—La journée du souvenir ; Discours par le T. H. Mackenzie King, premier ministre du Canada ; le Colonel W. W. Foster, 1er vice-président de la Légion Canadienne pour le Dominion. — Le choeur du Conservatoire de musique de Toronto et l'orchestre symphonique de Toronto sous la direction de Sir Enest MacMillan.
10.00 p.m.—Ici Paris !
10.30 p.m.—Lloyd Huntley et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.45 p.m.—Radio-journal anglais (édition finale).
11.00 p.m.—Lheure exacte. Musique de danse.
11.30 p.m.—Fin.

**GEORGE V AU RADIO**

Grâce au procédé Blattnerphone, pour le enregistrements phonographiques, les radiophiles entendront lors de l'émission commémorative du mercredi, 11, à Radio-Canada, la voix de feu George V. Sa Majesté le roi Edouard VIII a permis aux autorités de radiodiffuser le message que son auguste père adressait à ses sujets, à Noël, l'an dernier.

Il convient de rappeler que la discothèque de Radio-Canada conserve tous les messages que George V a adressés par radio aux pays de l'Empire. Dans son discours de Noël, notre regretté souverain parlait de ses désirs de voir régner la paix partout dans le monde ; il s'adressait aux hommes de bonne volonté afin que disparaisse l'anxiété créée par les menaces de guerre. L'entente entre les pays et une mutuelle compréhension de leurs aspirations propres non seulement seraient une garantie de paix mais apporteraient la solution de plusieurs de nos problèmes économiques.

Au cours de cette même émission qui commencera à 9 heures p. m. pour se terminer à 10 heures, on entendra également le premier ministre du Canada, le Très Honorable W. L. Mackenzie King et le colonel W. W. Foster, premier vice-président de la Légion Canadienne pour le Dominion. Le choeur du Conservatoire et la Symphonie de Toronto ont préparé un programme qui s'inspire de la fête du jour. Sir Ernest MacMillan sera au pupitre. L'émission commencera par le chant de l'hymne national "O Canada". La première strophe sera chantée en français et la deuxième, en anglais.

Le même jour, à 8 heures, on diffusera des studios de CRCM, une oeuvre de M. Pierre Benoit, journaliste de Montréal, intitulée "Fresque héroïque". On a dit que cette émission dont la préparation remonte à plusieurs semaines "marque un effort véritable vers le développement d'un art radiophonique".

M. Rooney Pelletier, directeur du poste, a déclaré à ce sujet qu'il ne saurait être question d'interpréter cette oeuvre au théâtre parce qu'elle exige ici non seulement l'apport des comédiens mais aussi la coopération la plus entière des techniciens du son et des metteurs au micro les plus habiles. C'est une oeuvre écrite uniquement pour la radio. Musiciens et bruiteurs ne joueront pas le rôle de simples comparses mais participeront à l'émission au même titre que les acteurs parce que sans eux l'interprétation de l'oeuvre manquerait absolument. En d'autres termes, radio techniciens et bruiteurs sont chargés du décor sonore indispensable à l'interprétation de "Fresque héroïque". Leur science et leurs trucs de métier sont ici aussi nécessaires que le sont au théâtre l'accessoiriste, le grimeur et le perruquier.

Madame Jeanne Maubourg et M. Rooney Pelletier sont les metteurs au micro de cette oeuvre ; les interprètes sont Mlles Marcelle Lefort, Estelle Mauffette, Germaine Giroux et Berthe Lavoie, Messieurs Guy Mauffette, Albert Clouthier, Albert Roberval et André Treich, etc.

**LA FETE DE L'ARMISTICE A RADIO-CANADA**

En préparant leurs émissions du mercredi, 11 novembre, les directeurs du poste C R C M. se sont inspirés de la fête du jour. C'est ainsi qu'à 8 heures p. m., on jouera un sketch dû à la plume de M. Pierre Benoit, portant sur le sublime sacrifice des soldats de la grande guerre. C'est un hommage au héros inconnu. Plus tard, dans la soirée, à 10 heures, au cours d'"ICI PARIS", on essaiera de faire revivre dans un choix de musique appropriée et dans des saynètes, l'enthousiasme délirant des Parisiens lors de la signature de l'Armistice.

## Ondes courtes

**MARDI, 10 NOVEMBRE**

ROME, 6 p.m.—Nouvelles en anglais. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.
BERLIN, 8.30 p.m.—Concert. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
CARACAS, 8.30 p.m.—Variétés. YV2RC 51.7 m., 5.8 meg.
LONDRES, 10.15 p.m.—"Shire-Shanties". Récital de chansons. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
PARIS, 10.20 p.m.—Nouvelles en anglais. meg.: CJRO, 48.7 m., 6.15 meg.; CJRX, TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.
MONTREAL, 10.30 p.m.—"Arabesque" mélodie, ensemble. CRCX, 49.2 m., 6.09 25.6 m., 11.72 meg.

**MERCREDI, 11 NOV.**

PARIS — 5:15 p. m. — Concert de Radio-Paris, TPA-4, 25.6 m., 11.72 meg.

## CKCV

**MARDI, 10 NOVEMBRE**

5.00 p.m.—Samuel Dorfman.
5.05 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Musique entraînante.
5.45 p.m.—Chanson française.
5.48 p.m.—Cie des Produits Tarilo.
5.50 p.m.—Le Salon de l'Auto.
5.55 p.m.—Philippe Breton.
5.59 p.m.—Pères Jésuites.
6.00 p.m.—Nouvelles.
6.05 p.m.—Sur la Riviera, prés. Brunet & Cie.
6.10 p.m.—Lemesurier Tobacco Co. — Tabac Solex.
6.15 p.m.—La Cie Paquet Ltée.
6.45 p.m.—Old City Mfg Co. Ltd.
7.00 p.m.—Laiterie de Québec.
7.05 p.m.—C. J. Grenier — Corsets.
7.10 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
7.15 p.m.—Bing Crosby.
7.20 p.m.—Laboratoire "Excel".
7.25 p.m.—Canadian Marconi Co.
7.30 p.m.—L'Almanach.
7.45 p.m.—Récital de piano.
8.00 p.m.—Le chaland qui passe.
8.15 p.m.—Dans l'ombre, René Mathieu, ténor.
8.30 p.m.—Les grands succès.
8.45 p.m.—Quatuor Jacques-Cartier.
9.15 p.m.—Les anneaux Bleus.
9.30 p.m.—Violon de Cremone.
9.45 p.m.—Nos moments mélodiques.
10.00 p.m.—Rêverie à l'orgue.
10.15 p.m.—Orchestre R. Martin.
10.30 p.m.—Vêtements "Forteresse".
10.31 p.m.—Nouvelles.
10.39 p.m.—Bourque Electric.
10.40 p.m.—Intermède musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News. —C.C.R.
11.00 p.m.—Reporter sportif.
11.05 p.m.—Movie Gossip.
11.15 p.m.—Fermeture.

**"LE CHALAND QUI PASSE"**

Ce soir, à 8 heures, "Le Chaland qui passe" fera sa cinquième escale au poste CKCV. Les "artistes-errants" interpréteront le fait divers intitulé: "AMES D'ESPAGNE".

**"LE VIOLON DE CREMONE"**

"Le Violon de Cremone". Ce soir, à 8 heures 30, le poste CKCV présentera Monsieur Edwin Bélanger, dans un récital de violon, accompagné par Monsieur Omer Létourneau. En voici le programme.

1.—Romance — Sinding.
2.—Lotus Land — Cyril Scott
3.—On Wings of Song — Mendelssohn
"Le Violon de Cremone" vous reviendra mardi prochain, à la même heure, par l'entremise du poste CKCV.

**MERCREDI, 11 NOV.**

7.50 a.m.—Ouverture et horaire des programmes.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Jack Berger.
8.55 a.m.—L'ami du foyer — Elias Thivierge.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.30 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.31 a.m.—La boite à musique — Demandes spéciales.
9.45 a.m.—Laiterie Frontenac Ltée.
9.50 a.m.—Gomme d'épinette Gosselin.
9.55 a.m.—Honoré Beaudoin.
10.00 a.m.—Boite à musique — Demandes spéciales.
10.15 a.m.—Tire au miel Bouchard.
10.30 a.m.—Variétés.
10.45 a.m.—Chanson anglaise.
11.00 a.m.—Programme musical.
11.05 a.m.—Carter's Liver Pills.
11.06 a.m.—Programme musical.
11.15 a.m.—Laboratoire Excel.
11.20 a.m.—Philippe Breton.
11.25 a.m.—Buanderie Lévis Ltée.
11.30 a.m.—Parfumerie Grimard.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—E. A. Rousseau.
11.55 a.m.—Chénor Limitée.
12.00 p.m.—Empire Shoe Rebuilders.
12.05 p.m.—Tango du jour.
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Galetés Verdonnets.
12.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac. Sirop Doré Gauvin présente Charles et Johnny.
12.45 p.m.—Morency - Morin Ltée.
1.00 p.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Henri Poitras.
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.13 p.m.—Morisset & Frère.
1.14 p.m.—New World Restaurant.
1.15 p.m.—Les liqueurs Fortier.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
2.01 p.m.—Chanson Française.
2.16 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi, Mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.15 p.m.—Le Relais.
4.30 p.m.—Le Dilettante.
4.45 p.m.—Jos. Lefrançois Enrg.
5.00 p.m.—Samuel Dorfman.
5.05 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.30 p.m.—Musique entraînante.
5.35 p.m.—Laiterie de Québec.
5.40 p.m.—C. J. Grenier "Corsets".
5.45 p.m.—Chanson française.
5.48 p.m.—Philippe Breton.
5.50 p.m.—Le salon de l'auto.
5.55 p.m.—Cie des Produits Tarilo.
6.00 p.m.—Nouvelles.
6.05 p.m.—Sur la Riviera, présentation Brunet & Cie. Solex.
6.15 p.m.—La cie Paquet Ltée.
6.45 p.m.—Radios Victor.
7.00 p.m.—Librairie Garneau Ltée.
7.15 p.m.—Québec Modern Clothing Mfg Co.
7.20 p.m.—Laboratoire Excel.
7.25 p.m.—St Johns Silk Co. Ltd.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Les galetés du régiment.
8.15 p.m.—L'almanach.
8.30 p.m.—Notre foyer musical.
9.00 p.m.—Huguette et Yvette.
9.15 p.m.—Récital de chant.
9.30 p.m.—Duo Espana.
9.45 p.m.—Les grands succès.
10.00 p.m.—Réverie à l'orgue.
10.15 p.m.—Orchestre Chuck - Warner.
10.20 p.m.—Boulet et fils.
10.30 p.m.—Vêtements Forteresse.
10.31 p.m.—Nouvelles.
10.39 p.m.—Bourque Electric.
10.40 p.m.—Intermède musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News, C.C.R.
11.00 p.m.—Reporter sportif.
11.05 p.m.—Musique de danse.
11.15 p.m.—Fermeture.

**LE THEATRE CHEZ SOI**

Pour la semaine de l'Armistice, "Le Théâtre Chez Soi" présentera une comédie en un acte sur les marraines de guerre, intitulée: "La Parfaite Secrétaire"

A partir de la semaine prochaine, "Le Théâtre Chez Soi" commencera l'irradiation, en trois épisodes, de la célèbre pièce de Françcis de Curel, instituée "La Nouvelle Idole".

---

BERLIN — 6 p. m. — Extraits de "Crépuscules des dieux" de Richard Wagner. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
ROME — 6 p. m. — Nouvelles en anglais. Concert. Discours. 2RO. 31.1 m., 9.63 meg.
LONDRES — 6:40 p. m. — Scènes des "Troyennes" d'Euripide. GSP, 19.6 m., 15.31 meg. ; GSD, 25.5 m., 11.75 meg. ; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.

LONDRES — 10 p. m. — Festival de l'Empire et "remembrance" par la légion irlandaise. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
MONTREAL — 10 p. m. — "ICI PARIS". CRCX, 49.2 m., 6.09 meg. ; CJRO, 48.7 m., 6.15 meg ; CJRX, 25.6 m., 11.72 meg.

**CONCERT VIENNOIS**

La petite symphonie d'Alfred Wallenstein se fera entendre de 10 heures et 30 à 10 heures et 45 mardi soir au poste WOR.

ECOUTEZ
LE REPORTER
DU
"SOLEIL"
A
CKCV
lundi à midi 45
Tous les autres jours
1 h. p. m.

## CKAC

**MARDI, 10 NOVEMBRE**

6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—L'heure Provinciale. — Conférence et musique.
9.00 p.m.—Waring et ses Pennsylvanians. — CBS.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.45 p.m.—Mark Warnow et orchestre. — CBS.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Shep Fields et orchestre.—CBS.
11.30 p.m.—George Olsen et orchestre. — CBS.
12.00 a.m.—Ozzie Nelson et orchestre — CBS.
12.30 a.m.—Maurice Spitalny et orchestre — CBS.

**L'HEURE PROVINCIALE**

**MARDI, 10 NOVEMBRE**

Directeur de l'Heure provinciale, M. Edouard Montpetit.
Directeur artistique: M. Henri Letondal.
Programme diffusé directement des Trois-Rivières avec le concours des "Guides Catholiques".
1.—O Canada — Guide catholique, va ! Chant de ralliement
2.—Premier groupe de chants: La joie guide
a) Dieu n'aime pas les visages sombres . . . . . .Dalcroze
b) La joie scoute
c) You Kaidi! You Kaida!
d) La première fois que Lisa campa
e) Sur la route, il faut chanter.
3.—Causerie: "Le Guidisme Trifluvien" par le Rév. Père Marie-Alcantara, o.f.m.
4.—Deuxième groupe de chants: "Autour du feu de camp"
a) Hymne à la joie
b) Je t'aime ô ma Patrie. . . . . .Harm. de Marc de Ranse
c) Le Pastouriau. Harm de Carlo Boller
d) Le pont de pierre. . . . . .Harm. de Carlo Boller
e) Demeure avec nous (Prière) . . . . . Thompson
f) Bonsoir et bonne nuit. . . . . .Harm. de Carlo Boller

**MERCREDI, 11 NOV.**

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
9.00 a.m.—Dear Columbia (C. B. S.)
9.30 a.m.—Richard Maxwell. (C. B. S.)
9.40 a.m.—Press-radio news. (C. B. S.)
9.45 a.m.—Le courrier d'Inez Lopez — Chipso.
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
11.00 a.m.—Heinz Magazine of the air. (C. B. S.)
11.30 a.m.—Programme Rinso. (C.B.S.)
12.45 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
2.00 p.m.—Sérénade Tzigane. (W. T.)
2.15 p.m.—Buanderie Jolicoeur — Horoscope du jour.
2.45 p.m.—Happy Hollow. (C. B. S.)
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Manhattan Matinee. (C.B.S.)
3.30 p.m.—Emission à l'occasion du jour de l'armistice. (C. B. S.)
4.00 p.m.—Institut de musique Curtis. (C.B.S.
4.45 p.m.—Gogo de Lys, chanteuse. (C. B. S.)
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.15 p.m.—Le curé de village.
7.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen. (C. B. S.)
9.00 p.m.—Chantons en Choeur — Woodhouse.
9.30 p.m.—L'orchestre Vin St-Georges.
10.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
10.30 p.m.—Radio-journal Westinghouse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.30 p.m.—Roger Pryor et son orchestre. (C. B. S.)
12.00 p.m.—Vincent Lopez et son orchestre. (C. B. S.)
12.30 a.m.—Bobby Meeker et son orchestre. (C. B. S.)

## CHNC

**JEUDI, 12 NOV.**

8.30 a.m.—Chansons montagnardes.
8.45 a.m.—Musique de militaire.
9.00 a.m.—Radio-journal bilingue.
9.15 a.m.—Musique de danse.
9.30 a.m.—Chansonnettes.
12.00 p.m.—Musique en dinant.
12.15 p.m.—Variétés. (J.-Alfred Ouimet), ture.
12.31 p.m.—Chansonnettes, Boswell.
1.00 p.m.—Musique de tzigane.
1.15 p.m.—Chansons anglaises.
1.30 p.m.—Radio-journal bilingue.
5.00 p.m.—Musique de symphonie.
5.30 p.m.—Mélodies d'orgue.
6.00 p.m.—Radio-journal bilingue.
6.15 p.m.—Musique de danse.
6.30 p.m.—Trio de concert.
6.45 p.m.—Cotes des bourses.
7.00 p.m.—En dinant.
7.30 p.m.—Variétés. (J.-Alfred Ouim...).
8.00 p.m.—René Mathieu, ténor.
8.15 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre.
8.30 p.m.—Radio-journal bilingue.
8.45 p.m.—Les fureurs d'un puriste.
9.00 p.m.—Melody Treasure Hunt.
9.30 p.m.—The Dance Parade.
10.00 p.m.—Rêve de valse.
10.30 p.m.—Christie Street Capers.
11.00 p.m.—By the sea.
11.30 p.m.—Orchestre de danse du Royal Connaught Hotel.
12.00 p.m.—L'heure précise.

## CHRC

**MARDI, 10 NOVEMBRE**

5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.10 p.m.—Les violoneux. —Mantle Lamps.
5.15 p.m.—Chansonnettes.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—L'heure Cyma.
6.01 p.m.—Musique d'orchestre. — Jos Thivierge.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle. — Templeton.
6.10 p.m.—Vieilles mélodies. —Sirop Buckley.
6.15 p.m.—Variétés. — P. T. Légaré.
6.30 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A Ouimet.
6.45 p.m.—Pronostics de la température.—Composé Arex.
6.46 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse. — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—Le Curé de Village.
7.30 p.m.—L'heure Cyma.
7.31 p.m.—Les Maitres de l'air DeForest Crosley — C. Robitaille Enrg.
7.45 p.m.—Les Troubadours Napolitains.—P. L. Frenette.
8.00 p.m.—Variétés modernes.
9.00 p.m.—Caravane musicale du Club de Noël. — Slater Shoe.
9.30 p.m.—Le chanteur de Bohème.—Club de Noël — Beurre Gaspé.
9.45 p.m.—Au concert Hall — Club de Noël — H. J. Heinz.
10.00 p.m.—L'orgue du rêve.
10.15 p.m.—La petite comédienne.
10.45 p.m.—Ubaldo Frenet et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure Cyma.
11.01 p.m.—Le reporter de la brasserie Champlain.
11.15 p.m.—The Dreamers.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

**MERCREDI, 11 NOVEMBRE**

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'horloge musicale. — Trans. NBC.
8.30 a.m.—Sommaire.
8.31 a.m.—Le Club du Coucou.
9.45 p.m.—Le professeur Raymar. — Mason's 49.
10.00 a.m.—Pour vous, mesdames — Lait Eagle Brand.
10.15 a.m.—Le programme Thermogène.
10.30 p.m.—Entre-nous, mesdames, avec Francine.
11.00 a.m.—Vieilles mélodies. —Sirop Buckley.
11.15 a.m.—Fantaisies. —L'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Variétés musicales.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Auteur de la table. — Buanderie Lévis.
12.15 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Ouimet.
12.30 p.m.—Pronostics de la température.—Renaud & Cie.
12.31 p.m.—Musique de danse. — LaSalle Cleaners.
12.45 p.m.—Musique du dîner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Sieste musical. —Pilules Dodds.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'heure Cyma.
2.01 p.m.—Bonjour, madame.
2.30 p.m.—Réminiscences.
2.45 p.m.—Le quart-d'heure populaire.
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Service des signaux et souhaits de bonne fête
3.34 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Musique de concert.
4.45 p.m.—Avis de décès.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Divertissements.
5.30 p.m.—Chansonnettes. — Eau de Riga.
5.45 p.m.—Le programme du foyer — Canadian National Broadcasting.
6.00 p.m.—L'heure Cyma.
6.01 p.m.—Musique d'orchestre. — Jos. Thivierge.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle. — Raz-Mah.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle. — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Variétés. — P. T. Légaré.
6.30 p.m.—La chanson de Paris. — J.-A. Ouimet.
6.45 p.m.—Pronostics de la température.—Composé Arex.
6.46 p.m.—Programme de choix. — E.-E. Lemieux.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse. — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—Le Curé de Village.
7.30 p.m.—L'heure Cyma.
7.31 p.m.—Variétés. — Paul Morency.
7.45 p.m.—Les mémoires du Dr J.-O. Lambert.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal. — Imperial Tobacco Co.
8.30 p.m.—Cordes et Ivoires du Club de Noël — Essences Noirot & Dominion Corset.
9.00 p.m.—Chantons en choeur. — Woodhouse Co.
9.30 p.m.—Orchestre Tzigane. — Vin St-Georges.
10.00 p.m.—L'orgue du rêve.
10.15 p.m.—Les boucaniers.
10.45 p.m.—Ubaldo Ffenet et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure Cyma.
11.01 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Rapport hockey — Imperial Tobacco.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—O Canada, fin des émissions.

**NINO MARTINI**

Le célèbre ténor qui sera à Québec samedi, chantera à WABC, à compter à 9 heures, mercredi soir.

**LA SINFONIETTA**

La Sinfonietta jouera mercredi soir, de 9 heures et 30 à 10 heures et 30 ou poste WOR.

## Heureux Gagnants

**Voici la liste des gagnants au tirage fait au profit des Missions Franciscaines:**

1—Réfrigérateur électrique "Kelvinator". No 8426. Mlle Estelle Savoie, 27, rue St-Laurent, Lévis ;
2—$5.00 en or. No 7926. Mme Jules Gingras, 90, Chemin Ste-Foy, Québec ;
3—Chapelet (oeil d etigre). Uo 8648. Mlle Liliane Ouilleau, 4, rue St-Jean, Lauzon.
4—Statue St-Joseph (20 pouces). No 5149. Monsieur le curé Eugène Denoncourt, Ste-Anne-de-la-Pérade.
5—Nappe à thé (japonaise). No 29884. Mlle Marguerite Bilodeau, 30, St-Cyrille, Rivière-du-Loup Station ;
6—Lunette d'opéra. No 4100. M. Legendre, 138, St-Cyrille, Québec ;
7—Liseuse. No 5809. Mlle Germaine Levesque, Rivière Ouelle ;
8—Beurrier en argent. No 26083. M. Henri Dufour, La Malbaie ;
9—Lampe électrique. No 14819. M. l'abbé G. Côté, St-Charles, Bellechasse ;
10—Poupée japonaise. No 4098. M. C.-A. Gauthier, 124, St-Cyrille, Québec;
11—Porcelaine peinte. No 5181. M. Maurice Normandeau, 583, Notre-Dame, Thetford ;
12—Ecce Homo. No 3740. Académie du Sacré-Coeur, Windsor Mills ;
13—Sainte Thérèse (Statue et livre). No 14133. M. A. Gaumond, 22, Pontgravé, Québec ;
14—Peinture chinoise. No 29875. M. Ernest Ouellet, 43, St-André, Rivière-du-Loup ;
15—Peinture japonaise. No 27617. M. J.-C. Taché, Rimouski.

## LA REVELATION

**Le 20 novembre au Palais Montcalm.**

Tout Québec parle de "La Révélation", la tragi-comédie en trois actes d'Ernest Chamard. Le Conservatoire National de Musique créera cette pièce le 20 novembre, au Palais Montcalm. Cet événement artistique suscite beaucoup d'intérêt, car notre ville a rarement l'honneur de voir une création dramatique. La critique fait les plus grands éloges de cette nouvelle oeuvre, c'est donc dire que le public québecois assistera à un vrai régal artistique, lorsque cette tragi-comédie verra les feux de la rampe.

"La Révélation" promet d'être une vraie révélation Nous dirons plus tard le sujet de ce drame. Qu'il nous suffise de dire maintenant qu'il est d'inspiration canadienne-française et bien dans nos moeurs : plusieurs scènes sont vraiment émouvantes et pathétiques. Les interprètes ont été choisis judicieusement et approuvés par l'auteur.

M. Ernest Chamard, d'après le témoignage unanime des critiques, se taille un véritable succès. Il a traité son sujet avec une sensibilité de poète, un souffle de large humanité, et une connaissance approfondie du coeur humain. L'auteur se plait, dans ses lectures, à fréquenter les maitres du théatre français et nos meilleurs écrivains du Québec.

Il n'est pas surprenant qu'on garde d'une telle fréquentation intellectuelle une distinction d'esprit qui s'extériorise dans la tenue et les attitudes. On s'en rendra compte mieux encore en assistant le 20 novembre, à la création de "La Révélation", pièce errant aux limites de la poésie et de la réalité, du rêve et de l'analyse et qui est d'une étrange et pathétique beauté. Un public nombreux se rendra applaudir cette pièce dramatique où M Ernest Chamard fait preuve d'un beau talent, d'une belle indépendance et d'une grande originalité.

Bref, "La Révélation" est un poème d'amour et une promesse de succès.

(Communiqué).

## Grande activité hier au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

qui assermenta la preuve contre l'accusé. Ce dernier comparaitra ce matin. Comme l'offense est assez originale on fouilla dans le code criminel pour trouver un article visant l'offense dont sera accusé Corriveau. On décida finalement de rédiger la plainte en se basant sur l'article 177 qui se lit comme suit : "Est coupable d'un acte criminel et passible de sept ans d'emprisonnement celui qui, dans l'intention d'induire en erreur une cour de justice ou une personne accomplissant quelque procédure judiciaire fabrique une preuve par des moyens autres que le parjure ou la subordination de parjure".

**DEUX JUGEMENTS**

M. le juge Lactare Roy, de la Cour des sessions de la paix, rendra deux jugements aujourd'hui, le premier dans la cause de Roger Paquet, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes et le second dans celle de Léo Desroches et Joseph Roy accusés d'incendie criminel à la Tuque.

**UNE DECISION**

L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour supérieure, a accordé des dommages pour $50 à M. Xavier Tremblay, de St-Grégoire, qui poursuivait M. Adrien Bouchard. Il s'agissait d'une action en dommages de $500 de la part d'un maire qui alléguait avoir été traité de vendu lors d'une séance du conseil, le 3 août 1936.

"A cette action, dit le juge, le défendeur plaide assez curieusement. Il ne conteste pas l'honnêteté du demandeur, et il prétend que l'altercation est survenue à la suite d'une lettre d'avocat qui lui aurait été adressée ; qu'il aurait fait des remarques au conseil et qu'au lieu de dire "vous êtes vendu, ils vous ont acheté", il aurait dit : "Allez-vous dire que vous étiez vendu, que vous étiez acheté, ce n'est pas vrai". Il prétend que le demandeur n'a pas souffert de préjudice. Il offre $15.00 pour acheter sa paix et les frais d'une action de $15.00 qu'il consigne.

En tenant compte de toutes les corconstances le juge a accordé au demandeur un montant de $50. et les frais d'une action de troisième classe en Cour supérieure.

**SAGES REMARQUES**

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, s'est élevé fortement, hier après-midi, contre les faux chômeurs qui trompent la ville pour obtenir des secours directs. "Tout le monde, dit-il, contribue avec un grand sens social aux dépenses qu'entraine le chômage, mais il faut par contre que les chômeurs se montrent honnêtes. L'avocat de la Couronne, Me Jean-Robert Beaudoin, a appuyé les paroles du juge et il a déclaré que c'était précisément pour faire respecter l'honnêteté dans la distribution des secours directs que des poursuites étaient prises contre certains chômeurs.

Jugement sera rendu, vendredi, dans la cause au cours de laquelle ont été faites ces remarques.

**AU TRAVAIL**

La Cour supérieure a repris ses séances, hier matin, après une vacance de plus d'une semaine pendant la session de la Cour d'appel, l'hon. juge en chef Albert Sévigny siégeait en 1ère division et l'hon. juge S.-F. Gibsone en Cour de pratique.

L'hon. juge Sévigny a commencé à entendre la cause de Dame Joseph Bourassa et son époux vs Gaudiose-J. Lemieux de Lévis. Il s'agit d'une poursuite en dommages de $1,200.

PILULES
Dodd
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ
DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS
DODDS KIDNEY PILLS
THE DODDS MEDICINE CO. LIMITED




EMPLOYEZ CHAQUE
JOUR POUR LA
PEAU de BÉBÉ

Les NERFS TREMBLANTS
sont maintenant calmes et solides

TOUTE femme, une fois par ci par là, peut avoir les nerfs bouleversés. Mais, il ne faut pas que ce soit une habitude. Etes-vous maussade et exigeante? Pleurez-vous facilement et devenez-vous hystérique? Ce sont des symptômes de dérangements féminins. Prenez le Composé Végétal. Il calme les nerfs tremblants—fait mieux manger et dormir. La vie ne sera plus un fardeau.



"Il a affermi mes nerfs."

dit Mme James Dawson de 90 Glendale Avenue North, Hamilton, Ont. "Votre Composé Végétal m'a fait beaucoup de bien au retour de l'âge. Il a affermi mes nerfs. J'ai maintenant un beau teint et bon appétit. Je me sens bien et forte, la plupart du temps. De temps à autre, je deviens nerveuse et épuisée. Alors, je prends de nouveau le Lydia Pinkham pour me soulager. Je le recommande avec plaisir."

Demandez à vos Amies

Probablement que quelques-unes connaissent, par expérience, les effets de ce remède. Mieux encore, achetez-en une bouteille MAINTENANT, et essayez-le.

Essayez le
COMPOSE VEGETAL
de Lydia E. Pinkham

## Ouverture du bazar à Saint-Malo

(Suite de la dernière page)

Franck, sous la direction de M. l'abbé Gérard Robitaille. La chorale se fit d'ailleurs entendre dans l'interprétation de plusieurs pièces de choix avec un remarquable succès. L'auditoire applaudit longuement ces excellents artistes. M. Joseph Fortin, organiste de St-Malo, touchait le piano d'accompagnement et M. l'abbé Robitaille dirigeait l'orchestre en même temps que la chorale.

M. le curé Lamontagne dit combien il était heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à Son Excellence Mgr Plante, en son nom personnel, au nom de ses dévoués colaborateurs et au nom de tous les fidèles de la paroisse, et de lui présenter leurs respectueux hommages. Il remercia Son Excellence d'avoir voulu se rendre présider l'ouverture solennelle de cette vente et il se plut ensuite à souligner le zèle de ses ouailles pour leur église. Il exprima la confiance que grâce à ce dévouement la dette assez lourde de l'église soit rapidement réduite. M. l'abbé Lamontagne termina en remerciant tous ceux qui ont travaillé au succès de cette vente et en souhaitant aux deux candidates du concours de popularité beaucoup de succès.

Mgr Plante prit la parole à la suite de M. l'abbé Lamontagne et il dit avec quel plaisir il était venu seconder le pasteur de Saint-Malo et ses auxiliaires dans leur zèle pour leur église. "J'ai beaucoup de sympathie pour les curés qui ont des dettes", dit-il. "C'est que je me suis trouvé moi-même dans cette situation un jour dans une paroisse de campagne comptant 700 familles à peine. J'avais promis à mes paroissiens que s'ils voulaient m'aider, en dix ans la dette de leur église serait éteinte. Ils ont répondu à mon appel et sept ans plus tard notre église était complètement payée. Ce que ce groupe de fidèles a réussi, vous pou

17F




**Vous ne savez jamais quand, la nuit, à la maison, dans un cas d'accident ou de maladie, vous n'aurez**




**pas un besoin urgent de ce cognac efficace. Ne vous exposez pas à en manquer. Gardez toujours sous la main**




**une bouteille de Hennessy Trois-Etoiles. Achetez-la aujourd'hui même.**

COGNAC
★★★
HENNESSY

Distillé, vieilli et embouteillé à Cognac, France

## Des fonds pour attirer le touriste

(Suite de la dernière page)
men qui représenteront les principaux groupements sportifs de notre ville.

Au cours du meeting d'hier, MM. Roland Ste-Marie et Ernest Lantier respectivement gérant et promoteur du Club Athlétique Champlain, ont offert leur "Tour" au comité afin de lui permettre d'y donner une séance de boxe ou lutte, au bénéfice de l'Association des Sports d'Hiver. Cette séance aura lieu le 25 novembre prochain. Voilà certes un beau geste sportif de la part de la direction du Club Athlétique Champlain.

On a définitivement choisi hier les trois mottos qui seront utilisés pendant la campagne de souscriptions. Une esquisse d'affiche, préparée par M. Gaston Amyot, architecte, et membre de la Chambre de Commerce des Jeunes, a été adoptée à l'unanimité.

Vendredi soir, à huit heures, aura lieu, à l'hôtel St-Louis, la dernière assemblée du comité de souscriptions, à laquelle seront conviés tous les chefs d'équipes ainsi que leurs aides.

## Causerie de Paul Audet aux jeunes

(Suite de la dernière page)
mage dans le pays. Cette commission a déjà fait plusieurs bonnes suggestions au Gouvernement et entre autres est responsable de cette campagne tout récemment entreprise pour l'amélioration des bâtiments.

Dans le but de faire profiter la ville de Québec des avantages de cette commission, la Chambre de Commerce junior a formé un comité dont M. Hunter est le président et qui s'occupera de rallier les citoyens autour de ce plan qui réhabilitera leur propriété tout en donnant de l'ouvrage aux sans travail et en ravivant le commerce local.

"Le but de cette campagne, dit-il, est de créer et d'organiser un mouvement d'ensemble pour réparer, améliorer et moderniser d'une manière générale nos habitations."

"Cette campagne aura en plus pour effet, et c'est là le désir de la commission, d'augmenter la main d'oeuvre, de stimuler le commerce local et national, et d'améliorer les conditions actuelles d'existence. Le gouvernement, comme vous le savez, a déjà mis à notre disposition un montant de $50,000.00 et nous savons de source officieuse que si la population prend avantage de cette offre, celui-ci est disposé à voter un montant additionnel selon la demande. Les banques, à l'heure actuelle, semblent les mieux disposées à coopérer avec Ottawa en prêtant à un intérêt très raisonnable et nous offrent depuis quelques jours, par l'entremise de nos journaux, leur entière coopération."

"Ces prêts, dont le maximum est fixé à $2,000.00 pour chaque immeuble se négocient au taux d'escompte de 3 1-4% par année pour un terme maximum de trois ans et sont remboursables par versements. On s'est efforcé de simplifier les formalités à remplir et seule la garantie personnelle de l'emprunteur est suffisante. Plusieurs grandes villes des provinces voisines, réalisant tout le bénéfice qu'elles retireraient du succès de ce plan, ont organisé une campagne locale pour induire leurs concitoyens à emprunter."

En terminant, M. Audet fait appel à la collaboration de ses concitoyens pour le succès de cette nouvelle initiative de nos jeunes hommes d'affaires.

Le conférencier fut remercié par M. Le Marquant, un nouveau membre de la section.

## Mort de madame Jules Hardy à Neuville hier

(Suite de la dernière page)
Tilly, et mademoiselle Odile Dolbec, des Grondines; ses frères, MM. Joseph, Charles et Louis Dolbec, des Grondines, Eugène Dolbec, de Montréal, et Honoré Dolbec, des Trois-Rivières; ses belles-soeurs, mesdames Gaudiose Côté, Praxède Jobin, Zotique Naud, Pierre Marois, Siméon Hardy, Hector Hardy et Honoré Dolbec; ses beaux-frères, MM. François Hardy, de Québec; Siméon Hardy, de Neuville, Hector Hardy, de Dolbeau; Zotique Naud, Praxède Jobin, Gaudiose Côté, Rosaire Drolet, et Charles Genest.

Madame Jules Hardy était la tante de notre confrère, M. Alfred Hardy, du "Soleil".

Les funérailles de madame Jules Hardy auront lieu jeudi prochain, à 9 heures, en l'église paroissiale de Neuville.

Le "Soleil" prie la famille si profondément affligée de bien vouloir accepter ses plus sincères sympathies.

## M. E. Ouellet, défend la C. des Services Publics

(Suite de la dernière page)
adopté le bill en deuxième lecture et réservé la troisième pour un amendement.

**TAXES SCOLAIRES**

La Chambre haute a adopté, ensuite, en deuxième et en troisième lecture, le projet de loi concernant le délai à accorder dans la prescription des taxes scolaires. L'hon. M. Martin s'objecte à cette mesure au nom des petits propriétaires. "Si dit-il, ils ne sont pas capables de payer au bout d'un an, ils seront moins en mesure au bout de deux; et à plus forte raison au bout de trois ans." L'hon. P. DuTremblay fait remarquer que ce bill, en somme, est un pendant de celui qui comporte l'abolition de la vente des immeubles par les municipalités. M. Chapais fait observer que l'objet du bill répond à un besoin urgent. Il demande d'en passer la deuxième et la troisième lecture. On se rend à sa demande.

**LES INTERETS**

On passe aussi en deuxième et en troisième lecture le projet de loi réduisant à trois pour cent le taux d'intérêt en matière civile et judiciaire. **M. Thériault** se déclare favorable à ce projet de loi. Il voudrait qu'on aille plus loin, que l'on baisse l'intérêt pour d'autres contrats municipaux. "Il y a bien, dit-il, la sainteté des contrats, mais l'on passe assez souvent par-dessus. L'on devrait donner aux villes le pouvoir de racheter leurs débentures avec un intérêt réduit". Il cite le cas de la ville de Québec. Elle voudrait consolider sa dette, qui se monte à 42 millions. On pourrait le faire à meilleurs taux. M. Chapais répond que c'est une importante question que vient de soulever M. Thériault. Elle n'est pas, cependant devant la Chambre. "A chaque jour suffit sa peine", dit-il. M. du Tremblay note que ce serait l'idéal que de payer ses dettes à trois pour cent. Mais où va-t-on trouver l'argent? Au point de vue pratique, ce que l'on suggère serait difficilement réalisable. **M. du Tremblay** en tient pour le respect des contrats.

**CHARTES**

La Chambre passe ensuite en deuxième et en troisième lecture les bills modifiant la charte de la ville de Verdun, et celle de la ville de Lachine. A ce sujet les honorables Hector Laferté et Médéric Martin rappellent qu'il fut question, lors de la dernière session, à propos de ces deux villes de la taxe que l'on voulait imposer aux chaines de magasin. On avait d'abord imposé une taxe de $500. à l'Assemblée législative; mais au Conseil Législatif, devant les représentations qui avaient été faites par les autorités municipales de Verdun, en particulier, on avait réduit cette taxe à $250. Ce qui avait fait vociférer contre le Conseil Législatif. Il protégeait les trusts, disait-on. Le Conseil n'était pourtant pas responsable de cette réduction de taxe.

Le Conseil Législatif passe ensuite en première lecture le bill concernant l'indemnité des députés et des conseillers législatifs, et comportant comme l'on sait une réduction de 10 pour cent de cette indemnité. La deuxième lecture est remise à la prochaine séance.

**LA PALESTRE**

En deuxième et en troisième lecture, la Chambre adopte le projet de loi autorisant la cité de Montréal à accorder la somme de $225,000 à la Palestre nationale. Sans s'objecter à cette mesure **l'hon. M. Martin** déclare qu'elle comporte un très mauvais principe. "Montréal, dit-il, n'a pas assez d'argent même pour ses rues. S'il faut maintenant aider de cette façon des compagnies privées, on se demande où l'on ira. C'est beau et bon, ce que l'on demande actuellement. Mais il faut bien se mettre dans la tête que Montréal n'a pas d'argent. Et on ouvre la porte à une foule de demandes de cette nature. **M. Chapais** répond qu'on ne force pas la ville de Montréal à payer cette somme. On l'autorise seulement. La Chambre en comité plénier apporte à ce bill un léger amendement. On corrige une erreur de chiffres dans le texte, où l'on dit que les versements seront de $12,500 tandis qu'ils doivent être de $11,250.

En première lecture la Chambre adopte le projet de loi concernant la petite propriété dans la province, puis elle passe à l'ordre du jour.

**LE CREDIT AGRICOLE**

A ce moment **l'hon. Thériault** se lève pour protester contre certaines destitutions d'employés civils. Puis, le Conseil législatif étudie la loi du crédit agricole. **M. Kelly** demande s'il n'y aurait pas lieu de spécifier qu'au delà des 10 millions que l'on doit prendre à même le fonds consolidé de la province, on ne puisse pas voter davantage sans venir le demander à la Chambre. Pour étudier cet amendement plus à fond, **M. Chapais** fait remettre la troisième lecture de ce bill à la prochaine séance.

**L'HON. E. OUELLET**

On passe plus loin au bill abolissant la Commission des services publics. **L'hon. Ernest Ouellet** déclare que ce projet de loi a une portée considérable et affecte toute la province. Il y a déjà assez longtemps, dit-il, que la Commission existe et à peu près tout le monde y recourt aujourd'hui. La Commission des services publics est importante et a joué un rôle considérable depuis 25 ans.

**M. Ouellet** énumère alors les cas dans lesquels la C. S. P. a juridiction: les services de transport par voitures-automobiles, l'émondage des arbres, la disposition des poteaux, etc. Dans tous ces conflits, il ne s'agit pas toujours de décisions judicaires. L'étude porte le plus souvent sur l'aspect technique des problèmes. D'où il résulte qu'il faut des compétences pour en déterminer la portée. On ne pourrait pas trouver cette compétence dans les tribunaux judiciaires. On procède le plus souvent par enquête et sur place, ce que ne font pas les tribunaux. L'orateur rappelle qu'il lui est arrivé d'aller plaider plusieurs fois devant la Commission, ce qu'il n'est pas possible de faire devant les tribunaux.

**M. Ouellet** est d'avis que la Commission a rendu de très bons services dans une foule de questions importantes, même si ses membres ont pu se tromper quelquefois. On ne devrait pas abolir la Commission sans la remplacer par quelque organisme semblable. Pour démontrer l'importance de la C. S. P. **M. Ouellet** explique qu'elle régit 300 compagnies de téléphone, 300 aqueducs et 6,000 camions, sans compter les taxis.

**M. Ouellet** ne croit pas que l'économie soit aussi forte qu'on le laisse entendre. La Commission a un personnel assez restreint réparti comme suit: Un président à $9,000., deux commissaires à $7,000 chacun, un secrétaire à $4,000, un greffier à $2,000, trois ingénieurs qui reçoivent au total $9,500, un inspecteur, un commis, une douzaine de sténographes et messagers qui reçoivent ensemble $16,000. Soit un grand total de $54,500. La Commission se suffit presque, puisque pour l'exercice financier 1934-35, elle a eu des recettes de $53,-014.04, tandis que ses dépenses ont été de $59,444.07, laissant un découvert de $6,430.03. **M. Ouellet** dit que ce déficit ne saurait justifier l'économie que l'on dit vouloir pratiquer. Si tous les conflits qu'elle a réglés avaient été portés devant les tribunaux, trois fois ce montant de $6,000. n'aurait pas été suffisant. Non seulement il nous en coûterait infiniment plus devant les tribunaux, mais dans nombre de cas on n'aurait pas même songé à aller en appel.

**M. Ouellet** ne s'oppose pas tant au changement qu'à sa disparition complète. Il ne veut pas donner l'absolution aux erreurs passées mais il ne croit pas que ces erreurs soient imputables à la Commission elle-même. Il n'a pas peur des mesures radicales. Il est en faveur de mesures constantes, adéquates et opportunes. Il veut un organisme pour remplacer celui que l'on fait disparaître.

**M. Martin** se dit enchanté des paroles de son collègue. Il avait l'intention de demander le renvoi du bill à six mois. Il y aura une autre session, dit-il, et le gouvernement pourra voir ce qu'il y a à faire. Si quelque chose ne va pas dans le personnel qu'on fasse les changements nécessaires sans faire disparaître la commission. "Je trouve cela absurde de tout défaire dans un mois".

**Sir Thomas Chapais** répond que le conseiller de Lavallière a donné des informations précieuses à la Chambre Haute. Il ajoute cependant que l'abolition de la Commission des Services Publics ne laissera pas un vide insondable. Elle est toute remplacée par les tribunaux. Il n'y en avait pas autrefois, et les litiges se plaidaient devant les tribunaux. "On n'a jamais entendu dire, ajoute-t-il, que ces derniers aient manqué à leur devoir".

**M. Chapais** admet que la C. S. P. a rendu certains services mais il estime qu'on aurait eu le même succès devant les tribunaux. Il ajoute qu'il y avait des griefs très sérieux contre cet organisme. Il cite les paroles du Dr Hamel, "un homme d'une haute valeur et d'un caractère au dessus de tout soupçon".

**M. Chapais** dit aussi que la Commission sera abolie le 15 avril 1937. D'ici là, on aura tout le temps nécessaire pour liquider ses affaires. Le gouvernement doit avoir de graves raisons pour agir comme il le fait. Car il désire supprimer ce qui est inutile, et surtout ce qui est nuisible.

**M. Médéric Martin** revient à la charge et dit que dans bien des cas il est trop coûteux d'aller devant les juges.

**L'hon. Hector Laferté** qualifie la Commission des Services Publics de tribunal du pauvre. Le contribuable peut y être entendu à peu près sans frais. Il est vrai, ajoute M. Laferté, qu'on ne parlait pas de la Commission des Services Publics il y a cent ans. Nous n'avions pas autrefois tous les services que régit actuellement la Commission.

**M. Laferté** déclare qu'on ne dit même pas devant quel tribunal les contribuables devront porter leurs litiges à l'avenir.

**M. Chapais:**—"Devant les tribunaux."

**M. Laferté:**—"C'est vague".

**M. Ouellet:**—"Les tribunaux ne peuvent pas remplacer la Commission."

**M. Laferté** cite le cas d'un individu qui se plaint au sujet du téléphone. Les tribunaux lui répondront que c'est à prendre ou à laisser. Si vous trouvez les taux trop élevés, vous n'avez qu'à ne pas vous abonner.

**M. John Hall Kelly** déclare que sans l'ombre d'un doute, la Commission des services publics remplit des fonctions que ne sauraient remplir les tribunaux. A son avis, la loi en discussion ne devrait prendre effet que le 15 avril 1938.

**M. Chapais** met fin à la discussion en proposant que le bill soit lu en troisième lecture à la prochaine séance.

**SURCAPITALISATION**

On passe ensuite au bill relatif à la surcapitalisation et la Chambre se forme en comité plénier.

On ajoute au projet de loi un amendement qui se lit comme suit: "Les bateaux, bâtiments et navires d'une compagnie de navigation sont considérés comme des biens immobiliers pour les fins de la présente loi."

Un autre amendement se lit comme suit: "Toutefois le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser une émission pour remplacer une émission déjà existante pourvu que le montant de l'émission ainsi autorisée n'excède pas celui de l'émission remplacée."

Le comité adopte ces amendements de M. Chapais.

**L'hon. Gordon Scott** demande si cette loi affecte les sociétés qui sont régies par une charte fédérale ou une charte des autres provinces. **M. Kelly** répond que la nouvelle loi affectera toutes ces sociétés.

**L'hon. Louis Létourneau** suggère que l'on mette la machinerie sur le même pied que les bateaux, dans le cas des industries où cette machinerie vaut plus que la bâtisses qui la renferme.

**M. Chapais** déclare qu'il n'est pas prêt à accepter l'amendement et qu'on pourra amender la loi plus tard s'il y a lieu.

**L'hon. Jacob Nicol** prend la parole et dit que le titre du projet de loi est bon, et l'intention du gouvernement, est louable. "On a fait, dit-il, bien des choses pour protéger l'épargne populaire, mais je me demande si toutes les lois ont réellement la portée de leur titre". **M. Nicol** croit cependant que la nouvelle loi aura pour effet de restreindre le crédit manufacturier de la province de Québec. Nous n'avons pas ici les hypothèques sur meubles. La loi en discussion fait disparaître le privilège que comporte la loi des compagnies, de donner des hypothèques sur les meubles. Il est des centaines de cas où le petit manufacturier a pu obtenir du crédit en hypothéquant ses meubles.

**M. Kelly** fait observer que cette loi est évidemment présentée pour réprimer des abus existant depuis nombre d'années. "Il y en a, en effet, beaucoup". Il ne faut pas oublier", que la clause que nous étudions a rendu de grands services. En vertu de la loi présente on ne pourra plus emprunter de l'argent, parce que c'est une loi nouvelle. "L'hon. M. Kelly suggère que l'on attende plus tard alors qu'il y aura lieu d'y apporter des modifications. "Au cours du mois de décembre prochain" dit-il, "lors de la prochaine conférence interprovinciale, on va étudier la loi des compagnies et il sera certainement question du problème qui nous préoccupe en ce moment". "Je suis sûr", ajoute M. Kelly, "que le gouvernement provincial lors d'une prochaine session, sera obligé de présenter une loi conforme à celle des autres provinces sur ce sujet".

**M. Gordon Scott** fait remarquer que les débentures devraient couvrir toutes les valeurs et non seulement les biens meubles.

**M. Létourneau** est d'avis qu'on ouvre la porte à beaucoup de faillites, par ce projet de loi et qu'on va ruiner la petite propriété.

**Sir Thomas Chapais** met fin au débat en répétant que l'objet du bill est excellent. "On veut", dit-il, "corriger des abus qui se commettent depuis nombre d'années. C'est une bonne loi en somme, mais on peut quand même l'améliorer. Elle nous a donné bien des soucis et il est possible qu'elle suscite des inconvénients."

"Je ne suis pas", contine M. Chapais, "un adversaire du capitalisme et le gouvernement non plus, mais nous voulons remédier à des abus criants. S'il y a lieu, dans l'avenir, d'amender la loi, nous le ferons avec plaisir". Et la Chambre la vote en troisième lecture, sur division.

On adopte ensuite, en troisième lecture, la loi modifiant la loi des mécaniciens de machines fixes; la loi modifiant la loi des appareils sous pression. La loi modifiant la loi relative à l'extension collective de travail passe en deuxième lecture, après quoi la Chambre s'ajourne à ce matin à 11 heures.

## LA CONSTIPATION* PEUT VOUS PRIVER DE LA JOIE DE VIVRE

Longtemps Négligée, Elle Peut Même Avoir de Graves Conséquences

La constipation* ordinaire rend apathique, cause des malaises, des maux de tête et la perte de l'appétit. Vous êtes déprimé, vous n'avez plus la vigueur accoutumée.

Que de gens traitent cet état à la légère. Cependant il peut occasionner des troubles sérieux. Il contribue à votre affaiblissement général, amoindrit votre force de résistance et vous êtes, de ce fait, à la merci de la première cause de contagion qui se présentera.

La constipation ordinaire résulte le plus souvent du défaut de "matières inassimilables" dans les repas. Heureusement nous avons une savoureuse céréale qui fournit agréablement ces "matières inassimilables". Les "matières inassimilables" du Son Kellogg's ALL-BRAN absorbent l'humidité de l'organisme, se forment en une masse molle qui nettoie le système.

On sert le Son Kellogg's ALL-BRAN comme céréale, avec du lait ou de la crème, ou cuisiné dans des muffins les petits pains, etc. Deux cuillerées à soupe par jour suffisent généralement. Dans les cas obstinés prenez-en plus souvent. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

La Compagnie Kellogg garantit le Son Kellogg's ALL-BRAN comme un aliment laxatif, efficace contre la constipation*. Vendu dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

*La constipation due au défaut de "matières assimilables".




VOGUE *est en vogue!*

TABAC À CIGARETTES

VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE *signifie* VALEUR

# PRÊTS *pour* L'AMÉLIORATION DES MAISONS

*Conformément aux clauses nouvelles relatives à la Loi fédérale du Logement*

La Banque de Montréal collabore au plan adopté par le Gouvernement fédéral en vue d'aider les propriétaires désireux de remettre à neuf, moderniser ou autrement améliorer leurs maisons, et elle est disposée maintenant à prêter aux propriétaires en vertu des stipulations nouvelles de la Loi fédérale du Logement. Voici, brièvement, les stipulations nouvelles relatives aux prêts d'amélioration aux maisons:

- Prêt maximum, sur chaque maison — $2,000.
- Escompte. Prélèvement de $3.25 par $100 sur la valeur nominale du billet, pour un an, payable à l'avance. Remboursement par versements mensuels.
- Prêts devant servir uniquement à améliorer et réparer les maisons existantes, mais non à bâtir dans des terrains vacants. Les améliorations comprennent tous les travaux tels que plomberie nouvelle, réaménagement des pièces, installation d'une chaudière, peinture, réfection du toit, etc. De même les garnitures, quand elles ne sont pas des accessoires meubles, entrent dans les améliorations.
- Aucun endossement n'est requis.
- Prêts consentis aux seuls propriétaires. Les propriétés sur lesquelles des prêts peuvent être consentis comprennent les maisons privées, les maisons "duplex", les petites maisons de rapport, les fermes et les maisons du type magasin et logis combinés.
- La situation en ce qui concerne les taxes, le remboursement des hypothèques, etc., devra être acceptable à l'institution prêteuse.

Si vous désirez des fonds pour réparer, améliorer ou moderniser votre maison, nous serons heureux de discuter avec vous vos besoins.

## BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817 • • • SIÈGE SOCIAL, MONTRÉAL

Bureau Chef, 116 rue St-Pierre : E. HABERER, Gérant
Succursale du Château-Frontenac : J.-M. SKINNER, Gérant
Succursale de la porte St-Jean : J.-N. ROUSSEAU, Gérant
Succursale de St-Roch : J.-A. GUILMET, Gérant
Succursale de St-Sauveur : J.-O. FONTAINE, Gérant
Succursale de la Haute-Ville : G. HENSHAW, Gérant

*"une banque qui fait bon accueil aux petits déposants"*

## *UN AIGLE ABATTU*



**Deux chasseurs de cette ville, MM. GERARD ASSELIN, demeurant rue Morin et LEOPOLD ASSELIN, demeurant rue Lafayette, à St-Sauveur, sont revenus hier soir avec un oiseau assez rare. Ils étaient allés passer la journée à Ste-Famille, Ile d'Orléans et avaient déjà abattu du gibier, lorsqu'ils virent passer au-dessus d'eux un aigle d'une grande dimension. Ils le tirèrent au vol et furent assez heureux de l'atteindre. Ayant une aile brisée cet oiseau de proie vint s'abattre un peu plus loin et ce fut toute une affaire que de le capturer car il ne voulait pas se laisser approcher. On parvint finalement à le maitriser et il fut ramené en ville. On le voit ici photographié par l'artiste du "Soleil". Il mesure 7 pieds de largeur, les ailes déployées.**

## L'opinion de l'hon. King sur les affaires internationales

(Suite de la 1ère page)

puissances avaient été membres lors de l'assemblée de septembre, cette conférence aurait pu avoir lieu. Mais l'Allemagne était en dehors de la S. D. N., l'Italie avait sur le coeur les sanctions récemment imposées et le représentant espagnol cherchait à obtenir de l'aide pour une querelle interne dans laquelle les grandes puissances avaient déjà décidé de ne pas intervenir."

Le premier ministre King fut présenté à l'auditoire par Sir Robert Borden, premier ministre du Canada durant la grande guerre.

Ce banquet avait été donné en l'honneur de la délégation canadienne à la S. D. N., mais en dehors de M. King, le Dr O.-D. Skelton, sous-secrétaire aux Affaires Extérieures, était le seul des délégués présents. Les deux autres délégués, l'honorable Raoul Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, est resté en Europe, et l'hon. Norman Rogers, ministre du Travail, est en mission officielle dans l'ouest canadien.

Un vote de remerciements à l'adresse de M. King fut proposé par M. M.-J. Coldwell, C. C. F., député de Rosetown-Biggar, et secondé par Mme Charles Frémont, de Québec.

Le premier ministre rendit hommage au travail considérable accompli par sir Robert Borden dans le passé pour le Canada et pour la Société des Nations.

"Sir Robert a dit vrai", déclara M. King, "lorsqu'il a affirmé que si la S. D. N. avait manqué son but sous certains rapports, l'humanité avait manqué le sien par le fait même. La S. D. N. n'est qu'une partie du monde qui l'entoure."

"Ce dont l'Europe a besoin aujourd'hui," dit le premier ministre en terminant, "c'est la main guérisseuse d'un médecin politique et non un poing armé brandi vers elle.

"Quant au Canada, sa plus belle contribution à la paix mondiale doit consister à tenir sa maison en ordre et à maintenir des relations amicales avec les autres pays. C'est avec une fierté légitime que j'ai pu affirmer à Genève que le Canada est en bons termes avec tous et que les divergences de race et de religion sont réglées harmonieusement chez nous".

## Les revenus de la Can. Cottons

(Suite de la 1ère page)

posait nullement à la publication des affaires de la compagnie.

"Alors vous n'aviez pas donné instructions à M. Bunreau de s'y opposer ainsi?" demanda le juge Turgeon.

"Non, je ne lui ai pas donné pareilles instructions."

"Fort bien alors. Ayant entendu ce que j'ai entendu, je crois que nous pouvons continuer," reprit le juge.

La première pièce fut un état des réserves d'inventaire de la compagnie pour un certain nombre d'années. M. Dawson fit observer que toutes les affaires concernant la finance avaient été présentées au gouvernement et à la Direction de l'Income-Tax.

M. McRuer montra qu'une somme de $379,139 avait été portée à la réserve d'inventaire en 1916 et il demanda à M. Dawson où était mentionnée l'affectation de cette somme à la réserve.

"Vous payiez l'impôt, dit, sur les bénéfices nets inscrits au bilan, et le gouvernement ne savait rien de ces $379,139."

M. Dawson répondit qu'il n'y avait pas lieu de supposer que le gouvernement n'en savait rien, puisque toute la documentation était à sa disposition. Cette somme apparaissait comme déduite de l'inventaire.

## BELLES CAPTURES

Falardeau, 10.— (Spéciale).— M. Gérard Tremblay, fils de M. Wilfrid Tremblay, a capturé un ours d'environ 100 livres et un hibou dont les ailes mesuraient cinq pieds et demi.

GRATIS contre l'ASTHME et la BRONCHITE CHRONIQUE

Les Capsules RAZ-MAH de Templeton font cesser les sifflements, les suffocations, l'oppression; facilitent la respiration; vous permettent de travailler à l'aise et de dormir paisiblement. Soulagement sûr et RAPIDE.

Eprouvez la valeur de RAZ-MAH dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 50 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario. 41d

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE GASPE.
Comté de Bonaventure.
No 4946.

COUR SUPERIEURE

DAME ELLA GALLAGHER, Veuve de feu Henri Dumas, de New-Richmond, Comté de Bonaventure, district de Gaspé,
Demanderesse

vs

FRANK DUMAS, autrefois de New-Richmond, Comté de Bonaventure, district de Gaspé, et maintenant de Grande Prairie, Province de Saskatchewan,
Défendeur.

Le défendeur est ordonné de comparaître dans le mois.
New-Carlisle, le 6 novembre, 1936.
T.-A. BLANCHET,
P. C. S.

Vraie Copie
P.-Emile Côté,
Proc. de la demanderesse.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Soumissions pour la construction de trois (3) poudrières et parapets de terre à l'arsenal fédéral de Valcartier, P.Q.

DES soumissions cachetées portant en suscription "Soumission pour poudrières, etc., à Valcartier", et adressées au Directeur des Contrats, ministère de la Défense Nationale, Ottawa, Ont, seront reçues jusqu'à midi, le 26 novembre 1936.

Il ne sera tenu compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Département et conformément aux conditions y stipulées. On peut se procurer ces formules ainsi que les plans et devis en s'adressant au Directeur des Contrats, ministère de la Défense Nationale, à Ottawa, ou au Commandant du district militaire No 5, à Québec, P.Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense Nationale et représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Le chèque du soumissionnaire heureux sera confisqué si celui-ci refuse de signer un contrat pour le travail, ou s'il refuse ou se trouve dans l'impossibilité, après avoir accepté le contrat, de le remplir conformément aux plans et devis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L.-R. LAFLECHE,
Sous-Ministre.
Ministère de la Défense Nationale,
Ottawa, le 5 novembre 1936.
(H.Q. 72-34-2).

5-18-11nov. dlf.

## MORT SUBITE DE M. AIME FERLAND

M. Aimé Ferland, âgé de 55 ans et domicilié au numéro 100 de l'Avenue Bigaouette, est mort subitement ce matin. M. Ferland s'affaissa sur le trottoir à l'intersection de la rue St-Benoit et de l'Avenue Bigaouette vers 11 heures. Des passants s'empressèrent auprès du malade et demandèrent l'ambulance de la maison Arthur Cloutier. M. Ferland fut transporté à l'hôpital du St-Sacrement où on lui administra les derniers sacrements. Quelques instants plus tard, la mort avait fait son oeuvre. L'enquête du coroner sera tenue cet après-midi à la morgue Arthur Cloutier. Le "Soleil" prie la famille si cruellement atteinte d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

## Un nouveau crime de la pègre à New-York

(Suite de la 1ère page)

si vous obéissez. Nous ne voulons pas vos bijoux. Nous voulons votre argent, dit l'un d'eux.

Ils brandirent leurs revolvers et pendant que trois montaient la garde, un quatrième vidait les poches des gens qui étaient là. On entendit quelqu'un à l'extérieur et celui qui avait déjà parlé, dit :

—Nous ne voulons pas tuer un agent. Faites donc comme s'il ne se passait rien.

Les voleurs cachèrent leurs armes et Shean entra avec sa femme. Ils n'étaient jamais entrés dans un débit. Ils allèrent prendre place à une table sans rien observer d'insolite. Quelque minutes plus tard, Shean voulut aller en arrière. L'un des hommes lui barra la route et comme il le crut saoul, il tenta de passer outre. L'homme sortit son pistolet et lui tira une balle qui lui traversa la tête. Madame Shean cria, mais l'homme qui gardait la porte s'approcha d'elle et la menaçant de son arme la fit taire. Mais ce geste avait donné de l'énergie à la foule qui se mit à lancer verres et bouteilles sur les voleurs. Ils prirent la fuite non sans avoir blessé Propper à la cuisse.

## AU CLUB LIBERAL DE QUEBEC-EST

Il y aura une assemblée des membres du club libéral de Québec-Est, mercredi le 11 novembre, à 8 heures, aux salles de l'Union St-Joseph, coin des rues Notre-Dame des Anges et Caron.

M. Jacques Pinault sera l'hôte d'honneur et, il nous adressera la parole sur les questions politiques actuelles.

## MORT DE MADAME EMILE MERCIER

Plessisville, —Nous annonçons avec regret la mort survenue à Plessisville de madame Emile Mercier, née Célina Letarte.

La défunte était âgée de 59 ans et neuf mois. Elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils, Maurice et Gérard, six filles : Marcienne, Mme Georges Duguay (Yvette), Aline, Cécile, Marguerite ; trois frères : MM. Jacob, de Plessisville, Allard, de Drummondville, Etienne, de New-Bedford Mass., deux soeurs : Mme J.-Bte Bousquet (Angeline) et Mlle Alphonsine Letarte, de New-Bedford, Mass. Le service et les funérailles auront lieu jeudi à neuf heures. Nos sympathies.

## DES ELECTIONS

Tout récemment a eu lieu l'assemblée générale annuelle des membres de la société nationale Jacques-Cartier qui a mis en office un nouveau directorat. Voici la liste des directeurs élus:

Président : M. Maurice Brodeur ; vice-présidents conjoints : MM. Pierre-Paul Magnan et Hector Faber ; secrétaire : M. J.-Barthélemy Renaud ; trésorier : M. Aristide Dupuis ; archiviste : M. Alexandre-E. Martel. Directeurs : M. le commandeur J.-E. Corriveau, ancien président ; M. le colonel G.-E. Marquis, M. Narcisse Thivierge, M. Antoine Rivard, C. R., M. J.-H. Paquet, M. L.-P. Morin, M. Adrien Dubois, M. Damase Potvin, M. René Constantineau, M. R.-G. Gingras, M. A. Désilets, M. Lauréat Brousseau. Conseiller juridique, M. Achille Pettigrew. Vérificateurs : M. A. Lapierre et M. L.-A. Campeau.

A la prochaine réunion des directeurs l'on procédera à la nomination des officiers honoraires de la société.

## ST-SAUVEUR

**A la chapelle Notre-Dame de Lourdes**

Demain soir, à 7 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, il y aura exercice du Chemin de la Croix.

**Service d'Union de Prières**

Le service d'Union de Prières de Sieur Michel Langlais, sera chanté demain matin, à 6 h. 15, à l'église paroissiale.

**Pour feu Dame Octave Côté**

A la chapelle Notre-Dame de Lourdes, demain matin, à 6 h. 30, sera chanté le service du Tiers-Ordre de Dame Octave Côté.

**Grand'messes, demain**

A l'église paroissiale : 5 h. 30, pour intention spéciale; 6 h. 15, Service d'Union de Prières; 7 heures, pour Fernande Delisle; 7 h. 45, pour Joseph Alain.

## EN LIBERTE

Alphée Corriveau, accusé d'avoir fait courir la police au pont Drouin, en prétendant avoir jeté un homme à l'eau, a été condamné à $10 d'amende et les frais ou 8 jours. Comme il avait fait ses huit jours, il fut libéré séance tenante. M. le recorder Desrivières présidait.

## NOUVEAU ROLE

Le premier ministre est le parrain d'un nouvel héritier que madame Patrice Tardif vient de donner au député de Frontenac. Il a été représenté au baptême par M. Tancrède Labbé, député de Mégantic. Madame Labbé a été marraine de l'enfant, qui portera les prénoms de Nérée-Maurice-Tancrède-Patrice.

Nos félicitations à M. Patrice Tardif.

# REUNION DES ELEVEURS DE LA PROVINCE

L'Association des propriétaires d'étalons fondée en juin 1935, compte 200 membres et poursuit un travail efficace dans le but d'améliorer l'espèce chevaline dans la province de Québec.

Cette société a tenu sa deuxième réunion plénière ces jours derniers à Québec. Les membres ont étudié plusieurs projets, élu les officiers et membres de leur bureau d'administration, et passé plusieurs résolutions qui seront présentées au ministère provincial de l'Agriculture.

L'assemblée fut présidée d'abord par M. Wilfrid Labbé, de Victoriaville, et ensuite par le président M. J. T. Beaudoin, de Thetford-Mines. Vu la saison avancée et l'éloignement des membres, l'assistance était considérable. On comptait près de 100 propriétaires d'étalons pur sang à cette réunion.

On remarquait la présence du député du comté d'Iberville, M. Lucien Lamoureux, d'un délégué de la National Breweries, M. David Craig; du régisseur de la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, M. J.-A. Ste-Marie; du chef de la section chevaline du ministère de l'Agriculture, M. J.-J. Gautreau; d'un officier en loi du département de l'Agriculture, M. Rénald Blanchet.

Les principales résolutions adoptées sont à l'effet suivant:

Que le gouvernement soit prié de rendre plus effective la punition des infractions à la loi de la surveillance des étalons, en fixant le minimum de l'amende à $10 et le maximum à $50 sur une première infraction et en doublant l'amende, en cas de récidive dans les douze mois; à étendre à deux ans le délai des poursuites pour infraction à la loi de surveillance des étalons.

Que le gouvernement soit prié d'amender la loi, de façon à autoriser le département de l'Agriculture à exiger un honoraire d'au moins $1 pour l'inspection de chaque étalon et à remettre le produit des honoraires ainsi perçu à l'Association.

Que le département de l'Agriculture soit prié de maintenir les règlements actuellement en vigueur, en ce qui concerne l'octroi des permis, et de les rendre plus sévères, si possible, et, notamment, de n'admettre à l'inspection que les étalons pur sang enregistrés et de faire porter cette inspection non seulement sur les sujets à classer, mais aussi sur leur progéniture;

Que le département de l'Agriculture soit prié d'entreprendre, tous les printemps, une campagne de castration des poulains et des étalons inaptes à l'élevage, moyennant une charge nominale de $1 par intervention.

**ELECTIONS**

Ont été élus officiers et membres du bureau d'administration: MM. J.-T. Beaudoin, de Thetford-Mines, président; Wilfrid Labbé, de Victoriaville, vice-président; J.-A. Ste-Marie, de Ste-Anne de la Pocatière, assesseur; Joseph Lauzier, de Trois-Pistoles; Lucien Lamoureux, de Henry ville; Robert Ness, de Howick; David Craig, de Montréal; Armand Allard, de St-Roch de l'Achigan; Joseph-L. Potvin, de S. Coeur de Marie.

M. Antonio Beaudoin, avocat à Thetford-Mines, est nommé aviseur légal de l'Association.

L'honorable ministre de l'Agriculture, M. Bona Dussault, l'honorable ministre de la Colonisation, M. Henri-L. Auger, l'honorable ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, M. Joseph Bilodeau, qui fut le premier aviseur légal de l'Association, le chef du Service de l'Industrie Animale, M. Adrien Morin, et le chef de la section chevaline, M. J.-J. Gautreau, sont choisis comme membres honoraires de l'Association.

Les propriétaires d'étalons désirant se joindre à l'association peuvent s'adresser au président, M. J.-T Beaudoin, Thetford-Mines. La cotisation annuelle est de $1.00.

Six cents étalons pur sang ont été approuvés, cette année, par le comité de Surveillance des étalons du ministère de l'Agriculture, preuve assez tangible d'une pratique plus intense de l'élevage chevalin dans notre province.

## Unanimité des députés sur un bill

(Suite de la page 3)

Au nom de M. Adhémar Raynault, député de l'Assomption et candidat à la mairie de Montréal, qui était absent le premier ministre a ensuite présenté "une loi permettant à la ville de Montréal de décréter un mode d'identification pour les élections municipales".

L'hon. T.-D. Bouchard réclama des explications.

L'hon. M. Duplessis expliqua qu'il s'agit d'empêcher la supposition de personnes de la manière suivante : quand un électeur résidera en dehors de la ville, ou qu'il aura droit de vote dans plus d'un quartier parce qu'il sera propriétaire dans plus d'un quartier, il recevra une lettre d'identification qu'il devra produire au moment de voter."

M. Bouchard ne fit pas de commentaires. Et la loi fut votée en première lecture.

## On scrute la législation de Bennett

(Suite de la page 3)

que de perdre son emploi. Mais les mesures préventives contre l'un et l'autre sont en substance les mêmes.

Sir Sidney Rowlatt a déclaré que la loi du gouvernement fédéral avait réellement introduit un groupe de droits et d'obligations qui ne sont pas provinciaux du tout. C'est un plan pan-canadien, aux points de vue actuaire, économique, etc.

Lord Aitkin a fait remarquer que c'était une grave limitation du pouvoir du gouvernement fédéral que de prétendre qu'il est incapable de mettre en vigueur un plan efficace d'assurance-chômage. Il serait intéressant, dit-il, de constater qu'il n'est pas possible au Canada de mettre en vigueur un plan qui n'aurait pas l'obligation qui semblerait s'appliquer à des projets purement politiques.

## Reprise de l'enquête des Comptes Publics

(Suite de la 1ère page)

pas eu le temps de les faire.

— Depuis que vous êtes auditeur de la province, vous avez dû avoir le temps de préparer cet état. Il n'y a que trois "item", ce n'est pas long.

**M. Edgar Vézina** : — Je le répète je n'ai pas eu le temps de préparer cet état.

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — Bien, j'ai eu le temps moi. Dans votre rapport pour 1932, à l'article "37", on voit . . . Indemnités et frais de déplacement des conseillers $66,900 ; un peu plus loin, $64,400 pour les mêmes raisons. On voit ensuite . . . solde des indemnités portée aux dépenses contingentes, en vertu de l'article "90", chapitre trois des statuts refondus de la province pour 1925 . . . $2,500.

**M. Edgar Vézina** : Ceci n'indique pas que c'est nécessairement partie d'une indemnité qui a été ainsi versée. Il me faudrait référer aux comptes publics du temps pour savoir si c'est l'indemnité d'un membre du conseil, ou partie de l'indemnité de plusieurs membres, que l'on voit à cet item.

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — S'il était illégal de transporter ainsi la pleine indemnité, voulez-vous dire que cette balance serait formée de partie de plusieurs indemnités, et qu'elle donnerait exactement $2,500, soit le montant du traitement d'un conseiller ?

**L'hon. M. Duplessis** : — Enfin, il faut être de bon compte et procéder dans notre travail. Le chef de l'Opposition va d'un sujet à un autre dans son interrogatoire. Il est question ici avant tout d'une somme de $45,000 comme l'a dit le témoin, et nous en sommes rendus à un montant de $2,500 seulement. Le témoin a déclaré que les $45,000 ont été dépensés pour des conseillers législatifs non existants. Le but évident de tout ceci est de retarder l'enquête.

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — Je veux éclaircir les souvenirs du témoin, car je suis informé que cette indemnité ainsi versée aux dépenses contingentes serait celle de l'honorable Gordon Scott, qui, une année, n'était pas venu la réclamer. "Je veux dire que ce qui s'est produit pour le $45,000 et le $2,500 c'est exactement la mme chose, et à cette fin, j'ai produit un rapport signé par l'auditeur en 1932, où il dit à l'article "37" que ce $2,500 a été placé avec les contingents en vertu de l'article "37".

**M. Bouchard**:—Je veux établir, sans vouloir discréditer le témoin, que lorsqu'il a déclaré qu'on ne pouvait transporter une indemnité aux dépenses contingentes, il s'est trompé. Et je le prouve en produisant les comptes publics.

**M. Duplessis**:—On ne peut prouver ça par les comptes publics, qui sont un fouillis inextricable, avec des faux noms. C'est un document falsifié, et falsifié à dessein. Je l'ai prouvé et je l'ai dit plusieurs fois.

**M. Bouchard**:—Si les comptes publies sont falsifiés, le témoin en est responsable, car c'est lui qui en a la charge.

**M. Duplessis**:—Les comptes publies sont conformes aux documents qu'on lui donne.

**M. Bouchard**:—C'est faux. Le rôle de l'auditeur est de constater si les documents qui servent aux comptes publics sont véridiques, et c'est lui qui assermente les comptes publics.

**M. Duplessis**:—Il y a des listes de paie, dans certains départements, avec des bébés de trois mois. Prétendra-t-on que l'auditeur a le temps et les moyens de contrôler, d'étudier tous les baptistères ?

**M. Bouchard**:—"Il n'est pas question de ça. Je ne prétends pas ça. Mais je veux dire et prouver que le témoin se contredit quand il prétend qu'on ne peut transporter une indemnité aux dépenses contingentes.

**M. Vézina** lit ensuite l'article 21 avec des commentaires.

**M. Duplessis**:—M. le président, on ne procède pas assez vite. Je veux qu'on use d'énergie s'il le faut pour faire procéder le chef de l'Opposition avec le témoin.

**M. Bouchard**:—Ce n'est pas moi qui lui fais faire une dissertation. Je lui ai posé une question catégorique. Moi aussi je crois que le témoin a tort de se lancer dans des dissertations.

**M. Alexandre Taché**, président:—Il faut s'en tenir aux faits.

**M. Bouchard**:—C'est au sujet de faits que je l'interroge. Je produis un rapport parce que depuis quatre jours je lui demande des états qu'il ne produit pas. Je lui demande si les transports étaient illégaux.

**M. Vézina**:—J'ai répondu maintes fois.

**M. Bouchard**:—Alors, c'était illégal ?

**M. Duplessis**:—Ce n'est pas à lui à apprécier cela.

**M. Auguste Boyer** (U. N., Châteauguay):—M. le président il faut procéder régulièrement. La question est illégale et irrégulière et je demande une décision.

**M. Bouchard**:— Je produis un compte public, vérifié par le témoin sous serment. Si nous établissons que cette dépense illégale a été autorisée, approuvée par lui ? S'il avait fait diligence, l aurait produit les documents demandés, et ce serait fini.

**M. Duplessis**:—En 1928 ou 1929, M. Tremblay, député de Maisonneuve, a posé la question au Conseil législatif. Nous avons reçu du président d'alors une longue épître qui disait que les deux Chambres ne devaient pas se chicaner. Trois ou quatre ans plus tard, cependant, on a commencé à faire des entrées dans les comptes publics.

**M. Boyer**:—M. le président, je veux une décision.

**M. Taché**:—Je vais laisser argumenter le chef de l'Opposition.

**M. Bouchard**:—Tout ce que je veux savoir, c'est que si j'établis qu'à sa connaissance il y a eu des transports et qu'il les a signés et approuvés, il s'est contredit.

**M. Taché** rend la décision qu'on doit s'en tenir aux faits.

**M. Bouchard**:—Le conseiller Scott a-t-il été absent toute une sesison ?

**M. Vézina**:— Je ne sais pas.

**M. Bouchard**:—Je vous avais demandé de produire un état.

**M. Bouchard.** — Maintenant, M. Vézina, à la dernière séance, je vous avais demandé de faire différentes recherches au sujet d'un achat de débentures et je vous avais demandé notamment des comptes

**M. Vézina.** — Lorsqu'il s'est agi des transactions entre la commission des liqueurs et certaines maisons, et la province, on m'a demandé si les débentures achetées par la province, si la province perdait quelque chose ou non sur ces débentures. Je ne crois pas de mon devoir de sortir du point soulevé en 1930, de l'objection. Le 23 juillet 1930, j'ai été demandé chez le premier ministre de cette province. Il m'a demandé le résultat de l'année fiscale se terminant le 30 juin 1930. Je lui ai donné mes chiffres, mais ils ne concordaient pas avec ceux du trésor. Je lui ai fait un rapport pour démontrer que mes chiffres étaient réels.

—D'autres avaient fourni des chiffres? demande M. Duplessis.

—Oui, l'assistant trésorier.

—Williams ?

—Oui.

**Une voix.**—Monsieur Williams...

**M. Vézina.**—Il y avait une différence de $1,243,906 entre les chiffres de l'assistant trésorier et les miens. Voici. Au cours de l'année, l'assistant trésorier avait acheté, par l'entremise de la commission des liqueurs, des débentures exemptes des droits. Je ne pouvais, moi, accepter ces débentures à titre de recettes. Le 23 juillet, après avoir constaté cette différence, j'avais demandé une opinion légale.

Le témoin produit le rapport qu'il a fait au premier ministre du temps, lorsque cette différence a été constatée entre ses chiffres et ceux du département du trésor.

**L'hon. M. Duplessis**: — Pour résumer ce rapport afin que ce soit clair, un jour le trésorier et l'assistant trésorier...

**M. Léon Casgrain**: — Je proteste: on ne peut toujours pas...

**L'hon. M. Duplessis**: — Prenez le vote si vous le voulez.

**M. Léon Casgrain**: — Vous êtes assuré de la majorité ici.

**L'hon. T.-D. Bouchard**: — Ce n'est pas moi qui avais demandé ce document.

**L'hon. M. Duplessis**:—Cette transaction de $1.243,000 était supposée être faite par M. Williams...

**M. Léon Casgrain**: — Je proteste encore, le premier ministre n'a pas le droit d'intervenir pour faciliter les réponses du témoin.

**Le président Taché**: —Voici, la réponse de M. Vézina est longue et le premier ministre veut simplement condenser les faits pour renseigner le comité.

**L'hon. M. Duplessis**: — M. Vézina a été témoin pendant quinze jours et il aurait pu rendre son témoignage dans deux heures sans l'intervention de l'opposition. Il y a dans ce rapport que M. Vézina vient de lire des choses à clarifier. Je veux le résumer, et j'exerce ainsi un droit que nous pouvons exercer devant tous les tribunaux.

**M. Léon Casgrain**: — Monsieur le président, le premier ministre va continuer à inspirer des réponses au témoin. Est-ce que le premier ministre a ainsi le droit de mettre des réponses dans la bouche du témoin?

**Le président Taché**: — Il s'agit de connaître la vérité, et le premier ministre résume certains documents. Je renvoie cette objection.

**L'hon. M. Duplessis**: — Vous avez parlé, monsieur Vézina, de fonds disponibles au sujet de la transaction du $1,243,000. Qu'est-ce que ça veut dire tout ça...?

—Ca veut dire qu'il n'y en avait pas de fonds.

**L'hon. M. Duplessis**: —On ne pouvait donc employer ce qui n'existait pas. Et M. Williams voulait placer $1,243,000 quand même.

—Oui.

—Ces débentures étaient faites au porteur ou enregistrées.

—La majorité d'entre elles étaient faites au porteur.

—Alors n'importe qui pouvait s'en servir pour spéculer ?

**M. Léon Casgrain** : Je proteste encore contre cette attitude du premier ministre. Faisons sortir M. Vézina si c'est le premier ministre qui témoigne.

L'objection de M. Casgrain est renvoyée.

**Par l'hon. M. Duplessis.** — Alors n'importe qui pouvait spéculer avec ces débentures si elles étaient à sa portée ?

—C'était exposer l'employé à s'en servir.

—Et, ces débentures pour $1,243,000 qui ont coûté $93,000 à la commission des liqueurs où ont-elles été déposées et pendant combien de temps ?

**M. Léon Casgrain.**—Si je me rappelle bien, ces débentures ont été remises à la Commission des Liqueurs sur présentation d'un chèque de la C. L. Q. au courtier. Elles ont été transportées ensuite à la Banque de Montréal.

—Ces débentures ont-elles été annulées ou détruites après...

—Elles ont été transportées ici le 14 juillet 1920 et annulées en janvier 1931.

—Une fois que la Commission des Liqueurs les avait achetées, elle n'avait aucune raison de les annuler, et encore moins de raisons de spéculer ?

—En vertu de la loi, toute débenture de ce genre doit être annulée sous la direction de l'Auditeur.

**M. Bouchard.** — Pourquoi n'avez-vous pas apporté les tableaux que je vous avais demandés ?

— Je n'ai pas les cotations des valeurs des débentures.

— Quel était le prix du marché à cette époque ?

— Je ne sais pas.

— Vous avez dit que le gouvernement a perdu $93,000 ?

—Je vous l'ai déjà expliqué ce point, à la dernière séance.

— Oui, mais tous les journaux ont rapporté que cela avait été perdu. Répondez.. oui ou non . le gouvernement a-t-il perdu cette somme ?

— Plusieurs députés ministériels s'abjectent à cette question.

**M. Duplessis** : — Voici. En vertu de la loi, la province est obligée d'avoir certains montants pour son fonds d'amortissement.

**M. Léon Casgrain** : — Je m'objecte à ce que le premier ministre...

**Voix à droite:** — Asseyez-vous.

**M. L. Casgrain** : — Le président a dit que le comité appréciait les faits, mais chaque fois qu'une question est posée, et qu'elle ne fait pas son affaire, le premier ministre se lève.

**M. R. Labelle** : — C'est évidemment de l'obstruction que vous faites.

Le premier ministre dit que M. Casgrain veut faire perdre le temps du comité, et il poursuit: — "M. Williams faisait des cachotteries avec la Commission des Liqueurs. Il faisait des entrées fausses dans les livres, et au lieu de détruire les débentures, il les garde, dont une bonne partie étaient payables au porteur, et durant des mois il les a à sa portée.

**M. L. Casgrain** : — Le premier ministre a fait la réponse qu'il voudrait voir faire au témoin...

**L'hon. T.-D. Bouchard** : — J'ai posé une question au témoin : le gouvernement a-t-il perdu quelque chose ?

Le témoin va pour répondre, mais M. Duplessis lui enlève la parole. M. Bouchard insiste pour que le témoin continue ses remarques.

**M. WILLIAMS**

M. A. P. B. Williams, assistant trésorier de la province, a commencé à témoigner à midi moins le quart. Ni M. Duplessis, ni M. Bouchard n'ont voulu le questionner. Le premier ministre l'a mis en garde contre tout ce qu'il dirait. M. Williams a répondu qu'il voulait se laver des accusations portées contre lui. Il a commencé par lire des questions et des réponses enregistrées aux procès verbaux de la Chambre les 6 et 17 mars 1931.

Il a déclaré ensuite qu'il ne s'était jamais opposé à la vérification des valeurs de la province, mais qu'il s'était objecté à la manière dont Vézina voulait les faire faire. Les auditions sont faites 4 fois par an. Il a 36 ans de service et connait son devoir.

Il existe des listes des valeurs et M. Vézina voulait toujours selon M. Williams, faire prendre d'autres listes des valeurs, ce qui aurait pris trois semaines, trois semaines pendant lesquelles $8,000,000, de valeurs eussent été à la merci de tout le monde.

Il se défend d'avoir spéculé et dit que c'est impossible à cause des formalités du transfert des valeurs.

—Je vous défie de prouver que j'aie pris quoique ce soit et aie agi malhonnêtement.

—Ne défiez pas trop dit M. Duplessis.

—Je vous défie.

La séance se continue au moment où nous allons sous presse.

## Une lettre remarquable de S. Em. le cardinal Liénart

(Suite de la 1ère page)

**se déroule en Russie."**

**Le prélat rappelle alors le sort réservé en U. R. S. S. au prêtre, au patron et même à l'intellectuel qui ne pensent pas comme les maitres tout puissants du régime. Il évoque ensuite "l'impossibilité pour les ouvriers et les paysans de l'U. R.S.S. de voyager hors de leurs frontières pour venir eux-mêmes nous parler de leur bonheur sous peine de mort ou sous peine de voir déporter tous leurs proches."**

**Et la conclusion conserve le ton épiscopal dont le cardinal Liénart ne s'est pas départi un instant: "C'est devant ces tristes réalités que j'ai dénoncé le mirage communiste comme un remède pire que le mal.**

**Pour guérir celui-ci, nous avons un remède infiniment plus humain et plus efficace: le remède chrétien. Aucun ne met plus haut la dignité de l'homme en qui nous ne voyons pas seulement un animal intelligent mais un véritable enfant de Dieu. Aucun n'étend plus largement la fraternité car loin de la limiter à certaines races ou classes sociales, en les dressant les unes contre les autres par toute la force de la haine, nous aimons toutes les races et toutes les classes. Pour construire un ordre social nouveau, nous ne faisons appel qu'à la collaboration de tous dans la justice et la charité.**

**"Loin de couper en deux blocs opposés, nous tendons nous aussi la main à tous, les communistes comme les autres, sans arrière-pensée pour travailler sur le seul plan qui fera le bonheur de tous."**

## Assemblées interdites par L. Blum

(Suite de la 1ère page)

travers le cordon d'agents qui entourait la salle du congrès.

Les chefs des communistes dans cette tentative contre le théâtre municipal, où Doriot et des milliers de ses partisans tenaient leur première assemblée nationale, furent saisis par des détctives et jetés dans un autobus de la police où ils furent laissés sous bonne garde.

Les blessures et les coups furent infligés quand un groupe de 800 communistes réussit à briser la première ligne d'agents et se précipita sur le boulevard Carnot dans la direction du théâtre. Le deuxième cordon de gardes parvint à repousser les manifestants.

Deux mille communistes se rassemblèrent sur le boulevard Félix Faure, près du théâtre, chantant l'"Internationale" et réclamant la démission de Doriot, comme maire de Saint-Denis, faubourg ouvrier de Paris.

A l'intérieur du théâtre, Doriot invita ses auditeurs à rester calmes et il poursuivit son discours. Il réclama entre autre chose du gouvernement l'abandon du pacte d'entr'aide avec les Soviets.

Doriot, que certains considèrent comme un futur dictateur de France, est un ancien communiste. Son nouveau parti cherche à combiner en une seule formule les meilleurs principes du communisme avec un nationalisme intense.

## Noyade d'un jeune marin britannique

(Suite de la 1ère page)

te peine, mais dit être bien décidé de mourir. Dans sa lettre au capitaine, il le remercie de tout ce qu'il a fait pour lui et dit avoir toujours été bien traité.

Ce matin, vers 5 heures, le jeune homme monta sur le pont du navire et apercevant l'un de ses compagnons, il lui cria bonjour et aussitôt sauta par-dessus le bastingage et piqua une tête dans le fleuve. Son compagnon avertit immédiatement le capitaine et les membres de l'équipage, mais lorsqu'on voulut se porter à son secours il avait déjà disparu pour toujours. Le commandant se rendit ce matin faire son rapport au chef de police de Lévis, vu que son navire devait partir ce midi pour la Nouvelle-Ecosse chercher un autre chargement de charbon. Le corps du malheureux jeune homme a dû être emporté par le courant qui est très fort à cet endroit et il est probable qu'il soit retrouvé beaucoup plus loin lorsqu'il flottera.

## PROMOTION



M. L.-EMILE GROTHE, de L.-O. GROTHE Limitée, nommé récemment assistant maitre suprême de la nouvelle division des Chevaliers de Colomb qui comprend Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Terreneuve.

## Service d'hiver de la Clarke Steamship

(Suite de la dernière page)

trois barges arrivées sont la "J.-P. Burke", la "F.-P. Shleton Weed" et la "Judge Kennefick".

On a appris, hier, toutefois, dans les cercles maritimes, que les frêteurs européens que l'on attendait en grand nombre pour venir prendre des chargements à destination d'outre-mer, ne seront pas aussi nombreux qu'on l'espérait. En effet, il n'y a que quelques frêteurs actuellement sur la haute mer, en route pour Québec, où ils doivent prendre des chargements de grain, et ce sont à peu près les derniers à venir ici; car, après le 13 novembre, aucun frêteur ne part généralement d'Europe pour venir à Québec; aucune loi maritime ne l'en empêche, mais les assurances maritimes sont si élevées, qu'il n'est plus avantageux du tout pour une compagnie de prendre des risques.

Sans avoir pu obtenir de chiffres, le "Soleil" a appris qu'il y a beaucoup moins de grain, cette année, dans les élévateurs locaux que l'année dernière; mais d'autres barges sont actuellement en route pour Québec. A tout événement, le grain qui reste ici en entrepôt durant l'hiver, assure toujours des revenus à la Commission du Havre, si cet entreposage contribue à augmenter les dépenses des exportateurs.

**LE PRESIDENT MACHADO SUR LE 'LADY SOMERS"**

Le dernier paquebot de la Canadian National Steamships à quitter le port de Montréal cette année sera le "Lady Somers". Il larguera ses amarres demain soir à 9 heures, puis partira pour les Bermudes, les Bahamas et la Jamaïque. Au voyage de retour il s'arrêtera à Halifax, son port d'attache durant l'hiver.

Parmi les voyageurs qui partent demain à bord du "Lady Somers" on remarque Gerardo Machado, ex-président de Cuba, qui se rend aux Bermudes avec son secrétaire, M. E. Villapol, Mlle J. Paquette, M. J.-A. Boutillier, de Montréal, et M. et Mme G.-P. Olivier, de Québec.

## Récit de la destruction de l'"Iris"

(Suite de la 1ère page)

coula, lentement. J'étais saisi d'épouvante. Je voyais les hommes du bord tomber à l'eau puis disparaitre. Je les entendais appeler au secours, mais ces appels s'éteignirent et la tempête seule parla.

"J'aperçus une chaloupe sens dessus dessous et nageai vers elle. Un autre s'y accrochait. Une vague retourne la chaloupe du bon côté et je parviens à m'y embarquer. L'autre perd prise et la mer l'emporte. Les heures passent et je suis seul sur l'océan dans cette embarcation que la mer soulève sans cesse et menace d'engloutir. J'aperçois un navire. J'agite une main puis je

# LES ACIERIES ET LES AUTOMOBILES SE REPLIENT A N.-Y

## Commentaires de Bourse

**Consumers Gas Company**

Les recettes de Consumers Gas Company of Toronto durant l'année finissant le 30 septembre 1936 ont été de $2,003,366 alors qu'elles avaient été de $1,953,320 durant l'année précédente. Les revenus provenant des ventes de gaz et des autres sources ont été de $7,126,104 au lieu de $7,159,714 pour les douze mois précédents. Par ailleurs, les frais d'exploitation ont diminué de $5,287,566 à $5,200,370.

**Dominion Stores**

Les ventes de Dominion Stores Limited durant le mois finissant le 31 octobre 1936 ont été de $1,459,935. Durant le mois correspondant de l'année dernière, Dominion Stores Limited avait rapporté des ventes de $1,383,939. L'augmentation à ce sujet est donc de 5.49 pour cent. Il y a déjà plusieurs mois que les ventes de Dominion Stores Limited accusent chaque mois des augmentations sur le mois correspondant de l'année précédente.

**Brown Company**

Charles-Francis Adams, président du comité de protection des obligataires de Brown Company pour les titres 5 1-2 pour cent de première hypothèque, annonce que plus de $9,200,000 d'obligations, soit approximativement 43 pour cent des $21,415,500 de titres en cours, ont été déposées entre les mains du comité. M. Adams ajoute que si l'on veut que le comité des obligataires soit en mesure de parler au nom de la majorité des obligataires et non pas seulement au nom de moins de la moitié de ces derniers, il va falloir que les détenteurs déposent leurs titres en plus grand nombre. Le président du comité des obligataires est d'avis que de cette façon il sera possible d'exiger une réorganisation juste et saine de l'entreprise.

**La télévision**

Radio Corporation of America fait depuis quatre mois des expériences pour la transmission des images par télévision à l'aide d'une station d'émission placée sur le toit de l'Empire State Building, à New York. Le Wall Street Journal annonçait ces jours derniers que les ingénieurs de la Radio Corporation sont très satisfaits des méthodes employées et qu'ils vont pouvoir maintenant adopter un programme pratique pour commencer bientôt un service régulier d'émission. On n'anticipe pas que les appareils de télévision se vendront couramment dans le public avant douze mois et peut être même plus.

## BEAU GESTE DE GENERAL MOTORS

### La compagnie hausse les gages et distribuera un boni de $10 millions.

New-York, 10. — (P.A.) — General Motors Corporation a annoncé hier une hausse de 5 sous de l'heure dans les gages de ses ouvriers, la distribution d'un boni de 10 millions entre ses employés à l'occasion de Noël et la mise en paiement d'un dividende spécial de $1.50 par action commune. L'augmentation des gages affectera 200,000 employés aux Etats-Unis et elle entre en force immédiatement. Dans ses remarques au sujet du rajustement des gages, M. Alfred-P. Sloan, Jr, président, a déclaré que la tendance courante favorable des affaires continuera au moins jusqu'à 1937 en autant que l'on peut juger présentement, et qu'il valait mieux distribuer aux employés chaque semaine sous la forme d'une hausse des gages le montant mis en réserve que la compagnie aurait pu distribuer dans un an.

Le dividende de $1.50 par action commune va représenter un déboursé de $65,200,000. Il est payable le 12 décembre aux actionnaires inscrits le 19 novembre. Le 12 septembre dernier, la compagnie avait déclaré son dividende régulier de 50 sous par action plus un extra de 75 sous.

## CONGE DEMAIN

**New-York, 10 —(P.A.)— Tous les marchés financiers des Etats-Unis seront fermés le 11 novembre, demain, pour la journée de l'Armistice. Il en sera de même sur les marchés canadiens. La Bourse de Paris sera également fermée demain mais la Bourse de Londres demeurera ouverte.**

## MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 10. — Les prix des peaux ont haussé de 14 à 18 points hier sur le marché de Chicago. Les ventes furent de 123 lots. Décembre 12.42-45; mars 12.74-78; juin 13.06 n. et septembre 13.40 tr.

Le prix du cuivre pour l'exportation à New-York était, hier, de 10.85 sous la livre.

## Dividendes

Imperial Oil Limited, 25 cents par action plus extra de 37 1-2 cents par action, payable le 1er décembre.

International Petroleum Company Ltd, 75 cents par action plus extra de 50 cents, payables le 1er décembre.

Noranda Mines Limited, $1.75 par action payable le 22 décembre aux actionnaires inscrits le 1er décembre.

Canadian International Investment Trust Ltd, 2 1-2 pour cent par action privilégiée payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 16 novembre.

Andian National Corporation, $1 et extra de $1 payables en fonds américains le 1er décembre aux actionnaires inscrits le 20 novembre.

## LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 10. (P.A.)—Le dollar canadien était un peu plus ferme à l'ouverture du marché des changes étrangers, ce matin, tandis que les autres devises étaient plus faibles par rapport au dollar américain. La livre sterling a baissé de 1-16 de sou à 4.87 5-8, le dollar canadien a monté de 1-32 de sou à $1.00 7-32 et le franc français a baissé de 1-8 de point à $0.0463 5-8. Sur la place de Londres, l'argent en barres a haussé de 1-16 de point à 22 15-16 pence. A Paris, les rentes 3 pour cent ont coté 77 francs 50 centimes et les 4 1-2 pour cent 82 francs. Le change sur Londres était de 105.15 franc à la livre sterling et le change sur New-Yory de 21.57 1-4 franc au dollar américain.

## DISTILLERIES AU PREMIER PLAN

### Industrial Alcohol classe A monte à 8 1/2 au début de la séance.

Montreal, 10. (P.C.) — L'activité des spéculateurs s'est portée encore ce matin sur les titres de distilleries et de brasseries. Canadian Industrial Alcohol classe A monta à 8 1-2 et le titre de classe B a coté 8. Walkerville Brewery s'est vendu à 2 7-8 et Brewing Corporation à 3. Noranda qui vient de déclarer un dividende général a monté à 73 7-8 à l'ouverture. Smelters s'est transigné à 76 1-4 en miejx de 3-8 de point. On notait aussi des gains dans Bathurst Paper à 16 3-4, Brazillian Traction à 18 1-4, Steel of Canada et quelques autres.

**SUR LE CURB**

Montréal, 10. P.C.) — O'Brien Gold a grimpé de 30 sous au nouveau sommet de $9 ce matin. Macassa et Eldorado ont gagné 10 sous chacune. Eldorado s'est vendu à $1.90. Cartier Malartic se hissa à 39 1-2 sous. Thompson Cadillac a monté d'une couple de sous. Canadian Vickers n'a pas fait grand'chose. International Petroleum, British American Oil et Fraser Voting Trust ont été stables ou plus fermes.

## FORTE ACTIVITE DANS LES MINES

### O'Brien a monté à $9 à l'ouverture et Macassa s'est vendu à $6.05.

Toronto, Ontario, 10. (P. C.) — L'activité était fébrile dans le compartiment des valeurs minières, ce matin, sur le marché de Toronto. Les prix des titres mobiliers ont généralement avancé. O'Brien et Macassa ont touché de nouveaux sommets, le premier au cours de $9 et le second à $6.05. Les gains variaient de quelques sous dans Chibougamau, MacLeod Cockshutt, Preston, East Malartic, Siscoe, Hard Roch, Moneta et Little Long Lac.

Dans les métaux industriels, les prix étaient plus fermes pour Hudson Bay, Chromium, Noranda Mines et Pend Oreille. Eldorado a monté à $1.92 et Nipissing à $2.55, ce dernier en mieux de 5 sous. Kirkland Lake était un peu plus fort.

## LE BLE FLUCTUE PEU CE MATIN

### Les cours étaient en recul de 1/8 de sou ou en mieux de 1/4 de sou.

Winnipeg, 10. — (P.C.)—Les cours du blé étaient en recul de 1-8 de sou ou en mieux de 1-4 de sou à l'ouverture de la séance, à Winnipeg. Le blé de novembre a coté $1.08 5-8, celui de décembre $1.06-$1.06¼, celui de mai $1.07¼ - 1-8, et celui de juillet $1.05 1-8. Les avoines fermèrent inchangées. L'option de décembre a coté 44½ sous et celle de mai 45¼ sous. L'orge était inchangé également, l'option de décembre à 60⅜ sous et celle de mai à 57⅜ sous. Le lin de décembre a baissé d'un quart de sou à $1.60 et le seigle de mai a monté de 1-8 de sou ou baissé de 1-8 de sou à 70 5-8-3-88 sous.

**A CHICAGO**

Chicago, 10.— (P. A.)— Les grains ont fléchi un peu ce matin parce que le marché sera fermé demain et que le gouvernemnet publiera un rapport cet après-midi au sujet des récoltes. Chicago a ignoré la fermeté relative de Liverpool. Les cours du blé étaient en recul de 3-8 de sou ou en mieux de la même fraction à l'ouverture. Le blé de décembre a coté $1.14 7-8, $1.15 et celui de mai $1.12½-⅝. Les cours ont fléchi ensuite. Le maïs était inchangé ou en recul de ⅛ sou à l'ouverture. L'option de décembre a coté $1.02⅝ et celle de mai 95 7-8-96 sous. Les cours ont fléchi aussi ensuite.

**LES DENREES**

Montréal, 10. — (P.C.) — Le beurre a coté 25-25 1-2 sous la livre sur le marché des denrées, hier. Les prix pour les detaillants étaient de 25 1-2-26 sous. Les arrivages furent de 476 boites. Les oeufs classifiés se vendant par quantites de wagons ou moins ont coté 46 sous la douzaine pour A-gros, 41 sous pour A-medium, 34 sous pour A-de poulettes, 26-27 sous pour B et 22-23 sous pour C. Les arrivages ont été de 278 caisses. Le fromage de l'Ontario a coté 13-13 1-4 sous la livré et celui du Québec 12 3-4 - 13 sous. Les arrivages furent de 1,373 boites.

## L'ARGENT METAL

Montréal, 10 (PC) — Les cours de l'argent-métal ont ouvert en mieux de 30 à 113 points, ce matin, sur le Canadian Exchange Inc. Les cours offerts étaient les suivants: novembre 49.45; janvier 49.50; mars 49.80; mai 49.80. La première vente de décembre a été faite à 50.10.

## BOURSE DE MONTREAL

**Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521**

(Le 10 novembre 1936)

| Titres | Ferm. Hier | Ouv. Auj. |
|---|---|---|
| Bathurst Paper A | 16⅜ | 16¾ |
| Bell Telephone | 152½ | 152½ |
| Brazilian Traction | 17⅞ | 18¼ |
| B. C. Power A | 37¼ | 37½ |
| Brack Silk | 9⅜ | |
| Building Prod. A | 56 | 56 |
| Canadian Car | 14¼ | 14 |
| Canadian Car priv. | 25 | 25 |
| Canadian Celanese | 27 | 27 |
| Canada Cement | 13½ | 13¼ |
| Can Hydro Elec. priv | 55 | 55 |
| Can. Ind. Alc. A | 7⅞ | 8⅛ |
| Can. Ind. Alc. B | 7⅞ | 8 |
| Can. North Power | 26 | 25⅞ |
| Canadian Pacific Rx. | 14⅛ | 14⅛ |
| Canada Steamship pfd | 6⅜ | |
| Cockshutt Plow | 9⅞ | |
| Cons. Smelters | 73⅞ | 76⅜ |
| Dominion Bridge | 51½ | |
| Dominion Coal priv. | 19 | 19⅛ |
| Dominion Steel B. | 8⅜ | 8⅜ |
| Dominion Textile | 75¼ | 75¼ |
| Dryden Paper | 10⅛ | 10½ |
| Distillers Seagram | 25⅛ | |
| General Steel Wares | 9⅜ | 9⅛ |
| Gypsum, Lime & Alabastine | 14⅛ | 14¼ |
| Howard Smith | 16¾ | |
| Imperial Tobacco | 14 | 13⅞ |
| Intern. Nickel | 64½ | 64 |
| Lake of the Woods | 34⅛ | |
| Massey Harris | 5⅞ | 5⅞ |
| McColl Frontenac | 15 | 15 |
| Montreal Power | 35¾ | 35⅝ |
| National Brew | 40½ | 40¾ |
| National Steel Car | 34⅝ | 34¾ |
| Noranda | 72⅝ | 73 |
| Power Corp. | 18¼ | |
| Quebec Power | 22 | |
| Regent Knitting | 5¾ | |
| Shawinigan | 28¾ | 28⅝ |
| Sherwin Williams | 24½ | 24¾ |
| St. Lawrence Corp. | 4⅝ | 4½ |
| St. Law. Corp. priv. | 13 | 18 |
| St. Law. Paper priv. | 50 | 50 |
| Steel of Canada | 71½ | 71¾ |
| Steel of Canada priv. | 62½ | 62½ |
| Winnipeg Elec. "A" | 3 | 3 |
| **BANQUES :** | | |
| Canada | 59½ | |
| Can. Nationale | | 141 |
| Commerce | 166 | |
| Montreal | 208 | 210 |
| Royale | 192 | |
| **OBLIGATIONS :** | | |
| Montreal Power 3% 1939 | 50⅜ | ... |

## CURB DE MONTREAL

**Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521**

Le 10 novembre 1936.

| | Ferm. Hier | Ouv. Aujour. |
|---|---|---|
| Abitibi | 3¾ | |
| Abitibi P. | 22 | |
| Asbes V. T. | 75 | 74⅞ |
| Beauhar | 4½ | |
| Br Corp | 4½ | |
| B. A. Oil | 23 | 23 |
| B. C. Pack | 11⅜ | |
| Cons Pap | 7⅞ | 7⅞ |
| Dom. Tar | 13¼ | 13½ |
| Donn A | 11⅞ | |
| Donn. B | 10⅞ | |
| Ford A | 24⅞ | 25 |
| Fraser | 24¼ | |
| Fraser V. T. | 24½ | 24½ |
| Home Oil | 136 | |
| Imp. Oil | 23⅛ | 23¼ |
| Int. Pete | 36½ | 36¾ |
| Int. Paints | 7¾ | |
| Massey P. | 33 | 33 |
| Melch "A" | 10⅜ | |
| Price | 16 | |
| Price P | 79 | |
| Royalite | 34 | |
| Walk Brew | 2⅜ | 2¾ |
| Walkers | 47¼ | 47⅜ |
| Walkers Pfd | 20¾ | |
| **MINES** | | |
| Beaufor | 42 | 41 |
| Big Miss | 56 | |
| Brouscadillac | 50 | |
| Cart Mal | 37 | 39 |
| Cons. Ch. G. | 266 | 265 |
| Duparq | 5 | |
| Fal Nick | 12½ | |
| Francoeur | 108 | |
| Greene St | 52 | |
| Lebel | 19½ | |
| O'Brien | 875 | 885 |
| Parkhill | 27 | |
| Perron | 160 | 160 |
| Pick Cr | 695 | 700 |
| Read Auth | 435 | 435 |
| Siscoe | 450 | 450 |
| Stada | 88 | 87 |
| Sullivan | 192 | |
| Teck H. | 515 | 515 |
| Thompson C. | 87¼ | 87 |

## BOURSE DES MINES DE TORONTO

**Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, 109 Côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-7796.**

| 10 novembre 1936 Section des Mines | Hier Ferm. | Ouv. Auj. |
|---|---|---|
| Ajax Oil | 47 | 45 |
| Anglo H | 600 | 600 |
| Ashley | 8½ | 9 |
| Baganac | 9¼ | 9⅜ |
| Barry Holl | 5 | 5 |
| Bidgood | 163 | 159 |
| Beattie | 138 | 137 |
| Bobjo | 23 | 23 |
| Braiorne | 870 | 875 |
| B. R. ½ | 10 | 12 |
| Can. Malartic | 139 | 138 |
| Central Pat | 420 | 425 |
| Coniarum | 215 | 212 |
| Eldorado | 187 | 187 |
| God's Lake | 78 | 78 |
| Gunnar | 103 | 105 |
| Homestead | 52 | 54 |
| J. M. Cons | 55 | 55 |
| Little L. L. | 715 | 710 |
| Macassa | 580 | 600 |
| McIntyre | 42⅜ | 43 |
| McWatts | 102 | 106 |
| Newbec | 6 | 6¼ |
| Nipissing | 250 | 251 |
| Paymaster | 120 | 124 |
| Premier | 304 | |
| Reno Gold | 183 | 181 |
| Sherritt | 231 | 263 |
| St. Anthony | 20 | 20 |
| Sylvanite | 330 | 355 |
| San Antonio | 220 | 220 |
| Towagmac | 113 | 114 |
| Ventures | 290 | 293 |
| Wayside | 8½ | 8½ |
| **HORS-LISTE** | | |
| Can Man | 20 | 19 |
| Dal Oil | 95 | 93 |
| Hub Bay | 30¾ | 30¾ |
| Malrobic | 3¾ | 3¾ |

## VALEURS ETRANGERES A NEW-YORK

**Cours fournis par H.-F. DE LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 4-1651**

Séance du 9 novembre 1936

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Austra E 1955 | 110¼ | 110 | 110 |
| 3000 Belg 6½ 1949 | 110½ | 109⅞ | 110½ |
| 2000 Do 6 1955 | 106⅞ | 106½ | 106½ |
| 16000 Brazil 6½ 1957 | 33½ | 33⅛ | 33½ |
| 11000 Do 7 1952 | 33 | 32¾ | 32¾ |
| 12000 B Aires 6 1961 | 73¾ | 73¼ | 73½ |
| 16000 Chile 6 1961 | 13½ | 13¼ | 13¼ |
| 36000 Colm 6 1961 | 22¼ | 21¾ | 22¼ |
| 2000 D of C 5 1952 | 115 | 115 | 115 |
| 5000 French 7 1949 | 138 | 138 | 138 |
| 6000 Germ 5½ 1965 | 25⅛ | 25 | 25⅛ |
| 1000 Haiti 6 1952 | 99⅝ | 99⅜ | 99⅜ |
| 13000 Italy 7 1951 | 81 | 80½ | 81 |
| 2000 Japan 5½ 1965 | 85½ | 85½ | 85½ |
| 5000 Medel 6½ 1954 | 10⅜ | 10¼ | 10⅜ |
| 1000 Milan 6½ 1952 | 69 | 69 | 69 |
| 12000 Peru 6 1960 | 13⅜ | 13⅛ | 13⅛ |
| 6000 Poland 6 1940 | 58½ | 58⅜ | 58½ |
| 2000 Do 7 1947 | 72⅝ | 72⅞ | 72⅝ |
| 10000R de J 6½ 1953 | 16⅜ | 16¼ | 16⅜ |
| 2000 R G de S 6 1969 | 18½ | 18⅛ | 13½ |
| 13000 Rome 6½ 1952 | 71 | 71 | 71 |
| 1000 S Paulo 7 1940 | 89¼ | 89¼ | 89¼ |
| 2000 Serbs 7 1962 | 26½ | 26¼ | 26½ |
| 5000 Soissons 6 1936 | 163 | 163 | 163 |

Ohio Oil Company a gagné 57 cents par action commune durant les neuf premiers mois de 1936, au lieu de 22 cents durant la période correspondante de 1935.

Les directeurs d'American Telephone Company ont autorisé l'enregistrement à la Securities and Exchange Commission d'une emmion de $160 millions d'obligations à 3 1-4 pour cent, trente ans.

## Les marchés

*Au tour des distilleries. Sensation des Soissons. Gen. Motors paie bien.*

**AU CANADA**

Les efforts des acheteurs ont porté hier sur un compartiment qui avait été délaissé depuis le début du mouvement de hausse en cours. Nous voulons parler du compartiment des distilleries et des brasseries. Non pas que ces titres aient enregistré des gains considérables, mais ils affichaient une activité de bon aloi. Canadian Industrial Alcohol, classe A, avec un virement de 9,210 parts monta à 7 7-8 comparativement à un cours de 7 1-4, en clôture, samedi matin. Le titre de classe B ferma à 7 3-8. Distillers Seagrams s'est hissé à 25 1-2, en mieux d'un point, avec un roulement de 1,435 parts. National Breweries a gagné 1-4 de point à 40 3-4 avec un virement de 871 parts et Walkerville Brewery sur la Petite Bourse, a coté 2 7-8 pour clôturer à 2 5-8 avec un virement de 1,325 parts. Les autres compartiment se montrèrent plutôt irréguliers. Consolidated Smelters a gagné 1 3-8 point au nouveau sommet de 75 7-8. Noranda Mines dont le généreux dividende n'avait pas encore été annoncé ferma à 72 5-8. Nickel perdit une petite fraction. Le mouvement de hausse s'est continué dans Canada Foundries and Forgings dont le titre de classe A monta de 3 points à 20 et le titre de classe B de 2 points à 12. Canadian Car a cédé une bonne fraction mais National Steel Car s'est raffermi pour coter jusqu'à 35 et fermer à 34 1-2. Shawinigan Power était ferme. Le roulement total fut de 63,648 actions à la Bourse de Montreal.

• • •

La grande vedette sur les marchés miniers de Montréal et de Toronto a été sans contredit O'Brien Gold. Ce titre que l'on pouvait mettre en portefeuille à 35 sous au commencement de l'année s'est transigé à $8.80 sur la Petite Bourse de Montréal, hier. Macassa était plus fort aussi de même que Central Patricia, Ventures, Sylvanite, Anglo Huronian, Stadacona et quelques autres. Les gains n'étaient pas considérables mais assez bien repartis entre les valeurs nommées. Texas Canadian Oil a donné le ton à la hausse dans les valeurs de pétrole. Le titre ferma à $2.40. Les actions de papeteries étaient un peu lourdes à Montréal, notamment Abitibi, Price, Consolidated Paper et Donnacona. Canadian Vickers commun ferma à 13 1-2 et le titre privilégié à 50. General Steel Wares était plus fort. Le roulement a été de 571,097 actions sur la Petite Bourse de Montréal et il a dépassé deux millions de parts à Toronto (section minière).

• • •

Les obligations du gouvernement canadien ont gagné une petite fraction à Montréal. La tendance était irrégulière dans les valeurs de papeteries. Abitibi Paper perdit 3-4 de point tandis que Great Lakes Paper 6 pour cent a gagné deux points. Beauharnois Power 5 pour cent a baissé d'un demi point. La demande était bonne pour les obligations convertibles du Pacifique Canadien. Dans le compartiment des obligations étrangères, à New-York, la sensation a été une hausse de 35 points dans les titres de la Ville de Soissons qui montèrent à 163. La rumeur non confirmée a circulé à Wall Street à l'effet que ces obligations seraient remboursées à l'ancien taux de l'or par la France la semaine prochaine. Si la nouvelle est confirmée, cela veut dire que les Soissons seront payées aux environs de 168. Autrement, elles seraient payées à peu près 118. Mais d'une façon ou de l'autre, les porteurs sont certains de toucher bien au délà du pair pour un titre qu'ils ont vu acheter au cours des quinze dernières années aussi bon marché que 75.

• • •

Les cours du blé n'ont pas conservé leurs gains de l'ouverture, hier. Ils étaient inchangés ou en recul de 1-4 de sou en clôture à Winnipeg. Le blé de novembre a coté sur ce marché $1.08 3-4 et le blé de décembre s'est vendu à Chicago à $1.15 1-4. Le maïs de décembre se vendait à $1.03 1-4 sur le marché américain. Le beurre a coté 25 - 25 1-2 sous la livre par quantités de wagons ou moins sur le marché des denrées de Montréal. Les prix aux détaillants étaient de 25 1-2 - 26 sous.

• • •

Fluctuations étroites dans les devises étrangères de New-York. Le dollar canadien qui se tient remarquablement bien a monté de 1-8 de sou à $1.00 3-16. La livre sterling ferma à $4.87 11-16 et le franc français à $0.0463 3-4.

• • •

Sur le Canadian Commodity Exchange de Montréal, l'argent-métal a monté de 300 points durant la séance d'hier. L'option de novembre cotait 49.15 sous. On attribue cette fermeté à la hausse du métal blanc à Londres et à New-York. L'argent se vendait à New-York, hier, à 47 1-2 cents l'once.

**A WALL STREET**

La séance a été très active à New-York, le roulement ayant atteint 3,139,080 actions. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a encore gagné 2-10 de point à 72.8. La raison pour laquelle le marché mobilier continue ainsi son avance sans interruption, c'est qu'une journée après l'autre les nouvelles concernant les industries américaines sont exceptionnellement favorables. Par exemple, General Motors Corporation a annoncé hier une hausse de 5 sous de l'heure dans les gages de ses ouvriers, un boni de Noël de $10 millions qui sera distribué à ses employés et un dividende spécial de $1.50 par action commune qui sera versé aux actionnaires. Il y en a pour tous. Comment empêcher les spéculateurs de montrer un peu d'enthousiasme après cela ?

## MINES HORS-LISTE

**(Cours fournis par Bain, Pooler & Co.)**

(Cours approximatifs de lundi midi)

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Amos Cad | 21 | 23 |
| Albany River | 82 | 85 |
| Algold | 40 | 43 |
| Aquaris Porc | | 15 |
| Ardeen | 21½ | 23 |
| Athona | 27 | 30 |
| Bailor | 3 | 4 |
| Bankfield | 1.20 | 1.30 |
| Big Master | | 25 |
| Bousquet | 11 | 12 |
| Brae-Breest | 20 | 22 |
| Can Paudora | 17 | 18½ |
| Can Kirkland | 2 | 3 |
| Cierno | 25 | 27 |
| Capital Rouyn | 11 | 14 |
| Casey Summitt | 20 | |
| Chibuac | 13 | 15 |
| Coin Lake | 29 | 32 |
| Columario nouv | 2¼ | 3 |
| Cuniptau | 26 | 28 |
| Derwin | 43 | 47 |
| Delwood Porc | 14 | 17 |
| Don Martic | 22 | 25 |
| Dorval Sis Units | 30 | 35 |
| Dunlop nouv | 15 | 17 |
| Duverny Cons | 14½ | 16½ |
| Franklin | 2 | 2¾ |
| Empress Cons | 64 | 66 |
| Frontier R Lake | 20 | 22 |
| Granet Long Lac | 11 | 11½ |
| Gateway Pat | 13 | 16 |
| Gilbec | 4½ | 5¾ |
| Gillies L Porc | 59 | 61 |
| Goldcrest | | 20 |
| Gold Eagle | 78 | 83 |
| Golden Gate | 38 | 41 |
| Golden Gate | 11 | 12 |
| Goldside | 11½ | 14 |
| Gordon Lebel | 27 | 30 |
| Hudson Pat | | 14 |
| Jellicoe | 45 | 48 |
| Johnson Nipigon | 4 | 5 |
| Kew-Crow Pat | 20 | 24 |
| Kenora | 10 | 11 |
| Kerr Addison | | 11 |
| King Kirkland | 5 | 5½ |
| Kirk King | 24 | 26 |
| Lafayette | 4½ | 5½ |
| Lakehill | 23 | 25 |
| Lake Rose | | 45 |
| Lamaque Gold | 7.80 | 8.00 |
| Lapa Cadillac | 71 | 74 |
| LaRoche | 26 | 29 |
| Leitch Gold | 67 | 71 |
| LeRoy | 6¾ | 7¼ |
| L L Lagoon | 14 | 18 |
| Madsen R Lake | 1.25 | 1.30 |
| Magnet Lake | 16 | 18 |
| Mal Goldfields | 35 | 37 |
| Mal Lakeshore | 33 | 36 |
| Man Basin nouv | 4 | 5 |
| Martin McNeely | 8 | 10 |
| Michipicoten | 19 | 20 |
| Mat-a-lac | | 19 |
| Margaret R Lake | 32 | 35 |
| McCarthy Webb | 50 | 53 |
| Moffatt Hall vieux | 4 | 5½ |
| Do nouv | 7 | 10 |
| Monarch | 34 | 37 |
| Mooshla | 49 | 51 |
| Mosher L L | 53 | 55 |
| Murmac | | 9 |
| Norlake | 16 | 18 |
| North Shores | 4 | 4⅜ |
| Neville Can | 8 | 11 |
| Obalski | 22 | 24 |
| O'Connell nouv | | 28 |
| Okland | 60 | 63 |
| O'Leary Malartic | 15½ | 16½ |
| Opemisca Copper | 92 | 98 |
| Poulin Mining | 27 | 30 |
| Oriole | | 1 |
| Pancora Cad | 7 | 12 |
| Porter Doal | 3½ | 4 |
| Plaindor | 19 | 21 |
| Queen Lebel | | 9 |
| Red Crest | 79 | 83 |
| Regal Kirkland | 26 | 27 |
| Red Gold | 17 | 23 |
| Rice Lake | | 4½ |
| Routhier Cad | 22 | 25 |
| Ronda | 40 | 44 |
| Rubec | 14 | 15½ |
| Sand River | | 30 |
| Schreiber | 14 | 16 |
| Shookum | 33 | 36 |
| Stan Sis Ext | 11 | 13 |
| Smelters | | 8 |
| S McKenzie Isl | | 10 |
| Wood Cad | 34½ | 35½ |
| West Shore Gold | 7½ | 8½ |
| Split Lake | | 13 |
| West Shore Mal | 15 | 21 |
| Springer Sturgeon | 10 | 14 |
| Sturgeon R Gold | 35 | 39 |
| Tonawanda | 13 | 14½ |
| Westwood Cad | 24½ | 26 |
| Wendigo | 24 | 26 |
| Wawbano | 22 | 24 |
| West Red Lake | 13 | 16 |
| West Side L L | 9 | 11 |
| Whitehorse | 23 | 26 |
| Wilson R Lake | | 10 |
| Winoga | 42 | 45 |
| Young Davidson | 17 | 20 |
| Young Shannon | 17 | 20 |

## OBLIGATIONS CANADIENNES

**Cours fournis par J.-C. BOULET LIMITEE, 71 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-5618.**

Le 10 novembre 1936.

| | Offert | Demandé |
|---|---|---|
| Canada 5% 1941 | 112¾ | 113½ |
| Canada 4½% 1944 | 111¾ | 112½ |
| Canada 3½% 1949 | 104¾ | 105⅛ |
| Canada 4% 1952 | 107¾ | 108⅜ |
| Canada 4½% 1959 | 112 | 112½ |
| Canada 3% 1955 | 100 | 100¼ |
| Canada 3¼% 1966 | 100¾ | 101¼ |
| Canada 3% perpétuels | 95¾ | 96¼ |
| Can Nat 4½% 1951 | 114¾ | 114¾ |
| Can. Nat. 3% 1953 | 99½ | 100 |
| Comm Port de Qué 4% 1838 | 100½ | |
| Comm. Port de Qué 4% 1941 | 101 | 102 |
| Port de Trois-Riv 3½% 1937 | 99¾ | |
| Prov Québec 4½% 1958 | | 111 |
| Prov Québec 4½% 1963 | | 113 |
| Cité Montréal 6% 1941 | 104½ | |
| Cité Montréal 6% 1944 | 106 | 107½ |
| Cité Montréal 5% 1946 | 103¾ | 104½ |
| Cité Montréal 4% 1945 | 99½ | 100¼ |
| Cité Montréal 4½% 1971 | 101¼ | 102¼ |
| Cité Québec 6% 1939 | 102¾ | |
| Cité Québec 4½% 1950 | 102 | |
| Cité Trois-Riv 5% | 103 | |
| Cité Trois-Riv 5½% | | 107 |
| Comm Mét Mont 4% 1947 | 99 | 101 |
| Comm Mét Mont 4½% 1962 | 101 | |
| Comm Mét Mont 4½% 1965 | 101 | |
| Comm Mét Mont 5% 1942 | 103 | |
| Abitibi Paper 5% 1953 | 67½ | 69 |
| Beauharnois Power 5% 1973 | 48½ | 50 |
| Brown Company 5½% 1946 | 65 | 66 |
| Can. Steamship 6% 1941 | 57 | 58½ |
| Pacifique Can 4½% 1944 | 103 | |
| Can. Vickers 6% 1947 | 98 | 99 |
| Donnacona P 3-4-4½% 1936 | 80 | 81 |
| Gatineau Power 5% 1956 | 101¼ | 102½ |
| Gatineau Power 6% 1941 | 98¾ | 100 |
| Inter City W B 6½% 1950 | 55½ | |
| Maple Leaf M. 5½% 1949 | 86 | 87 |
| Minn & Ontario 6% long | 49 | 51 |
| Montreal Dry D 6% 1948 | 87½ | 89 |
| Montreal Tramw 4½% 1951 | 81 | 82½ |
| Montreal Tramw 5% 1955 | 85¾ | 86½ |
| United Securities 5½% 1958 | | 83½ |

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique aux Etats-Unis cette semaine à 74.0 pour cent de la capacité, en réduction de 7-10 de point sur la semaine dernière.

## BOURSE DE NEW-YORK

**Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 79 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006.**

LE 10 NOVEMBRE

| | Ferm. Hier | Ajour Ouv. |
|---|---|---|
| American Can | 125⅝ | 126¼ |
| American Smelting | 100⅜ | 99¾ |
| Am. Tel. & Tel. | 163½ | 163⅝ |
| Anaconda Copper | 53¼ | 53¼ |
| Atchison Ry | 79 | 79 |
| Auburn | 32⅜ | 33½ |
| Baldwin Loco | 4⅜ | 4¾ |
| Bethleem Steel | 74¼ | 73⅝ |
| Byers A. M. | 22⅜ | |
| Chrysler | 137 | 137 |
| Columbia Gas | 18⅛ | 18 |
| Consolidated Edison | 45⅛ | 45¼ |
| Dupont de Nemours | 182 | 182 |
| General Electric | 53 | 53⅛ |
| General Motors | 76¼ | 76¾ |
| Goodyear | 27⅜ | 27¾ |
| Hudson Motors | 22¼ | 22 |
| Int. Harvester | 98¾ | 99¾ |
| Int. Paper A | 14¼ | 14⅜ |
| Int. Paper Priv | 69⅛ | 70⅛ |
| Kennecott Copper | 61⅜ | 61⅛ |
| Lambert | 18⅞ | 19 |
| Montgomery Ward | 63 | 63⅛ |
| Mack Trucks | 47⅝ | 48 |
| New-York Central | 45⅞ | 46 |
| Packard | 12⅝ | 12⅞ |
| Radio Corporation | 11⅜ | |
| Schenley | 54⅛ | 54⅞ |
| Simmons | 46¾ | 46¾ |
| Standard Brands | 17⅛ | 17⅛ |
| Union Carbide | 103⅜ | 104¼ |
| United Corp | 7 | 6⅞ |
| Union Pacific | 142 | |
| United Aircraft | 23⅜ | 26½ |
| U. S. Pipe | 58 | 57⅜ |
| U. S. Alcohol | 39⅜ | 40⅛ |
| U. S. Smelting | 98⅜ | 99¾ |
| U. S. Steel | 77⅞ | 77⅛ |
| Vanadium | 23 | |
| Warner Bros | 16 | 16 |
| Westinghouse Elec | 147½ | 147 |
| Woolworth | 63¼ | 62⅞ |

## CURB DE NEW-YORK

**Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél.: 2-1571.**

| 10 novembre 1936 | Ferm. Hier | Ouv. Auj. |
|---|---|---|
| Alum. of Am. | 132 | |
| Am. Cyanam B | 39½ | 39⅜ |
| Am. Gas & Elec | 40¼ | 40 |
| Am. Superpower | 2⅛ | |
| Cities Service | 3⅞ | 3⅞ |
| Cons. Gas of Balt | 88¼ | 88½ |
| Elec. Bonds & Share | 21 | 21 |
| Ford of Can. "A" | 24⅞ | 24¾ |
| Ford Motors | 8⅜ | |
| Gulf Oil | 111 | 111½ |
| Imperial Oil | 23⅞ | 23⅝ |
| Int. Mining | 12 | 12 |
| Memphis Gas | 111 | |
| National P. & Gas | 19⅜ | |
| Niagara & Hudson | 15¼ | 15⅛ |
| Penroad | 4¾ | |
| St. Regis Paper | 7 | |
| United L. & P. | 6¼ | 6 |

## MARCHE DES DENREES

**PRIX DE GROS A MONTREAL**

Séance du 9 novembre 1936

| | |
|---|---|
| Blé Nord No 1 | $1.17 |
| Blé Nord No 2 | 1.16 |
| Avoine Ouest No 2 | 0.51 |
| Avoine Ouest No 3 | 0.49 |
| Avoine d'engrais | 0.47 |
| Orge Ouest No 3 | 0.68 |
| Maïs du Sud-Afrique | 0.75 |
| Par boisseau à Montréal, ex-magasin | |
| **Graine moulue à engrais :** | |
| Son | $29.25 |
| Gru rougé | $31.25 |
| Gru blanc extra | $37.25 |
| (Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant) | |
| Grain séché de brasserie par tonne au détail | $27.00 $29.00 |
| Avoine roulée (gruau) par sac de 90 lbs au détail | $3.25 |
| **Farine de blé d'hiver :** | |
| Qualité de choix pour lots de wagon, par baril | $4.70 $4.80 |
| Qualité de choix régulière, par baril, ex-magasin | $5.20 $5.30 |
| Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée | $6.50 |
| **Farine de blé du printemps :** | |
| Première patente | $6.60 |
| Deuxième patente | $6.20 |
| Patente à boulanger | $6.10 |
| Par baril en sacs de chanvre de 98 livres livrés à Montréal | |
| **Foin pressé :** | |
| Extra No 2 | $10.00 |
| No 2 | $ 9

# Le fameux tennisman Fred Perry passe dans les rangs professionnels

**Considéré comme le meilleur joueur amateur du monde, Fred Perry a préféré l'or à la gloire. — Cette décision rend critique la position de l'Angleterre qui perdrait deux championnats et l'historique coupe Davis—Une tournée de cinq mois aux Etats-Unis et au Canada, en janvier prochain — Vines, Tilden et Lott les compagnons de Perry.**

### VON CRAMM SE PRONONCE

New-York, 10. (P. C.) — Fred Perry, le sensationnel joueur de tennis d'Angleterre que l'on considérait comme le meilleur tennisman amateur du monde est, depuis hier, professionnel. Il a préféré l'or à la gloire.

Cette décision de Perry, le monarque des joueurs de tennis amateurs depuis trois ans, rend critique la position de la Grande-Bretagne qui perdra probablement, de ce fait, le championnat d'Angleterre ,en plus de celui des Etats-Unis et l'historique trophée Davis.

Le départ de Perry des rangs amateurs augmente les chances de l'Australie ,de l'Allemagne et des Etats-Unis de gagner la coupe Davis. Dans les simples, il semble que personne ne sera capable de battre Donald Budge, de Californie, qui livra une formidable bataille de 5 sets à Perry, au mois de septembre, dans le tournoi de Forest Hills.

L'Anglais de 27 ans, trois fois champion d'Angleterre et des Etats-Unis et le principal défenseur de la coupe Davis pour l'Angleterre, a signé un contrat avec Frank Hunter et Howard Voshell, qui feront leurs débuts comme promoteurs avec Perry comme principale attraction.

Hunter, parlant au nom du duo, qui est financé par un syndicat de sportsmen newyorkais, a annoncé que Perry, Ellsworth Vines et deux autres professionnels, probablement le vétéran "Big Bill" Tilden et George Lott, inaugureront une tournée de cinq mois aux Etats-Unis et au Canada à Madison Square Garden, le 6 janvier.

Tandis que ni Hunter ni l'avocat de Perry ne voulaient divulguer les termes du contrat qui lie Perry du 5 janvier au 12 mai inclusivement, sauf que Perry travaillerait à pourcentage avec un minimum garanti, il fut rapporté que Fred recevra une somme assurée de $25,000.

Hunter a prédit que Perry gagnera entre $75,000. et $100,000., mais d'autres promoteurs, se rappelant la perte de $22,000. que fit le promoteur Bill O'Brien, l'an dernier, placent le chiffre entre $50,000. et $75,000.

Vines, la meilleure attraction du tennis professionnel depuis plusieurs années, sera aussi à pourcentage, mais Tilden et Lott, ou ceux qui accompagneront Perry et Vines dans leur tournée, recevront des salaires fixes, a dit Hunter.

x x x

Berlin, 10. — (P. A.) Gottfried Von Cramm, le meilleur joueur d'Allemagne, déclare que le départ de Perry des rangs amateurs lui est une "perte personnelle".

"Cela me fait beaucoup de peine", a dit Von Cramm, "parce que cela m'enlève l'opportunité de battre Perry".

Perry battit deux fois Von Cramm dans les finales du tournoi pour le championnat d'Angleterre.

Von Cramm a prédit que, Perry étant parti, l'Allemagne gagnerait la coupe Davis et le championnat d'Angleterre, l'an prochain.

## QUILLES

**A SHAWINIGAN**

Le prix hebdomadaire, offert par l'Hôtel Royal, a été gagné par R. Leclair, de la Chambre de Commerce, qui a roulé la plus forte partie simple avec 144. Celui-ci, de même que T. Ladouceur, des Royaux, et R. Pellerin, de la Banque Royale, ont roulé des totaux de 313.

**LIGUE P.-T. LEGARE**

Parties de quilles jouées le 3 novembre dernier dans la ligue Légaré:

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **ALL STAR:** | | | | | | |
| Rochette | 110 | 153 | 105 | 91 | 127— | 587 |
| Lepage | 110 | 91 | 84 | 117 | 119— | 521 |
| Cantin | | 56 | 35 | | —— | 91 |
| Thivierge | 113 | 148 | 89 | 93 | 80— | 523 |
| Fraser J. A. | | | | 97 | 87— | 184 |
| Sabourin | 42 | | | | —— | 42 |
| | 375 | 448 | 314 | 398 | 413— | 1948 |
| **ST-ROCH SR:** | | | | | | |
| Bédard | 137 | 119 | 117 | 109 | 113— | 615 |
| Villeneuve | 89 | 65 | 88 | 96 | 123— | 461 |
| Bertrand | 66 | 81 | 79 | 61 | 79— | 366 |
| Fiset | 111 | 114 | 70 | 112 | 99— | 506 |
| | 423 | 379 | 354 | 378 | 414— | 1948 |
| St-Roch gagne 3 à 2. | | | | | | |
| **COLLECTION:** | | | | | | |
| Blouin | 116 | 134 | 112 | 80 | 122— | 564 |
| Morel | 62 | 84 | 51 | 64 | 53— | 314 |
| Payeur | 74 | 75 | 81 | 126 | 81— | 347 |
| Drolet | 111 | 111 | 143 | 122 | 103— | 590 |
| | 363 | 404 | 387 | 391 | 360—1905 | |
| **ST-ROCH JR:** | | | | | | |
| Gauvin | 60 | 76 | 55 | 88 | 81— | 360 |
| Doré | 102 | 85 | 88 | 126 | 62— | 463 |
| Prémont | 98 | 95 | 85 | 80 | 104— | 462 |
| Turgeon | 116 | 110 | 110 | 100 | 85— | 521 |
| | 376 | 364 | 338 | 394 | 332—1806 | |
| Collection gagne 3 à 2. | | | | | | |
| **EXPEDITION:** | | | | | | |
| Guimond E. | 112 | 32 | 73 | 70 | 68— | 385 |
| Dorion | 84 | 116 | 89 | 88 | 132— | 409 |
| Genest | 164 | 68 | 86 | 96 | 83— | 499 |
| Moreau J R | 98 | 112 | 87 | 83 | 123— | 503 |
| | 458 | 358 | 335 | 337 | 408—1896 | |
| **COMPTABILITE:** | | | | | | |
| Robitaille | 80 | 72 | 70 | 88 | 95— | 405 |
| Kirouac | 124 | 87 | 91 | 94 | 121— | 517 |
| Thibodeau | 22 | 61 | 65 | 93 | 72— | 313 |
| Paquet | 74 | 81 | 131 | 119 | 103— | 508 |
| | 300 | 301 | 357 | 394 | 391—1743 | |

Expédition gagne 3 à 2.

**MOYENNE DES JOUEURS**

| Noms: | P.C | P.J. |
|---|---|---|
| Paquet | 113.6 | 20 |
| Rochette | 112.4 | 20 |
| Bédard | 109.7 | 20 |
| Blouin | 108.7 | 20 |
| Kirouac | 103.14 | 20 |
| Rouillard | 103.6 | 15 |
| Thivierge | 103.3 | 19 |
| Drolet | 102.1 | 20 |
| Prémont | 101.11 | 20 |
| Moreau J. R. | 100.3 | 5 |
| Turgeon | 100 | 20 |
| Fiset | 99.9 | 20 |
| Dorion | 98.4 | 20 |
| Genest | 93.5 | 8 |
| Guimont A. | 92 | 10 |
| Villeneuve | 89.5 | 20 |
| Lepage | 89 | 12 |
| Doré | 88.6 | 10 |
| Guay | 88 | 2 |
| Moreau G. | 87.1 | 3 |
| Fraser J. A. | 83.2 | 6 |
| Payeur | 82.2 | 17 |
| Robitaille | 81.6 | 15 |
| Rousseau | 80.5 | 13 |
| Guimont E. | 78.5 | 10 |
| Lacasse Paul | 78 | 2 |
| Bertrand | 75.5 | 13 |
| Gauvin | 72.16 | 20 |
| Mainguy | 69 | 2 |
| Marois | 68.3 | 6 |
| Fraser A. | 67 | 2 |
| Laplante | 62.5 | 8 |
| Morel | 62.4 | 5 |
| Légaré | 60.1 | 5 |
| Thibodeau | 59.6 | 10 |
| Cloutier | 57.6 | 7 |
| Cantin H | 45.1 | 2 |
| Sabourin | 42 | 1 |

Meilleure partie simple : Paquet . . 165
Cinq meilleures parties : Paquet . . 616

## PRESIDENT REELU



**GEORGES-HENRI POULIOT a été réélu à la présidence de la ligue de baseball, Québec-District, ces jours derniers. Adélard Soulard et Fernand Guay ont conservé leurs postes de vice-président et secrétaire-trésorier. — Nos félicitations.**

## JOUTES DES AS QUEBECOIS

**Les As de Québec quitteront la vieille Capitale par le train de 1 h. 30, demain après-midi, en route pour Montréal où ils se mesureront aux Canadiens, du Groupe Senior, demain soir. Les équipiers de Fred Magurn se retireront à l'hôtel Queen's et s'embarqueront à destination d'Ottawa, jeudi matin. Ils rencontreront cette fois, les Sénateurs.**

**Lionel Bilodeau, agent du Pacifique Canadien, accompagnera l'équipe québecoise jusqu'à Ottawa. Les As seront, de ce fait, traités royalement.**

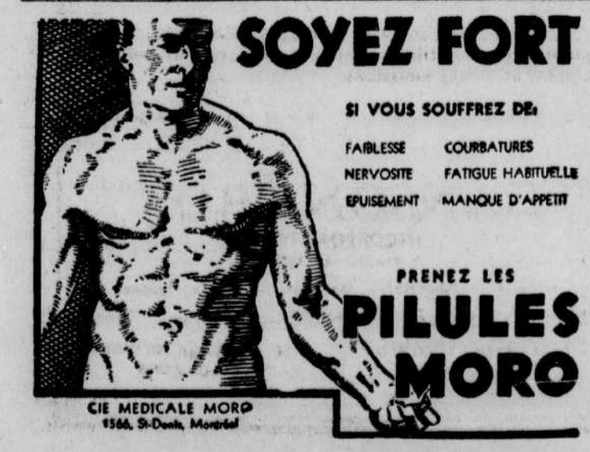
## COTE SECOND

Yonkers, N. Y., 9 — (P. C.) Bobby Rankine, le diminutif Canadien qui court comme un engin, a défendu avec son succès habituel son championnat amateur des Etats-Unis dans le 15,000 mètres, ici, hier, en parcourant la distance en 50 minutes et 50 secondes.

Mel Porter, de New-York, a capturé le marathon annuel "Yonkers"; Gérard Côté, de Montréal, s'est classé second.









# *John-Henry Lewis obtient la décision contre Len Harvey*

## CONACHER REVIENT

Toronto, 10. — (P. C.) Charlie Conacher, le fameux ailier droit des Maple Leafs de Toronto, qui s'était infligé une blessure au poignet, il y a dix jours, a rejoint l'équipe, hier.

Conacher travailla avec Syl Apps et Harvey Jackson à la pratique d'hier.

## UNE ENTENTE A L'AMIABLE AVEC DWYER

**William Dwyer, le président des New-York Americans, en viendra probablement à une entente avec la N. H. L. quant à la dette de son club — Conny Smythe confèrera avec les gouverneurs.**

New-York, 10 (P.A.) — Une réunion des gouverneurs de la National Hockey League a eu lieu, hier soir, dans le but de discuter la nouvelle situation des New-York Americans. Un meeting spécial sera tenu, ce jour. On entrevoit, dans certains milieux, le possibilité d'un arrangement à l'amiable.

William Dwyer sera présent pour défendre ses droits. Il y a deux semaines, les gouverneurs ont déclaré forfaite la franchise des Amerks, parce que Dwyer n'avait pu payer ce qu'il devait à la ligue.

La dette de Dwyer envers la ligue s'élève à environ $18,000. Dwyer dit qu'il a en mains ce montant pour le présenter au meeting aujourd'hui, et il espère que sa franchise et ses joueurs lui seront retournés.

Plusieurs directeurs de la ligue sont décidés à liquider une fois pour toutes la situation des Americans.

Les directeurs opposés à Dwyer disent que la situation financière des Amerks a sa répercussion sur la stabilité financière de toute la ligue, et que, s'il est incapable de rencontrer toutes ses obligations, on cherchera de nouveaux propriétaires.

Tandis que les têtes dirigeantes de la ligue tentent de résoudre ce problème, les Amerks eux-mêmes sont installés en tête de la division canadienne de la N. H. L. avec une partie nulle contre les Black Hawks de Chicago et une victoire sur les Maple Leafs de Toronto.

**SMYTHE A NEW-YORK**

Toronto, 10. — (P.C.) Pas trop joyeux, Conny Smythe est parti pour New-York, hier soir, afin de rencontrer les autres têtes dirigeantes de la N. H. L. et de discuter la situation troublée dans laquelle se trouvent les New York Americans, mais il est surtout songeur au sujet de ses Maple Leafs.

Les Leafs sont sur le "spot" ayant commencé la saison avec deux défaites. Art. Jackson, un jeune joueur qui semblait avoir devant lui une belle saison, a déjà été envoyé aux Stars de Syracuse. Il sera peut-être rappelé avant longtemps.

Les Leafs ont perdu leurs deux premières parties sur leur glace, les Red Wings gagnant la partie d'ouverture au score de 3-1, et les Amerks l'emportant samedi soir par 3-2. Ces résultats ont attristé Smythe et les autres.

Ils espèrent que la situation redeviendra meilleure quand Charlie Conacher retournera sur la glace, samedi soir, poir aider les siens contre les Black Hawks de Chicago. Le gros ailier soigne actuellement une blessure au poignet droit.

## PITTSBURGH GAGNE

Cleveland, 10 — Le Pittsbugh a vaincu leCleveland par le score de 4 à 2 ici samedi soir, dans une joute régulière de la Ligue Américaine Internationale de hockey.

La joute a été fort dure et elle a vu un joueur sérieusement blessé et un autre recevoir une punition de match.

Less Cunningham, joueur de centre du Cleveland, a été transporté dans la chambre des joueurs au cours de la dernière minute de la partie. Il avait le nez brisé et la figure toute meurtrie.

Les arbitres ont condamné Bill HHudson, joueur de centre du Pittsburgh, à une punition de match et à une amende de $100. De plus il a été suspendu jusqu'à ce que le président de la ligue le réinstalle.

Avant l'accident, Cunningham s'était battu avec Williams et tous deux avaient reçu une punition majeure.

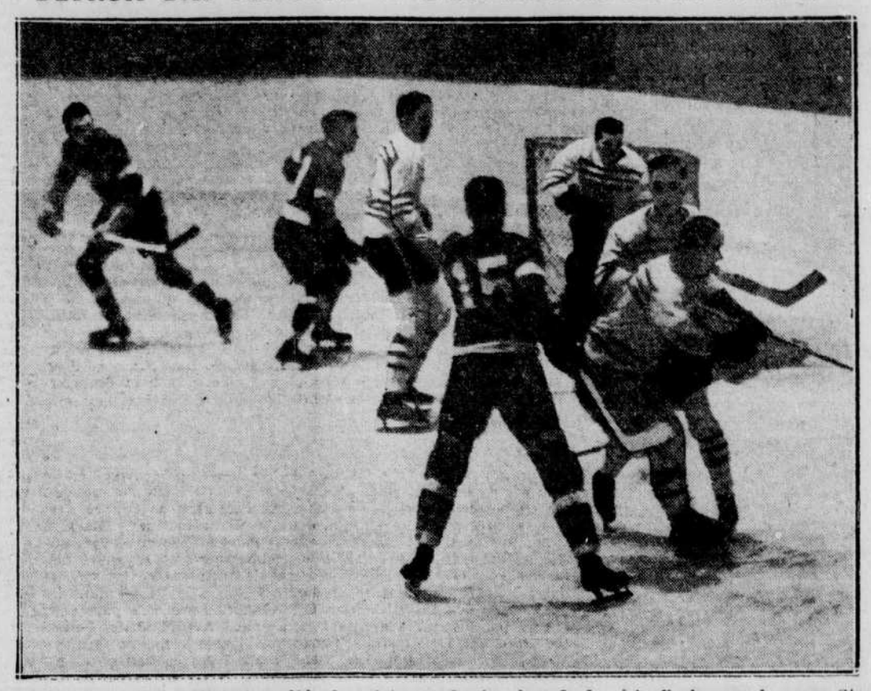
## LES INDIENS

Springfield, Mass., 10 — Les Indiens de Springfield ont ouvert leur saison dans la Ligue Américaine Internationale, samedi soir, en blanchissant les Reds de Providence, par le score de 3 à 0, en présence de 2,500 personnes. Teddy Saunders a compté deux points et Jack Toupin a enregistré l'autre.

Albert Leduc et ses hommes ont joué avec brio mais ils n'ont pu prendre Benny Grant en défaut une seule fois.

Paul-Marcel Raymond a pris part à la joute.

*DETROIT BAT TORONTO A L'OUVERTURE DE LA N. H. L.*



**Commençant où ils s'étaient arrêtés, le printemps dernier, lors de la série finale pour la coupe Stanley, les Détroit Red Wings ont défait les Maple Leafs de Toronto au score de 3 à 1, à l'inauguration de la N. H. L., dans la Ville Reine. Nos lecteurs sont témoins, ici, de l'une des phases brillantes de cette première joute. Les Wings entourent le filets des Leafs défendu par le nouveau concierge, Walter Broda. — Red Horner est le joueur toronto nien à gauche de Broda, tandis que Nick Metz et Jack Shill s'apprêtent à retenir l'élan de Pete Kelly (No 15), des Red Wings. Johnny Sorrell, (à gauche) s'éloigne de la cage des Leafs et Gord Pettinger est l'autre joueur d'attaque du Détroit. Kelly scora le troisième et dernier point des Reds Wings.**

LE SKI

**MEETING GENERAL**

Une assemblée générale du club de ski Athlétique sera tenue au Château Frontenac, jeudi soir prochain, le 12 courant, à 8 heures.

Les membres du club sont priés de faire acte de présence. D'importantes questions seront à l'ordre du jour.

## UN JOLI MAGOT POUR LES GOLFEURS

Chicago, 10. — (P.A.) La brigade des golfeurs professionnels de l'Amérique du Nord aura une cible de $200,000 l'an prochain. L'heureuse nouvelle sera présentée aujourd'hui à la session d'ouverture du meeting annuel de l'Association des Golfeurs Professionnels par Robert E Harlow, président du bureau d'organisation des tournois. Cette somme prendra même de plus grandes proportions a dit Harlow, hier, si les plans projetés pour un tournoi "all-star" de $25,000. se réalisent.

La liste des tournois de l'an dernier, qui comportait $156,745 en prix, sera encore en vigueur et il y aura aussi de nouvelles attractions de telle sorte que, selon Harlow, l'année 1937 sera la meilleure pour les professionnels.

Le tournoi des "étoiles" pour lequel on n'a pas encore tenté de fixer l'endroit et les dates réunirait 10 ou 12 des meilleurs golfeurs du monde pour une bourse de $25,000.

## UNE ARRESTATION

New-York, 10. — (P.A.) Kid Chocolate, de Cuba, ancien champion mondial des boxeurs poids-plumes, a été mis en état d'arrestation par les autorités de l'Immigration des Etats-Unis et transporté à Ellis Island, à son arrivée ici, hier.

## LE FOOTBALL

**Sherbrooke 9. — (P. C.) — Les Sherbrooke Athletics ont blanchi les Grads de Québec au pointage de 15-0 samedi pour s'assurer de la possession définitive de la seconde position dans la section "A" de la Quebec Rugby Football Union.**

## MEETING DES COMMISSAIRES

**Ce soir, à 8 h. 30, sera tenue une assemblée de la Commission Sportive et Athlétique de Québec, sous la présidence de l'échevin Wilfrid Samson.**

**Promoteurs et journalistes sont invités à cette importante réunion. Il y a anguille sous roche!**

## LA LUTTE

**Wilmington, Del. — Yvon Robert, 218, Montréal, défait John Katan, 215, Toronto, une chute, 39:02.**

**Worcester, Mass. — Steve "Crusher" Casey, 225, Irelande, défait Jim Coffield, 200, Missouri, en deux chutes consécutives.**

**Portland, Me. — Bibber McCoy, 227, Cambridge, Mass., défait Mercier, 210, Springfield, Mass., deux chutes contre une.**

**Philadelphie. — Dean Detton, 205, Salt Lake City, tombe Dave Levin, 195, Jamaica, N.-Y., 1:25:22.**

## Gérald Brodeur sera remplacé

**Au meeting du bureau de direction des As de Québec, hier soir, votre correspondant a appris officiellement que le président Jack Latter est à la recherche d'un joueur droitier qui remplacera Gérald Brodeur.**

**Les directeurs de l'équipe québecoise ont, en effet, entamé des pourparlers avec la Q. A. H. A. dans le but d'obtenir un nouveau joueur qui figurera avantageusement avec le duo Lavoie-Fortin. "Jerry", qui a été grièvement blessé lors de la joute de dimanche dernier contre les Maple Leafs de Verdun, en sera quitte! pour une couple de mois avant de pouvoir s'aligner avec ses co-équipiers. Ce qui nous amène à affirmer que cette rumeur d'un "conflit" entre joueurs du Moulin est archi-fausse. Nous comprenons que la chasse bat son plein, mais comme canard ça manque de plomb!**

**Jimmy Keiller fera probablement le voyage avec les As, demain après-midi. Il se peut que le populaire joueur de défense, qui n'a rien perdu de son habileté, soit "signé" par la direction de l'équipe québecoise. Cette nouvelle nous a été communiquée par le président des As de Québec. Quant à Vincent Gauthier que l'on aurait approché pour l'enrôler comme joueur d'attaque, rien n'a encore été décidé à son sujet. Nous pourrons renseigner définitivement nos lecteurs au retour des As, en fin de semaine.**

## LES PICHENOLLES

La troisième série de la ligue de pichenolles de St-Malo s'est ouverte, dimanche après-midi, et l'Olympique a défait le Ste-Angèle par 2-1

Voici le classement des clubs à date:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Olympique | 21 | 12 | 9 | .576 |
| Salle St-Malo | 18 | 9 | 9 | .500 |
| Ste-Angèle | 21 | 10 | 11 | .476 |
| Cartier | 18 | 8 | 10 | .444 |

**LIGUE DE LA CITE**

A une assemblée tenue dimanche chez M. A. Lapointe, 1-H, rue Ste-Thérèse, on procéda à l'élection du bureau de direction pour la prochaine saison. Neuf clubs étaient représentés à cette assemblée.

Voici les officiers élus : président, A. Doddridge ; vice-président, J. Garneau ; secrétaire-trésorier, G. Frève ; secrétaire-archiviste, L Auclair ; son assistant sera J Garneau, Jr. ; publiciste, P. E. Bélanger.

Une autre assemblée aura lieu le 15 courant, à 8 rue de l'Eglise ; tous les clubs retardataires sont priés de se faire représenter à cette assemblée.

Cette ligue débutera vers la fin de novembre.

## LES AMERKS

Toronto, 10. — (P.C.) — William V. Dwyer, propriétaire des New York Americans qui tente de conserver son club, aura tout probablement le support de Conny Smythe quand les gouverneurs de la N. H. L. se réuniront aujourd'hui.

"Peut-être", a dit le gérant général des Maple Leafs, "force-t-on injustement Dwyer à démissionner. J'ai entendu dire qu'il avait hypothéqué sa maison pour sauver son club. Il fut dix ans avec nous et s'il combat aussi ardemment pour conserver son équipe, je suis pour lui."

"Peu m'importe ce que Marty Schenker est supposé avoir fait ou quelle fut la réaction du Madison Square Garden au sujet des Amerks. Quand nous avons eu besoin de quelqu'un pour financer les Americans, Dwyer y alla.

"Ils devront me donner de bonnes raisons avant que je ne consente à l'expulsion de Dwyer."

**L'équipe de football du collège D'Arcy McGee, de Montréal, a remporté au score de 6-1, samedi après-midi, les honneurs d'une partie d'exhibition avec le St-Patrick's High School de notre ville, partie qui a été jouée au stade du Q.S.A.C.**

## CLUB DE SKI J.-CARTIER

Le club de ski Jacques-Cartier a vu le jour... hier soir. C'est ce que nous avons appris au terme du meeting des directeurs du club de curling Jacques-Cartier qui ont considéré d'un bon oeil, la demande d'un groupe de jeunes athlètes qui tiennent à faire du chalet du Jacques-Cartier, le point de départ de leurs randonnés en ski, cet hiver.

Aux sections de curling et de tennis déjà existantes, messieurs les directeurs ont consenti à ajouter celle du ski. En conséquence, les modifications nécessaires seront faites au chalet afin que, durant la saison d'hiver, curlers et skieurs puissent y avoir leurs quartiers-généraux. Les travaux commenceront incessamment.

MM. Paul-Henri Giguère, Rolland Lemay et André Letarte forment le comité temporaire. Les élections de la section du ski auront lieu bientôt, et l'un des directeurs sera, ex-officio, un membre de la section du curling.

## CURLING

**BANQUET AU J.-CARTIER**

Le banquet aux huitres annuel du club de curling Jacques-Cartier aura lieu samedi, le 14 novembre, au chalet du Parc Victoria. Gaston et quelques copains sont actuellement à la recherche des meilleurs mollusques, tandis que Joseph solidifie les tables, en prévision d'un combat mortel! L'heure du rendez-vous a été fixé à 9 h. p. m.

## UNE ENQUETE

Windsor, Ont., 10 — Le président John Chick, de la Ligue Internationale de hockey visitera Cleveland et Pittsburgh aujourd'hui en rapport avec une enquête qu'il fait sur un accident survenu à Cleveland samedi lors de la joute entre les Falcons et les Hornets, accident au cours duquel Less Cunningham fut blessé. L'arbitre Johnny Mitchell sera interrogé à ce sujet.

Cunningham eut le nez fracturé par un coup de bâton de Bill Hudson, du Pittsburgh.

## JOUEUR BLESSE

Montréal, 10 — Jacques Carignan, ailier droit du Canadian Amateur dans le Groupe Senior et qui portait l'an dernier les couleurs du Lafontaine, ne pourra probablement pas jouer avant un mois. Lors de la joute de dimanche dernier, contre les Sénateurs d'Ottawa, il reçut un coup de patin accidentellement, appliqué par Ralph St-Germain, qui lui a tranché pratiquement le tendon d'Achille. Carignan, qui a été blessé pendant la troisième période, a été transporté d'urgence à l'hôpital. Son état n'est pas critique.

## HOCKEY A AMOS

Il est plus que probable que la ville d'Amos aura une équipe de hockey senior pour jouer dans la ligue minière. Déjà plusieurs étoiles ont fait application au gérant du club, Alfred Béland.

## LA BOXE

**Danbury, Conn. — Oliver Shanks, 185, Edmonton, knockoute Andy Hudson, 187, New York, (2).**

**Dayton, O. — Buddy Knox, 190, Dayton, décision sur Charles Bélanger, 182, Winnipeg, ancien champion poids-léger du Canada, (10).**

**London, Eng. — John Henry Lewis, 173 1-2, Phoenix, Ariz., décision sur Len Harvey, 172, London, (15).**

**Los Angeles. — Mike Belloise, 128, New York, reconnu comme champion poids-plume, knockoute Frankie Castillo, 130, Los Angeles, (1).**

**Pittsburgh. — Fritzie Zivic, 146, Pittsburgh, décision sur Gaston Lacarde (Cap C.), 143, France, (10).**

## ARBITRE EN CHEF

Buffalo, N.-Y., 10. — (P.C.) Fred "Mickey" Ion, ancien arbitre de la N. H. L., a été nommé arbitre-en-chef de la ligue de hockey Internationale Américaine.

Il fut aussi annoncé que Mike Rodden, un arbitre de la N. H. L., avait été ajouté au groupe des arbitres de la nouvelle ligue.

## GAUTHIER ET TABAH FONT PARTIE NULLE

**Le subtil gladiateur Japonais et le diminutif lutteur québecois se sont assuré chacun une chute, hier soir, à la Tour — Al Tabah conserve son titre—Résultats des autres rencontres.**

Le lutteur japonais Al Tabah a conservé son titre de champion du comté de Québec, hier soir, au gymnase du Club Athlétique Champlain, en annulant avec Henri Gauthier, le diminutif et puissant gladiateur québecois ,au terme d'un combat limité à 90 minutes.

Cette attraction principale au programme du promoteur Ernest Lantier a donné lieu à une série de prises des plus variées, depuis le simple ciseau de corps jusqu'à la prise favorite du champion Yvon Robert que Al Tabah a utilisé trois ou quatre fois, au cours de la soirée. Mentionnons que son fameux jiu-jitsu a laissé son adversaire fort impassible Tabah prit la première chute en 50.56 puis Gauthier s'assura la seconde en 11.43 minutes.

Paul Savary, de Québec, a défait Young Sonnenberg en 15.18 minutes, dans la semi-finale de 45 minutes. Sonnenberg remplaçait Roland Brousseau.

En préliminaire, Al Tecker, de Montréal, eut raison de Tarzan Chabot en 18 minutes. Chabot a fort bien figuré. Balbo Jack Miller, de Montréal, qui remplaçait Pit Lemieux, fut déqualifié en 6.53 minutes, et Aurèle Robin, qui prenait la place de Young Siki, gagna par déqualification contre l'"Assommeur" Paul Michaud, en 5 minutes. Miller et Michaud ont fait montre, malheureusement, de trop d'ardeur.

Les arbitres Ralph McNaughton et Jack Adams, et l'annonceur Ernest Pelletier, méritent nos louanges. Comme officiels, le gérant Roland Ste-Marie ne pourrait trouver mieux.

Le promoteur Lantier est en voie d'organiser cinq combats de premier choix pour vendredi prochain. Nous publierons bientôt son programme.

## SYMPATHIES

La direction ainsi que les membres de l'Association Sportive de Québec ont appris avec regret la nouvelle du malheur survenu aux frères Roland, Albert et Armand Pilotte dans la récente tragédie de Rimouski. Les frères Pilotte étaient, il y a quelques mois, au nombre des boxeurs de l'A. S. Q.

L'A. S. Q. adresse à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

**Ce boxeur de couleur a conservé son titre de champion mondial des mi-lourds, hier soir, en décrochant la décision contre Len Harvey, d'Angleterre — Une assistance de 12,000 spectateurs.**

### LE ROI ABSENT

Londres, 10. (P.A.)—Le boxeur de couleur, John-Henry Lewis, a défendu avec succès son titre de champion-mondial des mi-lourds, hier soir, en remportant la décision contre Len Harvey d'Angleterre au terme d'un combat de 10 rondes disputé au Wembley Stadium.

Lewis, qui pesait 173 1-2 contre 172 pour son adversaire, mena le combat à sa guise de la troisième ronde jusqu'à la fin. Harvey fut forcé aux "clinches" et fut chanceux de s'en tirer sans être mis hors de combat.

Mme Harvey, qui se rendit souvent dans le coin de son mari pour l'inciter à mieux combattre, fut très désappointée par la décision, mais les autres critiques furent unanimes à déclarer qu'elle était juste.

**Malgré sa défaite, Harvey n'est pas à plaindre car, en plus de prendre part au combat, il en était aussi le promoteur. Une foule de 12,000 personnes, une des meilleures assistances à voir un combat d'intérieur à Londres depuis plusieurs années, payèrent $75,000.**

**Le roi, qu'on considérait comme spectateur possible, n'était pas présent.**

**Harvey allégua comme cause de sa défaite une blessure à la main droite qu'il se serait infligée à la troisième ronde.**

## LIGUE INTERMEDIAIRE

La ligue de baseball Intermédiaire a tenu son assemblée de fin de saison la semaine dernière. 'Le Journal" fut reconnu comme le champion de la ligue et le possesseur pour une année, de la coupe "Le Palais des Sports".

Au cours de l'assemblée, les représentants des clubs se sont déclarés enchantés de la saison et sont prêts à coopérer de nouveau l'an prochain.

Deux joueurs du club Whistle furent suspendu pour une période d'un an. Le prochain meeting de la ligue aura probablement lieu en février prochain.

## TIR AU REVOLVER

Une assemblée des membres du Quebec Garrison Revolver Club aura lieu à 8 heures 15, ce soir, au Manège Militaire. Une cordiale invitation est faite aux fervents du tir au revolver. Ceux qui désirent se joindre au club sont priés d'assister au meeting de ce soir.

## A L'ACADEMIE

Dimanche au soir, les Rouges et les Verts en sont venus aux prises dans la deuxième partie de la semie finale de basketball des seniors. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité et devront jouer une autre partie pour décider quel club jouera contre les Bleus.







# SIGNALEZ 7131. PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE DANS "LE SOLEIL" LE PLUS GRAND JOURNAL DE QUEBEC?




**CHARS USAGES**
PIECES de RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres




## Automobiles à vendre

A VENDRE TRUCK Dodge, Ford, International, avec hoist hydraulique, roues doubles, plusieurs autres camions roues doubles et simples avec hoist hydraulique, différentiel, roues doubles International 1 1-4 tonne. Wilfrid Simard, S'adresser 148 rue Montmagny, tél.: 3-2335. 23oct-26fs-12G

DODGE Cabriolet 34, Ford Coach 32, Nash Sedan 31, Oldsmobile Sedan 30, Pontiac Coupé 29, Rugby Panel 31, Camion Dodge 2 tonnes, roues jumelles. Aussi autres chars tous reconditionnés à neuf. Morissette Frère, 237 Prince-Edouard, angle Caron, tél.: 7158—7159. 24oct-26fs-12G

A VENDRE OU A ECHANGER Dodge Sedan 1936, Oakland Coach 1928, Dodge Touring, Camion International 1 tonne 1-4, licence 1936, Dodge 1 tonne 1-2 1926. Tous avec roues simples. Aucune offre refusée. Philippe Biron, Ste-Croix, Lotbinière, tél. : 38. 2nov-26fs-12B

DODGE SEDAN, 7 passagers, à vendre : ameublement supplémentaire complet. Pour acheteur sérieux, montant cash raisonnable (en bas du prix de liste). Appelez : 4-3685 7nov-j.n.o.-12B

GRAHAM PAIGE Sedan de luxe, modèle 1936, millage 3,000 milles, prix d'occasion. S'adresser J. Brousseau, Loretteville, tél.: 101. jn.o-12B

## Motors Limited

| | |
|---|---|
| Camion Ford | 1929 |
| Camion Ford Roues doubles | 1931 |
| Camion Ford Roues doubles | 1932 |
| Rugby Pannel | 1929 |
| Studebaker Coach | 1934 |
| Studebaker Cabriolet | 1934 |
| Studebaker Sedan | 1932 |
| Nash Sedan, 7 pass. | 1930 |
| Chevrolet Sedan | 1930 |
| Hudson Sedan | 1930 |
| Hupmobile Coupé (Radio) | 1931 |
| Franklin Sedan | 1929 |

Ainsi qu'un grand assortiment d'autres chars à grande réduction pour faire place aux nouveaux chars — aussi appareil très moderne pour réparer radiateurs de toutes sortes, 15 de la Couronne, tél.: 6185. 16oct-26fs-12T

CAMIONS A VENDRE — 3 Maple Leafs, Chevrolet 1935, 3 Chevrolets 1931, 2 G.M.C. 2tonnes 1936, 3 Dodges 2 tonnes, 2 Fédéral, 2 tonnes, 1 Ford, 1 tonne et demie, 1931 1 Stewart, 3 tonnes et demie, 2 Pannels Chevrolet et Ford 1931, 1 Station wagon Dodge 1934. Tous avec licence et hoist hydraulique. Pièces de trucks, roues doubles assorties, différentes marques, hoist hydraulique, pneus 30 x 5, 32 x 6, 34 x 7, usagés. Parties neuves et usagées toutes sortes Emile Giroux, Beauport, tél.: 4-1246. 5nov-26fs-12B

A VENDRE Terreplane Sedan 1936, en parfaite condition. S'adresser de préférence le soir, à M. Charles Falardeau, Giffard, ou au Garage Adrien Boily. 7mars-6fs-12B

CHARS USAGES A VENDRE, Ford Coach 30, avec licence, en bon ordre de marche pour $85.00, Chrysler Sedan 28, $75.00, Pontiac 30, Coach $95.00. Conditions faciles d'achat. S'adresser à 507 St-Vallier, tél.: 3-1393. 9nov-3fs-12B

A VENDRE à très bas prix, Durant 1930, 4 portes, en très bon ordre, bons pneus, batterie neuve, freins neufs. S'adresser 6 à 8 heures, à 149 Montcalm. 7nov-2fs-12B

AUTOMOBILE BUICK, Sedan, 4 portes, très propre, bons pneus. S'adresser : Station de Gasoline Shell, 3e Avenue, tél.: 2-3598, M. Demers. 10nov-2fs-12B

VENTE DE DEBARRAS, en bas du prix coûtant. Sedan : Plymouth 1934, Hudson 1930, Plymouth 1929, Dodge 1930, Chrysler 1930, Pontiac 1928, Chrysler Coach 1930, Buick Victoria 1930, Ford Roadster 1929, Ford Panel 1930. Trucks : Chevrolet 1932, Ford 1930. Aussi réparations générales, débossage à l'air, peinture Duco. S'adresser Garage Beaudoin, 79 des Commissaires, tél.: 2-6355. 23oct-26fs-12T

COMPRESSEUR CURTIS usagé compris moteur 1 force et tank, pièces de rechange pour toutes les marques de chars, chauffe-rettes, assortiment complet, bouchons et ornements de radiateur et les caps de roues General Auto Supply, Reg'd, 133 du Pont, tél.: 4-2262. Ed. Poulin, prop. 8oct-26fs-Auto4vendre

## Réductions d'automne

ACHETEZ votre automobile l'automne et payez meilleur marché. La balance de notre stock 1936, vendu à $200., $300., $400. et $500. de réduction. Avons en mains:

| | |
|---|---|
| 2 Sedans Plymouth | 1936 |
| 1 Coach Plymouth | 1936 |
| 1 Coupé Plymouth | 1936 |
| 1 Sedan Plymouth "7 pass." | 1936 |
| 1 Coupé Ford "De Luxe" | 1936 |
| 1 Coach Ford "De Luxe" | 1936 |
| 2 Sedans Chrysler "6" | 1936 |
| 1 Sedan Chrysler "8" | 1936 |
| 1 Sedan Chrysler "7 pass." | 1936 |
| 1 Sedan Packard "120" | 1936 |

Aussi comme neuf :

| | |
|---|---|
| 1 Sedan Chrysler | 1935 |
| 2 Sedans Plymouth | 1935 |
| 2 Sedans Chevrolet | 1935 |
| 2 Sedans Ford | 1935 |
| 1 Sedan Plymouth "7 pass." | 1935 |
| 2 Sedans Dodge | 1935 |

Ainsi que plusieurs autres modèles de $100 et plus, qu'il serait trop long d'énumérer. Universal Auto Ltd., 25-27-29-37 de la Couronne, Québec, tél.: 5112-3-4-5. 16oct-156fs-12T

PRIX SPECIAL D'AUTOMNE. — Faut vendre avant les neiges, quantité de chars en bon ordre à un prix très bas, tous avec licence, aucune offre raisonnable sera refusée. S'adresser Québec Used Cars, 230 de la Couronne, tél.: 3-1915. 3nov-26fs-12G

GRAHAM PAIGE 1931 Sedan de Luxe, compresseur Curtis usagé compris moteur 1 force et tank, pièce de rechange pour toutes les marques de chars, chaufferettes, assortiment complet, bouchons et ornements de radiateur et les caps de roues General Auto Supply, Reg'd, 133 du Pont, tél. : 4-2262. Ed. Poulin, prop. 7nov-26fs-12G

## Automobiles à vendre

## Véritables occasions

UN DODGE COUPE cabriolet convertible 1933, un Oldsmobile sedan 1931, un essex coupé 1930, un Rockne sedan 1932. Toutes ces automobiles portent licence 1936, et sont en parfait ordre. A vendre ou échanger. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser Giroux Battery Shop Reg'd. Courville, (près du Kent House), P.Q. j.n.o.-12B

GRAHAM 1935, Graham 1934, Graham 1931, Chrysler 1933, Dodge 1931, Hupmobile 1931, Nash 1930, Packard 1929, Chrysler 1929, Chevrolet 1930, Marmon 1929, Wyllis Coupé 1931, De Soto Coupé 1930. Prix d'aubaines. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. mar-jeu-sam-au17nov-12T

## L'automne est de retour

AINSI QUE NOS PRIX spéciaux sur les valeurs 4 étoiles suivantes, que nous vous invitons à vérifier:

| | |
|---|---|
| Buick Sedan | 1936 |
| Buick Sedan | 1931 |
| Chrysler Sedan | 1935 |
| Hudson Sedan | 1933 |
| Chevrolet Sedan | 1936 |
| Chevrolet Coach | 1936 |
| Chevrolet Sedan | 1933 |
| Chevrolet Sedan | 1931 |
| Chevrolet Coach | 1931 |
| Chevrolet Coach | 1930 |
| Nash Sedan 7 pass | 1931 |
| Packard Sedan 7 pass. | 1930 |
| Pontiac Sedan | 1935 |
| Pontiac Coach | 1934 |
| Pontiac Sedan | 1931 |
| Plymouth Sedan | 1936 |
| Plymouth Coupé | 1935 |
| Plymouth Coach | 1934 |

AUTOMOBILES INC.
12, de la Couronne — Québec.
Nos termes sont faciles et au désir du lacheteur. Tél: 2-1208.
16oct-26fs-12T

PLYMOUTH SEDAN No moteur 155395, No de série P. L. Model 1935. Soumissions accompagnées par un dépôt de 10% seront acceptées jusqu'à jeudi le dix-neuf novembre 1936. L'automobile peut être vue au Garage Lachevrotière, Québec, P. Q. Ni la plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Royale Gendarmerie à Cheval du Canada, Québec, P. Q. 7nov-3fs-12B

DODGE SEDAN Spécial 1935, Chevrolet Spécial 1931, Ford Sedan 1932, Dodge Station wagon 1934. Plusieurs autres bonnes marques, tous avec licences, 2 Pannels Chevrolet et Ford 1931, hoists hydrauliques, différentes marques. Ressorts neufs, prix d'occasion. Parties neuves et usagées, toutes sortes. Emile Giroux, Beauport, tél.: 4-1246. 24oct-26fs-12B

## Accessoires d'automobiles

ATTENTION.—Réparations générales dans l'électricité, tel que souffleur électrique pour système Buckwheat, filage de toutes sortes, de moteurs. Ouvrage garanti, prix défiant compétition. R. Gagnon expert, 130 Couronne, tél.: 2-2334. 12oct-26fs-Acc-d'autos

## Anti-Congelant

GLYCERCO pour radiateurs, garantie à 50 degrés sous zéro, vendu depuis plusieurs années. Huile d'hiver. S'adresser Anglo Can Oil Products 658 St-Vallier, tél. : 2-1112. mar-jeu-sam-au10déc-12T

## Service de batteries tél.: 2-2334

REPARATIONS de tout genre de batteries; spécialité "Delco". Hivernement $1.50. Meilleur service en ville. Vendeur de la batterie HART, Roy Battery Service, 130 de la Couronne, tél.: 2-2334. sam-mar-jeu-au19nov-12G

## Peinturage Dulux, $18.00

PRODUIT DE CANADIAN INDUSTRIES. Automobile peinturée entièrement $18.00 Aussi nettoyage au Duco et débossage. Travail soigné, exécuté par ouvriers 15 ans d'expérience. Fournissons estimés sur demande sans obligation. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène, tél. : 3-4167. 29oct-jeu-sam-au21nov-8fs-12T

DORCHESTER AUTO PARTS. Parties d'auto usagées, pneus, batteries, moteur, etc. Achetons les vieux chars, vente échange, prix défiant compétition, Willys Knight 1928, aussi Chrysler 52, bon marché. S'adresser 297 Dorchester, tél.: 2-2898. Prop. A. Thibaudeau, en face de la balance publique au bas de la rue Dorchester). 5nov-26fs-Accd5autos-13G

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés. Vendons truck 1-1 1-2 tonne et auto avec licence et permis. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave., tél. : 4-2920. 29oct-26fs-13G-Acc.d'auto

GARAGE ANDREWS, 136 Blvd. Langelier, Parties de rechange pour Ford et Chevrolet et en général. Bicycles neufs et parties de bicycles. Parties de rechange, seconde-main, toutes marques et plusieurs chars de seconde-main. Bicycle à gazoline avec side-car. Ouverture à 5 a.m. Fermeture 2 a.m., tél.: 3-3738. 30oct-26fs-12T

250 PNEUS USAGES remis à neuf, dans toutes les grandeurs, aussi pneus pour trucks. Vulcanisation de toutes sortes par nouvelle machine électrique. Réparations de pneus, tubes vulcanisés 25 sous. Service de Pneu Parent, 133, 9 Rue, tél.: 9658 Rés. 249, 4e Avenue. 16oct-26fs-Accd'autos

AUTO SERVICE REG'D. Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie Une visite vous convaincra. S'adresser à 1971½ de la Couronne, tél.: 3-2692. 3nov-26fs-13-Accd'autos

## Réparations de radiateurs

ALBERT TESSIER — Réparations, reconstruction, nettoyage, débloquage de radiateurs, soudure autogène de tous les métaux. S'adresser 226, rue de la Reine (coin de la Couronne) Québec, tél.: 2-2876. 13oct-26fs-12G

## Agents

AGENTS DEMANDES, ayant expérience de vente. Ecrire en donnant no de téléphone à Casier 437, "Le Soleil". 10nov-4fs-2B

## Ameublement à vendre

AMEUBLEMENT Chesterfield, 3 morceaux, en bonne condition, à vendre. S'adresser 36½, 9e Rue. 7nov-6fs-3B

## Animaux domestiques

75 VACHES laitières choisies par moi, à vendre. Holstein, Jersey, Ayshire, Shorthorns. Aussi poney attelé, grosse jument 1600 lbs. Venez vous rendre compte. Arthur Tardif, 1216 St-Vallier, tél.: 7605, Québec. 5nov-6fs-4T

## Appartements à louer

APPARTEMENT MONT-CARMEL, petit appartement à louer, comprenant chambre double avec cuisinette, meuble, chauffage du téléphone. Très propre. S'adresser 25 Mont-Carmel, tél. : 2-2232. 5R

APPARTEMENTS LINCOLN — Appartements à louer, 4 pièces, plus chambre de bain meublées, réfrigération électrique, eau chaude à l'année. Service concierge. Informations Tél. : 2-5075. 22oct-26fs-3R

## Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: bureau : 4-2918 ; rés. : 3-2459. 23oct-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter sur première hypothèque à Québec, 5%-5½ S'adresser 325 Blvd. Charest, tél. : 3-1531. 13oct-26fs-7T

## Argent demandé

ARGENT demandé, $2,400.00, 1ère hypothèque sur propriété évaluée $5,300.00. Paierait intérêt 6 p. c. Pour autres détails, s'adresser H.-P. Cimon, courtier en immeubles, 2, côte d'Abraham, tél.: 5169. 10nov-26fs-8R

## Articles de ménage

ACHETONS A DOMICILE, Poêle, moulin à coudre, set de salle, chaise de cuisine, lit, sommier, matelas, radio, fusil, set de chambre, lingeries pour hommes. En vente manteaux fourrures, à bon marché, garderobe portatif. S'adresser 188 du Pont, Pierre Denis, tél.: 4-0388. 14oct-26fs-9G

CHEZ FRANK. Grand assortiment spécial pour le commerce en gros. Nous avons plusieurs lignes de marchandise intéressante à des prix bien bas. S'adresser 44½ St-Joseph. 6nov-26fs-9B

ACHETONS A DOMICILE, meubles, poêles, Vendons poêle à l'huile, laveuse électrique, chaufferette à l'huile, set boudoir, fournaise-cabinet, glacière, gramophone, couchette, banc-lit, balances 4 et 50 lbs, sofa, outils, lingerie, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicholas, tél. : 5636. 20oct-26fs-9R

ALLONS A DOMICILE. — A vendre fournaises, poêle, garde-robes, tables, chaise berceuse, lit d'enfant, bureau, moulin à coudre, side-board, porte-chapeaux, typewriter, radio, pupitre d'enfant, lampe de bureau, chaufferette, à l'huile, poêle 2 ponts. G. Brousseau, 24 St-Nicolas. 7nov-4fs-9B

## Poêles $5.00 en montant

AVONS EN MAINS plusieurs poêles fournaises, poêle de cuisine, plusieurs avec boiler, fournaise, water front, grilles, tablettes de poêle toutes sortes, aussi poêle à l'huile. Chesterfields, radio. S'adresser L. Barbeau, 22, 4e Rue, tél.: 4-1558. sam-mar-jeu-au4déc-9G

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur-gérant

**Téléphone le jour: 7131**

*Téléphones des chefs de services le soir*

NOUVELLES,
M. Irénée Masson . . . . 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre . . . . 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
IMPRESSIONS et RELIURE,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par malle ou téléphone Il en est de même pour les avis "non responsables"

**TARIF**
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
**"SOLEIL"**

UN CENTIN DU MOT pas moins de 25 centins par insertion

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale, sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

## 41 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée).
138, 5e Rue. Tél. : . . . . . 4-0581
BEAULIEU EUCLIDE,
371, St-Luc. Tél : . . . . . 6050
BLAIS DAMASE, épicier,
174, rue Ste-Thérèse. Tél. : . . 4-0249
GAGNON J.-ALB., épicier,
884, Chemin Ste-Foy. Tél. : . . 5862
CLOUTIER Mlle R.-A.
1131, rue St-Vallier. Tél.: . . . 7840
JOS. COTE, (Ltée),
Suc No 2, 26, St-Jean . . . 4-0574
Suc No 3, 332 St-Jean . . . 2-0203
Suc No 4, 15 Buade . . . 2-0268
Suc. No 5, 459 St-Joseph . . 4-0592
Suc No 6, 321 St-Joseph . . 4-0082
Suc. No 7, 436 St-Jean . . . 4-0431
Suc No 8, 103 St-Joseph . . 4-0454
Suc No 11, 176, 3e Avenue . 4-0523
Suc No 12, 27, St-Joseph . . 2-0395
Suc No 14, 355 St-Paul . . 2-0117
Suc. No 13, 15 Ch Ste-Foy . 4-0262
DELISLE ALEX, restaurant,
121, de la Couronne Tél.: . . . 3-0376
DERY CHARLES-AIME,
Beauport. Tél. : . . . . . 4-5033
DION RENE,
786, St-Vallier, Tél.: . . . . . 4-0473
DUBE J.-EDM.,
152, St-Jean. Tél. : . . . . . 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien,
269, St-Joseph, Tél.: . . . . . 4-3423
DUBUC, F.-X.-Léon,
114, 4e Rue. Tél. : . . . . . 4-1962
FORTIN Mme E.,
74, 4e Ave., Qué.-Ouest,
GAGNON, J.-EDG.,
766, St-Vallier. Tél.: . . . . . 4-0422
GARNEAU, L.-P.,
470, St-François. Tél.: . . . . . 3-0032
BIGAOUETTE,
1251B, St-Vallier. Tél.: . . . . 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste,
223, St-Joseph. Tél.: . . . . . 3-0738
337, St-Joseph. Tél.: . . . . . 4-0562
GIROUX ADELARD,
15, de la Canardière. Tél.: . . . 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE,
96½, de la Canardière. Tél.: . . 4-1320
P.-E LANGEVIN,
95 St-Paul, Tél.: . . . . . 2-0341
LEVESQUE J.-A.,
146½, 3e Rue. Tél.: . . . . . 4-0320
TROTTIER MATTE,
595, de la Canardière. Tél.: . . 4-0051
ROBERGE OMER,
St-Romuald. Tél.: . . . . . 159
ROGER RENE,
297½, 1ère Ave Tél.: . . . . . 4-0238
ROY Mlle B.,
193, des Franciscains. Tél.: . . 6944
ROYER, épicier,
117 rue Victoria Tél.: . . . . . 2-2083
SOUCY PAUL-H., pharmacien,
81, Ave. Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.: . . . . . 2-1235
ROULEAU GEO.,
149 St-Patrice Tél.: . . . . . 3-1431
TALBOT MAURICE,
419½, 1ère Ave Tél.: . . . . . 4-4449
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. du "SOLEIL". Tél.: . . . 7131

## Articles de ménage

ACHETONS A DOMICILE, meubles, poêles, Vendons poêle à l'huile, laveuse électrique, se-cabinet, glacière, gramophone, couchette, banc-lit, balances 4 et 50 lbs, sofa, outils, chaufferette à l'huile, set boudoir, fournaise-cabinet, glacière, gramophone, couchette, banc-lit, balances 4 et 50 lbs, sofa, outils, lingerie, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicholas, tél. : 5636. 20oct-26fs-9R

SET BOUDOIR, fini chêne, couverture cuirette, trois morceaux, divanette, fauteuil droit, berçante, bureau "Flat top" avec chaise fini chêne. Tout comme neuf, bon marché. Prompt acheteur. 271, St-François. 10nov-3fs-9B

## L.-J.-A. Demers

ROBES DE CARRIOLES, Buffalo de grande valeur, Musk-ox, chèvre noire, manteau de creamer pour dame, fusils, carabines, poêle-fournaise, machines à coudre, laveuse électrique, harmonium. Grands assortiment meubles neufs et d'occasion à vendre ou échanger. L.-J.-A. Demers & Cie, meubles, 183 de la Couronne, tél.: 2-2685. 24oct-26fs-9G

A VENDRE — Patins, chaises restaurant, cutils, laveuse électrique, side-board, lit-coach, couchette, moulin à coudre, bassinette et couchette d'enfant, poêle en fonte, chaises, etc. 10-12-14nov-3fs-9R

POELE A GAZ, en très bon ordre, 5 ronds, vendra bon marché. S'adresser à 28 Hermine. 4nov-6fs-9B

ACHETONS à domicile, meubles, outils. Vendons meubles toutes sortes, carrosses, lits complets, commodes, bureaux, gramophones, sofa-lits, tables, banjos, guitares, violons, autoharpe, vaisselle toutes sortes. Linge de seconde main, livres de classes. J.-E. Bernier, 77 du Pont, tél. : 2-2319. 27oct-26fs-9T

A VENDRE poêle Happy Thought No 9, en parfaite condition. S'adresser5 rue Ste-Ursule, tél.: 2-5383. 10nov-3fs-9B

## Associés

ASSOCIE DEMANDE avec petit capital pour récouverture d'un sport très demandé du public. S'adresser 155 Dorchester, tél.: 3-0265. 10-12-14nov-10Th.

## Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage dehors ville à 6 cts. du mille, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap - Rouge, Lorettevi2e, Lac Beauport, prix spéciaux. Magasinage, compérage, mariage, enterrement, prix très spéciaux. Char confortable, modèle 1936, S'adresser 4-0153—3-0993. 27oct-26fs-11T

## Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeau pin, B. C. Fir embouveté, moulures Aussi épinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront Bilodeau & Doré Enr., 280 St-Paul, tél. 2-5035. 17oct-26fs-Cont.-R

## Boutiques à vendre

BOUTIQUE DE FORGE à vendre, établie depuis 16 ans, très bon poste. Bonnes conditions à acheteur sérieux. S'adresser M. Napoléon Rondeau, Ste-Anastasie de Lyster, Co. Mégantic. 3nov-3fs-Boà vendre

## Bureaux à louer

BUREAU à louer, suite de 3 pièces dans la bâtisse, 93 St-Pierre, 4ième étage, chauffé. S'adresser tél.: 3-0458. 10-14-21-28nov-18T

## Bureaux à louer

## Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 2mars-j.n.o.

## Nouveaux bureaux

EDIFICE MIGNER. Bureaux de toutes dimensions. Aussi belles salles d'échantillons ou autres usages. Lavabo et eau courante dans chaque pièce. Service concierge et ascenseur. S'adresser 185 St-Joseph, tél.: 2-3130. 3oct-26fs-18T

## Chambres et pensions

CHAMBRE A LOUER avec pension, usage du bain et téléphone, eau chaude à l'année, pour dame ou jeune fille, 50 Crémazie. 5nov-6fs-26B

CHAMBRE à louer conviendrait pour deux hommes, usage du bain, eau chaude, bonne pension. S'adresser 424 St-Joseph, près Blvd Langelier. j.n.o.-26B

CHAMBRE DOUBLE et simple à louer dans famille privée, usage bain et téléphone. S'adresser 62 Ste-Hélène, 3nov-26fs-26B

CHAMBRE ET PENSION, dans le plus bel endroit de la ville, prix modéré. S'adresser par téléphone : 6745. 10-12-14nov-3fs-26B

BELLE GRANDE CHAMBRE propre, bien éclairée, eau chaude à l'année, bain même étage, téléphone, pension si désirée, prix modéré. S'adresser 3½ Canardière, Limoilou, tél.: 4-2538. 10nov-6fs-26B

## Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, centre de St-Roch, famille privée, usage bain et téléphone, poêle à gaz, dans chaque chambre, prix modéré. S'adresser 298 St-François, tél.: 4-1521. 6nov-4fs-27B

CHAMBRE A LOUER remise à neuf, bien ensoleillée, entrée seule, 79 St-Jean, 3ème étage. 10-12nov-2fs-27B

FLAT A LOUER, 2 chambres, avec gaz, armoire, garde-robe, meublé si désiré à conditions avantageuses dans Jacques-Cartier. S'adresser 101 Arago. 27B

MAISON DOLLARD, 275 St-Joseph, centre des affaires, chambres très confortables, bain, téléphone, gaz, etc., .50 à $1.00 par jour, semaine $1.50 à $5.00, tél.: 3-1037. mar-jeu-sam-au21nov-27T

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfants, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

CHAMBRE A LOUER, réparée à neuf, eau chaude à l'année, usage bain, téléphone, prix modéré. S'adresser 3 des Ursulines, tél.: 2-7202. 10nov-3fs-27B

CHAMBRES A LOUER avec eau courante, matelas à ressorts, au No 39 Ave Ste-Geneviève, et 23 rue St-Louis. 3nov-10fs-27B

SUITE AVEC POELE à gaz. Trente deux et trente cinq piastres, par mois. Gaz et électricité inclus. S'adresser 39 Ave Ste-Geneviève, 23 St-Louis. 9nov-6fs-27B

## Chauffage, bois, charbon

AVIS SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.25. Aussi 2½ pds. Croûtes bois mou, sciées $2.00 cordon. Croûtes merisier, 4 pds pas sciées, 2.00 cordon, slabs épinettes sciées $1.90 cordon. Livré en ville. R. Desruisseaux, 136 Montmagny, tél.: 4-0734. 22oct.-26fs-34T

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c la poche. Buckwheat 60c. Coke 25c, charbon de bois 25c, charbon de forge 75c, bois sec 5 poches $1.00. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 17oct-26fs-34T

A BARBEAU, 42 Neilson. Bois de chauffage de toutes sortes, merisier, érable, 2 pds, 2½ pds. Croûtes de bois franc et bois mou. Spécial 5 poches bois d'allumage $1.00. Aussi déménagement de tous genres, tél.: 3-1489. 15oct-26fs-31T

CHAUFFEZ-VOUS BON marché. Croûtes bois mou $1.50, Slabs bouleau $2.00, croûtes bois franc, $2.00 cordon, 24 pouces, $4.00 la corde. Joseph Racine, 299, la Canardière, tél.: 4-4026. 6nov-26fs-34G

## ACHETEZ LE COKE

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c le sac, livré. La tonne (libre), $16.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. Québec Power Co. 17oct-26fs-34T

CHAUFFEZ-VOUS BON marché. Croûtes bois mou $1.50, Slabs bouleau $2.00, croûtes bois franc, $2.00 cordon, 24 pouces Aussi charbon. Joseph Racine, 299, la Canardière, tél.: 4-4026. 6nov-26fs-34G

G.-S. MARCEAU Enrg., 817 St-Vallier. — Charbon, stove, egg, chestnutt, welch, buckheat, à la tonne ou à la poche. Satisfaction garantie. Demandez nos prix Tél. : 3-0617 ou 9561. 20oct-26fs-34B

JULES DUTIL, 1273 St-Vallier, commerçant de charbon Coke, à la poche et à la tonne. Aussi charbon de bois. Bois d'allumage 5 poches pour $1.00. Charroyage général, tél.: 2-5798. 9nov-26fs-34T

## Chauffage, bois, charbon

L. FERLAND. — Cour à bois. Merisier et érable, 24" — $4.25, scié, $4.75, fendu $5.00 30" — $5.00, scié, $5.50, fendu $5.75. Croûtes bois franc, scié le cordon, 2.00, bois 15" — $2.75, scié fendu. Aussi charroyage général. 89, 2ème Rue, tél.: 2-6295. 21oct-26fs-34G

A.-B. FORTIN. Erable, merisier, 2 pds. $4.50, scié $5.00 livré, 2½ pds $5.25, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoit, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 28oct-26fs-34T

REAL DUPUIS. Bon bois de chauffage. Merisier, érable, épinette, 2 pds, 2½ pieds. Slabs de bouleau, croûtes de merisier, scié, fendu, livré à domicile. Cour à bois, St-Patrick, 104 St-Patrick, tél.: 2-4639. mar-ju-sam-au28nov-34R

JEAN F. PICHET, 205 Franklin, merisier, érable 2 pds, $4.25 la corde, 30 pcs $5.25. Bouleau 2 pds $3.75 corde. Croûtes merisiers, $2.00. Cordon, slabs épinette $1.65, cordon slabs bouleau, bois d'allumage en paquets, tél.: 2-5034. Résidence 4-0342. 20oct-mar-jeu-sam-au17déc-34T

ELZEAR BEDARD, bois 2 pieds $4.00 corde, cordon $1.00. Spécial Croûtes bois mou $1.50 corde. Spécial bois poêle cèdre $6.50 voyage. Chevaux toutes sortes, garantis, bas prix, aussi chevaux en échange pour bois, 340 St-Luc, tél.: 4-3917. mar-jeu-sam-au17déc-34T

ATTENTION SPECIALE, merisier, érable, 2 pieds, $4.25 la corde, 30 pcs $5.25. Bouleau 3 pieds $4.50. Croûtes merisier, $2.00 cordon, slabs d'épinette, $1.65 cordon, livré domicile. P. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 28oct-26fs-34T

BON BOIS FRANC sec à l'abri, 2 pds. $4.25 corde 2 1-2 pds, $5.75. Croûtes épinette $1.40 cordon. Croûtes merisier $2.00 cordon, slabs bouleau, charbon toutes sortes, poche et tonne. Aussi foin, grain, chevaux toutes sortes. J.-P. Bordeleau, Enrg., 1087, St-Vallier, tél.: 5887. 17oct-26fs-34T

COUR A BOIS ECONOMIQUE, tél.: 4-2310. Merisier, érable, slabs, bois franc, mou, charbon toutes sortes, tonne ou poche. Coke poche 40 lbs, 3 pour 90c. Meilleur prix du marché, 10, Première Rue, Limoilou. mar-merc-vend-au10déc-34G

## Cyrille Bussières

EPICERIE et bois de chauffage, 49 St-Bernard, Tél.: 6827. Bois franc séché à l'abri, érable, merisier, 15.12 et 10 pcs., scié, fendu. Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage, 6 grosse poches, $1.00. Charbon de toutes sortes. Bons chevaux travail à vendre. lun-mar-mer-vend-au9déc-34T

## Huile pour brûleurs

AVIS. — Voulez-vous du confort pour cet hiver, employez l'huile à poêle Imperial Stove Oil, vendue par Eug. Desroches & Fils, distributeurs autorisés de l'Imperial Oil. L'emploi de cette huile donne droit au nettoyage de votre brûleur tout l'hiver gratuit. Eug. Desroches & Fils, 299 Dorchester, tél.: 4-3018. 19oct-52fs-35B

**Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prener le moyen le plus rapide et le plus certain: publier une annonce classée dans le "SOLEIL".**

## Ayez un bon garage pour l'hiver

Prenez soin de votre char cet hiver et vous économiserez de l'argent au printemps. Louez par l'intermédiaire des petites annonces du "SOLEIL" un bon garage à proximité de chez vous.



**LISEZ CHAQUE SOIR LES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" ET REALISEZ DES ECONOMIES.**

## Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER dans famille privée, à proximité du Parlement, bien éclairée, très propre, meublée à neuf, avec garderobe, usage du bain. S'adresser à 23½ St-Gabriel. j.n.o.-27B

BELLE CHAMBRE CONFORTABLE à louer pour l'hiver. S'adresser 120 Grande-Allée. 5nov-4fs-27B

BELLE CHAMBRE boudoir, avec divan neuf, à louer. S'adresser 59 1-2 St-Cyrille. 27R

CHAMBRE confortable avec plancher de bois dur, usage bain et téléphone. Libre présentement. S'adresser 42 Côte Ste-Geneviève. 27R

PLACE CENTRALE, grandes et petites chambres, meublées ou non, gaz si désiré, eau chaude et froide, usage du téléphone, bas prix à la semaine. S'adresser J.-V. Drouin, 64, St-Jean, tél.: 2-5335. 10nov-6fs-27R

CHAMBRE A LOUER, dans famille privée, pour monsieur seulement. Rue St-Cyrille, près Avenue des Erables. Usage bain et téléphone. S'adresser 3-1006. 27B

AMERICAN TOURIST HOUSE, 32 rue Ste-Anne. O. Sévigny, propriétaire. chambres à louer doubles et simples, avec usage, téléphone, eau courante dans les chambres, bain et toilette à chaque étage. 27R

CHAMBRES DOUBLES, simples, à louer, famille privée, sans enfants. Usage bain, eau chaude à l'année. Monsieur seulement. Pension si désirée, 162½, 3e Ave, Limoilou, 2e étage, tél.: 3-2879. 7nov-4fs-27B

## Chevaux, voitures, harnais

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard. Bons chevaux garantis à vendre ou à échanger pour du bois de chauffage. Aussi harnais neufs et réparations de tous genres. Satisfaction garantie, tél.: 3-2381. 7nov-26fs-31T

GROS CHEVAL A VENDRE, S'adresser à 801 rue St-Vallier. 3nov-6fs-12B

J'AI EN MAINS un bon lot de chevaux d'ouvrage de 1000 à 1400 livres à vendre ou à échanger à très bon marché, ainsi que harnais et voitures de tous genres. Albert Létourneau, 664 rue St-Joseph, Lauzon, Co. Lévis, téléphone 731M. 10-12-14nov-31B

JE RECOIS toutes les semaines 3 chars de chevaux, venant de l'Ontario, vendus garantis et au plus bas prix du marché. Aussi bois de corde en échange de chevaux. Elz. Bédard, coin St-Luc et Kirouac, bois et charbon. mar-jeu-sam-au17déc-31T

## Cy

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

**H.-P. Cimon**
IMMEUBLES ET ASSURANCES
6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169
COTTAGES neufs à vendre à Sillery;
MAGNIFIQUES TERRAINS à vendre au PARC PRESTON, Sillery à un prix avantageux pour vous bâtir un joli cottage, en vertu de la Loi Fédérale des Emprunts;
CHALETS à vendre ou à échanger, Lac Hayes, Rivière au Pin, 25 milles de Québec;
COMMERCES de tous genres à vendre : Pharmacie, salle à manger, salon de barbier, salon de coiffure, boulangerie, épicerie, boucherie, teinture, hôtel, etc.
PLUSIEURS PROPRIETES dans la ville et la banlieue à gros revenus. J'ai en mains de la propriété à 10 p. c. net et plus. Venez me consulter. 7nov-6fs-114R

**P.-F. Laliberté**
MAISONS SEULES 7-8 pièces, plus chambre bain, possède grand terrain, beau site. Prix ridicule 3,500.00 avec conditions. Terrain chemin St-Foy, prix d'occasion, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 23août-12mois-114R

## Filles demandées

**50 jeunes filles demandées**
JEUNES FILLES demandées pour la vente d'un tag-day, très bon pourcentage. S'adresser à 235, 11e Rue, tél.: 4-4222. 57G

## Fourrures

**Vaillancourt & Frère**
MARCHANDS DE FOURRURES. Réparations de toutes sortes. Spécialités: Manteaux de Mouton de Perse, Seal Hudson, Seal Français, renards argentés, martres du Nord, etc. Ouvrage garanti, 2 voûtes contre feu et mites, 36 des Oblats, (en face église St-Sauveur), tél.: 4-3747. mar-jeu-sam-au3déc-59T

MANTEAU de mouton de perse, garni marte d'Alaska, à prix d'occasion, aubaine pour prompt acheteur. S'adresser 69 Côte d'Abraham, appt 2. 7nov-3fs-58B

MANTEAU de fourrure à vendre. S'adresser 38 Durocher, tél.: 3-3904. 7nov-6fs-59B

MANTEAU EN SEAL, garni de martre d'Alaska, à vendre à bon marché. S'adresser 38 rue Latourelle. 6nov-6fs-59B

**Jos. Robitaille, Enrg.**
FOURRURES, assortiment complet, manteaux neufs, réparations, transformations. Bordure neuve posée aux pardessus, sommes acheteur de fourrures brutes. Jos. Robitaille, Enrg., marchand fourrures, 108 Richelieu, tél.: 2-3288. 3nov-26fs-59R

MANTEAU Rat musqué, grandeur 36, à vendre. S'adresser 456½, 3ième Avenue. j.n.o.-59B

**Ovide Marceau Ltée**
FOURRURES. — Notre assortiment de manteaux étant complété, venez nous voir. Manteaux de toutes sortes pour tous les goûts. Mouton de Perse, vrai Seal, Hudson Seal, Broadtail, Ecureuil, Chat Sauvage. Aussi grand choix Martre du Nord naturelle foncée, Renard Argenté. Venez voir nos vitrines. 839 rue St-Vallier, Québec. 24oct-26fs-59T

## Garage à louer

GARAGES CHAUFFES à louer à partir du 1er novembre, à 65 Avenue Lévis, et ruelle Aberdeen, entre Cartier et Bourlamaque. S'adresser 120 St-Cyrille ou par téléphone 3-1603. 24oct-26fs-60R

## Garage demandé

GARAGE CHAUFFE, privé, demandé, aux alentours de la rue St-Réal. S'adresser tél.: 3-0503. 9nov-2fs-62T

## Garçons demandés

GARCON demandé avec bicycle. S'adresser 310 St-Jean. 10nov-2fs-63B

## Hommes demandés

VOYAGEURS DEMANDES dans les lignes thés, cafés, épices, etc. Clientèle établie, territoires réservés. S'adresser Moulin Provincial enregistré, 9 rue des Bains, Québec. 65R

JE PRENDRAIS quelques passagers, vraie aubaine pour qui serait intéressé aller passer l'hiver en Floride. Voyage en auto. Départ prochainement. Informations, s'adresser tél.: 4-2754. 6nov-3fs-65B

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE, grande compagnie seconde-main et linge neuf, de Montréal. Recevons nouvelles marchandises toutes sortes, propre, bon marché tous les jours. Nous vous invitons à visiter notre magasin Vendons 80%, dans la plaine, catalogue sur demande. Montreal Jobbing, 21 St-Joseph, Québec 27oct-26fs-65T

REPRESENTANTS demandés pour chaque paroisse pour vendre linge de seconde main, gros profits, très peu capital requis. Pour plus de détails, écrivez à United Jobbers, 41 1-4 rue St-Joseph, Québec. 30oct-26fs-65T

AGENTS DEMANDES pour sollicitation à domicile dans toutes les comtés de la province de Québec. Bonne commission payée. S'adresser Indiana Chemical Product Reg'd Boite Postale 102, Quebec. sam-mar-au10nov-65B

2 HOMMES DEMANDES, travailleurs energiques et ayant expérience comme solliciteur pour travailler avec chef d'équipe dans les villes. S'adresser à Marcel Gosselin, 130 St-Georges, Lévis, entre 7 et 8 hrs. p.m. 65B

QUATRE JEUNES GENS, quatre jeunes filles de bonne apparence pour prendre les ordres seulement pour une vente spéciale à domicile. Salaire $1.00 par jour, plus commission. Ecrire Casier 440, "Le Soleil", Québec. 65B

HOMME DE CONFIANCE bilingue pour prendre commandes d'arbres et plantes, garantie, attirail gratis. Nouvelles méthodes. Paye hebdomadaire. E. D. Smith & Sons, Limited, Dépt. 7, Winona, Ont. 65B

HOMMES ENERGIQUES et travailleurs pour sollicitation à domicile, peuvent se faire un bon salaire. Inutile de se présenter si l'on n'est pas bon travailleur énergique. S'adresser Indiana Chemical Products Co., 325, St-Paul, Québec ou écrire boîte postale 102, Québec sam-mar-au 10 nov-4fs-65R

AGENTS VENDEURS. — Proposition spéciale à homme qualifié marié ou célibataire. Revenus garantis. S'adresser entre 9 heures à 12.00 à 251 St-Joseph, Ch. 103. 7nov-6fs-65T

$300.00 DE RECOMPENSE à quiconque m'obtiendra une position permanente. S'adresser à Casier 428, "Le Soleil". 6nov-4fs-65B

## Logements à louer

### Haute-Ville

21 MONCTON, logement neuf à louer 5 pièces, plus chambre de bain en tuiles, glacière électrique, chauffé. S'adresser J.-A. Brissette, 23 Moncton, tél.: 7062. 10nov-2fs-73R

464, ST-CYRILLE, 3e étage, plain-pied, neuf grandes pièces éclairées, plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à J. Robitaille, 1050 Chemin Ste-Foy, tél. : 3-3203 ou 8167. 22oct-26fs-73R

### Saint-Roch

LOGEMENT MEUBLE à louer, 5 chambres plus chambre de bain chauffé, propre, confortable. S'adresser à 162 1-2, rue Fleurie, tél. : 3-2898. 10nov-6fs-73B

### Saint-Sauveur

LOGEMENT de 4 appartements, plus chambre de bain, quartier St-Sauveur. S'adresser 136 Boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 10nov-6fs-73T

**Avez-vous besoin d'argent? consultez nos colonnes "ARGENT A PRETER" et immédiatement vous entrerez en communication avec des prêteurs sérieux.**

## Limoilou

PETIT LOGEMENT, 3 chambres, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 54½, 3ème Avenue. 73B

## "Extermination-Vermine"

**Punaises - Coquerelles**
EXTERMINEES par vieille maison de confiance, établie 1917. Travail garanti. Poudre à coquerelle "Mystérieuse" et liquide à punaise "Mysto" 100 p.c. actif, parfumé et approuvé par Gouvernement Fédéral. Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu Cie, Exterminateurs, 145 du Pont, tél. : 8380. 14oct-26fs-73G

## Maison à vendre

MAISON NEUVE à vendre à Sillery Ave Preston, libre immédiatement. S'adresser H.-P. Cimon, 2 Côte d'Abraham, tél.: 5169 ou le Syndicat de Construction Moderne Enrg., Ave Preston, tél.: 2-4186 27oct-26fs-80R

SILLERY, AVENUE ALLEYN, maison à vendre, 3 chambres, plus chambre bain, $1,500.00 dont $300.00 comptant, balance payable comme loyer. S'adresser H.-P. Cimon, 2 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 16oct-26fs-80R

MAISONS A VENDRE à bonnes conditions. Propriété 3 logements 7-8 chambre, revenu annuel $1,985. Chauffage eau chaude, frigidaires, garages, située 389, chemin Ste-Foy. Maison seule réparée a neuf, 8 chambres, grand terrain, arbres fruitiers, située village, Ste-Foy. Aussi terrain 46 x 136, coin Belvedère et chemin Ste-Foy. S'adresser A. Tessier, Ste-Foy, tél.: 4-5498. 20oct-26fs-80R

MAISON MODERNE à vendre. S'adresser à 64, rue Salaberry. 17sept-j.n.o.-80B

UNE MAISON AVEC TROIS garages y annexés, 12 chambres, plus trois chambres de bain, en parfait ordre, vis-à-vis le Jardin McPherson. Chauffage moderne à l'huile, conditions faciles, situé à 72 rue Ste-Ursule, sur le Cap. S'adresser à A.-C. Taschereau, téléphone No 2-8790 ou 2-1892. j.n.o.-80B

PLAN FEDERAL DU LOGEMENT Maisons de 8 chambres, situées sur l'Avenue Ploermel, grandeur et prix variés, payables au mois. Eugène Chalifour, 777, St-Cyrille, tél.: 8038. 6oct-26fs-80R

A VENDRE, Avenue du Parc, entre rue Fraser et chemin Saint-Louis, grande maison trois étages brique solide cave béton à la grandeur, comprenant, treize chambres et deux chambres de bain, planchers bois dur partout, système soufflerie, cuves à laver, frigidaire si désiré. Maison a toujours été occupée par propriétaire. Garage privé, parterre, fleurs, arbustes, arbres. Téléphoner : 8060. 20oct-26fs-80B

## Maladies

RHUMATISME—Traitements de tous genres de rhumatismes à domicile, à base de massage. Pour toutes informations, téléphoner à 4-1912. 10nov-6fs-mal.

## Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. A l'épreuve du feu, site salubre confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurités d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de places, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 14oct-26fs-Mat.-44R

MATERNITE LICENCIEE— Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue à l'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10 d'Artigny, tél. : 2-1966. 30oct-26fs-44R-maternité

## Matériaux de construction

MATERIAUX démolition châssis, portes, tôles, bois de toutes sortes, plate-glass. S'adresser R. Drolet, 194 des Erables. 7nov-26fs-84R

## Objets perdus

PERDU AU CHATEAU-FRONTENAC ou dans le voisinage, samedi soir, porte-cigarettes, argent initialé E. T. W. Téléphoner: 2-6273. 10nov-2fs-87B

## Animaux perdus

PETIT CHIEN Bull Terrier (Bull dog) noir et blanc, répondant au nom de Foutro, portant collier, perdu samedi. Remettre 498, St-Cyrille, tél. : 2-5388. Récompense promise. 88B

## On demande à acheter

**Chaussures demandées**
POURQUOI jeter vos vieilles chaussures, claques „pardessus, etc. Nous les achetons pour commerce. Achetons aussi patins et bottines à patins. S'adresser G. Guimont, 132 Bayard. 86T

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau bijoutier horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 27oct-26fs-86G

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, argenterie, articles sports, instruments musique, sac en cuir, carabine, fusils, lunettes d'approche. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Louis Enrg., 28 St-Joseph. mar-jeu-sam-au12nov-86G

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX. — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or. Evaluation gratis $26.00 pour 22 karats, montres de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch 10, Edifice St-Cyr, tél. : 3-4097. 22oct-26fs-86G

## Personnelle

GRATIS A TOUTES CELLES qui en feront la demande 30 jours de traitement de beauté .15 sous pour frais de poste, notre agent C. A. Rubias, 139 St-Ambroise. 18sept-26fs-Personnelle

## Pianos à vendre

PIANO $175.00, "Lindsay style A", légèrement usagé, caisse acajou, prix régulier $345.00, conditions faciles, $15.00 comptant, $5. par mois. S'adresser C. W. Lindsay Ltée, 201-203 St-Jean. 93B

## Propriétés à vendre

PROPRIETES A REVENUS et autres dans tous les quartiers, prix moindre que l'évaluation municipale. S'adresser de la Bruère Fortier, notaire, 37 la Couronne, tél. : 3-0755, le soir rés. 3-2580. 5nov-mar-jeu-sam-au31déc-26fs-97T

## Propriétés demandées

ON DEMANDE A ACHETER une propriété de 4 logements, dans la partie haute de la ville. Système chauffage. Ecrire Casier 436, "Le Soleil". 10nov-3fs-98R

**Les annonces classées du "SOLEIL" sont le point de rencontre de milliers d'ocasions: essayez-les pour vous en convaincre.**

## Servante demandée

ON DEMANDE une bonne cuisinière. Excellentes références exigées. S'adresser 134 Ave Murray, tél. : 3-0415. 6nov-6fs-104B

ON DEMANDE une servante. S'adresser à 68, rue Des Prairies. 104B

SERVANTE demandée, personne sérieuse capable de tenir maison où il y a3 fillettes. S'adresser jusqu'à 6 hrs, 113 St-Jean et après 483 St-Jean. 104B

SERVANTE DEMANDEE, bon chez-soi, gros lavage en dehors. S'adresser 116, 9e Rue. 104B

SERVANTE générale demandée dans famille sans enfants. S'adresser entre 6-7.30 hrs. p.m. Mme Grenier, 7 Place d'Orléans. 10nov-2fs-104B

A LEVIS, SERVANTE DEMANDEE pour deux personnes. Pas de lavage ni repassage. Doit savoir faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à madame P.-Arthur Lamontagne, 16, Fraser, Lévis. mar-jeu-sam-3nov-3fs-104B

ON DEMANDE JEUNE FEMME pour ouvrage général de maison et cuisine ordinaire. Devra parler anglais. Bon chez-soi. S'adresser 72 rue Richelieu, 3e plain-pied, téléphone: 2-8558. 9nov-2fs-104B

## Servante demandée

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser 3 Cour Collège Morin, r. Ste-Anne en face du No 115. 8nov-6fs-104B

## Annonces non classifiées

**Fissure Anale**
LA GUERISON est de règle en une ou deux injections, indolore, sans interruption des occupations. Même résultat pour varicocèle, hémorroïdes externes et hydrocèle. Douleur de la fissure définitivement enrayée au premier traitement. Dr L.-G. Perrin, 24, rue du Pont, Québec. jeu-sam-au12déc-115T

**Paris Café**
DINER A L/ DINDE 35c. Repas réguliers 25c et plus. Bières et vins servis avec repas. Spécial Bières et vins servis le dimanche de midi à minuit. 15 N.-D. des Anges, Québec mar-jeu-sam-26fs-28nov-115T

**Bureaux à Louer**
**Edifice Lindsay**
Bureaux de dimensions variées, bien éclairés, avec service de concierge et d'ascenseur. S'adresser au gérant.
**C.-W. LINDSAY, LTEE**
201 rue ST-JEAN

**2 Vendeurs demandés**
De préférence jeunes hommes sérieux et agressifs possédant de l'expérience dans la vente. Inutile de se présenter sans références. Chance d'avenir. S'adresser au gérant.
**C.-W. LINDSAY, LTEE**
201 St-Jean

# UN BANQUET A M. M. TELLIER

Rawdon, 10. (Spéciale au "Soleil") — Les électeurs de M. Maurice Tellier, député de Montcalm à l'Assemblée législative, lui ont offert un banquet samedi dernier, à l'hôtel Manoir, sous la présidence de M. Aristide Allard, maire de la paroisse Saint-Alexis.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Onésime Gagnon, ministre des Mines et Pêcheries ; François-J. Leduc, ministre de la Voirie ; Hormisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine ; J.-A. Piette et J.-E. Ladouceur, avocats de Joliette ; Paul Coulombe, industriel de l'Epiphanie.

Plus de 400 convives ont pris part au banquet.

M. Gagnon a exposé l'oeuvre accomplie par le gouvernement au point de vue législation.

M. Leduc a insisté sur la nécessité d'avoir partout des compétences, si nous voulons prendre le rang qui nous appartient ; il faut que chacun de nous se recommande par sa valeur dans chaque position qu'il est appelé à remplir.

M. Ladouceur a présenté M. Maurice Tellier et M. Coulombe a parlé au nom des jeunes.

M. Tellier a exposé brièvement l'oeuvre accomplie par le gouvernement, et comment celui-ci avait rempli ses promesses de l'élection.

La fête avait été organisée par M. Jacques Delorme, de St-Jacques l'Achigan et ses amis. A la table on remarquait MM. Robert et Jean Tellier, frères du député, M. Lapierre, préfet du comté, et les maires des différentes paroisses et villages du comté, MM. Duplessis, Henry Auger, Joseph Bilodeau, William Tremblay, H.-A. Paquette, ministres, ont envoyé des messages de félicitations à M. Tellier.

# UN ACCORD

Paris, 10. — (P.A.) Le droit de remilitariser les Dardanelles, reconnu en principe depuis juillet dernier, a été officiellement reconnu par sept nations hier. Ces pays sont la France, la Grande-Bretagne, la Russie, la Bulgarie, la Grèce, l'Allemagne et la Yougoslavie. L'accord, signé à Montreux, met fin au traité de Lausanne.

**Provisions**

| | |
|---|---|
| Poireau, le cent | .35 |
| Navets, la poche | .45 |
| Carottes, la poche | .90 |
| Oignons, la poche | .99 |
| Patates blanches, sac 80 lbs | .99 |
| Pommes Bleinheim, le quart | 2.50 |
| Pommes Greening, 2½, le quart | 3.50 |
| Pommes Baldwind . . | 4.75 |
| Pommes Spy, 2½ le qurt | 5.75 |
| Huitres Bouctouche, le panier | .59 |
| Huiitres Bouctouche, le quart | 7.50 |

Nous achetons les produits de la ferme tel que beurre, oeufs, poulets, dindes et légumes.
**ARTHUR THIVIERGE**
BOUCHER-EPICIER
Viande 3-4542 Livraison partout
Tél.: 8194 — 8195
28 rue Hermine

# MARIAGE

GAUDREAU-LAPOINTE — On annonce pour le 23 novembre 1936, le mariage de Mademoiselle Gertrude Gaudreau, fille de M. et Mme Joseph Gaudreau, de St-Malo, à M. Paul-Emile Lapointe. -b

# NAISSANCES

ALAIN — M. Léopold Alain et Mme Alain, née Dolorès La Palm, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né et baptisé le 8 novembre, sous les prénoms de Joseph-Honoré-Raymond-Claude.

Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Boucher, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Auguste Fortin, grand'tante de l'enfant. -b

BERGERON — M. et Mme Henri Bergeron, de St-Romuald, annoncent la naissance d'une fille, née à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 4 novembre et baptisée à St-Romuald, le 5 courant, sous les prénoms de Marie-Anne-Louise-Pauline.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Déry, de Lévis, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Mlle Marie-Jeanne Déry, portait sa petite cousine sur les fonts baptismaux. -b

DESROCHERS — M. Emilien Desrochers, de l'Ange-Gardien, et Mme Desrochers, née Marie-Louise Boutet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 3 novembre et baptisée le 4, sous les prénoms de Marie-Louise-Clairg-d'Assise.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boutet, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme T. Nadeau, amie de la famille. -b

LALIBERTE — M. Lucien Laliberté et Mme Laliberté, née Laurette Douville, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 novembre et baptisé le 6 novembre, sous les prénoms de Joseph-Lucien-Jacques.

Parrain, M. Ls-Philippe Laliberté; marraine, Mlle Gilberte Laliberté. Porteuse, Mlle Jeannette Douville. -b

MARTIN — M. Louis Martin et Mme Martin, née Blanche Plante, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 6 novembre et baptisée le 7 novembre, sous les prénoms de Marie-Claire-Rose-Aimée-Jacqueline.

Parrain, M. Lucien Martin, frère de l'enfant; marraine, Mlle Rose-Aimée Amplemant amie de la famille. Porteuse, Mme Ernest Plante, tante de l'enfant. -b

# DECES

**Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation**

DERY — A Charlesbourg, le 9 novembre 1936, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Joseph-Louis Déry, époux de Delphine Villeneuve.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, de la route du Petit Village, à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse. 9nov-2fs-b

DUSSAULT — A St-Romuald, le 7 novembre 1936, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Amédé Dussault, époux de dame Carmelia Gingras.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église de St-Romuald et de là au cimetière. 9nov-2fs-b

GOSSELIN — A St-François d'Assise, le 9 novembre 1936, à l'âge de 83 ans 11 mois, est décédée madame Georgiana Samson, épouse de feu Amable Gosselin.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 327 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Les Dames de Ste-Anne sont priées de se rendre à la résidence de la défunte mercredi soir à 8 heures. 10nov-2fs-b

LECLERC — A Québec, le 9 novembre 1936, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Laurent-Antoine Leclerc, ancien-maître chantre de St-Roch et ancien tanneur, époux de dame Elisabeth Lachance.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 248 Avenue Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église du Très St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles. 10nov-2fs-b

MATTE — A Québec, le 8 novembre 1936, est décédée dame Amanda Peathy, épouse de M. Art. Matte.

Elle était des Dames de la Ste-Famille, du Tiers-Ordre et de l'Apostolat de la Prière.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 85 Avenue Bigaouette, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 9nov-2fs-b

RATTE — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 9 novembre 1936, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Gérard Ratté, fils de M. Ludger Ratté et Mme Ratté, née Yvonne Cantin, de St-Augustin.

Avis des funérailles demain. 10nov-2fs-b

# GRAND'MESSE

**Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation**

LEPINE — Grand'messe de requiem sera chantée, mercredi, le 11 courant, à 7 h. 15, dans l'église St-Roch, pour les membres défunts de la famille Germain Lepine. -b

# SERVICE ANNIVERSAIRE

**Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation**

FISET — Jeudi, le 12 courant, à 8 heures, en l'église de l'Ancienne-Lorette, sera chanté le service anniversaire de feu Arthur Fiset. -b

# REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond, pour faveur obtenue. Mme Alf. R. -b

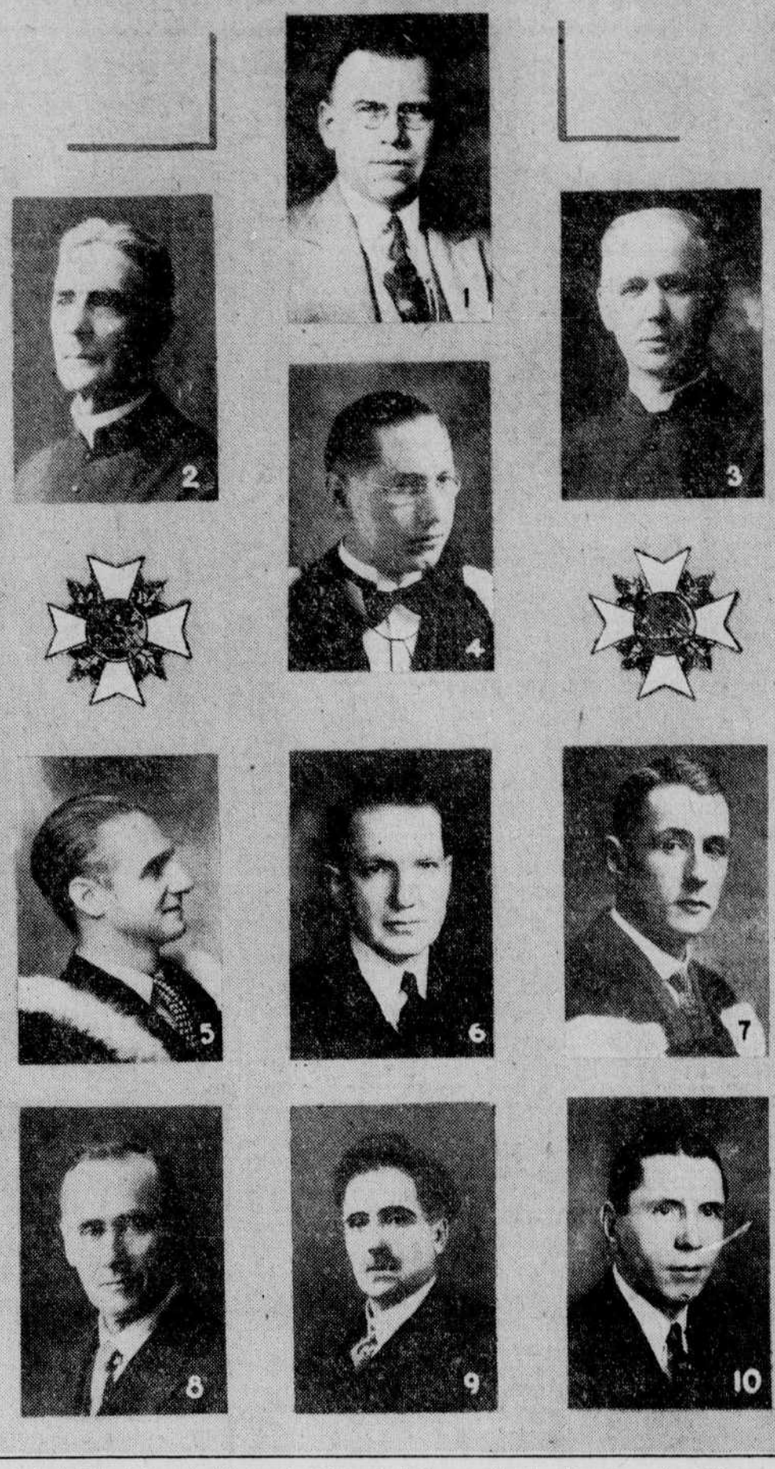
LESSARD — MM. Eugène, Camille, Paul, Mlles Henriette et Prima Lessard, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vve Joseph Lessard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

PAGE — M. et Mme Wilfrid Pagé, ainsi que tous les membres de la famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme P.-C. Pagé et Mme A. Brousseau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

VANDRY — La famille de M. Edmond Vandry, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Vandry, de St-Jean-Baptiste de Québec, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**VETEMENTS DE DEUIL!**
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
Messieurs, nous sommes en mesure de vous confectionner un complet sur mesures et vous le livrer pour les funérailles.
**M. POLLACK Ltée**
RUE ST-JOSEPH

## DECORES DE L'ORDRE DU MERITE VULPICOLE



**L'hon. Antonio Elie, Patron de l'Ordre du Mérite Agricole, remettra les décorations de cet Ordre aux dignitaires ci-dessus, lors d'un banquet que leur offrira l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec, mercredi soir, le 11 novembre. No. 1 — Mtre T.-A. Fontaine, député de St-Hyacinthe-Bagot aux Communes. No. 2.—M. le curé M. Manseau, de St-Sophie-de-Lévrard, Co., Nicolet. No. 3 — M. le curé Jos. Letendre, de Gentilly, Co., Nicolet. No. 4 — M. le Dr R. Rajotte, directeur technique de l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec, Instructeur au Service de l'Elevage des Animaux à Fourrure. No. 5 — M. le Dr J.-A. Allen, directeur de la Ferme Expérimentale de Recherches de l'Université du Manitoba. No. 6—M. J.-C. Jack, M. A., directeur de la Ferme Expérimentale du Dominion à Summerside, Ile du Prince-Edouard. No. 7 — M. le Dr Ronald G. Law, ancien directeur de la Ferme Expérimentale de Kirkfield, Province d'Ontario. No. 8 — M. Georges Waddell, directeur de l'Association des Eleveurs de Renards de la Province de Québec à Napierville, Co., Napierville. No. 9 — M. Euclide Brosseau, vice-président de l'Association des Eleveurs de Renards, de L'Acadie, Co., St-Jean. No. 10 — M. Geo. B. Breckenridge, directeur de la même Association, de Sherbrooke, Québec.**

## Lagourgue au Cercle des Femmes Canadiennes

(Suite de la dernière page)

d'ouvrir mon terme de présidente en ayant le grand plaisir de vous présenter un musicien. M. Charles Lagourgue est à la fois auteur, compositeur et chef d'orchestre. Il contribue largement à la propogation de l'idée musicale française de ce côté-ci de l'océan. Nous aurons l'avantage de l'entendre nous parler d'un groupe de compositeurs connus et appréciés. Notre hôte distingué, M. Lagourgue, a bien voulu ajouter un groupe de ses oeuvres. Et nous félicitons mademoiselle Janet Fairbank, la brillante chanteuse du Chicago Civic Opera, dont le talent et la gracieuseté contribueront à nous faire saisir le génie musical de ces quelques mélodies de choix, de l'honneur que lui fait l'auteur en l'accompagnant au piano."

M. Lagourgue parla d'abord de César Franck, compositeur né à Liége en 1822, auteur des **Béatitudes**, musicien d'une technique savante et d'une inspiration suave et sûre. Il traita ensuite de l'auteur de **Pénélope**, Gabriel Fauré, originaire de Pamiers où il naquit en 1845. Il analysa la forme impeccable des oeuvres de Fauré, insistant en particulier sur ses mélodies.

Passant ensuite à Jean-Philippe Rameau, dont la vie ne nous est connue que depuis un demi siècle, il relata les difficultés que rencontra au cours de sa carrière "le plus grand musicien du XVIIIe siècle", comme il l'appelle. M. Lagourgue cite tour à tour les luttes que lui fit Jean-Jacques Rousseau et les ennuis que ses ennemis lui causèrent. On sait que les partisans de Rameau avaient reçu à cette époque (1683-1764) le surnom de "ramoneurs". Ramau naquit à Dijon qui était à cette époque une ville des plus cultivées. C'est lui qui a renouvelé la science de l'harmonie. L'accompagnement orchestral depuis Rameau a pris une importance de plus en plus grande. Ses opéras, Hippolyte et Aricie, Castor et Pollux, le Temple de la Gloire, etc., sont encore très appréciés. Il a également renouvelé la musique du clavecin et partant celle du piano qui le suivit.

Mademoiselle Janet Fairbank interpréta "le Mariage des Roses" et "la Procession" de César Franck. Elle chanta ensuite "Chanson d'Amour" et "Clair de Lune", de Verlaine, musique de Gabriel Fauré, qui a mis la "bonne chanson" en musique comme chacun sait. De Philippe Rameau, elle donna le "Menuet" et l'"Air de Zoroastre".

La conférence-concert se termina par une interprétation des oeuvres de M. Lagourgue "Three Sons of the New Aeon".

De longs applaudissements saluèrent ses interprétations. Mademoiselle Janet Fairbank chante à la française avec mesure et sans éclat de voix. Elle a une voix très cultivée, une articulation très nette et beaucoup d'expression.

L'auditoire qui se pressait dans la salle du palais Montcalm sembla également apprécier la conférence-concert que les deux artistes donnèrent sous les auspices de l'Institut canadien. On sait que c'est mademoiselle Germaine Cardineaux qui devait venir et qu'à huit jours d'avis mademoiselle Fairbank dut prendre le programme élaboré pour l'autre soprano.

M. Lagourgue et mademoiselle Fairbank furent présentés à l'auditoire d'élite du palais Montcalm par M. Ralph Benoit, président de l'Institut.

"La musique est l'art immatériel par excellence, commença M. Benoit. Pour y exceller, il faut des dons exceptionnels. Mais songe-t-on assez à la somme d'efforts que les artistes doivent ajouter à ces dons pour les mettre pleinement en valeur. M. Charles Lagourgue nous est sur ce point un sujet d'édification. Il a étudié le solfège avec Albert Lavignac, l'harmonie et l'orgue avec Henri Dallier, le piano avec Paul Braud, le violoncelle, son instrument favori, avec Louis Abbiatte, la clarinette avec Charles Rose, la voix avec Edmond Clément. J'omets une demi-douzaine d'autres grands maîtres dont il a suivi assidûment les cours pendant des années. Et ce n'était là que la mise en train. Le dur labeur vin par la suite.

Si je signale le travail comme égide du talent quand il n'en est pas la source même c'est que nous en arrivons ainsi à observer que l'oisiveté, la plus grande tristesse de notre époque, n'aurait pas causé les maux qui accablent notre société si l'on avait utilisé le chômage pour faire fleurir des écoles de métiers et des cours d'art où les victimes de la crise se fussent préparés à tenir un emploi en acquérant un talent particulier.

"Voyez plutôt comment ce talent crée l'emploi. M. Charles Lagourgue n'a pas encore exercé sa mission, qui est de répandre la connaissance et le goût de la musique française en terre d'Amérique, que déjà on le réclame au Conservatoire de Musique de Seattle, à l'université de Washington, où on lui confie une chaire de musique ; à Chicago, où un poste important lui est attribué à la "National Professional School of Music" et où il fonde une chorale française, après avoir entre temps dirigé la "Standard Grand Opera Company". Et cette brillante carrière lui vaut, en 1932, une place d'honneur à New-York, où il dirige l'orchestre symphonique de l'"American People's Theatre", fonde une chorale française et inaugure des cours qui lui attirent les musiciens et les chanteurs les mieux doués. L'été venu il occupe une chaire au Collège international de Cannes, une fondation de l'Université de France, et il trouve encore suffisamment de loisirs pour traduire en excellent anglais les cours du Conservatoire National de Paris, pour écrire sur la voix cinq ouvrages qui font aujourd'hui autorité, et pour composer une centaine d'oeuvres instrumentales et vocales de haute inspiration.

"Pour s'être ainsi tenu constamment en quête des principes d'harmonie et de l'insaisissable beauté, M. Charles Lagourgue a été récompensé par ces reflets de lumière qui éclairent le visage de ceux qui, ne se laissant pas désorienter par notre troublante époque, gardent leur foi en l'avenir.

"Mlle Fairbank nous apporte un visage non moins révélateur, et qui ne vous intéressera pas moins, mesdames et messieurs, surtout vous, MM., dont l'optique est particulièrement impressionnable. Dans cette tête affinée vous reconnaitrez non seulement l'enrichissement spirituel que procure le culte de la musique, et qui plaisait tant à Proust, mais encore une riche hérédité dont pourrait à juste titre s'enorgueillir Mlle Fairbank, puisqu'elle est la petite-fille des deux principaux pionniers de Chicago, la fille d'une romancière bien connue, Mme Ayer Fairbank, et la nièce de Mme Barnes, celle-là même qui a mérité le prix Pulizer en 1931 avec son célèbre volume "Years of Grace".

"Mlle Janet Fairbank a fait honneur à ses origines. Soucieuse de développer ses talents naturels, elle a étudié à la fois le chant et la danse en France pendant plusieurs années, et par la suite en Allemagne. Les concetrs qu'elle a donnés à Paris et à Berlin ont fait l'objet de commentaires fort élogieux. Les rôles qu'elle a remplis dans la "San Carlo Opera Company" et à l'"Opera de Chicago" lui ont valu une presse tout aussi favorable de la part d'éminents critiques tels que le Dr. Gleen Dillard Gunn, Eugène Stinson et Edward Moore.

"Mlle Fairbank ne chante jamais mieux, paraît-il, que lorsqu'elle chante en français. Nous sommes heureux qu'elle soit à tel point des nôtres. Elle interprétera successivement ce soir :

M. Lagourgue parla tour à tour de Berlioz dont les oeuvres immortelles font encore accourir les foules de Charpentier et de Sévérac. On sait que le célèbre compositeur et critique musical français est né à la Côte Saint-André dans le département de l'Isère. M. Lagourgue parla tour à tour de ses oeuvres: Les Troyens, la Damnation de Faust, Benvenuto Cellini, Béatrix et Benedict et l'Enfance du Christ, et de son art: orchestration et pu

## A ST-SACREMENT

Les membres de la Ligue des Citoyens de St-Sacrement se sont réunis hier soir pour faire le choix de leurs officiers pour la prochaine année. Tous les anciens officiers ont été maintenus à leur poste. Le bureau de direction est ainsi composé: président, M. Omer Fleury, vice-président, M. Lauréat Garneau, directeurs, MM. L.-P. Belzile, le docteur G.-H. Courchesne, D. Dandonneau, H.-P. Cloutier, O Vézina ; secrétaire-trésorier, M Albert Lapointe.

Tous les officiers ont été félicités pour leur beau travail au cours de la dernière année. Le secrétaire-trésorier, M. Lapointe, en présentant son rapport sur les activités de la Ligue depuis juin 1936 expliqua que sept séances générales avaient eu lieu. Le bureau de direction s'est réuni à 4 reprises. Plusieurs questions de la plus haute importance pour le progrès de la paroisse ont été discutées. Mentionnons : celles des pavages, de l'éclairage des rues, des trottoirs, etc.

# Déclaration du chef de police de notre ville

**Le capitaine Emile Trudel, commentant hier la mort tragique de M. Eugène Trépanier, déclare que la Cité manque de constables.**

Les accidents nombreux survenus aux principaux points de trafic à Québec depuis quelque temps ont attiré l'attention des citoyens sur l'insuffisance du nombre des policiers dans la vieille capitale et des représentations ont été faites aux échevins à ce sujet. Pour sa part, le capitaine Emile Trudel est bien d'avis qu'il faut absolument augmenter le nombre des constables municipaux. Le chef de police, commentant hier la mort tragique de M. Eugène Trepanier, tué par une automobile à l'intersection de la côte d'Abraham et de la rue St-Vallier, a déclaré ce qui suit :

"Il y a longtemps", a déclaré le chef Trudel, "qu'un homme de police aurait dû être placé à cet endroit, qui est certainement un des carrefours les plus dangereux de la ville. Le manque d'hommes nous a forcé d'agir autrement. Il faut bien penser que depuis une dizaine d'années seulement nous avons vingt-cinq hommes de moins à disposer. Nous suppléerons temporairement à ce manquement en plaçant, aux heures du grand trafic, un homme au haut de la côte de la Couronne afin de diriger la circulation".

Le chef de police nous a ensuite manifesté son intention de revenir à la charge, au mois de janvier prochain, lors des appropriations afin d'obtenir un plus grand nombre d'hommes. "La plupart des ligues de citoyens de la ville se plaignent", dit-il, "du fait que la police n'est pas en assez grand nombre. Nous comprenons leurs demandes, mais nous ne pouvons pas nous rendre à toutes les demandes qui nous sont formulées. C'est mon intention de travailler ferme pour obtenir le montant nécessaire pour augmenter la force constabulaire".

Enfin le directeur de la police nous a dit que les autorités sont actuellement à étudier les moyens de changer la zone de sûreté placée au pied de la Côte d'Abraham afin qu'elle ne soit pas une cause d'ennuis pour les automobilistes. Enfin le chef a émis l'opinion que cette zone de sûreté avait été installée pour les automobilistes qui ont à monter la Côte d'Abraham, et que ceux qui viennent de l'ouest et se dirigent vers l'est sur la rue St-Vallier ne sont pas tenus de la contourner.

## FEU L'ABBE LAFOND

Drummondville, 10. (Spéciale) — Ce matin, dans l'église de Ste-Brigitte-les-Saults, eurent lieu les funérailles de M. l'abbé Lafond, curé de cette paroisse. Le service fut chanté par son neveu, M. l'abbé Charles-Edouard Brassard. Plusieurs membres du clergé assistaient au choeur. M. l'abbé Lafond était curé de cette paroisse depuis 27 ans.

# DE GRANDS PROJETS A STE-ANNE

**Les propriétaires éprouvés par la conflagration récente songent à reconstruire et un syndicat élèverait une vaste hotellerie.**

Les propriétaires de Ste-Anne de Beaupré, si éprouvés par un récent désastre, ont décidé, pour la plupart, de reconstruire leurs hôtels et leurs maisons dès le printemps prochain pour être en mesure de recevoir les touristes qui affluent au sanctuaire durant l'été et on rapporte qu'un syndicat aurait l'intention d'acheter des terrains pour y élever une vaste hôtellerie moderne. Cette construction serait faite sur le site de certains hôtels incendiés et qui ne seraient pas reconstruits.

L'édifice du Musée Royal est la première construction à renaitre de ses cendres. Madame Alphonse Morel, la propriétaire, a commencé la reconstruction de sa propriété sur les fondations mêmes de son ancien établissement. La nouvelle bâtisse sera plus vaste et plus moderne. Le musée lui-même sera reconstitué. Les différentes scènes qui ont été ravagées par les flammes seront reconstituées. La reconstruction du Musée Royal sera la seule cet hiver. Les autres propriétés détruites s'élèveront au début du printemps prochain. Nous apprenons même qu'un important syndicat avait jeté les yeux sur un emplacement afin d'y ériger un vaste hôtel qui serait des plus modernes.

Le Sanatorium, propriété des Pères Rédemptoristes, sera tout probablement ouvert dans une quinzaine de jours aux religieuses de même qu'aux malades. On sait que cet hôpital avait subi des dommages et des pertes pour environ $25,000. Tout a été restauré à neuf.

## MORT DE MADAME JULES HARDY A NEUVILLE HIER

Neuville 10.— (Spéciale au "Soleil" —On a appris avec de vifs regrets ici hier la mort de madame Jules Hardy, née Alice Dolbec, qui a succombé hier après-midi vers deux heures aux suites d'une longue et douloureuse maladie, en sa résidence de Neuville. La regrettée défunte était âgée de 54 ans, et elle était originaire de la paroisse des Grondines, comté de Portneuf.

Femme éminemment douée, chrétienne accomplie, et d'une grande générosité, madame Jules Hardy laisse à sa grande famille un bel exemple de dévouement maternel. Les oeuvres paroissiales perdent également en elle une infatigable collaboratrice de la première heure, et dans ce milieu, comme partout dans son entourage, sa disparition sera profondément regrettée.

Feu madame Jules Hardy était malade depuis près d'un an. Après un long séjour à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang elle avait pu reprendre le chemin du foyer au printemps dernier, et grâce aux bons soins dont elle fut entourée, sa condition n'avait pas empiré l'été dernier. Malheureusement, des complications survinrent plus tard qui devaient entrainer sa mort après qu'elle eut enduré d'indicibles souffrances.

Madame Jules Hardy, née Alice Dolbec, était originaire des Grondines, comté de Portneuf. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Jules Hardy; son fils, Maurice Hardy, élève de Physique au Petit Séminaire de Québec; ses filles, Marcelle, Germaine et Claire; deux belles-filles, madame Victor Larue, née Irène Hardy, de Neuville; mademoiselle Claire Hardy, et un beau-fils, M. Roméo Hardy; ses soeurs, madame Charles Genest, de St-Antoine de

(Suite à la page 10. 2e col.)

## CERCLE LAENNEC

La première séance du Cercle Laennec aura lieu le 18 novembre prochain, au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Le directeur du Cercle, M. le Dr R. Desmeules, adressera la parole aux membres du Cercle. Ensuite, il y aura présentation de deux travaux par MM Jean Pigeon, élève de 5e année, et Charles-A. Martin, élève de 4e. Les officiers du Cercle Laennec, pour la présente année universitaire, sont : MM. Charles-E. Côté, président, Gérard Noël, vice-président, Wilfrid Caron, secrétaire.

# DES FONDS POUR ATTIRER LE TOURISTE

**L'Association des Sports d'Hiver lance une souscription du 16 au 21 novembre pour organiser les sports d'hiver.**

Le tourisme d'hiver n'aura de succès que dans la mesure où les citoyens de Québec s'y intéresseront et une campagne de souscriptions sera lancée du 16 au 21 novembre pour attirer à l'association des sports d'hiver les fonds dont elle a besoin pour tracer un programme d'amusements qui plaira aux touristes et les attirera en notre cité.

C'est la nouvelle qui a été communiquée aux journaux, par M. Henri Clément, hier soir, à l'issue d'un meeting du comité chargé de recueillir les souscriptions. A ce meeting assistaient le president de l'Association des Sports d'Hiver, M. J.-A. McManamy, de même que M. Jos. Bastien, gérant-général de Holt, Renfrew & Co., et M. C.-E.-A. Boswell, vice-président et gérant-général de la Brasserie Boswell, qui sont des contrôleurs de l'Association.

Pendant les cinq jours que durera la campagne, les financiers, marchands, industriels et professionnels de Québec recevront la visite de l'un des membres du comité. Chacun de ces membres sera porteur d'une carte d'identité. Comme nos lecteurs le savent déjà, les argents que la souscription de cette année apportera aux fonds de l'Association serviront à jeter les bases d'un plan qui sera complètement réalisé dans cinq ans. Il s'agit de faire quelque chose de durable, et c'est l'intention des officiers de l'Association de ne rien laisser au hasard. Nous croyons même qu'il sera question de former un comité spécial composé de sports-

(Suite à la page 10. 2e col.)

## S. E. Mgr LEMIEUX

Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, évêque de Sendai, Japon, sera de retour cette semaine d'un voyage aux Etats-Unis et il donnera dimanche prochain le sermon à toutes les messes de la Basilique.

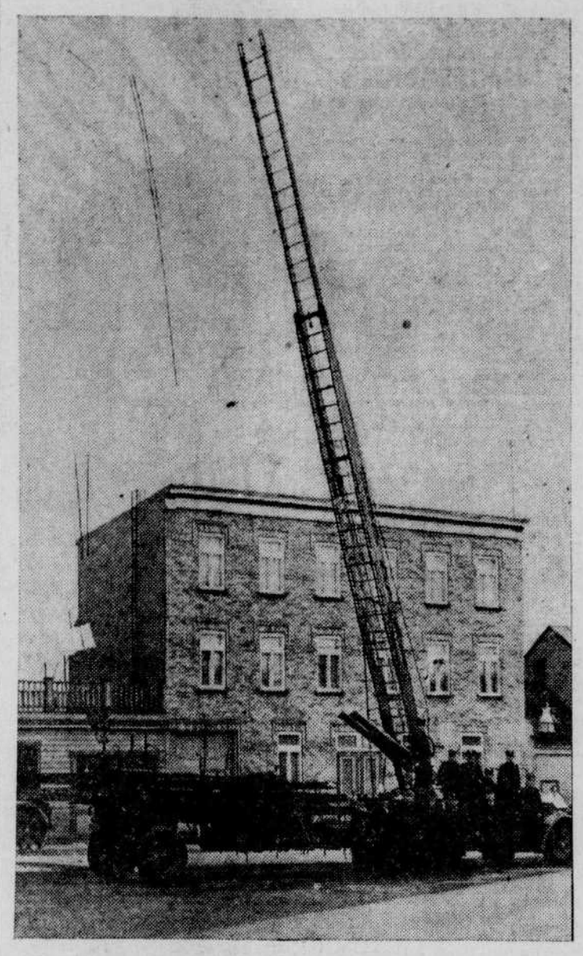
Mgr Lemieux était dimanche dernier à Webster, Mass. où il fut l'objet d'une belle réception de la part des fidèles de cet endroit qui est un centre de Franco-américains.

Avant de revenir à Québec, Son Exc. Mgr Lemieux se rendra à Fall-River pour visiter la communauté des Dominicains et les paroisses de cette ville.

## DES ELECTIONS

Vendredi soir dernier, les membres de la fanfare Lambillotte ont procédé au choix de leurs officiers pour l'année 1936-37. C'est M. Joseph Trépanier qui a été réélu à la présidence pour un autre terme. M Trépanier aura pour le seconder, à la vice-présidence, M. Elp. Parent ; secrétaire, M. J.-H. Lortie ; assistant-secrétaire, M. A. Larochelle ; trésorier, M. A. Dupéré ; assistant-trésorier, M. S. Bilock ; bibliothécaire, M. W. Plante ; assistant-bibliothécaire, M. Ls Arial ; membres adjoints, MM. A. Couture et E. Fouquet. Directeur, M. Octave Bertrand.

*OEUVRE DES OUVRIERS MUNICIPAUX*



**On vient de terminer au garage municipal la reconstruction de l'échelle du poste numéro 8 et, comme le fait voir, notre vignette, les employés de la ville ont exécuté un beau travail qui ne laisse rien à désirer. M. France Paré a dirigé la reconstruction de cette échelle qui a été mise en service immédiatement.** (Photo du "Soleil")

# C. Lagourgue au Cercle des Femmes canadiennes

**Le distingué compositeur français a donné hier une conférence intéressante devant les membres du Cercle des Femmes canadiennes — Mme W.-H. Delaney préside.**

La seconde matinée du Cercle des Femmes canadiennes a eu lieu hier au Frontenac sous la présidence de madame W.-H. Delaney. M. Charles Lagourgue, le compositeur réputé d'une centaine d'oeuvres instrumentales et vocales, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur le chant et la musique, a donné une causerie dans laquelle il évoqua les visages de César Franck, Gabriel Fauré et Philippe Rameau. Hier soir, devant les membres de l'Institut canadien et leurs invités, réunis au palais Montcalm, M. Lagourgue analysa les travaux de Berlioz, Charpentier et de Sévérac.

Une jeune cantatrice de Chicago, mademoiselle Janet Fairbank, qui a fait ses études à Paris sous les meilleurs maitres, et à New-York sous Lagourgue, interpréta les oeuvres des grands compositeurs dont parla M. Lagourgue et quelques morceaux composés par le conférencier lui-même. Mlle Fairbank chante aussi bien en français qu'en anglais. Elle possède les deux langues à la perfection et sait également l'allemand.

Au cercle des Femmes canadiennes, les deux artistes furent présentés par madame W.-H. Delaney, présidente du cercle, et à l'Institut canadien, par M. Ralph Benoit.

Mme Delaney a d'abord remercié les membres du cercle de l'avoir élue présidente:

"Je suis très heureuse de vous assurer de mes sentiments de reconnaissance de m'avoir élue présidente du cercle des Femmes canadiennes de Québec. Il m'est facile de dire à toutes mes remerciements. Je me permets de compter sur l'aide efficace et éclairée de chacune et je vous avoue que c'est cette idée qui me donne un peu d'assurance pour assumer mes obligations. Je suis certaine d'être votre interprète en disant à madame Auguste-Maurice Tessier, notre haute appréciation pour la dignité avec laquelle elle a toujours présidé aux activités du cercle des Femmes canadiennes pendant ces deux dernières années.

"Mesdames, messieurs, je crois qu'il est de bon augure pour moi

(Suite à la page 15, 5e col.)

# A Laval

**Mlle Marthe Lapointe, artiste québecoise réputée, tiendra un rôle de premier plan dans le Gala Universitaire le 4 décembre prochain. — Inauguration des cours de M. Viatte sur "le théâtre", ce soir, en la salle des Promotions — Un bachelier de 1919 s'inscrit à la Faculté de Droit — La traduction des auteurs grecs et latins chez les futurs bacheliers — Intéressantes brochures scientifiques adressées au Secrétariat Général — Répétition pour la chorale Laval ce soir ; deux concerts en préparation — Mlles Bernier, Couillard, Bisson et Légaré recevront le Baccalauréat le 16 courant au cours d'une brillante cérémonie au Collège de Sillery.**

Mlle Marthe Lapointe, artiste québecoise de très belle réputation, tiendra un rôle de premier plan dans le Gala Universitaire le 4 décembre prochain. M. Benoit Charlebois, E.E.M., a annoncé cette heureuse nouvelle au retour de son voyage dans la métropole où il était allé rencontrer Mlle Lapointe. M. Charlebois dont le public québecois a déjà eu l'occasion d'apprécier les talents, tiendra lui-même le premier rôle masculin. "Jazz", la délicieuse pièce de Marcel Pagnol, interprétée par des artistes de cette envergure, sera un événement artistique marquant. M. Marcel Piché, E. E. D., président de la Commission théâtrale de l'A. G. E. L., et ses collaborateurs entendent faire un succès du Gala des Carabins cette année et ils ne négligent rien à cet effet. M. Paul Brassard, E.E.M., est en charge de l'organisation financière et tous les Carabins veulent y aller pour leur part. Le public québecois sera sans doute anxieux d'aller applaudir le succès des Etudiants le 4 décembre prochain.

**Inauguration des cours de M. Viatte ce soir**

C'est ce soir à 8 h. 15, en la salle des Promotions de l'Université, que M. Auguste Viatte, docteur ès lettres de la Sorbonne et titulaire de la chaire de littérature française à l'Ecole Normale Supérieure, inaugurera la série de ses cours publics aux mardis universitaires. On sait que le docte professeur donnera six conférences au cours desquelles il illustrera "quelques tendances du théâtre français contemporain". Ce soir, M. Viatte parlera du "théâtre en vers, particulièrement avec Edmond Rostand". Vu l'intérêt du sujet et la distinction du conférencier, on anticipe une assistance record aux cours de M. Viatte. Le public est cordialement invité et l'entrée sera libre.

**Un bachelier de 1919 s'inscrit à Laval**

Un bachelier de la promotion de 1919 vient de s'inscrire à la Faculté de Droit de l'Université Laval. Il s'agit de M. Alfred-L. Larivière, de St-Hénédine de Dorchester. M. Larivière a fait ses études classiques au séminaire de Mont-Laurier, où il a connu les plus beaux succès. Il obtint à l'âge de 17 ans, avec l'enviable distinction "summa cum laude", le titre de bachelier ès arts. M. Larivière est âgé de 38 ans et il exerce depuis plusieurs années les fonctions de huissier et de courtier en assurances dans le comté de Dorchester, où il jouit de l'estime de tous ses concitoyens. Le "Soleil" formule ses meilleurs voeux à ce nouveau disciple de Thémis.

**Les futurs bacheliers**

Les élèves du séminaire de Québec, futurs candidats au titre de bacheliers, sont actuellement plon-

(Suite à la page 5, 2e col.)

# Progrès des couvoirs coopératifs du Québec

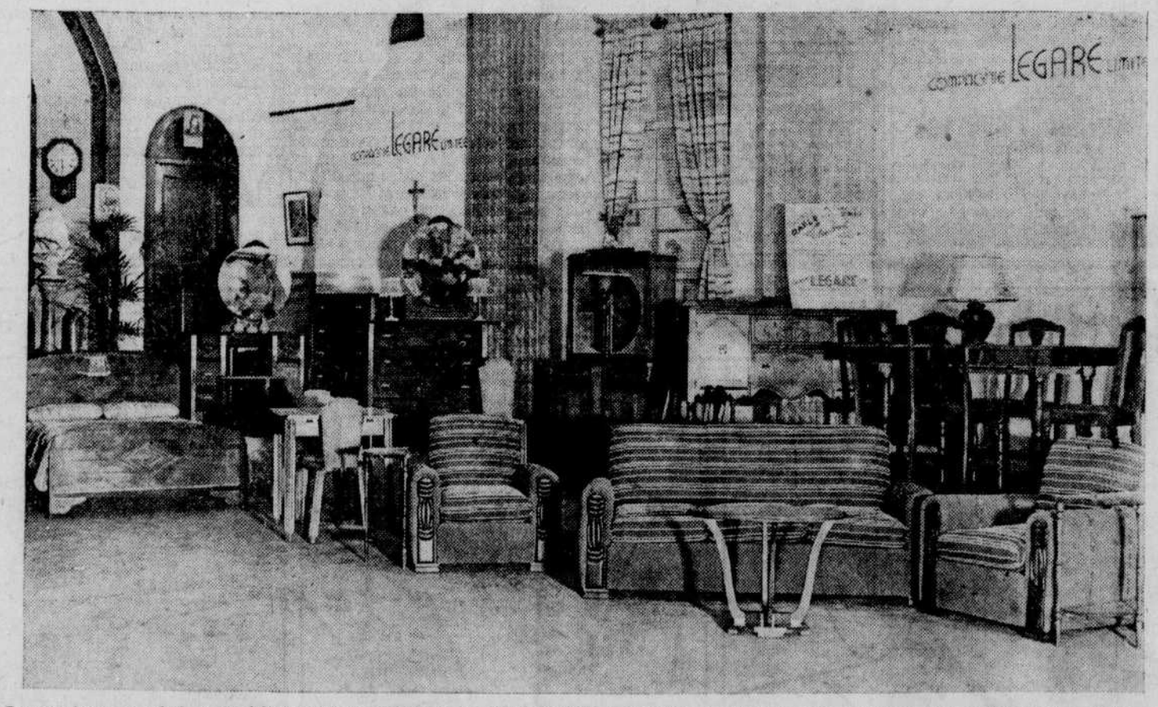
D'après les chiffres compilés par la Section Avicole, du Service de l'Industrie Animale, les pouvoirs coopératifs ont produit 1,500,000 poussins durant la saison d'incubation 1936, comparativement à 976,000 durant l'année 1935, soit une augmentation de 50 p. c.

Le pourcentage d'éclosion était de 63.05 p. c. en 1936 et de 59.42 p. c. en 1935. Les aviculteurs-sociétaires ont obtenu un prix moyen de .59c la douzaine d'oeufs. Ils en avaient reçu .48c l'année précédente.

La province de Québec compte actuellement 40 couvoirs coopératifs, d'une capacité globale d'un million d'oeufs. Ils comptent 1,800 membres. Deux nouveaux couvoirs sont en voie d'organisation, et pas moins de six autres se disposent à augmenter la capacité de leurs

(Suite à la page 5, 1ère col.)

## AU BAZAR DE ST-MALO



**Les nombreux paroissiens et visiteurs qui se rendaient hier soir à la Salle Paroissiale de St-Malo, pour assister à la bénédiction et ouverture officielle par Mgr Plante, du grand bazar qui s'y tient actuellement, ont admiré le magnifique exhibit de la maison Légaré Limitée. Cette maison canadienne-française de Québec, coopère dans une large part au succès de ce bazar, en offrant au profit de ce dernier un vaste exhibit de meubles nécessaires à l'ameublement de quatre différentes pièces modernes, tel que l'illustre notre photo. Une rafle y est en pleine activité et un seul billet donne droit au grand tirage de ces quarante-huit articles.**

# CAUSERIE DE PAUL AUDET AUX JEUNES

**Le vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce (junior) de la province inaugure une série de causeries — La loi des logements.**

M. Paul Audet, vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce de la province, section junior, et directeur de la Chambre locale, a été hier le conférencier au déjeuner hebdomadaire de cette organisation, tenu à l'Hôtel St-Louis. M. Audet inaugurait ainsi la série des causeries qui, désormais, seront prononcées tous les lundis midi, à cette réunion régulière.

Le déjeuner était sous la présidence de M. Robert Wood, président de la section junior, qui avait à ses côtés, M. L.-A. Langlois, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Maurice Painchaud, vice-président de la section junior, M. Frank Fortier, deuxième vice-président, M. Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce de Québec, M. Ernest Aubry, secrétaire de la section junior, M. Henri Clément, directeur de la Chambre de Commerce de Québec, MM. Charles Jean et Gaston Amyot, architectes, M. Paul Lepage, gérant de CKCV, MM. Jos LeBeau, Roland Casault, L.-P. Plamondon, assistant-gérant de l'Hôtel St-Louis, Réal D'Anjou, Robert Harvey, Ferdinand Gamache, gérant de la Banque Provinciale, etc.

"Il y a 6 mois, dit M. Audet, le gouvernement fédéral créait la Commission Nationale d'emploiement en vue d'étudier, rechercher et recommander au Gouvernement, la façon et les moyens de remédier au chô-

(Suite à la page 10, 2e col.)

## UN RECENSEMENT

La paroisse de Saint-Roch de Québec compte actuellement 2,289 familles catholiques : 2,260 canadiennes-françaises, 14 irlandaises, autres nationalités 15. Il y a en outre 7 familles protestantes et 37 juives-païennes.

La population catholique totale est de 11,188 âmes : 11,073 canadiennes-françaises dont 9,619 communiants et 1,454 non-communiants; irlandaises : 50 communiants 7 non-communiants ; autres nationalités : 58 dont 56 communiants et 2 non-communiants.

On compte 25 protestants et 167 Juifs.

## GALERIE ECROULEE

Thetford-les-Mines, 10. (Spé.) — Un éboulis s'est produit ces jours derniers à la mine King, propriété de l'Asbestos Corporation; heureusement qu'il n'y avait personne dans cette galerie qui s'est effondrée soudain, car nous aurions eu à enregistrer plusieurs pertes de vie.

La galerie où s'est produit l'éboulis sera fermée d'ici à ce que l'on entreprenne les travaux de déblaiement et de consolidation qui permettront peut-être la reprise de l'extraction minière dans cette galerie.

# Service d'hiver de la Clarke Steamship

**Il sera inauguré le premier décembre avec le "Gaspésia" — Le "Sable I" remplacera le "Gaspésia" le 15 décembre — De pointe à Pic à Havre St-Pierre — Mouvement du grain dans le port — 250,000 boisseaux arrivés en quelques jours — Le "New-Northland" — Le "Lionel" et l'"Athenia" sont arrivés.**

Le "Sable I" de la Clarke Steamship Line, est à Montréal depuis quelques jours ; il reviendra à Québec demain matin, puis entreprendra son dernier voyage dans le bas du fleuve, après quoi il reviendra en cale-sèche où il sera préparé pour son service d'hiver entre Pointe-à-Pic et Havre St-Pierre. Ce service d'hiver sera inauguré le premier décembre, mais c'est le "Gaspésia" qui fera le premier voyage ; il partira quelques jours plus tôt et se rendra même jusqu'à la Baie-des-Moutons. Le 15 décembre, le "Sable I" commencera officiellement son service ; durant le mois de décembre, il ira de Pointe-à-Pic jusqu'au Havre St-Pierre; durant les mois de janvier et février, il voyagera de Pointe-à-Pic à Sept-Iles. Quand les conditions de navigations le permettent ce vaisseau se rend jusqu'à Anticosti.

**LE "LIONEL" EST ARRIVE DE BONNE HEURE CE MATIN**

Ce fréteur qui apporte une cargaison considérable de marchandises générales presque totalement destinées à des importateurs locaux, est arrivé au début de la journée : il était dû un peu plus tôt mais il a été retardé par le brouillard et la neige.

**LE "NEW-NORTHLAND"**

Ce paquebot de la Clarke Steamship est attendu à Québec aujourd'hui. Comme on le sait déjà, le "New-Northland" partira le 21 novembre pour le sud des Etats-Unis où il reprendra son service d'hiver entre Miami et Nasseau.

**L'"ATHENIA" EST ARRIVE A 7 H.**

L'"Athenia" de la Cunard-White Star Line, est arrivé à Québec à 7 heures, ce matin, venant d'Europe et remontant le fleuve St-Laurent pour la dernière fois cette année ; il a fait un arrêt de quelques heures dans le port ; il est reparti pour Montréal au cours de l'avant-midi ; il reviendra à Québec à son voyage de retour, vendredi soir, puis continuera en Europe, après avoir pris ici quelques centaines de tonnes de marchandises générales et quelques passagers.

**LES ACTIVITES AUX ELEVATEURS A GRAIN**

A mesure qu'approche la fin de la saison de navigation, le mouvement du grain augmente dans des proportions considérables. Ainsi, en fin de semaine, on a reçu, dans les élévateurs au-delà de 205,000 boisseaux de blé. C'est l'un des plus gros arrivages enregistrés dans le havre local en une seule fin de semaine. Les

(Suite à la page 11, 7e col.)

*Le meilleur achat*

THÉ "SALADA"

# Grande activité hier au Palais de Justice

**L'affaire Drouin se rapportant à une tentative de meurtre et un suicide a eu son écho en Cour Supérieure — La ville devra expliquer pourquoi elle a destitué le demandeur — Corriveau a comparu également.**

Magistrats et procureurs ont fort à faire depuis quelques jours au Palais de Justice avec la présentation d'un nombre considérable de causes qui ont toutes beaucoup d'importance. Le rôle est particulièrement chargé à la Cour des Sessions de la Paix, et il en est ainsi à la Cour Supérieure où de nombreux litiges sont en voie de règlement dans chaque division. Dans la majorité des cas, ces litiges ne représentent pas des sommes très élevées, mais ils se rapportent généralement à des faits divers qui ont fait grand bruit en ville. Ainsi, on se rappelle la malheureuse affaire Drouin au cours de laquelle un ancien paie-maitre de la ville fut tiré à bout portant par une jeune fille qui s'enleva la vie ensuite. Plus tard, Drouin fut destitué par la ville, et il enregistra des procédures contre l'administration municipale.

L'hon. juge Noël Belleau, de la Cour supérieure, a accordé, hier, en partie, à M. W. Drouin la motion pour particularités qu'il avait présentée dans sa poursuite contre la ville. On sait que M. Druoin, ancien paie-maitre de la Cité, poursuit cette dernière pour obtenir sa pension. En réponse à la déclaration du demandeur, la défenderesse répondit en parlant de détournements de fonds. Par l'entremise de son avocat, Me J.-A. Nadeau, C.R., M. Drouin présenta alors une motion pour particularités demandant surtout quels sont précisément les détournements qu'on lui reproche. Le juge a ordonné à la ville de déclarer quels sont les détournements de fonds dont le demandeur se serait rendu coupable et quels sont les fonds qu'il se serait appropriés.

**CAUSE RARE**

Une plainte a été portée, hier après-midi, devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la cour des sessions de la paix, contre Alphée Corriveau qui, samedi, le 31 octobre, alerta la police municipale en prétendant avoir commis un meurtre. C'est le détective Aimé Guillemette

(Suite à la page 9 4e col.)

## A ST-FRS D'ASSISE

D'après les dernières statistiques, la paroisse de St-François d'Assise compte 1,218 familles, dont 1,188 catholiques, 28 protestantes, 1 juive, 1 orthodoxe, formant une population totale de 7,010. Les catholiques sont au nombre de 6,900. Il y a 5,510 communiants et 1,390 non communiants. La paroisse compte 340 propriétaires, 878 locataires, 1 seul loyer vacant.

# OUVERTURE DU BAZAR A SAINT-MALO

**Son Ex. Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, a présidé hier soir à la brillante ouverture du bazar de St-Malo — Des allocutions.**

L'inauguration du bazar de Saint-Malo hier soir, sous la présidence de Son Excellence Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, a donné lieu à une belle fête paroissiale. M. l'abbé François-Philibert Lamontagne, V. F., curé de la paroisse, entouré des prêtres de la cure et des notables de l'endroit, a présenté à Mgr Plante les hommages de ses ouailles et lui a exprimé leur gratitude pour la nouvelle marque de bienveillance qu'il voulait bien leur donner en cette circonstance. Mgr l'Auxiliaire a prononcé une allocution et il a dit combien il était heureux de seconder le pasteur de la paroisse et ses vicaires dans leur zèle pour leur église. 'J'ai beaucoup de sympathie pour les curés qui ont des dettes", dit Mgr Plante. Le distingué prélat a ensuite exhorté les fidèles à se montrer généreux au cours de cette vente de charité, leur rappelant qu'ils en seraient les bénéficiaires.

Mgr Plante revêtit ensuite le surplis et l'étole et procéda à la bénédiction des tables, accompagné de MM. les vicaires Chouinard et Chabot. La présentation des deux candidates au concours de popularité, Mlles Jeanne Côté et Madeleine Bisson, fut marquée par des tonnerres d'applaudissements.

Monseigneur Plante fut longuement acclamé par la foule nombreuse des paroissiens à son arrivée dans la salle. Une puissante chorale mixte, accompagnée par l'orchestre de St-Malo, exécuta 'Laudate" de César

(Suite à la page 9 6e col.)

## MACMILLAN ET LA DEFENSE DE LA G.-BRETAGNE

Les membres de l'Institut Militaire de Québec ont eu l'honneur d'accueillir hier soir le major-général C. H. A. MacMillan, M. C., D.S.O., professeur au collège de Kingston, qui avait bien voulu accepter de donner une causerie aux membres de l'Institut groupés au club de la Garnison. Au cours de cette causerie, le distingué militaire a parlé notamment des modifications apportées depuis quelques années au système de défense de l'empire britannique.

Un grand nombre de militaires de la ville et du district avaient tenu à entendre le distingué conférencier qui fut présenté par le lieutenant-colonel Ernest Légaré, président de l'Institut Militaire. C'est le lieutenant-colonel C.-W. Wiggs qui l'a remercié.

Mentionnons, parmi la nombreuse assistance, outre ceux déjà mentionnés, le brigadier J.-M. Prower, commandant du District militaire No 5; Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, le révérend Dr A.-M. Gordon, le professeur Jean Lechevalier, le colonel Joseph Pinault, le colonel Edgar Wiggs, le colonel J.-T. Grenier, le colonel J.-S. O'Meara, le colonel W. Wood, le colonel J.-C.-J. Robitaille ; les lieutenants-colonels J.-V. Boswell, J.-Antoine Audet, J.-E Paré, R. Croteau, M. Willie Dobell, J.-A.-J. Roberge, G.-E. Dupuis, Commandant J.-C.-A. Pettigrew, lt-col. G.-R. Bouchard, lt-col. C.-A. Young, le major G.-H. Shink, secrétaire-trésorier de l'Institut Militaire ; les majors A.-C. Dobell, J.-N. Turgeon, F.-C. Hanington, J.-E.-W. Beaumont, A.-B. Whitehead, Joseph Matte, W. Watson, Charles Laflamme, L.-P. Lebel, R.-M. Watson ; les capitaines T.-S. Bigaouette, A.-C. Routhier, P. Tremblay, Guy Belleau, Charles O'Neill, L.-A. Argue, M. Fisher, G.-A. Routier ; les lieutenants J.-A.-J. Roberge, A. Crowe, Charles Cannon, M. Stairs, West Murray, etc.

## UNE HECATOMBE

Gassaway, V. O., 10. (P.C., P A.) — Un chaudron de goudron en feu a fait explosion ici, samedi, brûlant une vingtaine d'écoliers, dont quatorze grièvement. Eva Mae Mullens, 12 ans, et son frère, Jack, 13 ans, sont même dans un état critique.

Les enfants s'étaient arrêtés autour d'un chaudron de goudron que deux ouvriers faisaient chauffer, lorsque le récipient explosa, lançant de tous côtés le goudron en feu.